

**Ministère des Affaires étrangères et européennes,
de la Défense, de la Coopération et du Commerce extérieur**

Rapport d'activités 2023



- Jusqu'à l'arrêté grand-ducal du 20 novembre 2023 portant modification de l'arrêté grand-ducal du 1er juillet 2023 portant approbation du règlement interne du Gouvernement, l'intitulé du Ministère était : Ministère des Affaires étrangères et européennes.

STRUCTURE 2023

INTRODUCTION	6
1. UNE DIPLOMATIE AU SERVICE DU PAYS ET DE SES CITOYENS	6
1.1. Organisation du MAEE	6
a. Mission Statement	6
b. Attributions du département.....	7
c. Organisation du MAEE	8
d. Culture sécuritaire du département	9
e. Egalité des genres	10
f. Conseil et évaluation des missions diplomatiques	10
1.2 La communication du MAEE	11
1.3 Assistance consulaire	12
1.4 Soutien au gouvernement, aux ministères et à la Cour grand-ducale	13
1.5. Gestion du corps diplomatique et consulaire étranger à Luxembourg	14
a. Corps diplomatique.....	14
b. Corps consulaire et Conseillers du commerce extérieur	15
1.6. Chancellerie et gestion des distinctions honorifiques	15
a. Chancellerie	15
b. Gestion des distinctions honorifiques	16
1.7 Délivrance de passeports, visas et légalisations – BPVL	16
a. Passeports	16
b. Engagements de prise en charge	20
c. Visas	20
d. Recours non-contentieux.....	24
e. Légalisations.....	24
1.8. Activités du service juridique du MAEE	25
a. Réunions relatives au droit de l’Union	25
b. Réunions relatives au droit international public.....	26
1.9. Interaction avec le Parlement	27
a. Questions parlementaires adressées au ministre des Affaires étrangères et européennes et ministre de l’Immigration et de l’Asile.....	27
b. Questions parlementaires adressées au ministre des Affaires étrangères et du Commerce extérieur	30
c. Questions parlementaires adressées au ministre de la Coopération et de l’Action humanitaire	31
d. Questions parlementaires adressées au ministre de la Défense	32
1.10. Coopération culturelle	33
a. La promotion culturelle à l’étranger	33
b. Coopération avec les institutions culturelles.....	34
1.11. Le Luxembourg, siège d’institutions européennes et internationales	35
a. Luxembourg, capitale européenne	35
b. L’Agence OTAN de soutien et d’acquisition (NSPA).....	36
2. LE LUXEMBOURG DANS LE CADRE BILATERAL	37

2.1. Europe	37
a. Relations avec les pays voisins du Luxembourg	37
b. Relations avec les autres Etats membres de l'Union européenne	39
c. Relations avec les pays voisins de l'Union européenne	41
d. Relations avec les Balkans occidentaux et la Turquie	42
e. Europe orientale et Russie	43
2.2. Amériques	45
a. Amérique du Nord	45
b. Amérique latine	47
2.3 Asie	48
2.4. Moyen-Orient et Afrique du Nord	52
a. Activités multilatérales	52
b. Activités bilatérales	53
2.5. Afrique sub-saharienne	54
3. LE LUXEMBOURG DANS LES ORGANISATIONS INTERNATIONALES ET REGIONALES	55
3.1 Benelux	56
3.2. Organisation des Nations Unies et droits humains	56
3.3. OCDE	65
3.4. OSCE	65
3.5. Conseil de l'Europe	66
3.6. Politique de sécurité internationale	67
a. Non-prolifération et désarmement	67
b. Armes conventionnelles	67
c. Armes de destruction massive	68
d. Contrôle des exportations des produits liés à la défense et des biens à double usage.....	69
e. Politique de sécurité et de défense commune de l'Union européenne – missions civiles	70
f. Sécurité dans l'espace extra-atmosphérique	70
3.7. OTAN	71
a. Sommet de l'OTAN.....	71
b. Conseils ministériels à l'OTAN	72
4. IMAGE DE MARQUE DU GRAND-DUCHÉ DU LUXEMBOURG	73
5. LA COOPÉRATION AU DÉVELOPPEMENT ET L'ACTION HUMANITAIRE	75
5.1. Coopération bilatérale	75
5.2. Coopération multilatérale	81
5.3. Coopération avec les organisations non-gouvernementales	84
5.4. Action humanitaire	84

5.5. Finance inclusive et innovante, coopération avec le secteur privé et la Recherche , Digital for Development (D4D)	88
5.6. Evaluation et Contrôle de qualité.....	90
5.7. Comité interministériel pour la coopération au développement.....	91
5.8. Appui aux programmes.....	91
5.9. Réunions et déplacements du ministre de la Coopération et de l'Action humanitaire Franz Fayot et du ministre de la Coopération et de l'Action humanitaire Xavier Bettel en 2023	92
6. LA DÉFENSE.....	95
6.1. Mise en œuvre des Lignes directrices de la Défense luxembourgeoise à l'horizon 2025 et au-delà.....	95
6.2 Armée luxembourgeoise	104
6.3. L'effort de défense.....	107
6.4. Visites et déplacements du ministre de la Défense François Bausch et de la ministre de la Défense Yuriko Backes en 2023	108
7. L'ACCUEIL AU LUXEMBOURG	108
Office national de l'accueil (ONA)	108
a. Chiffres-clés en matière d'accueil des demandeurs de protection internationale	109
b. Accueil des demandeurs de protection internationale	110
c. Chiffres-clés en matière d'accueil des bénéficiaires de protection temporaire	111
d. Accueil des bénéficiaires de protection temporaire	111
e. Evolution des chiffres-clés en matière de structures d'hébergement et de personnes encadrées par l'Office national de l'accueil	112
f. Evolution des fonctions de soutien de l'Office national de l'accueil	116
8. RESSOURCES HUMAINES ET SITUATION FINANCIÈRE.....	117
8.1. Personnel du Ministère des Affaires étrangères et européennes	117
8.2. Efforts en matière de formation des agents	118
8.3. Sondage du personnel.....	119
8.4. La vie en poste	119
8.5. Renforcement de la présence de Luxembourgeois dans les institutions européennes et internationales	120
8.6. Réseau diplomatique	120
8.6. Situation financière.....	125
a. Le budget	125
b. Les recettes consulaires	127
c. Les immeubles des missions à l'étranger appartenant à l'Etat	127

**9. ÉVÈNEMENTS MARQUANTS IMPLIQUANT LA DIRECTION DU PROTOCOLE ET DE LA
CHANCELLERIE EN 2023 128**

INTRODUCTION

Au niveau national, l'année 2023 a été marquée par l'entrée en fonction du nouveau gouvernement issu des élections du 8 octobre. Ainsi les missions du Ministère des Affaires étrangères et européennes ont été redéfinies, et ses compétences légèrement étendues. Le département conserve donc huit directions coordonnées par un Secrétariat général, cependant quelques changements sont à noter.

En ce qui concerne les départs, la direction de l'immigration, ainsi que le centre de rétention sont désormais rattachés au Ministère des Affaires Intérieures (MAI), tandis que l'Office national de l'Accueil est rattaché au Ministère de la Famille, des Solidarités, du Vivre ensemble et de l'Accueil (MFSVA). La promotion de l'image de marque a intégré le Ministère de l'Economie (MECO)

Quant aux arrivées, le département a accueilli la nouvelle direction de la promotion du commerce extérieur et des investissements, qui relevait précédemment du Ministère de l'Economie (MECO), ainsi que le volet « Grande Région » qui était rattaché à l'ancien Ministère de la Famille, de l'Intégration et à la Grande Région.

En 2023, le Luxembourg a continué à assumer ses responsabilités de membre non-permanent du Conseil des droits de l'homme des Nations Unies (2022-2024) en portant son attention sur les dossiers liés à l'égalité des genres, la lutte contre l'impunité, la protection des droits des enfants et la justice climatique.

Au niveau international, l'année 2023 a été marquée par deux évènements majeurs. Tout d'abord l'attaque du 7 octobre orchestrée par le Hamas contre Israël ainsi que les représailles israéliennes qui ont exacerbé les tensions déjà existantes au Moyen-Orient. Ensuite, la guerre d'agression menée par la Russie contre l'Ukraine, a également fortement continué à occuper l'agenda européen et international.

Dans ce contexte, le ministère, a aussi continué à améliorer ses méthodes de travail et son organisation interne dans un souci de pragmatisme et d'efficacité (modernisation du cadre normatif, digitalisation des procédures, gestion moderne des ressources humaines, amélioration de la gestion des documents et de l'archivage, élaboration d'une nouvelle plateforme Intranet, ...).

En 2023, le MAEE a ouvert trois nouvelles Ambassades en Corée du Sud, au Bénin et au Costa Rica. Pour 2024, le MAEE a prévu d'ouvrir deux nouvelles Ambassades au Canada et au Rwanda.

La finalité ultime du travail du MAEE est de pouvoir permettre à la diplomatie luxembourgeoise de répondre de manière efficace et résolue aux défis nombreux de notre époque.

1. Une diplomatie au service du pays et de ses citoyens

1.1. Organisation du MAEE

a. Mission Statement

Le Ministère des Affaires étrangères et européennes, de la Défense, de la Coopération et du Commerce extérieurs a comme mission principale de définir et mettre en œuvre la politique étrangère du Grand-Duché et de coordonner l'action extérieure du gouvernement luxembourgeois, tout en promouvant les intérêts du pays à l'étranger. Le « mission statement » du département a été établi par le Secrétariat général et les directions de manière collaborative, et est publié sur le site internet du ministère :

Le Ministère des Affaires étrangères et européennes, de la Défense, de la Coopération et du Commerce extérieur (MAEE) définit et met en œuvre la politique étrangère et européenne du Luxembourg. Il coordonne l'action extérieure de l'ensemble du gouvernement luxembourgeois. Le MAEE agit dans l'intérêt du pays et de ses citoyens. Il vise à mettre en œuvre une approche cohérente en matière de diplomatie, de défense, de développement.

Membre fondateur de la plupart des grandes institutions internationales, dont l'Union européenne et l'Organisation des Nations unies, le Luxembourg est un fervent défenseur de l'intégration européenne et du multilatéralisme. La diplomatie luxembourgeoise défend les valeurs de liberté, de paix et de sécurité. Elle s'engage pour la démocratie, les droits humains, la bonne gouvernance et l'Etat de droit, la solidarité et le développement durable. Ses activités s'inscrivent dans un souci constant de préserver et renforcer le cadre du droit international.

La diplomatie luxembourgeoise est au service des Luxembourgeois, des institutions de l'Etat, du secteur privé et de la société civile, pour soutenir et défendre à l'étranger l'ensemble des intérêts luxembourgeois dans les domaines politique, économique et commercial, culturel et consulaire, tout en promouvant l'image de marque du pays.

b. Attributions du département

Suite aux élections d'octobre 2023, et depuis le 28 novembre 2023, les missions du ministère des Affaires étrangères et européennes, de la Défense, de la Coopération et du Commerce extérieur sont définies par l'annexe B du règlement interne du Gouvernement.

I. Attributions relevant des compétences du ministre des Affaires étrangères et du Commerce extérieur, ministre de la Coopération et de l'Action humanitaire

1. Relations internationales - Coordination entre départements ministériels dans le domaine des relations internationales - Politique étrangère et de sécurité - Opérations pour le maintien de la paix - Comité interministériel des droits de l'homme - Relations culturelles internationales - Organisations et conférences internationales - Traités et accords internationaux - Administration et coordination générale du Ministère - Service diplomatique – Affaires consulaires : passeports, visas, légalisations et assistance consulaire - Protocole du Gouvernement (en concertation avec le Ministère d'État pour le volet des cérémonies publiques).
2. Politique européenne - Coordination de la politique européenne entre les départements ministériels - Coordination de la transposition et de l'application du droit de l'Union européenne - Comité interministériel de coordination de la politique européenne (CICPE) - Comité de coordination interministérielle pour la coopération transfrontalière (CICT) - Coopération institutionnalisée de la Grande Région – Maison de la Grande Région.
3. Relations économiques internationales - Organisations économiques multilatérales - Politique commerciale internationale - Diplomatie économique - Coordination en matière de mise en œuvre des sanctions internationales - Sécurité économique (volet international et européen).
4. Siège des institutions, d'organismes européens et internationaux - Politique du siège - Comité de Coordination pour l'Installation d'Institutions et d'Organismes européens.
5. Promotion et prospection économiques – Promotion du commerce extérieur – Prospection des investissements (en concertation avec le Ministère de l'Économie, le Ministère des Finances et

le Ministère d'État) – Présidence du Trade and Investment Board (TIB) (compétence partagée avec le Ministère de l'Économie), Présidence du Trade and Investment Steering Committee (TISC) - Coordination TISC, TIB – Missions économiques - Foires et salons spécialisés à l'étranger - Encadrement des activités internationales des entreprises luxembourgeoises - Instruments financiers de promotion des exportations - Administration et animation du réseau des Luxembourg trade and investment offices (LTIO) – Coordination et financement du volet prospection de Luxinnovation - Instruments financiers de promotion des exportations - Contrôle des exportations, des importations et du transit - OCEIT - GIE Expositions universelles.

6. Coordination et mise en œuvre de la politique de coopération au développement et d'action humanitaire - Coordination de l'aide publique au développement luxembourgeoise - Coordination et mise en œuvre du volet international des Objectifs de développement durable - Banque européenne d'investissement (volet BEI Monde) - Banques multilatérales de développement (y compris Fonds monétaire international et Banque mondiale) (volet coopération au développement) - Gestion des mandataires des projets et programmes bilatéraux - Relations avec les organisations non gouvernementales - Relations avec les organisations européennes et multilatérales de développement et d'action humanitaire - Comité interministériel pour la coopération au développement.

II. Attributions relevant des compétences de la ministre de la Défense

1. Politique générale de défense et politique de coopération internationale en matière de défense - Planification stratégique de l'effort de défense - Planification et suivi des déploiements au sein des opérations pour le maintien de la paix et des opérations de prévention, ainsi que de gestion de crise - Développement de capacités de défense nationales et multinationales dans les domaines terrestre, aérien, espace et cyber destinées à des fins militaires ou à double usage - Soutien au développement d'une approche pangouvernementale de l'effort de défense en collaboration avec le Haut-Commissariat à la Protection nationale ainsi que les ministères et autorités concernés, notamment le Ministère de la Santé et de la Sécurité sociale.
2. Armée : Défense du territoire national - Assistance en cas de catastrophes - Participation à la défense commune dans le cadre d'organisations internationales - Participation à des opérations de gestion des crises et à des missions d'aide humanitaire - Participation à la vérification et au contrôle de l'exécution des traités internationaux en matière de contrôle de l'armement - Modernisation des infrastructures et des équipements - Rôle social - Reconversion des soldats volontaires - Juridictions militaires - Ordres militaires - Anciens combattants - Relations avec les instances militaires alliées et partenaires - Sports militaires.

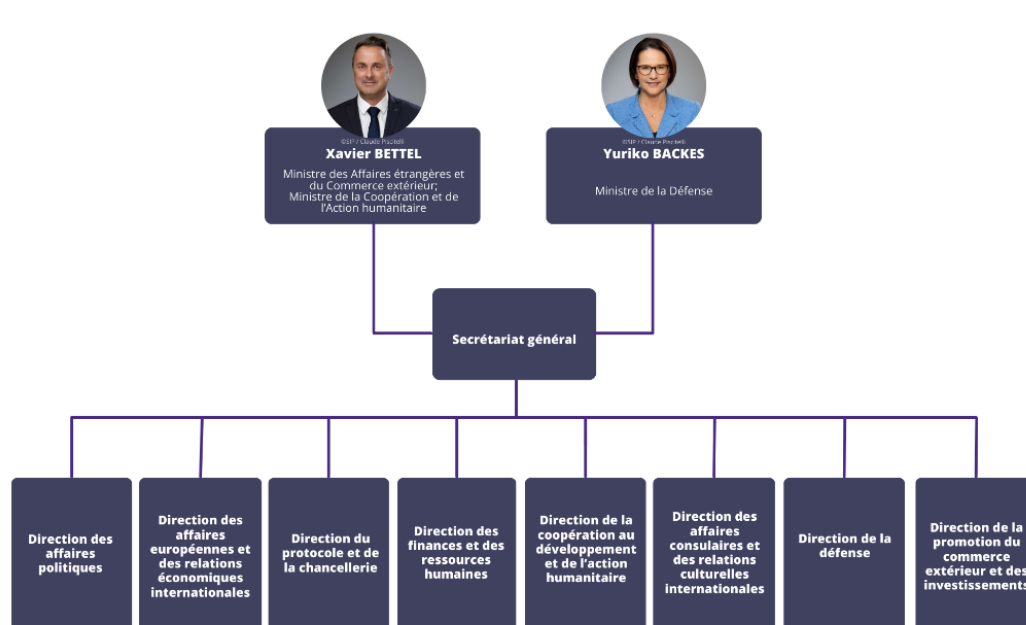
c. Organisation du MAEE

Le MAEE se compose d'un Secrétariat général et de huit directions à Luxembourg, ainsi que de 63 missions diplomatiques et consulaires à l'étranger. Les attributions du MAEE sont axées autour du concept des « 3D » - diplomatie, développement, défense – afin d'assurer une cohérence optimale dans tous les domaines d'action associés de près ou de loin à la diplomatie et aux affaires extérieures.¹ Certains domaines d'action sont partagés avec d'autres départements.

¹ L'accord de coalition du 28 novembre 2023 stipule « La diplomatie, la diplomatie économique, y compris le commerce extérieur, la coopération au développement et la défense seront gérés dans une approche intégrée afin d'assurer une cohérence optimale dans tous les domaines d'action de la diplomatie et des affaires extérieures. »

Les missions diplomatiques - qu'il s'agisse d'Ambassades, de Représentations permanentes ou de Consulats généraux - représentent l'intégralité de l'État auprès des pays et organisations où elles sont accréditées, comme cela est stipulé par la Convention de Vienne de 1961 sur les relations diplomatiques.

Le MAEE a opéré sous l'autorité de deux ministres. L'organigramme du MAEE se présentait comme suit au 31 décembre 2023 :



Le règlement grand-ducal du 18 décembre 2015 déterminant le plan d'organisation de l'administration centrale du MAEE précise que « le Secréariat général est dirigé par un Secrétaire général, qui remplit sa tâche à l'égard des ministres ayant des compétences au sein du ministère des Affaires étrangères et européennes. Il a pour mission de coordonner toutes les actions de la politique extérieure et d'en assurer la cohérence, ainsi que de veiller à l'unité de la gestion administrative du ministère, à la coordination des services qui en relèvent et au bon fonctionnement des missions diplomatiques et consulaires. ».

d. Culture sécuritaire du département

En 2023, le MAEE a poursuivi ses travaux visant à mettre en place une culture sécuritaire au sein du département. D'un commun effort, ensemble avec les directions concernées et les différents départements et services publics compétents, la « cellule de sécurité », dirigée par l'Ambassadeur thématique chargé des questions de sécurité, sous l'égide du Secrétaire Général, a œuvré de manière à développer continuellement moyens et procédures pour améliorer la sécurité des agents, qu'ils se trouvent en poste à l'étranger ou en voyage de service.

Parmi les activités mises en œuvre par la cellule de sécurité, on pourra citer :

- La signature d'un *Memorandum of Understanding* avec la *Bundespolizeiakademie der Bundesrepublik Deutschland* pour une formation annuelle « *Hostile Environment Awareness Training* » (HEAT) à Lübeck, précédée d'un stage de conduite ;
- La tenue de cours de formation et d'actions de sensibilisation dans le but de renseigner les agents sur les différents types menaces auxquelles ils pourraient être confrontés, de leur prévention et des comportements à adopter en situation de crise, à savoir :

- La tenue, à Dakar, d'un cours « *Tactical Combat Casualty Care* » (TCCC) au bénéfice de l'ensemble du personnel des missions de la région du Sahel (Sénégal, Mali, Niger, Burkina Faso) ;
 - La tenue d'un cours en ligne « *Conduct After Capture* » (CAC) au bénéfice du personnel se déplaçant dans des zones à risque ;
 - La tenue du 1^{er} cours de formation HEAT à Lübeck, assorti d'un stage de conduite ainsi que de formations TCCC et CAC ;
- Le développement de procédures et d'instructions spécifiques, notamment la poursuite de l'élaboration d'un concept de sécurité holistique au bénéfice de l'ensemble des agents du MAEE en détachement ou déplacement ;
 - L'acquisition et le déploiement d'équipements de sécurité et de moyens de communication, démarrage de la mise en place d'un système de communication satellitaire *Icom-Push-to-talk* et soutien au processus d'acquisition de véhicules blindés au bénéfice des agents en poste au Sahel ;
 - L'analyse de risques, y inclus une veille sécuritaire, notamment pour les postes les plus exposés ;
 - L'investissement dans la sécurisation physique des missions diplomatiques et des logements de service, notamment par le biais de missions de terrain ;
 - La représentation du ministère au sein d'un comité de sécurité réunissant les Etats membres de l'Union européenne.

e. Egalité des genres

Le MAEE a poursuivi, tout au long de l'année 2023, une politique résolue en faveur de l'égalité des genres dans les enceintes internationales et européennes. Le Luxembourg a soutenu de manière ciblée et systématique la protection et la promotion des droits des femmes et des filles.

Dans ces enceintes et lors des dialogues politiques avec ses pays partenaires, le Luxembourg s'est engagé à renforcer le rôle social et politique des femmes et à promouvoir l'égalité des genres, notamment pour l'accès à l'éducation, à l'emploi et aux services de santé de base. Une attention particulière a été portée au respect des droits sexuels et reproductifs.

Le MAEE s'est concentré sur la représentation officielle du pays lors de conférences internationales, notamment par le biais de l'Ambassadrice itinérante pour les droits humains. Ces conférences se sont tenues notamment à Berlin, à La Haye, au Parlement européen, et dans le cadre de tables rondes diverses avec des représentants de haut-niveau de pays poursuivant la même politique en faveur de l'égalité des genres.

Le ministère a également intensifié ses efforts de communication sur les réseaux sociaux, abordant des sujets tels que la lutte contre la violence faite aux femmes et aux filles, la défense et la promotion de leurs droits et l'avortement sécurisé.

Au cours de l'année 2023, le MAEE a élaboré les lignes directrices de la politique étrangère en faveur de l'égalité des genres. En interne, le ministère a promu l'usage d'un langage inclusif et a préparé l'introduction d'un programme de mentorat destiné au corps diplomatique dans le but de soutenir spécifiquement les femmes diplomates.

f. Conseil et évaluation des missions diplomatiques

L'évaluation des missions diplomatiques était un objectif politique du gouvernement consigné dans le programme de coalition de décembre 2018. Au terme de consultations internes et auprès des principaux ministères partenaires du MAEE un projet de règles de fonctionnement a été élaboré. Le

long travail préparatoire devait s'assurer que le service mis en place au sein du MAEE répondait en substance aux approches existantes dans d'autres pays tout en servant les besoins spécifiques du MAEE. Certains pays européens pratiquent une inspection très intrusive de leurs missions diplomatiques. Les règles générales ont été complétées par un ensemble de documents écrits pour codifier une méthode de travail et des critères d'évaluation du service.

Le 5 mai 2023 l'ensemble des documents gouvernant le fonctionnement du service de conseil et d'évaluation des ambassades a été promulgué à la faveur d'une circulaire interne. Il a été publié sur le site internet interne du MAEE. La circulaire portant promulgation du service de conseil et d'évaluation est fondée sur le règlement grand-ducal du 18 décembre 2015 portant organisation interne du MAEE. Un ensemble écrit complet de règles permet aux postes de mieux appréhender l'envergure et la méthodologie des évaluations. Il met les missions en mesure de se préparer pour les visites.

Le sens et le but du service de conseil et d'évaluation sont d'effectuer une appréciation objective et factuelle de l'organisation et du fonctionnement des missions diplomatiques, qu'elles fournissent un service de qualité, qu'elles servent à la mise en œuvre homogène de la politique étrangère nationale, qu'elles assurent un environnement de travail sûr, respectueux de la dignité des collaborateurs et conformes aux lois, statuts et règles existants. Les critères d'évaluation sont l'efficacité de l'exécution, l'efficacité de la gestion et la conformité de la gestion. Un calendrier annuel est préparé puis soumis au ministre pour accord. Le résultat des visites d'évaluation est consigné dans un rapport qui est envoyé pour commentaires au chef de poste. Le processus est contradictoire et transparent. Les commentaires du chef de poste, le cas échéant non retenus dans le rapport final, sont également transmis au secrétaire général pour information. Le rapport final propose des conseils et des recommandations pour le poste visité. Le secrétaire général assure le suivi des recommandations. Celles-ci sont des avis simples qui ne lient pas directement le ministère. Le ministre ou son délégué les approuve en décidant si les recommandations doivent être suivies en l'état ou avec des modifications.

Depuis la mise en place du service en mai 2023, cinq missions d'évaluations ont été effectuées jusqu'à la fin de l'année 2023. Elles se sont bien déroulées avec une acceptation élevée de la part des postes. Les postes diplomatiques s'étaient bien préparés à la visite ce qui a favorisé un bon déroulement de l'évaluation. Le secrétariat général a été en mesure de mettre en place un suivi spécifique pour chaque mission diplomatique évaluée. Les premières visites d'évaluation ont permis de constater que les missions sont globalement bien gérées et fonctionnent bien. Les quelques problèmes constatés lors des visites ont été assortis des recommandations et de mesures de correction.

1.2 La communication du MAEE

Depuis 2016, le Ministère des Affaires étrangères et européennes, de la Défense, de la Coopération et du Commerce extérieur (MAEE) a instauré une Cellule d'Information et de Communication (CIC), intégrée au sein du Secrétariat général. Ce service assure la coordination interne et externe de la communication du MAEE, en étroite collaboration avec ses huit directions et le réseau diplomatique. La CIC se voit confier la responsabilité du développement de la stratégie de communication au service du citoyen, accompagnée d'outils de communication visant à faciliter sa mise en œuvre. Le renouvellement du personnel de la CIC en 2021, ainsi que le renforcement des ressources humaines en 2022, ont été entrepris dans le cadre du développement et de l'évolution du service, visant à acquérir et valoriser des compétences nouvelles et complémentaires en lien avec la gestion des canaux de communication numériques, tels que les réseaux sociaux, ainsi que les besoins en production graphique du MAEE.

Afin de moderniser sa présence en ligne, le MAEE a collaboré étroitement avec le Centre des Technologies de l'Information de l'État (CTIE) pour mettre à jour les sites des missions diplomatiques et consulaires du Luxembourg. Cet objectif a été atteint en août 2023, permettant au MAEE de gérer désormais plus de 54 sites web pour le ministère et ses missions diplomatiques, disponibles en 12 langues. La collaboration avec le CTIE s'est également concrétisée par le lancement d'une modernisation et restructuration complète de l'intranet du MAEE, visant à améliorer la communication interne.

En 2023, le ministère a continué à renforcer sa présence sur les réseaux sociaux. Actuellement, le MAEE dispose d'un total de 43 comptes Twitter et 17 pages Facebook. En 2023, tous les comptes des missions diplomatiques ont été mis à jour suivant la nouvelle charte graphique du SIP et unifiés sous une nomenclature cohérente afin de faciliter leur identification par le citoyen. Des guides destinés aux Ambassades ont été établis en 2022, et un calendrier ainsi que des graphiques pour les réseaux sociaux ont été mis en place en collaboration avec les directions du MAEE et les missions diplomatiques en 2023.

Dans un contexte de mutations constantes, le MAEE s'est efforcé de demeurer à la pointe de la communication, que ce soit à travers le renforcement de ses équipes, la modernisation de ses plateformes en ligne, ou l'intensification de sa présence sur les réseaux sociaux. Ces efforts conjugués visent à assurer une communication efficace et adaptée aux défis contemporains, tout en consolidant la position du MAEE sur la scène internationale.

1.3 Assistance consulaire

En 2023, l'assistance consulaire (AC) au sein de la direction des Affaires consulaires et des Relations culturelles internationales, a géré plus de 1.478 dossiers qui variaient de simples demandes de renseignements à des cas complexes (accidents, décès, arrestation et détention à l'étranger, catastrophes naturelles, e.a.). Elle a enregistré une centaine de cas complexes pour 2023 qui ont requis un suivi régulier durant des semaines / mois dont par exemple 22 cas de décès de citoyens luxembourgeois à l'étranger, 12 arrestations et 3 demandes de rapatriements.

La direction s'appuie sur les missions diplomatiques et consulaires luxembourgeoises à travers le monde, ainsi qu'en cas de besoin sur l'aide des Consuls honoraires du Luxembourg. Rappelons également l'excellente coopération avec nos homologues au ministère des Affaires étrangères à Bruxelles, dans le cadre de notre coopération belgo-luxembourgeoise gouvernementale, ainsi qu'avec les services consulaires des missions diplomatiques et consulaires du Royaume de Belgique dans les pays dans lesquels le Luxembourg n'est pas représenté, ce pour les affaires consulaires courantes mais également lors de crises rencontrées.

En 2023 se sont tenues des consultations consulaires du Benelux à Bruxelles ainsi que les premières consultations consulaires bilatérales avec la Roumanie et le Kazakhstan afin d'échanger sur des dossiers d'intérêt communs en matière consulaire, d'assistance consulaire et des visa, passeports et légalisations.

S'agissant des multiples crises qui ont eu lieu au cours de l'année 2023, citons pour exemple le coup d'Etat au Niger, où l'assistance consulaire a rapatrié 3 citoyens luxembourgeois avec l'aide des autorités françaises. Après le séisme survenu le 8 septembre 2023 au Maroc, l'AC a été en contact régulier avec les ressortissants et résidents luxembourgeois concernés ainsi que leurs familles.

Après l'attaque du Hamas sur le territoire d'Israël le 7 octobre 2023, l'assistance consulaire a dès le début soutenu et assisté une cinquantaine de citoyens et résidents luxembourgeois qui ont contacté l'ambassade belge ou l'AC du MAEE. 17 ressortissants luxembourgeois ont ainsi pu être rapatriés avec l'aide des autorités belges et néerlandaises (vol vers Melsbroek et vers Bruxelles). Signalons dans ce

contexte que le ministère a e.a. émis des avis de voyage pour la Chine dans le contexte des développements liés à la Covid-19, pour le Niger à la suite du coup d'Etat et pour Israël et le Liban afin d'appeler les ressortissants luxembourgeois à faire preuve d'une vigilance accrue compte tenu des risques d'escalade du conflit au Proche-Orient.

En 2023, le directeur a également mené deux missions d'évaluation consulaires dans nos ambassades à Abu Dhabi et à Bangkok. Tout au long de l'année le BPVL a également tenu des formations consulaires pour les agents appelés à partir en poste à l'étranger ainsi que pour le personnel recruté localement afin de répondre au mieux à des situations de détresse et de traiter les dossiers consulaires dans leur ensemble.

Concernant les « Work Holiday Program » (WHP) que le Luxembourg entretient avec un certain nombre de pays (Australie, Canada, Chile, Nouvelle Zélande et Taiwan), la direction a poursuivi ses pourparlers avec d'autres pays afin de conclure des accords permettant aux jeunes originaires de ces pays de séjourner au Luxembourg pour une période ne dépassant pas 12 mois et inversement à des jeunes Luxembourgeois de partir pour la même durée dans un de ces pays. Comme la participation à ce programme est limitée aux jeunes entre 18 et 30 ans, la direction a suggéré aux différents pays d'augmenter la limite d'âge à 35 ans après une analyse approfondie des programmes d'autres pays et les demandes de nos participants.

La transposition de la directive (UE) 2015/637 du Conseil du 20 avril 2015 établissant les mesures de coordination et de coopération nécessaires pour faciliter la protection consulaire des citoyens de l'Union européenne non représentés dans des pays tiers et abrogeant la décision 95/553/CE a finalement été intégralement complétée à travers un amendement au règlement grand-ducal du 26 septembre 2023 modifiant l'arrêté grand-ducal du 29 juin 1923 portant règlement du service consulaire et l'introduction de certaines taxes à percevoir par les agents du corps consulaire.

1.4 Soutien au gouvernement, aux ministères et à la Cour grand-ducale

La direction du Protocole et de la Chancellerie assure le service protocolaire du gouvernement luxembourgeois. Lorsque des dignitaires étrangers se rendent au Luxembourg pour des visites bilatérales, des conférences internationales, des cérémonies ou encore des séminaires et rencontrent des membres du gouvernement, cette direction prend en charge l'organisation logistique et protocolaire desdits événements. En outre, une collaboration étroite est établie entre le ministère des Affaires étrangères et européennes (MAEE) et la Cour grand-ducale, lorsque des dignitaires étrangers demandent à rencontrer Son Altesse Royale le Grand-Duc. Il en va de même avec les services compétents de la Ville de Luxembourg et de la Chambre des députés pour les visites officielles organisées par le parlement luxembourgeois ou conjointement avec ce dernier.

Le rôle de la direction du Protocole et de la Chancellerie, qui est responsable de la gestion logistique et protocolaire des visites et événements de grande importance, est crucial pour favoriser le développement positif des relations diplomatiques et économiques avec les pays partenaires, tout en jouant un rôle actif dans la promotion d'une image positive du Luxembourg à l'échelle internationale. Ainsi, en 2023, 44 visites de travail ont pu être organisées par la direction du Protocole et de la Chancellerie, dont 11 ont dû être reportées ou annulées. La direction est également régulièrement sollicitée pour se charger des aspects logistiques de réunions et événements internationaux organisés au Luxembourg par le gouvernement luxembourgeois. Dans ce cadre, elle a organisé au cours de l'année 2023, un total de 7 réunions, colloques et conférences.

Traditionnellement, la direction du Protocole et de la Chancellerie apporte son soutien à la Cour grand-ducale en contribuant notamment à l'organisation de visites d'Etat ou de visites officielles de chefs

d'Etat étrangers. En 2023, une visite d'Etat sortante en République de Lettonie et une visite d'Etat entrante de la République du Cabo Verde ont pu être organisées. A noter également qu'au cours de la même année, le Président fédéral de la République fédérale d'Allemagne et le Premier ministre de la République slovène se sont rendus à Luxembourg dans le cadre d'une visite officielle.

Au niveau des cérémonies nationales, la direction du Protocole et de la Chancellerie est chargée d'organiser et de coordonner les festivités de la Fête nationale. Les événements du 23 juin rassemblent les membres des corps constitués luxembourgeois, les représentants des ministères et des administrations, ainsi que des membres de la société civile et du grand public. En plus de ces invités nationaux, s'ajoutent les Ambassadeurs et chargés d'affaires a.i. des Ambassades accréditées au Luxembourg, les hauts représentants des institutions européennes ayant leur siège à Luxembourg, et les consuls honoraires au Luxembourg. En 2023, de nombreux invités ont à nouveau participé à la cérémonie civile à la Philharmonie, de même qu'à la prise d'armes, suivie du traditionnel défilé militaire. Un moment incontournable de la Fête nationale a été la réception déjeunatoire offerte par le ministre des Affaires étrangères et européennes au Cercle Cité de la Ville de Luxembourg.

Le 27 mai 2023, la direction du Protocole et de la Chancellerie a aussi été chargée de l'organisation et du déroulement de la cérémonie commémorative du centenaire de l'inauguration du Monument du Souvenir (« Gëlle Fra »). En présence de S.A.R le Grand-Duc qui a déposé une couronne de fleurs au pied de la « Gëlle Fra » - symbole de l'indépendance et de la liberté de notre pays - , les nombreux invités présents de la Chambre des Députés et du Gouvernement, du Conseil d'Etat et de l'Ordre judiciaire, du corps diplomatique résident, des membres du Conseil communal de la Ville de Luxembourg, du premier ministre honoraire, des membres du Comité Mémoire, des associations patriotiques (et portes drapeaux), des représentants des différents cultes ainsi que le public présent, ont pu déposer à leur tour des roses devant le monument.

Le 15 octobre de la même année, la direction du Protocole et de la Chancellerie a préparé la cérémonie annuelle à l'occasion de la Journée nationale de la commémoration. Comme en 2022, les autorités luxembourgeoises et les Ambassadeurs résidents ont pu prendre part aux cérémonies de commémoration au Monument National de la Solidarité luxembourgeoise, au Monument de la mémoire « Shoah », au Monument du Souvenir « Gëlle Fra », au mémorial de la déportation à la Gare de Hollerich, et enfin à la Croix de Hinzert.

Ainsi en 2023, le protocole a organisé ou contribué à organiser plus de 47 visites, de cérémonies et d'événements au Luxembourg (voir le relevé des événements marquants repris dans le chapitre 9). De plus, la direction du Protocole et de la Chancellerie a été amenée à gérer un total de 762 demandes de réservation du salon d'honneur à l'aéroport du Findel, de demandes entrantes de ports d'armes et de fréquences. S'y ajoutent près de 150 demandes sortantes de ports d'armes pour les agents (Police grand-ducale ou Service de protection rapprochée) accompagnant les membres de la famille grand-ducale ou les membres du gouvernement à l'étranger.

1.5. Gestion du corps diplomatique et consulaire étranger à Luxembourg

a. Corps diplomatique

La direction du Protocole et de la Chancellerie constitue le premier interlocuteur pour les missions diplomatiques accréditées au Luxembourg. Son rôle principal consiste à gérer les accréditations et des départs des ambassadeurs, ainsi que l'enregistrement du personnel diplomatique et technique des ambassades.

Un total de 177 missions diplomatiques ou délégations sont accréditées auprès du Luxembourg, sous forme soit d'une Ambassade résidente à Luxembourg, soit d'une mission diplomatique ou délégation

non-résidente basée principalement à Bruxelles, mais aussi à Paris, Berlin ou encore La Haye. 22 pays disposent d'une Ambassade résidente ou d'un bureau de représentation à Luxembourg.

En 2023, 36 nouveaux Ambassadeurs ont été accrédités au Luxembourg, dont quatre résidents (Portugal, Turquie, Allemagne et l'Irlande). De même, le département a géré quatre fins de mission, dont trois Ambassadeurs résidents (Turquie, Allemagne et l'Irlande). Pour le départ des Ambassadeurs résidents, deux dîners d'adieu au Château de Senningen ont été offerts par Monsieur le Secrétaire général, Jean Olinger et un dîner d'adieu au « Bâtiment Mansfeld » a été offert par Monsieur le Ministre Jean Asselborn.

Responsable de l'administration du corps diplomatique étranger résident, la direction du Protocole et de la Chancellerie joue un rôle essentiel dans la gestion des individus bénéficiant du statut diplomatique en attribuant, au cours de l'année 2023, un nombre important de cartes diplomatiques aux membres des ambassades (71 cartes diplomatiques), ainsi que de légitimation au personnel administratif et technique (121 cartes de légitimation) et de 69 cartes diplomatiques aux membres des institutions européennes et des organisations internationales bénéficiant du statut diplomatique, de même que 1385 cartes de légitimation pour les agents de ces institutions, ainsi que pour leurs familles respectives. Une seule carte consulaire a été émise en 2023.

En 2023, la direction du Protocole et de la Chancellerie a été saisie de 3.155 demandes d'exonération de la taxe sur la valeur ajoutée émanant des Ambassades et des personnes bénéficiant du statut diplomatique des missions diplomatiques. De plus, 118 plaques CD ont été immatriculées.

b. Corps consulaire et Conseillers du commerce extérieur

La direction du Protocole et de la Chancellerie assure également la gestion du corps consulaire étranger au Luxembourg, du corps consulaire du Luxembourg à l'étranger, ainsi que des conseillers du commerce extérieur du Luxembourg à l'étranger.

Le corps consulaire étranger au Luxembourg comporte quant à lui deux consuls généraux de carrière résidents (Belgique, Portugal), un consul de carrière résident (Autriche), cinq consuls généraux de carrière accrédités au Luxembourg avec résidence à Bruxelles (Arabie Saoudite, Brésil, Colombie, Pérou, Philippines, Slovaquie), ainsi que neuf consuls généraux honoraires (Danemark, Djibouti, Hongrie, Inde, Islande, Norvège, Philippines, Suède et Thaïlande) et 56 consuls honoraires résidents.

Le corps consulaire du Luxembourg à l'étranger est actuellement constitué d'un réseau de 159 consuls honoraires et de six consuls généraux honoraires (Amsterdam, Barcelone, Katmandu, Managua, Monaco, et Tokyo). Ce réseau est renforcé par les sections consulaires de nos missions diplomatiques.

Afin de mieux promouvoir ses activités commerciales à l'étranger, le Luxembourg peut également recourir à un réseau de 17 conseillers du commerce extérieur, présents en Allemagne, Canada, Chine, Etats-Unis d'Amérique, France, Italie, Kazakhstan, Koweït, Laos, Russie, Singapour, ainsi qu'à Taïwan.

1.6. Chancellerie et gestion des distinctions honorifiques

a. Chancellerie

La direction du Protocole et de la Chancellerie assure la transmission de documents judiciaires et officiels émanant des autorités luxembourgeoises vers l'étranger et elle réceptionne pour le compte de l'État luxembourgeois les mêmes types de documents provenant d'autorités étrangères.

En 2023, le MAEE s'est chargé de la transmission de 206 nouveaux dossiers (commissions rogatoires internationales, demandes d'entraide judiciaire, exploits d'huissier de justice) aux autorités et institutions concernées, tout en assurant le suivi des dossiers ouverts antérieurement. S'y ajoute pour 2023, la transmission de 534 actes de l'état civil.

En 2023, 103 demandes de renseignements émanant de particuliers ou d'autorités étrangères ont pu être traitées. L'objet de ces demandes de renseignement a été de nature très variée : demandes de statistiques au sujet de ressortissants de certains pays résidant ou incarcérés au Luxembourg ; demandes, respectivement, délivrance de spécimens de documents nationaux (carte d'identité, permis de conduire, certificat d'immatriculation, etc.) ; demandes de renseignements sur les caisses de pension, législations spécifiques, la nature politique du Luxembourg, les différents corps de métier ou encore les procédures administratives.

Enfin, la direction du Protocole et de la Chancellerie s'est aussi chargée de la collecte et de l'envoi de 395 objets perdus ou volés, soit au service national des objets trouvés pour les objets appartenant à des ressortissants luxembourgeois et trouvés à l'étranger, soit aux Ambassades respectives pour les objets appartenant à des non-résidents et trouvés au Luxembourg.

b. Gestion des distinctions honorifiques

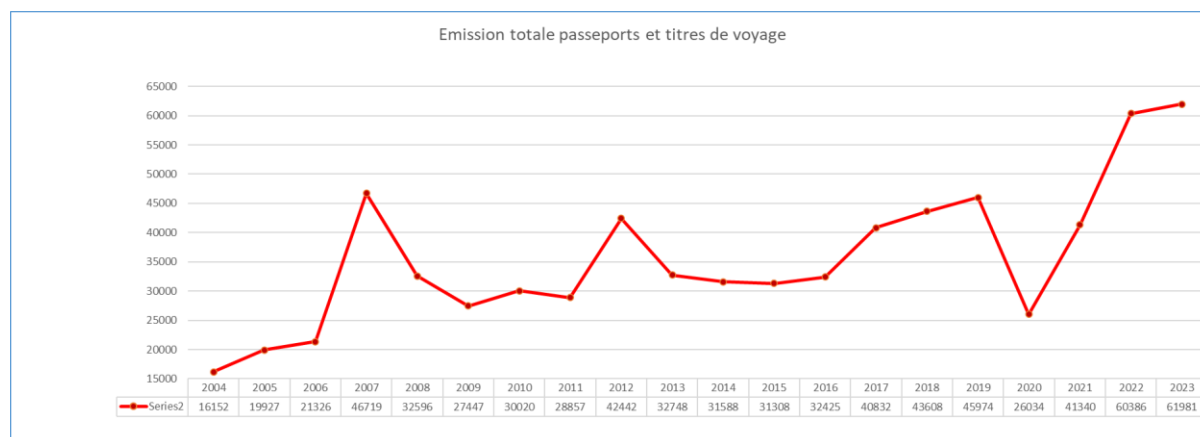
La direction du Protocole et de la Chancellerie est également chargée des diverses demandes d'agrément en vue de la remise de distinctions honorifiques à des ressortissants luxembourgeois et étrangers. Dans le cadre de la promotion générale qui honore également des personnalités étrangères lors de notre fête nationale, 286 demandes d'agrément ont été soumises via nos Ambassades aux autorités locales. Si on y ajoute les propositions de remise de distinctions honorifiques hors promotion générale, le nombre de demandes de décoration traitées s'élève à 297.

1.7 Délivrance de passeports, visas et légalisations – BPVL

a. Passeports

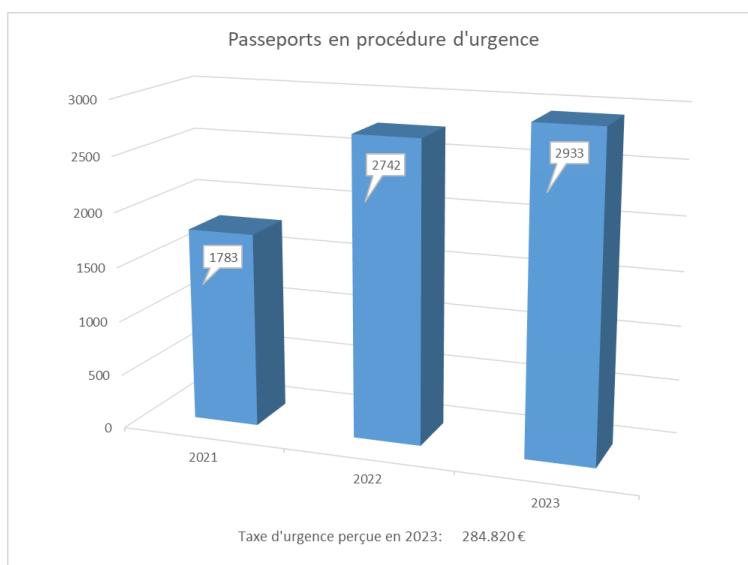
Depuis la pandémie de Covid-19, la délivrance des passeports luxembourgeois continue de s'accroître chaque année. Cette croissance est également liée à l'augmentation du nombre de citoyens luxembourgeois enregistrés à l'étranger et qui souhaitent se procurer un passeport luxembourgeois. L'année 2023 est donc marquée par un nouveau record dans la délivrance des passeports (voir tableau infra).

En vue de l'émission d'un nouveau passeport luxembourgeois mi 2025, la direction 6 / Bureau des passeports, visas et légalisations (BPVL) a poursuivi son travail sur la conceptualisation et la mise en vigueur d'un nouveau passeport. Dans ce contexte, un jury interministériel s'est réuni pour sélectionner l'illustration dudit nouveau passeport. Le processus de sélection a gardé un caractère confidentiel afin que le passeport avec son nouveau *layout* puisse être officiellement présenté au public lors de son lancement mi 2025. Tous les détails sur le nouveau passeport seront officialisés au moment de son émission officielle.

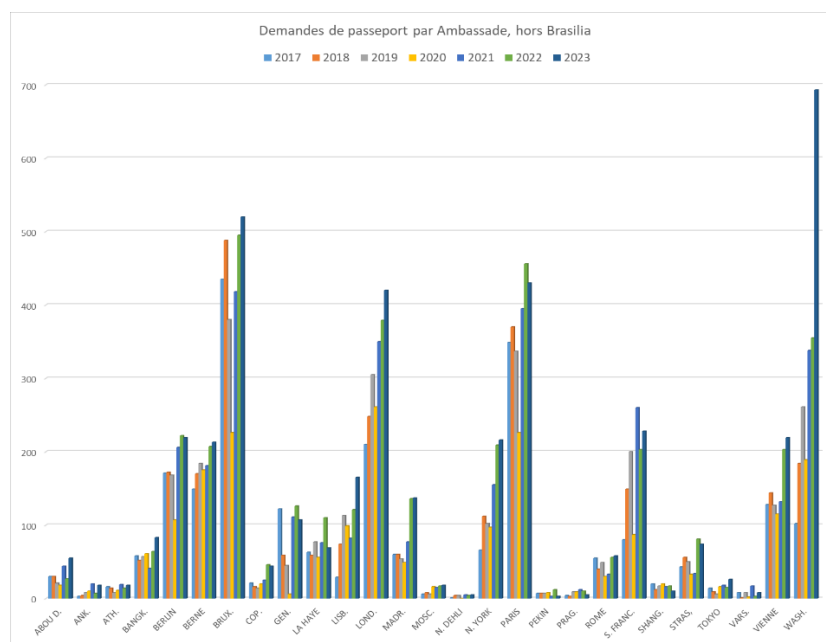


Cette évolution s'explique d'une part par le fait que les années précédentes les demandes de nouveaux passeports n'ont pas été renouvelées en raison de la crise sanitaire, du confinement et des restrictions de voyage et d'autre part par la levée complète des mesures restrictives liées à la pandémie au niveau mondial permettant aux citoyens de voyager plus facilement. A cela s'ajoute la hausse du nombre de ressortissants luxembourgeois vivant à l'étranger.

Signalons dans ce contexte que le nombre de passeports produits en procédure d'urgence en 2023 a augmenté de 6,9 % par rapport à l'année précédente.

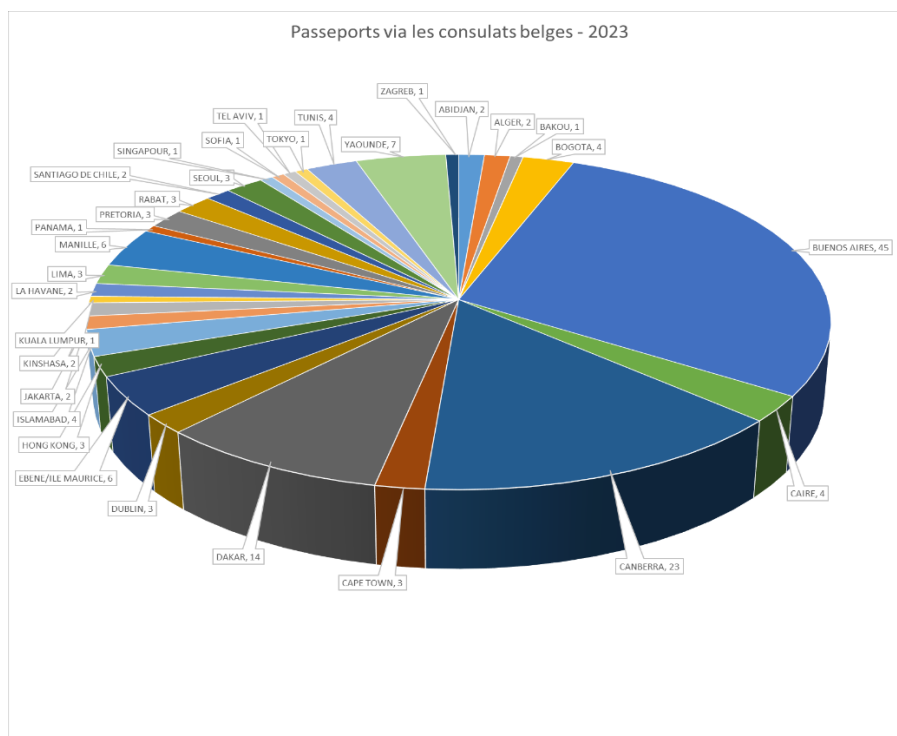


En 2023, on constate une croissance des demandes de passeports dans nos consulats à Brasilia, Washington, Bruxelles et Londres. Après Brasilia, notre ambassade à Washington a traité le plus grand nombre de demandes de passeports.

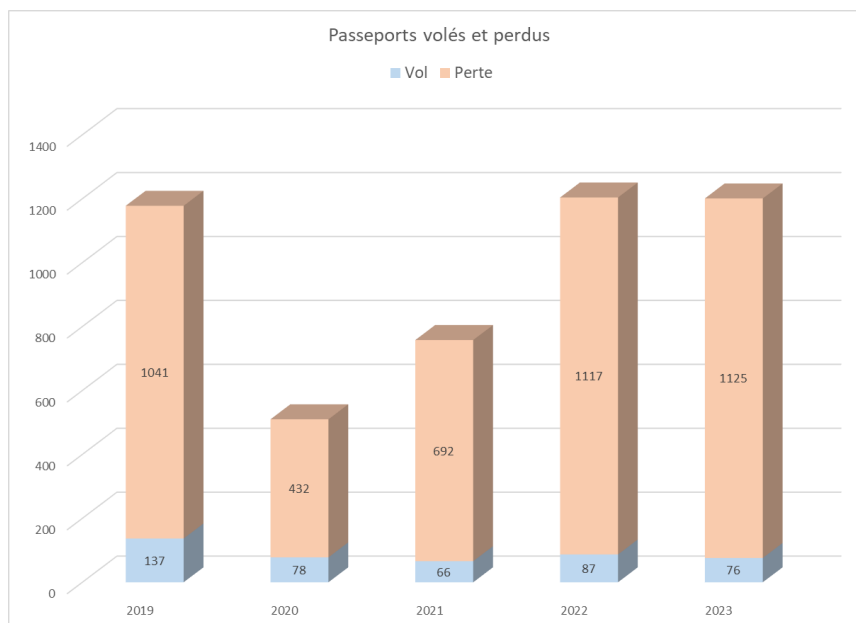


Signalons également que les missions diplomatiques et consulaires belges à travers le monde, en cas d'absence de mission consulaire luxembourgeoise, peuvent également réceptionner les demandes de

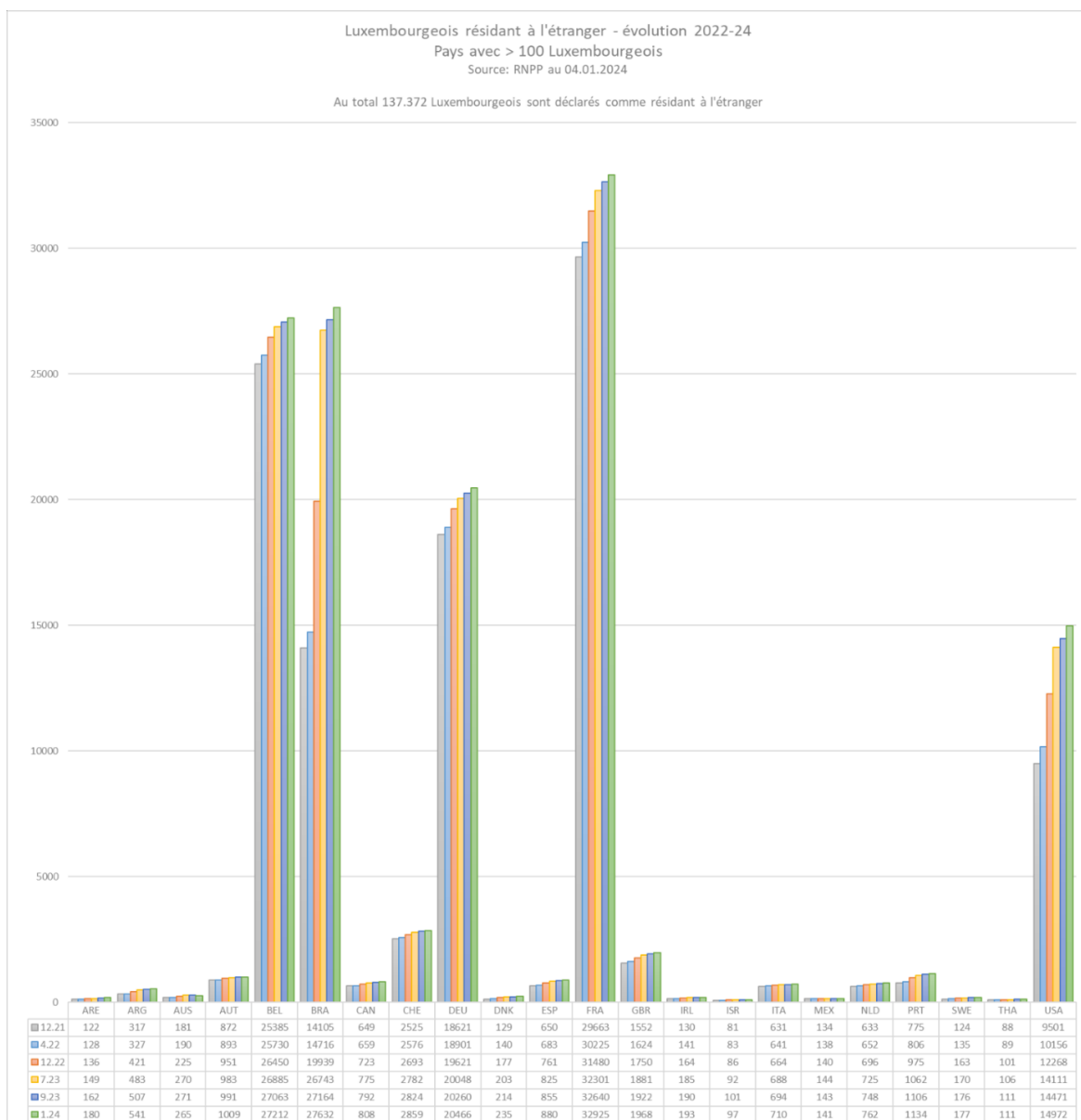
passports luxembourgeois qui sont ensuite traitées par le Bureau des passeports, visas et légalisations.



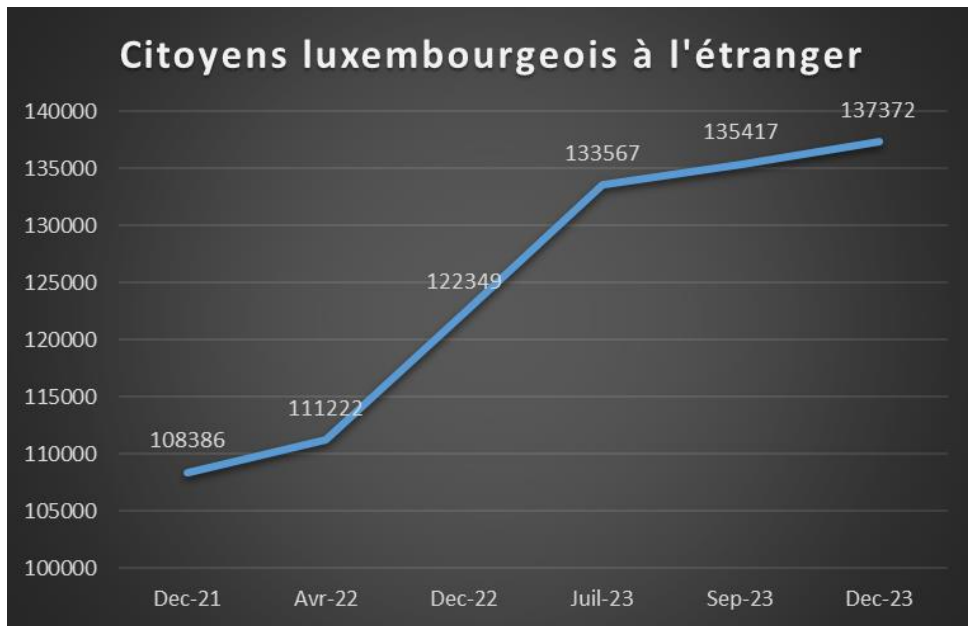
S'agissant des passeports volés et perdus à l'étranger, nous constatons une augmentation les deux dernières années, les chiffres dépassant même ceux de l'année 2019.



En 2023, le nombre de Luxembourgeois vivant à l'étranger a connu une augmentation significative, une tendance observée depuis fin 2021. Dans le top 5 des pays où résident des citoyens luxembourgeois figurent la France, le Brésil, la Belgique, l'Allemagne et les Etats-Unis d'Amérique.

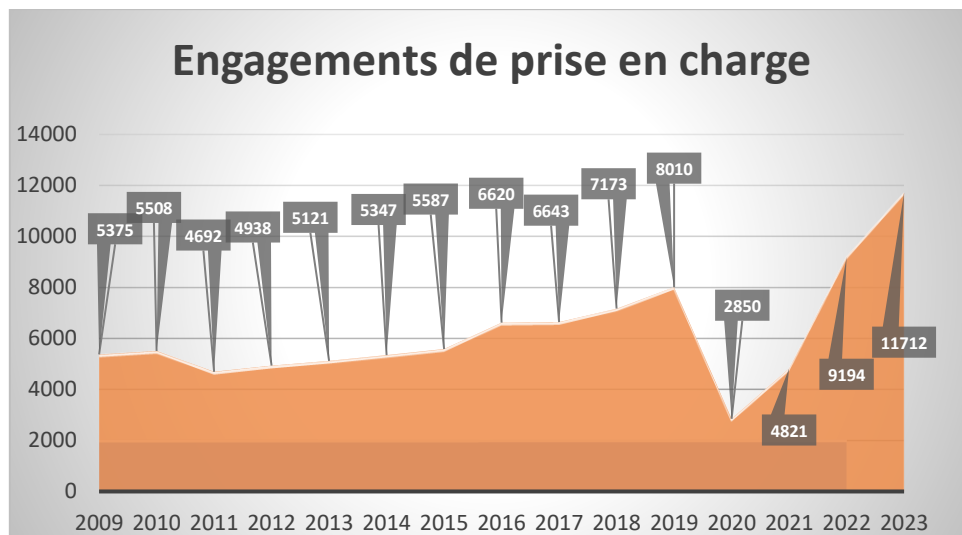


La proportion de Luxembourgeois vivant à l'étranger est passée à 28 % en 2023. Une augmentation de 4 % par rapport à 2021. Il est à noter que le nombre de Luxembourgeois résidant au Grand-Duché a augmenté de 3,85 % entre décembre 2021 et décembre 2023. Dans la même période, le nombre de Luxembourgeois résidant dans les pays limitrophes du Grand-Duché a augmenté de 9,41 % et celui des Luxembourgeois résidant à l'étranger en général a augmenté de 26,74 %.



b. Engagements de prise en charge

Le nombre d'engagements de prise en charge traités en 2023 a également connu une évolution considérable par rapport aux années précédentes et nous avons enregistré une augmentation de 27% comparé à 2022. Malgré la période liée à la pandémie de la Covid-19, nous constatons un accroissement général des prises en charge depuis 2018.



c. Visas

Dans le domaine de la politique commune des visas, l'année 2023 a été particulièrement marquée par l'évaluation consulaire et sécuritaire de deux de nos ambassades et deux inspections menées par la Commission nationale à la protection des données (CNPD) afin notamment de contrôler les pratiques ayant trait à la procédure en matière de visas.

La première mission d'évaluation consulaire a été réalisée en mars 2023 à l'ambassade du Luxembourg à Abu Dhabi qui figure actuellement à la 4^{ème} place de nos missions diplomatiques et

consulaires en termes de délivrance de visas après Moscou et avant Londres. Ladite inspection s'est axée sur trois domaines : la sécurité et les infrastructures de l'ambassade, la qualité de l'information accessible au public ainsi que la procédure relative au traitement et à la délivrance des visas ainsi que leur saisie dans le système national des visas (AE.VIS).

A cette occasion nous avons également formalisé un accord de coopération avec la société VFS Global, entreprise spécialisée dans le traitement des demandes de visa. Les demandeurs de visa résidents aux Emirats arabes unis peuvent désormais déposer leur dossier dans un centre de demandes de visa qui sera ensuite traité par notre ambassade pour décision, ce en coopération étroite avec le BPVL. La seconde évaluation a eu lieu à l'ambassade du Luxembourg à Bangkok en septembre 2023.

Avec ces évaluations, les deux missions ont permis, d'une part, de s'assurer que les règles consulaires et autres règles de protection des données sont respectées, et, d'autre part, de confirmer notre conformité avec l'acquis de Schengen.

Dans le domaine de la protection des données, la Commission nationale à la protection des données (CNPD) a mené fin novembre un audit auprès de l'ambassade du Luxembourg à Washington dans le cadre du contrôle de conformité régulier qu'elle doit assurer en vertu du règlement (CE) no 767/2008 du Parlement européen et du Conseil du 9 juillet 2008 modifié concernant le système d'information sur les visas (VIS) et l'échange de données entre les Etats membres sur les visas de court séjour.

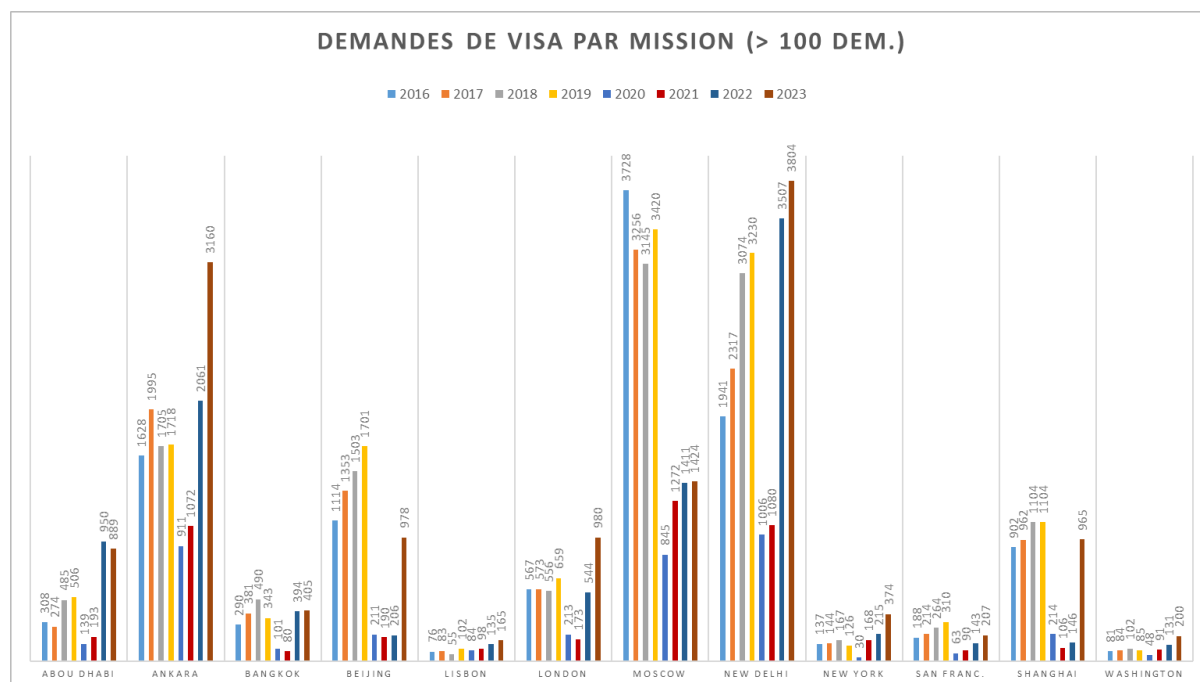
La CNPD est également chargée d'effectuer des contrôles réguliers auprès de l'Autorité centrale des visas (BPVL), responsable du traitement du système d'information sur les visas (VIS), ainsi qu'auprès des postes consulaires, principaux utilisateurs de ce système. Une mission préparatoire avait été organisée à l'ambassade avec la coopération du commissaire du Gouvernement à la protection des données auprès de l'Etat en sa qualité de délégué à la protection des données (DPO) du MAEE. L'audit a principalement porté sur le VIS ainsi que sur d'autres aspects et modalités de la procédure d'instruction des demandes de visas relevant de la protection des données à caractère personnel.

Parallèlement, la CNPD a initié un audit au BPVL conformément à l'article 41 prévoyant une inspection par la CNPD tous les quatre (4) ans sur les opérations de traitement de données, le premier audit ayant été mené en 2017. Cet audit se poursuivra en 2024.

Tout comme pour les passeports, nous constatons une augmentation accrue des demandes de visas qui est de 12% par rapport à 2019.



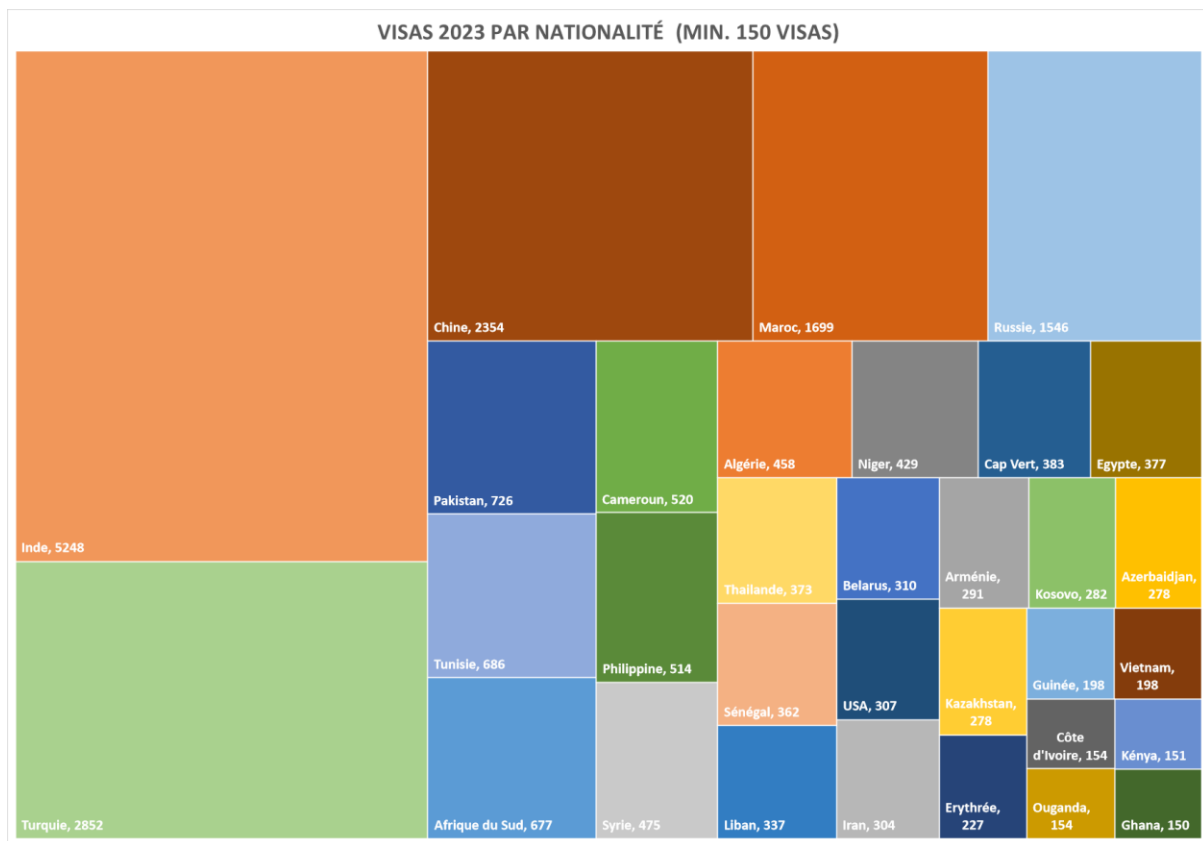
En 2023, le BPVL a traité en tout 28.305 courriers électroniques en relation avec les demandes de visa et la réception de 26.029 demandes de visas, ce qui constitue une augmentation de 38 % par rapport à 2022. L'ambassade du Luxembourg à New Delhi est actuellement celle qui délivre le plus de visas, suivie de nos missions à Ankara et en Chine (Beijing et Shanghai).



En raison de la levée totale des restrictions de voyage et de la reprise des voyages touristiques par la Chine, le nombre de demandes de visa a donc considérablement augmenté par rapport aux deux années précédentes.

Le phénomène dit de « *visa shopping* » est de plus en plus présent dans les pays tiers dont les citoyens sont soumis à l'obligation de visa, influencé par les longs délais d'attente et le manque de rendez-vous dans les consulats des pays les plus sollicités de l'Union européenne.

Le Luxembourg est représenté par plusieurs Etats membres de l'UE dans les pays où il n'est pas présent consulairement, mais la Belgique demeure un partenaire privilégié en ce qui concerne la représentation en matière de visas en raison de l'accord de représentation *sui generis* qui attribue la décision sur les demandes de visa déposées auprès des missions diplomatiques et consulaires du Royaume de Belgique à travers le monde au service des visas du BPVL. La Belgique est également le seul Etat membre qui représente le Luxembourg pour la délivrance de visas de long séjour (visas de type D), pour lesquels la décision relève de la compétence de la direction générale de l'Immigration.



Le BPVL a élaboré un plan de formation exhaustif afin de permettre aux consuls et agents consulaires des missions diplomatiques luxembourgeoises d’approfondir leurs connaissances et de les adapter aux évolutions organisationnelles et théoriques en matière de visas. Hormis les formations dispensées lors des missions d’évaluations consulaires et sécuritaires précitées, d’autres formations ont eu lieu au cours de l’année 2023, sous forme de webinaires et en présentiel au BPVL. Citons pour exemple une formation digitale de deux jours que nous avons organisée pour nos collaborateurs au sein des missions diplomatiques et consulaires aux Etats-Unis en avril ou une autre formation dédiée aux consuls luxembourgeois dans toutes les missions intra Schengen en juillet. Toutes les équipes du BPVL sont en contact régulier avec nos missions diplomatiques et consulaires à travers le monde notamment pour ces dossiers consulaires.

Dans le cadre de l’entrée en opération du nouveau système d’information sur les visas (VIS) et comme tous consulats luxembourgeois à travers le monde devront se doter de nouvelles bornes de capture de données biométriques G4 afin de prendre l’image faciale en direct et les empreintes digitales des demandeurs de visa, un pilote du projet d’installation de bornes biométriques a été initié à l’ambassade du Luxembourg à Paris avec la coopération du CTIE. Une fois terminé, un second pilote sera envisagé dans notre ambassade à Londres. Le déploiement de toutes les machines biométriques dans l’ensemble des missions diplomatiques et consulaires luxembourgeoises est à finaliser d’ici 2026, année de l’entrée en fonctionnement du nouveau VIS.

Après l’annonce officielle d’une première liaison aérienne directe entre la Chine et le Luxembourg en novembre 2023, le BPVL, notre ambassade à Beijing ainsi que le consulat général à Shanghai ont coopéré étroitement pour affronter une possible flambée de demandes de visas à partir du vol inaugural de *China Southern Airlines* de Zhengzhou à Luxembourg le 21 décembre 2023. Nous avons anticipé un besoin en ressources humaines dans notre consulat à Beijing et au BPVL afin de pouvoir faire face à la surcharge de travail. Dans ce contexte, nous avons également conclu un accord avec la société VFS Global n’ayant pas la possibilité d’ouvrir un centre de demandes de visa à défaut

d'autorisation des autorités chinoises². La société VFS a mis en place un mécanisme de déplacement à l'aéroport de Zhengzhou afin de dispenser un service personnalisé aux demandeurs de visa qui souhaitent déposer une demande de visa pour le Luxembourg par le déploiement d'un kit mobile d'enregistrement de leurs données biométriques.

d. Recours non-contentieux

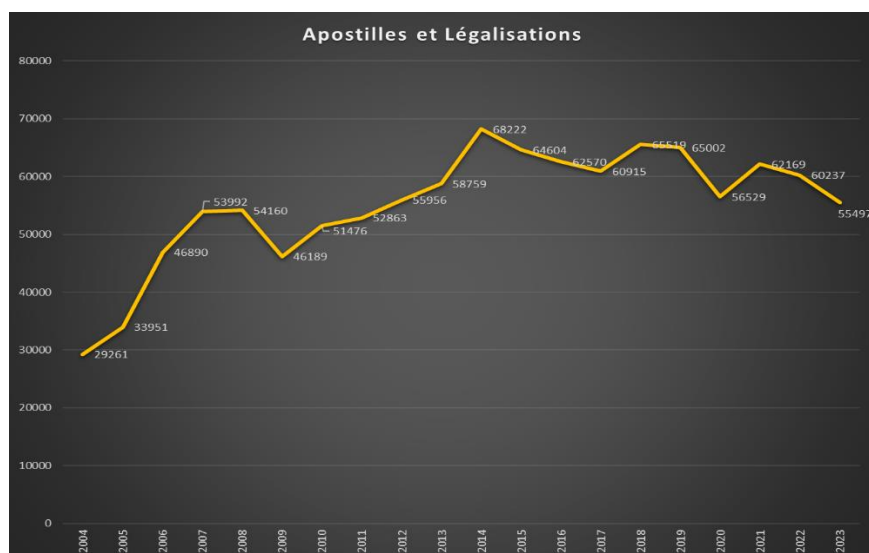
Le BPVL traite également les recours non contentieux d'un demandeur qui s'est vu refuser son visa de court séjour. Nous avons enregistré en tout 404 recours contre refus de visa en 2023 comparé à 212 l'année précédente. Ces recours sont donc en constante hausse en raison de l'augmentation du taux de refus de visa lié au phénomène de « *visa shopping* » précité.

e. Légalisations

En 2023, le service des légalisations du BPVL a traité en tout 25.424 demandes d'informations et de remboursement, de questions et requêtes, etc ...sur son courrier électronique générique.

Nous attendons l'entrée en vigueur du nouveau système de traitement des demandes de légalisation aboutissant à la complète dématérialisation des légalisations et des apostilles (e-APP). Nos différents services ont été en contact régulier avec le CTIE au cours de l'année 2023 pour travailler sur cette nouvelle application qui se trouve encore en phase de tests et attend sa mise en production en 2024.

Il y a lieu de souligner que le volume de dossiers de légalisations traitées par la direction 6 / BPVL n'a toujours pas atteint les niveaux d'avant la crise sanitaire (années 2018-2019). A l'instar des années précédentes, nous avons cependant pu observer un « *peak* » des demandes de légalisations durant les mois de mars, juillet et décembre 2023.



² L'ouverture de centres de demandes de visa dans d'autres villes chinoises que celles déjà prévues par l'accord de facilitation des visas entre l'UE et la Chine couvrant les titulaires de tous les types de passeports s'inscrit dans la seconde phase de la feuille de route du dialogue UE-Chine sur la mobilité et l'immigration. Une déclaration commune du sommet UE-Chine de 2019 a permis aux parties de s'engager à poursuivre les négociations dans ce cadre.

1.8. Activités du service juridique du MAEE

a. Réunions relatives au droit de l'Union

Groupe de travail « Cour de justice »

En 2023, le service juridique du MAEE a représenté le Luxembourg à deux réunions du groupe de travail « Cour de justice » au Conseil de l'Union européenne, consacrées à la réforme du protocole (n° 3) sur le statut de la Cour de justice de l'Union européenne, annexé aux traités.

Les deux réunions se sont tenues à Bruxelles, respectivement le 10 novembre et le 1^{er} décembre 2023, sous les auspices de la présidence espagnole du Conseil de l'Union européenne.

Lors de ces réunions, les positions de compromis du quadrilogue entre le Parlement européen, le Conseil de l'Union européenne, la Cour de justice de l'Union européenne et la Commission européenne ont été présentées aux délégations des États membres et débattues avec celles-ci. En outre, les versions respectives d'un projet de règlement visant à modifier ledit protocole, présentées aux délégations, ont été analysées et discutées.

La prochaine réunion du groupe de travail est prévue pour le premier semestre 2024 sous les auspices de la présidence belge du Conseil de l'Union européenne.

Réunions informelles des agents de gouvernement devant la Cour de justice de l'Union européenne (Stockholm et Madrid)

Il est d'usage que chaque ministère des États membres chargé de la représentation de son gouvernement devant les juridictions de l'Union européenne, organise une réunion informelle entre, d'une part, des agents des gouvernements des États membres ainsi que, le cas échéant, du Conseil de l'Union européenne et de la Commission européenne, et, d'autre part, des juges et/ou des avocats généraux du respectif État membre, sous le format traditionnel de la présidence tournante du Conseil de l'Union européenne, afin d'offrir un forum d'échange sur le droit de l'Union et, en particulier, sur des questions liées à la fonction d'agent du gouvernement devant les juridictions de la Cour de justice de l'Union européenne.

En 2023, les conseillers juridiques du service juridique du MAEE, également nommés en tant qu'agents du gouvernement luxembourgeois devant les juridictions de la Cour de justice de l'Union européenne, ont participé à deux réunions informelles de ce type, qui se sont tenues à Stockholm du 11 au 13 mai 2023 et à Madrid du 14 au 16 septembre 2023, sous les auspices respectives des présidences suédoise et espagnole du Conseil de l'Union européenne.

Réunion entre les membres de la Cour de justice de l'Union européenne et les agents de gouvernement des États membres et des institutions de l'Union européenne (Luxembourg)

Pour la première fois depuis 2019, la Cour de justice de l'Union européenne a organisé une réunion annuelle entre les membres de la Cour de justice de l'Union européenne et les agents des gouvernements des États membres et des institutions de l'Union européenne, qui s'est tenue le 8 décembre 2023 à Luxembourg.

La réunion en 2023, à laquelle le Luxembourg a été représenté par l'un des conseillers juridiques du service juridique du MAEE, également nommé en tant qu'agent du gouvernement luxembourgeois devant les juridictions de la Cour de justice de l'Union européenne, a été consacrée à plusieurs questions pratiques posées en amont de la réunion et a été divisée en trois sessions de travail – à savoir la première avec les greffes et services de la Cour de justice et du Tribunal de l'Union européenne, la deuxième avec les membres de la Cour de justice et la troisième avec les membres du Tribunal de l'Union européenne.

b. Réunions relatives au droit international public

COJUR, Groupe de travail de droit international public (Bruxelles)

En 2023, le MAEE a suivi comme de coutume les travaux du COJUR. Le COJUR est un groupe de travail et un forum d'échange sur le droit international au sens général, sous le format traditionnel de la présidence tournante du Conseil. Il est composé d'experts juridiques des services et départements juridiques des ministères des Affaires étrangères des États membres. Il se réunit deux à trois fois par semestre pour discuter des derniers développements liés, parmi d'autres, au droit international public, au droit européen, aux régimes de sanctions, au droit international humanitaire, au droit diplomatique et à toute autre question juridique ayant une dimension internationale. Le COJUR a réuni les directeurs juridiques des États membres à Bruxelles les 15 février, 24 avril, 31 mai – 1^{er} juin, 6 octobre et les 28-29 novembre 2023.

À ces réunions régulières s'est ajoutée une réunion informelle organisée par la Présidence espagnole du Conseil de l'Union européenne à Madrid, les 19-20 octobre 2023 sur le droit de l'Union européenne. Le groupe COJUR a également tenu quatre réunions extraordinaires les 9 février, 13 juin, 26 juin et 11 juillet 2023, en raison de la situation en Ukraine.

La rencontre annuelle des conseillers juridiques nationaux des ministères des Affaires étrangères s'est déroulée la semaine du 23-27 octobre 2023 au siège des Nations Unies à New York. Le Luxembourg a participé à la rencontre annuelle en 2023, ainsi qu'aux débats sur la Cour internationale de Justice et la Cour pénale internationale à l'Assemblée générale des Nations Unies, la semaine du 30 octobre au 3 novembre 2023.

Les réunions semestrielles informelles des conseillers juridiques UE-US se sont tenues le 22 mars 2023 à Strasbourg (en marge de la réunion du CAHDI) et le 25 octobre 2023 à New York (en marge de la semaine du droit international).

COJUR-CPI Groupe relatif à la Cour Pénale Internationale (Bruxelles, La Haye)

Le COJUR-CPI est un groupe de travail, sous le format traditionnel de la présidence tournante du Conseil, qui a pour objet de coordonner les actions de l'Union européenne en relation avec la Cour Pénale Internationale (CPI) et l'Assemblée des États parties au Statut de Rome (« l'AEP »). Il a réuni les experts des États membres le 8 février, le 31 mai, le 26 septembre, et les 14 et 15 novembre 2023.

Comité des Conseillers juridiques sur le droit international public, CAHDI du Conseil de l'Europe (Strasbourg)

Le MAEE a participé aux 64^{ème} et 65^{ème} réunions du CAHDI, qui se sont tenues les 23-24 mars 2023 et les 28-29 septembre 2023 à Strasbourg (siège du Conseil de l'Europe). Le CAHDI est un comité intergouvernemental qui réunit les conseillers juridiques des ministères des Affaires étrangères des États membres du Conseil de l'Europe et d'un nombre important d'États et organisations observateurs. Le CAHDI discute des sujets de droit international public et de droit international humanitaire, des réserves aux traités multilatéraux et rend des avis à la demande du Comité des ministres du Conseil de l'Europe. Les réunions du CAHDI sont organisées semestriellement.

Assemblée des États parties au Statut de Rome de la Cour pénale internationale

Avec l'appui de la Représentation permanente du Luxembourg auprès de Nations Unies, le Luxembourg a participé à la 22^{ème} session de l'Assemblée des États parties au Statut de Rome de la Cour pénale internationale (« AEP ») qui s'est tenue à New York du 4 au 14 décembre 2023. À l'occasion de cette session, une session plénière a été tenue le 8 décembre 2023 sur le thème de « Réflexions sur 25 ans de coopération ». Une série de résolutions ont été adoptées, portant sur le budget-programme de la Cour pour 2024, les amendements au Règlement de procédure et de preuve de la Cour pénale internationale, la coopération, la révision du système de la Cour et du Statut de Rome, le renforcement de la Cour et de l'Assemblée des États parties, la mise en œuvre de la politique

de titularisation, et sur l'élection des membres du Comité du budget et des finances de la Cour pénale internationale. L'AEP a également procédé à l'élection de six nouveaux juges pour la Cour, ainsi que six membres du Comité du budget et des finances. Par ailleurs, à l'issue de l'AEP la nouvelle composition du Bureau a pris ses fonctions, avec une nouvelle Présidente de l'Assemblée des Etats parties et vice-présidents.

1.9. Interaction avec le Parlement

a. Questions parlementaires adressées au ministre des Affaires étrangères et européennes et ministre de l'Immigration et de l'Asile

Le Ministre des Affaires étrangères et européennes et Ministre de l'Immigration et de l'Asile, Jean Asselborn a répondu à 68 questions parlementaires et 9 pétitions en 2023.

	Numéro et date	Auteur(s)	Sujet
1	7451 du 6/1/2023	G. Graas	Propositions de la réforme judiciaire avancées par le Ministre de la Justice israélienne
2	7453 du 9/1/2023	A. Bauler + G. Graas	Concurrence déloyale dans le secteur agricole
3	7457 du 10/1/2023	S. Clement	Encadrement des DPI et BPI arabophones
4	7460 du 11/1/2023	N. Arendt-Kemp	Augmentation de la traite et de l'exploitation des êtres humaines
5	7468 du 13/1/2023	M. Hansen	Centrale nucléaire de Tihange
6	7469 du 13/1/2023	D. Bernard + St. Empain	Délais d'examen de demandes de protection internationale
7	7490 du 19/1/2023	F. Kartheiser	Buts de guerre de l'Ukraine
8	7498 du 23/1/2023	S. Empain + C. Margue	Plan d'action pour la mise en oeuvre des principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'Homme 2020-2022
9	7508 du 25/1/2023	N. Oberweis	Enregistrement des demandeurs d'asile
10	7510 du 26/1/2023	G. Graas + M. Hahn	Fiabilité des contrôles de la centrale nucléaire de Cattenom
11	7512 du 26/1/2023	F. Kartheiser	Élection présidentielle congolaise 2023
12	7513 du 26/1/2023	F. Kartheiser	Déclaration de la Ministre des affaires étrangères allemande à propos de la Russie et de la guerre en Ukraine
13	7525 du 30/1/2023	S. Clement	Foyers pour jeunes réfugiés
14	7550 du 6/2/2023	M. Spautz + L. Mosar	Relations commerciales Luxembourg-Chine
15	7555 du 6/2/2023	F. Kartheiser	Anciens hôtels reconvertis en foyers pour réfugiés
16	7571 du 9/2/2023	G. Graas	Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA)

17	7573 du 9/2/2023	F. Kartheiser	Avortements sexo-sélectifs
18	7577 du 9/2/2023	F. Kartheiser	Russophobie
19	7589 du 10/2/2023	St. Empain	Implication du Luxembourg aux missions civiles d'observation électorale de l'Union européenne (UE) et de l'Organisation pour la Sécurité et la Coopération en Europe (OSCE)
20	7593 du 14/2/2023	F. Kartheiser	Solution diplomatique à la guerre en Ukraine
21	7623 du 20/2/2023	M. Spautz + L. Mosar	Contournement des sanctions contre la Russie
22	7629 du 21/2/2023	S. Empain + J. Lorsché	Participation d'athlètes russes et biélorusses aux Jeux olympiques 2024
23	7630 du 21/2/2023	S. Empain + D. Bernard	Accompagnement des ménages accueillant les personnes ayant fui l'Ukraine
24	7635 du 21/2/2023	S. Clement	Contournement des sanctions contre la Russie
25	7685 du 28/2/2023	M. Di Bartolomeo	Politique européenne d'immigration
26	7710 du 6/3/2023	M.Di Bartolomeo + Y.Cruchten	Compensation fiscale du Luxembourg en faveur des régions frontalières
27	7715 du 6/3/2023	S. Empain + C. Margue	Disparition de deux militants écologistes au Mexique et le lien potentiel à une entreprise ayant son siège à Luxembourg
28	7724 du 7/3/2023	F. Kartheiser	Sabotage du gazoduc Nord Stream
29	7744 du 10/3/2023	S. Clement	Situation au Haut-Karabagh
30	7754 du 13/3/2023	M. Di Bartolomeo + D.Biancalana	Énergie atomique
31	7760 du 14/3/2023	N. Oberweis	Aide humanitaire pour la Turquie et la Syrie
32	7762 du 14/3/2023	C. Wiseler + M. Spautz + P. Galles	Bilan de l'immigration 2022
33	7763 du 14/3/2023	N. Oberweis	Informations concernant l'accès aux structures d'accueil
34	7766 du 14/3/2023	S. Clement	Gardiennage des sites de l'ONA
35	7803 du 21/3/2023	G. Graas + M. Hahn	Extension de la centrale nucléaire de Cattenom
36	7894 du 18/4/2023	F. Kartheiser	Détention d'un journaliste espagnol en Pologne
37	7922 du 24/4/2023	N. Arendt	Validité du passeport

38	7990 du 16/5/2023	G. Graas	Inscription d'un groupe militaire privé russe sur la liste des organisations terroristes
39	8000 du 17/5/2023	N. Oberweis	Fermeture définitive de la structure d'hébergement dit Don Bosco
40	8007 du 19/5/2023	S. Clement	Contrôles aux frontières
41	8028 du 24/5/2023	G.Graas	Groupe d'amis sur le vote à la majorité qualifiée dans la Politique étrangère et de sécurité commune (PESC)
42	8057 du 5/6/2023	F. Kartheiser	Déclaration du secrétaire général de l'OTAN
43	8078 du 7/6/2023	F. Keup + F. Kartheiser	Situation au Sénégal
44	441 du 13/6/2023	F. Kartheiser	d'Äusserungen vum Här Bausseminister am Híbléck op déi republikanesch Parei an den USA
45	443 du 13/6/2023	S. Clement	d'Zerstéierung vum Kakhovka Damm
46	8128 du 5/7/2023	F.Kartheiser	Intelligence artificielle
47	8141 du 11/7/2023	N. Oberweis	Livraisons d'armes à sous-munition
48	8145 du 12/7/2023	N. Oberweis	Fermeture définitive de la structure d'hébergement dit Don Bosco
49	8157 du 14/7/2023	N. Oberweis	Contournement des sanctions contre la propagnade russe
50	8165 du 18/7/2023	L. Mosar	Contournement des sanctions contre la Russie
51	8216 du 7/8/2023	S. Clement	Regroupement familial
52	8267 du 28/8/2023	S. Clement	Centre de primo-accueil
53	8268 du 29/8/2023	S. Clement	Location d'un appartement au Trump Tower à New York par l'État luxembourgeois
54	8288 du 6/9/2023	G. Roth + L. Mosar	Règlement grand-ducal relatif au contrôle des exportations
55	8290 du 6/9/2023	G. Graas	Attractivité du Luxembourg en tant que siège des institutions européennes
56	8315 du 14/9/2023	P. Galles	Centre de primo-accueil
57	8326 du 19/9/2023	M. Goergen	Importation de pétrole russe
58	8337 du 21/9/2023	C. Wiseler	Enfants ukrainiens déportés en Russie
59	8338 du 21/9/2023	F. Kartheiser	Incident en marge d'une manifestation d'opposants au régime syrien
60	8352 du 28/9/2023	S. Clement	Location d'un appartement au Trump World Tower à New York par l'État luxembourgeois
61	8355 du 28/9/2023	N. Oberweis	Accidents mortels sur des sites de la branche kazakhe de ArcelorMittal

62	8358 du 28/9/2023	M. Goergen	Promotion des Ministères à l'aide des médias sociaux
63	8363 du 3/10/2023	M. Hansen	Site du " Château de Schimpach"
64	8366 du 3/10/2023	C. Wiseler	Relations entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan
65	8380 du 13/10/2023	N. Oberweis	Familles d'accueil hébergeant des réfugiés ukrainiens
66	8382 du 17/10/2023	N. Oberweis	Risque de génocide dans la bande de Gaza
67	3 du 25/10/2023	S. Clement	"Programme "Lëtzebuerger am Ausland"".
68	8 du 3/11/2023	C. Cahen + G. Graas	Situation des personnes dites "Dubliners"
1	2475 pétition du 1/3/2023	Nicolas Zharov	Déclarer la Russie comme un Etat soutenant le terrorisme
2	2525 pétition du 31/3/2023		Assurer un accès au logement aux étudiants et doctorants de l'Université du Luxembourg sur le marché privé.
3	2781 pétition du 4/7/2023	Romain Reiter	D'Regierung soll déi 3 F-16 kaafen an se der ukrainescher Arméi iwwerloossen
4	2248 pétition du 11/5/2022	Guillaume Kayser	Crise en Ukraine et mesures à prendre par la ChD pour venir en aide au défenseurs de la liberté
5	2259 pétition du 11/5/2022	Diogo De Campos Heiderscheidt	La Récupération de la nationalité luxembourgeoise, changement de permis de conduire et autres titres et diplômes, création d'un programme permettant aux citoyens luxembourgeois de se déplacer au Luxembourg g
6	2346 pétition du 15/7/2022	Adrian Florin Nicula	Völkermord in der Ukraine
7	2377 pétition du 21/7/2022	David Colling	Demande d'établir des relations postales et diplomatiques avec l'Ordre de Malte.
8	2397 pétition du 9/11/2022	Ryan Shepherd	Pass 10 Joer valabel
9	2616 pétition du 21/1/2023		Erweiterung vum artikel 19 vun der charta vun den vereenten natiounen

b. Questions parlementaires adressées au ministre des Affaires étrangères et du Commerce extérieur

Le Ministre des Affaires étrangères et du Commerce extérieur, Xavier Bettel a répondu à 7 questions parlementaires en 2023.

	Numéro et date	Auteur(s)	Sujet
1	15 du 10/11/2023	S. Clement	Traités concernant les armes nucléaires
2	23 du 15/11/2023	S.Clement	Promotion de l'image du Luxembourg
3	65 du 29/11/2023	F.Kartheiser	Absence d'Israël au Bazar international
4	73 du 30/11/2023	D.Wagner	Résolution des Nations Unies sur la mise en place d'une convention fiscale
5	97 du 12/12/2023	F. Fayot	Résolution appelant Israël à un cessez-le-feu immédiat à Gaza
6	11 du 18/12/2023	F. Fayot	Conséquences des opérations militaires menées par le gouvernement israélien à Gaza
7	1 du 19/12/2023	C. Hansen	Douzième paquet de sanctions contre la Russie, adopté par l'Union Européenne

c. Questions parlementaires adressées au ministre de la Coopération et de l'Action humanitaire

Le Ministre de la Coopération et de l'Action humanitaire Franz Fayot a répondu à 9 questions parlementaires en 2023.

	Numéro et date	Auteur(s)	Sujet
1.	7571 du 08/2/2023	G. Graas	« Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA) »
2.	7660 du 23/2/2023	N. Oberweis	«Livraisons d'armes à l'Ukraine»
3.	7802 du 21/3/2023	G. Grass	«Travail de l'organisation non gouvernementale "Eng oppen Hand fir Malawi"»
4.	8078 du 07/6/2023	F. Kartheiser , Fred Keup	«Situation au Sénégal»
5.	8322 du 18/9/2023	L. Mosar	«Aide humanitaire internationale au Maroc et en Lybie»
6.	8345 du 25/9/2023	N. Oberweis	«Coup d'État au Niger»
7.	8358 du 28/9/2023	M. Goergen	«Promotion des Ministères à l'aide des médias sociaux»
8.	8366 du 4/10/2023	C. Wiseler	«Relations entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan»
9.	8384 du 17/10/2023	S. Clement	«Aide de l'Union européenne à Gaza»

d. Questions parlementaires adressées au ministre de la Défense

Le Ministre de la Défense François Bausch a répondu à 17 questions parlementaires en 2023.

La Ministre de la Défense Yuriko Backes a répondu à une question parlementaire en 2023.

	Numéro et date	Auteur(s)	Sujet
1.	7593 du 13/02/2023	F. Kartheiser	Solution diplomatique à la guerre en Ukraine
2.	7643 du 22/02/2023	D. Adehm + J.-M. Halsdorf	Recrutement par l'Armée luxembourgeoise d'un médecin ayant un dossier criminel
3.	7648 du 22/02/2023	G. Graas + C. Lamberty	Recrutement par l'Armée luxembourgeoise d'un médecin ayant un dossier criminel
4.	7650 du 22/02/2023	D. Biancalana + L. Mutsch	Recrutement par l'Armée luxembourgeoise d'un médecin ayant un dossier criminel
5.	7660 du 23/02/2023	N. Oberweis	Livraisons d'armes à l'Ukraine
6.	7683 du 28/02/2023	M. Di Bartolomeo	Incidents dans l'espace aérien du Benelux
7.	7760 du 14/03/2023	N. Oberweis	Aide humanitaire pour la Turquie et la Syrie
8.	7761 du 14/03/2023	G. Graas + C. Lamberty	Arrêt n°00177 du 3 mars 2023 de la Cour constitutionnelle concernant la loi sur l'organisation militaire
9.	7778 du 16/03/2023	M. Goergen	Compte épargne temps (CET) auprès de l'armée
10.	7878 du 11/04/2023	F. Kartheiser	Aide militaire à l'Ukraine
11.	8051 du 01/06/2023	F. Kartheiser	Faillite de la firme Virgin Orbit
12.	8128 du 05/07/2023	F. Kartheiser	Intelligence artificielle
13.	8130 du 05/07/2023	M. Goergen	Retrait de la permission de nuit permanente dans le cadre de la Fête nationale

14.	8135 du 10/07/2023	F. Kartheiser	Droits politiques des membres de la force publique
15.	8358 du 28/09/2023	M. Goergen	Promotion des ministères à l'aide des médias sociaux
16.	8362 du 02/10/2023	M. Goergen	Concert organisé par le chef d'état-major de l'armée
17.	8365 du 03/10/2023	M. Goergen	Systèmes de défense antimissile
18.	68 du 29/11/2023	A. Schoos	Conclusions des campagnes de vaccination contre la Covid-19

1.10. Coopération culturelle

a. La promotion culturelle à l'étranger

Au cours de l'année 2023, le MAEE et ses missions diplomatiques et consulaires ont continué à coopérer en étroite concertation avec le ministère de la Culture et différents instituts luxembourgeois, notamment Kultur|Ix, le Film Fund Luxembourg, la Bibliothèque nationale, le Centre national de la littérature et d'autres acteurs éminents du paysage culturel national, afin de promouvoir activement le Luxembourg ainsi que ses artistes à l'échelle internationale.

En 2023, le nombre d'événements culturels présentés ou soutenus par les missions diplomatiques et consulaires du Luxembourg à travers le monde a augmenté par rapport à l'année 2022 et nos ambassades / Maisons du Grand-Duché de Luxembourg (MGDL) ont apporté leur soutien à plus de 150 activités culturelles ou projets, financés en partie à travers la ligne budgétaire du MAEE dédiée à la promotion culturelle à l'étranger. Il convient de noter que le chiffre pré-cité ne prend pas en compte les événements qui ont été rendus possibles sans apport financier de la direction des affaires consulaires et des relations culturelles internationales du MAEE.

Cette augmentation s'explique par l'élargissement du réseau des MGDL au 1^{er} janvier 2023 à 10 maisons à travers le monde du fait de la décision d'ajouter nos ambassades à Ankara, La Haye et Lisbonne au réseau existant des missions diplomatiques et consulaires à Bruxelles, Berlin, Paris, Londres, Varsovie, Tokyo et New York. Nous avons également lancé un nouveau logo MGDL uniforme et une adresse courriel spécifique pour toutes les dix Maisons afin d'instaurer une identité visuelle commune et cohérente dans la présentation/promotion des MGDL, ainsi que dans leur communication à l'étranger. Ce projet a été mené en étroite coopération avec la Promotion de l'Image de marque et la Cellule « information et communication » du MAEE.

La direction a en outre conclu un *Memorandum of Understanding* (MoU) avec le Film Fund Luxembourg réglant le cofinancement de projets cinématographiques des missions diplomatiques et consulaires luxembourgeoises pour les années 2023 et 2024, lequel a permis d'attribuer des moyens financiers supplémentaires à ces projets. Au cours de l'année 2023, un avenant supplémentaire à ce MoU a été signé afin d'accroître le montant initialement fixé permettant à quelque 50 projets cinématographiques du Canada au Japon et d'Ankara à Paris d'être (co) financés via le MoU avec le Film Fund Luxembourg et contribuant ainsi à la promotion du secteur cinématographique luxembourgeois.

b. Coopération avec les institutions culturelles

Au niveau international, le MAEE, via le directeur des affaires consulaires et des relations culturelles internationales, assure en coopération avec le ministère de la Culture, la représentation du gouvernement luxembourgeois au sein du réseau EUNIC (European Union National Institutes for Culture), dont le siège est à Bruxelles. Le nombre d'Etats membres (de l'Union européenne et de pays associés) reste inchangé à 39 et se compose de représentants de ministères des Affaires étrangères et de la Culture et d'instituts culturels des différents pays membres. En 2023, nos ambassades à Bangkok, Londres et Moscou ont rejoint leurs réseaux EUNIC locaux respectifs (clusters), renforçant ainsi leurs échanges culturels et leur réseau auprès d'acteurs européens et locaux. Cette initiative vise à contribuer à la concrétisation de projets culturels communs. Par conséquent, les missions diplomatiques et consulaires du Luxembourg sont désormais représentées dans 16 clusters EUNIC à travers le monde.

Sur le plan national, le directeur des affaires consulaires et des relations culturelles internationales a continué à assurer son rôle de représentant du MAEE au sein des conseils d'administration de l'établissement public Kultur|Ix – Arts Council Luxembourg, de l'Agence luxembourgeoise d'action culturelle (ALAC), du Edward Steichen Award Luxembourg (ESAL) et d'Esch2022. En outre, le directeur représente le ministère au sein de la Commission de circulation des biens culturels, la Commission nationale pour la coopération avec l'UNESCO et le Groupe de travail chargé de l'élaboration du projet de la participation du Luxembourg à l'*Eurovision Song Contest*.

Le MAEE, via son directeur des affaires consulaires et des relations culturelles internationales, a poursuivi son engagement en tant que département titulaire du musée européen Schengen et est représenté depuis le 7 février 2023 au conseil d'administration de la Asbl « Centre Européen Schengen », participation acceptée à l'unanimité lors d'une assemblée générale extraordinaire. Cette initiative marque la première représentation du MAEE au sein du conseil d'administration Centre Européen Schengen depuis sa création en 2010. Ce dernier supervise la gestion du musée et l'accompagne dans sa rénovation ainsi que dans la conception de sa nouvelle scénographie pour son intérieur tout comme la revalorisation de l'ancien bateau « MS Princesse Marie-Astrid II », lieu de signature de l'accord de Schengen en 1985.

Signalons également que la direction des affaires consulaires et des relations culturelles internationales a été contactée par différentes ambassades étrangères accréditées au Luxembourg au sujet de la vente par des maisons de vente aux enchères à Luxembourg d'objets d'art ayant une valeur historique nationale pour leurs pays respectifs. Suite à l'entrée en vigueur de la loi du 25 février 2022 relative au patrimoine culturel, la direction s'est concertée avec les responsables du ministère de la Culture afin d'élaborer la procédure à suivre pour toute potentielle future demande de restitution d'un bien culturel. Plusieurs réunions avec les différents acteurs impliqués sur ce sujet ont eu lieu au cours de l'année 2023.

Le directeur des affaires consulaires et des relations culturelles internationales a également poursuivi sa présidence du conseil d'administration de l'Institut européen des Itinéraires culturels (IEIC) du Conseil de l'Europe basé dans l'Abbaye de Neumünster qui a célébré en 2023 son 25^{ème} anniversaire d'installation à Luxembourg. Au cours de l'année 2023 la République de Malte, la République de Moldavie et la République Tchèque ont rejoint l'Accord Partiel Élargi (APE) sur les Itinéraires Culturels du Conseil de l'Europe qui compte actuellement 40 Etats membres.

1.11. Le Luxembourg, siège d'institutions européennes et internationales

a. Luxembourg, capitale européenne

Au cours de l'année 2023, le MAEE a poursuivi son engagement pour valoriser et promouvoir le Luxembourg en tant que siège des institutions européennes.

Le MAEE figure comme interlocuteur unique pour assurer que les institutions, organes et organismes européens et organisations internationales déjà sises à Luxembourg ou ceux qui y seront transférées par la suite, bénéficient d'infrastructures et de conditions de travail optimales. Le desk « Siège », rattaché au Secrétariat général du MAEE, prend toutes les dispositions utiles afin de permettre au pays et à sa capitale de remplir de façon appropriée leur rôle d'Etat hôte, en étroite coopération avec les autres ministères et administrations nationales.

Placé sous l'autorité du MAEE, le Comité de coordination pour l'installation d'institutions et d'organismes européens traite des questions concernant le siège des institutions européennes au Luxembourg. L'un des rôles du Comité de coordination, présidé par le Secrétaire général du MAEE, consiste à accompagner et à assister les institutions, organes et organismes européens étant établis ou ayant leur siège à Luxembourg dans la révision de leur parc immobilier, que ce soit en termes de rénovation, d'extension ou de nouvelle construction.

En 2023, le Comité de coordination s'est concentré plus particulièrement sur les projets suivants :

- En tant que maître d'ouvrage du projet immobilier de la Commission européenne dit « Jean Monnet 2 » (JMO2), les autorités luxembourgeoises ont continué à coopérer étroitement avec la Commission européenne en vue de la réalisation de ce projet de grande envergure.
- Le gouvernement a également poursuivi sa coopération avec le Parlement européen dans le cadre d'un partenariat signé entre l'État et le Parlement européen concernant le projet immobilier « Konrad Adenauer 2 ». Des discussions quant à la future utilisation du bâtiment « Konrad Adenauer 1 » ont également débuté au cours de l'année 2023.
- À l'instar des projets immobiliers précédents de la Cour de justice de l'Union européenne, l'État luxembourgeois a assuré le rôle de maître d'ouvrage pour les travaux de mise à niveau du dispositif de sécurité des infrastructures immobilières de la Cour. Le jardin du multilinguisme a été inauguré le 9 mai 2023.
- Des échanges entre les autorités luxembourgeoises et le Mécanisme européen de stabilité (MES) ont eu lieu concernant la révision des paramètres du projet du bâtiment de le MES et du contrat-cadre relatif à la construction du bâtiment du MES.
- En collaboration étroite avec le Parquet européen (EPPO), les autorités luxembourgeoises ont œuvré pour que le Parquet européen dispose de locaux modernes et adaptés à ses besoins qui permettent à ce nouvel organe indépendant de s'acquitter au mieux des missions qui lui sont confiées. L'effectif du Parquet européen ayant connu une hausse conséquente au cours de l'année 2023, les autorités luxembourgeoises ont assuré le rôle de maître d'ouvrage pour ce qui est du réaménagement de deux étages supplémentaires à la Tour B au Quartier Kirchberg.
- En concertation avec la Cour des comptes, le Fonds Kirchberg et la police, une analyse de sécurité de l'extérieur et des alentours du bâtiment de la Cour des comptes a été effectuée. Le futur du bâtiment K1 a également été soumis à la discussion et une étude de faisabilité a été faite à cet égard.

Au-delà de la dimension immobilière, le MAEE a poursuivi ses efforts en vue du renforcement et de la consolidation des services des institutions, organes et organismes européens à Luxembourg et de l'accroissement de l'attractivité du site Luxembourg. Afin de mieux prendre en compte les besoins des institutions européennes et de leurs fonctionnaires et agents, le MAEE entretient un contact régulier

avec les représentants des institutions européennes. Dans ce contexte, le Secrétaire général du MAEE représente les autorités luxembourgeoises aux réunions des Secrétaires généraux et Chefs d'administration des institutions et organes de l'Union européenne installés à Luxembourg (CALux).

Dans le cadre de l'accord Asselborn-Georgieva conclu en décembre 2015, la Commission européenne s'est engagée à la pérennisation et le renforcement de ses services à Luxembourg, notamment pour ce qui est des pôles juridique, financier et numérique. Dans ce contexte, des contacts et échanges réguliers ont eu lieu au cours de l'année 2023, au niveau politique et fonctionnaire, afin d'assurer la mise en œuvre continue de cet accord et afin d'inciter la Commission à mettre en œuvre des mesures plus concrètes pour renforcer la présence des services de la Commission européenne au Luxembourg.

Un autre projet que le MAEE a poursuivi de manière active est le Protocole ferroviaire à la Convention du Cap relative aux garanties internationales portant sur des matériels d'équipement mobiles (ou « Protocole de Luxembourg »), dont le registre international sera installé au Luxembourg.

L'inauguration de la Juridiction unifiée du brevet (JUB) a eu lieu le 30 mai 2023 au sein de l'Hémicycle en présence du Premier Ministre Xavier Bettel, du Ministre de l'Economie Franz Fayot et de Marco Buschmann, Ministre de la Justice de l'Allemagne. L'événement a été organisé pour célébrer l'entrée en vigueur du Traité de la JUB et le début des opérations officielles de la JUB à partir du 1^{er} juin 2023. Le Luxembourg accueille le siège de sa Cour d'appel et de son greffe. Conformément à l'article 37(2) de l'Accord de la JUB, le Luxembourg s'est engagé à mettre à disposition au cours d'une phase transitoire de sept ans le personnel d'appui administratif pour la Cour d'appel et le greffe, ainsi que des installations adéquates, y compris les locaux, le mobilier, le matériel de bureau et l'équipement informatique. Le MAEE a poursuivi avec diligence ses efforts concernant la mise en place et le bon fonctionnement de la Juridiction unifiée du brevet à Luxembourg.

Suite à la conclusion en date du 1^{er} juin 2022 d'un accord de siège avec le Comité international de la Croix-Rouge (CICR), cet accord est entré en vigueur le 12 octobre 2023. Il a permis au CICR d'ouvrir au Luxembourg un bureau à vocation humanitaire dédié au cyberspace, le premier bureau de cette sorte au monde. L'accord de siège conclu avec le *Global Green Growth Institute* (GGGI) en juin 2022 est également entré en vigueur le 12 octobre 2023.

Un plan d'action national sur l'équilibre géographique au sein du personnel de la Commission européenne a été signé entre le MAEE et la Commission européenne en date du 3 octobre 2023, afin de remédier aux déséquilibres géographiques par rapport aux ressortissants luxembourgeois au sein de la Commission.

De manière générale, le Luxembourg a continué de s'engager en 2023 en faveur d'une fonction publique européenne attractive et des meilleures conditions de travail et de vie possibles pour les quelque 16.000 fonctionnaires et agents des institutions, organes et organismes européens et organisations internationales installés au Luxembourg.

b. L'Agence OTAN de soutien et d'acquisition (NSPA)

Durant l'année 2023, les contacts réguliers se sont poursuivis entre les autorités luxembourgeoises et l'Agence OTAN de soutien et d'acquisition (NSPA), dont le siège principal est situé à Capellen. Le programme stratégique d'infrastructure de la NSPA a constitué le principal sujet traité dans le cadre de la politique du siège. Ce projet immobilier vise à moderniser et à agrandir l'ensemble des installations sur le site de la NSPA à Capellen.

2. LE LUXEMBOURG DANS LE CADRE BILATERAL

2.1. Europe

Les dossiers européens ayant marqué l'année 2023 (hors les relations bilatérales avec les pays européens) sont traités séparément dans le cadre du rapport annuel sur la politique européenne du gouvernement (RPE), et ne sont donc pas repris dans le présent rapport.

a. Relations avec les pays voisins du Luxembourg

Allemagne

Les relations bilatérales entre le Luxembourg et l'Allemagne restent à un point fort et cela à tous les niveaux, ce qui se traduit par un échange fréquent entre les chefs d'Etat et de Gouvernement et les ministres de nos deux pays respectifs. La coopération au niveau fédéral avec le Bund fonctionne de manière excellente et nos deux pays continuent à partager les mêmes positions sur la majorité des questions de politique européenne et étrangère.

Le 22 mai 2023, le Premier ministre Bettel s'est rendu à Berlin pour une réunion de travail avec le Chancelier Olaf Scholz, visite qui aura confirmé la coopération germano-luxembourgeoise étroite au niveau du Conseil européen, mais également sur d'autres dossiers politiques importants, comme la coopération transfrontalière. Le président fédéral allemand, Frank-Walter Steinmeier, s'est rendu en visite officielle à Luxembourg les 10 et 11 juillet 2023. Il a rencontré S.A.R. le Grand-Duc, le Premier ministre Xavier Bettel, le ministre Jean Asselborn, ainsi que le Président de la Chambre des députés. À cette occasion, Frank-Walter Steinmeier s'est vu décerner la plus haute décoration luxembourgeoise de la maison du Grand-Duc, à savoir l'ordre du Lion d'or de la maison de Nassau. Le président Steinmeier a également visité le siège du CGDIS et rencontré des acteurs de la Croix-Rouge et de l'Air Rescue luxembourgeois. Il a félicité la bonne coopération transfrontalière de nos services de secours, rappelant l'aide précieuse du Luxembourg lors des inondations dans la vallée de l'Ahr (Ahrtal) en 2021.

La coopération transfrontalière a connu un succès significatif en 2023 avec la signature de l'avenant à l'accord de non-double imposition le 6 juillet à Berlin entre les ministres des Finances Yuriko Backes et Christian Lindner ; avenant qui relève notamment le seuil du nombre de jours de télétravail pour travailleurs frontaliers de 19 à 34 jours par an. Suite à la ratification par les deux pays, l'entrée en vigueur a pu se faire au 1^{er} janvier 2024 comme prévu.

Berlin a été l'une des premières adresses du nouveau gouvernement luxembourgeois dès sa prise de fonctions en novembre 2023. Ainsi, le 30 novembre, la ministre de la Défense et ministre de la Mobilité et des Travaux publics, Yuriko Backes, s'est rendue à Berlin pour une première réunion avec ses deux homologues, notamment le ministre fédéral de la Défense, Boris Pistorius, et le ministre fédéral de la Digitalisation et des Transports, Volker Wissing.

Belgique

L'activité diplomatique a été fort nourrie en 2023, avec des contacts très réguliers entre les membres du gouvernement luxembourgeois et leurs homologues belges. Les relations ont été renforcées à la fois avec le niveau fédéral et avec les différentes entités fédérées. Le 11 et 12 septembre, S.A.R. le Grand-Duc a participé au Sommet des Chefs d'Etat germanophones à Bruxelles et Eupen. Le 28 novembre, le ministre Xavier Bettel a assisté à un dîner à Bruxelles avec la ministre des Affaires étrangères, des Affaires européennes et du Commerce extérieur, et des Institutions culturelles

fédérales Hadja Lahbib. Le 29 novembre, le Premier ministre Luc Frieden s'est rendu à Bruxelles pour une visite de travail avec le Premier ministre Alexander De Croo. Leurs échanges ont permis de thématiser les relations bilatérales ainsi que les priorités des présidences belges du Conseil de l'UE et du Benelux en 2024. Le 20 décembre, la ministre de la Défense, ministre de la Mobilité et des Travaux publics et ministre de l'Égalité entre les genres et de la Diversité Yuriko Backes s'est rendue à Bruxelles pour une entrevue avec Georges Gilkinet, Vice-Premier ministre et ministre de la Mobilité, un déjeuner de travail avec Marie-Colline Leroy, secrétaire d'État à l'Égalité des genres, à l'Égalité des chances et à la Diversité et une visite de la base aérienne de Melsbroek où est stationnée l'unité binationale A400M.

La Commission administrative belgo-luxembourgeoise (CABL) s'est réunie le 20 février au Luxembourg et le 12 octobre à Bruxelles. Ces réunions ont permis de préparer et de faire un bilan des engagements pris lors de la XII^e Gäichel qui s'est tenue le 29 mars à Bruxelles, tout en préparant le terrain pour un approfondissement des relations bilatérales dans plusieurs domaines. La Commission belgo-luxembourgeoise de sûreté nucléaire et de radioprotection s'est réunie le 24 mai au Luxembourg.

La promotion commerciale et l'approfondissement des liens économiques entre nos deux pays ont été une grande priorité cette année, avec l'organisation d'un nombre important de visites dans les deux sens, ainsi que d'événements de promotion couvrant de nombreux secteurs de l'économie. S.A.R. le Grand-Duc héritier et le ministre de l'Economie Franz Fayot ont assisté le 22 mai aux célébrations du 5^e anniversaire du Business Club Belgo-Luxembourgeois.

Après une accalmie pendant les années de la pandémie, les activités culturelles ont, de leur côté, atteint à nouveau leur rythme de croisière.

Mentionnons enfin que, sur le plan de la représentation diplomatique, le Luxembourg a renforcé sa présence à Bruxelles à travers la scission des postes de chef de mission bilatérale et auprès de l'OTAN, postes qui avaient été cumulés jusqu'ici par un seul Ambassadeur. Le Luxembourg a ainsi dès à présent un Ambassadeur bilatéral entièrement dédié à la Belgique.

France

Les relations bilatérales entre la France et le Luxembourg continuent d'être profondes et intenses. Le nombre très élevé de visites bilatérales à tous les niveaux en témoigne. Rappelons dans ce contexte en particulier deux entrevues de travail entre le Premier ministre Xavier Bettel et le Président de la République Emmanuel Macron les 16 février et 20 juillet 2023. Mentionnons également la première visite de travail du Premier ministre Luc Frieden en France en date du 28 novembre 2023. À cette occasion, le Premier ministre Frieden a été reçu à l'Élysée par le président Emmanuel Macron. Cette rencontre s'est ajoutée à une entrevue avec la Première ministre Elisabeth Borne, en présence également de Laurence Boone, secrétaire d'État chargée de l'Europe. Dans ce contexte, l'importance d'une bonne coopération en matière de sécurité, de mobilité et de télétravail a été soulevée.

Finalement, le 7 décembre 2023, le ministre des Affaires étrangères et du Commerce extérieur Xavier Bettel a également effectué une visite de travail en France. Dans le cadre de cette visite, le Vice-Premier ministre Bettel a rencontré Catherine Colonna, ministre de l'Europe et des Affaires étrangères. La coopération transfrontalière sur des sujets relatifs à la mobilité, la fiscalité, la santé, la formation ou l'environnement occupe une place importante dans les relations bilatérales entre le Luxembourg et la France. Ainsi, le 17 avril a eu lieu à Thionville la Conférence Intergouvernementale (CIG) co-présidée par les ministres Corinne Cahen et Laurence Boone. Les ministres Paulette Lenert et Henri Kox y ont également assisté.

L'année 2023 se caractérise par une augmentation de l'intérêt réciproque à plusieurs niveaux.

L'investissement des Pays-Bas dans leur présidence du Benelux a eu un effet bénéfique sur les engagements mutuels au niveau ministériel et administratif. De plus, les nombreux échanges bilatéraux informels en marge des réunions de l'ONU, du Benelux, des différentes formations du Conseil de l'Union européenne, ainsi que la tenue systématique d'une coordination Benelux au niveau chefs de gouvernement avant chaque Conseil européen, témoignent de l'engagement et du désir de s'impliquer davantage ensemble sur diverses questions nationales et européennes. Ceci a également un impact positif sur la coopération consulaire, comme l'a démontré le rapatriement de citoyens luxembourgeois d'Israël suite aux attentats terroristes commis par le Hamas le 7 octobre 2023.

Les Pays-Bas ont été parmi les premiers pays visités par le nouveau Premier ministre Luc Frieden, ceci à l'occasion de sa participation au Sommet Benelux à Rotterdam en novembre.

Le 12 décembre 2023, Monsieur Jean Asselborn a reçu la médaille d'or du mérite du ministère des Affaires étrangères néerlandais par l'Ambassadeur Cees Bansema au nom de la ministre Bruins Slot.

b. Relations avec les autres Etats membres de l'Union européenne

Les relations avec l'**Italie** continuent à être bonnes. La visite de Stefano Bonaccini, Président de la région Émilie-Romagne, à Luxembourg est intervenue à l'occasion d'un concert de bienfaisance organisée pour les populations sinistrées par les inondations qui avaient ravagé la région Émilie-Romagne en début d'année. La présence à cette occasion de Stefano Bonaccini est le témoignage de l'amitié qui lie l'Luxembourg au Luxembourg. La visite du ministre Franz Fayot à Rome du 24 au 26 juillet a eu lieu dans le cadre de la session ministérielle annuelle de la FAO.

Pour ce qui est de **Malte**, les Jeux des petits Etats d'Europe (JPEE) qui se sont tenus à Malte fin mai 2023 ont offert l'occasion d'une rencontre informelle au sommet entre S.A.R. le Grand-Duc et le Président maltais George Vella. Ce contact apprécié par les Maltais, au vu de l'accueil réservé à notre chef d'Etat, témoigne des bonnes relations bilatérales entre nos deux pays.

Les relations sont très bonnes avec l'**Espagne**. Le 6 mars 2023, le président de la Chambre des Députés Fernand Etgen s'est rendu en visite bilatérale à Madrid avec une délégation de travail pour relancer les relations parlementaires entre le Luxembourg et l'Espagne. Il s'agissait de la première visite parlementaire bilatérale de haut niveau depuis très longtemps et elle a permis de faire le constat des excellentes relations entre nos pays et de l'intérêt de continuer à en approfondir leur dimension parlementaire. En 2023, plusieurs initiatives de promotion commerciale et d'approfondissement des liens économiques ont vu le jour. L'Espagne reste un pays de prédilection pour les ressortissants luxembourgeois et l'assistance consulaire occupe donc une part importante du travail quotidien de l'Ambassade.

Au **Portugal**, l'année 2023 a essentiellement été consacrée au suivi de la visite d'Etat qui a eu lieu en mai 2022, plus particulièrement pour les relations économiques et culturelles. Ainsi, le ministre de l'Economie, Franz Fayot, a participé en mars 2023 à un événement de réseautage à Lisbonne qui a regroupé des entreprises luxembourgeoises et portugaises du secteur IT. Dans le domaine des énergies renouvelables, le ministre de l'Énergie, Claude Turmes, s'est rendu au Portugal pour la signature d'une déclaration de coopération le 29 mai et a participé au Lisbon Energy Summit le 30 mai 2023.

Le Portugal était le pays à l'honneur des Luxembourg Internet Days, évènement qui s'est tenu les 7 et 8 novembre 2023. Dans le cadre du Web Summit, du 13 au 15 novembre 2023, une délégation d'une quarantaine d'entreprises luxembourgeoises, menée par S.A.R. le Grand-Duc Héritier et le ministre de l'Economie, Franz Fayot, s'est rendue à Lisbonne. Dans le domaine culturel, il y a lieu de relever la Biennale « De mains de maîtres » qui s'est réalisée en novembre à Luxembourg et où le Portugal fut le pays à l'honneur.

En **Grèce**, l'année 2023 a été marquée par la célébration du 90^e anniversaire de l'établissement des relations diplomatiques entre la Grèce et le Luxembourg, et du 30^e anniversaire de l'ouverture de l'ambassade du Luxembourg à Athènes. A cette occasion, le ministre des Affaires étrangères et européennes, Jean Asselborn, s'était déplacé pour une visite de travail du 12 au 13 septembre 2023 au cours de laquelle il a rencontré ses homologues grecs en matière d'affaires étrangères et d'immigration. Il a assisté à un grand concert réunissant des artistes luxembourgeois et grecs autour de la musique du compositeur Mikis Theodorakis, qui avait été décoré par le Luxembourg.

Pour ce qui est de la **Roumanie**, l'année 2023 a été principalement marquée par l'arrivée d'un important contingent de militaires luxembourgeois en mars 2023 dans le camp militaire de Getica à Cincu dans le cadre du « Battlegroup » de l'OTAN visant à renforcer le flanc sud-est de l'Alliance. Le Premier ministre Xavier Bettel, accompagné par le Vice-Premier ministre et ministre de la Défense François Bausch ont visité le contingent luxembourgeois le 5 septembre 2023. Les relations bilatérales ont continué à être consolidées notamment grâce à la tenue de consultations politiques et à la signature d'un accord de coopération entre la Luxembourg Space Agency et la Romanian Space Agency. La fête nationale du Luxembourg a été célébrée pour la première fois dans la ville de Iaş à l'occasion d'une conférence sur la construction européenne et de l'inauguration d'une exposition sur Pierre Werner.

En **Irlande**, l'année 2023 a été marquée par la consolidation de la présence diplomatique luxembourgeoise en Irlande, moyennant l'inauguration de la nouvelle Chancellerie et l'organisation d'une première réception pour la fête nationale, et un renforcement des relations bilatérales avec notamment la visite du Premier Ministre Xavier Bettel et de la ministre des Finances Yuriko Backes à Dublin le 13 juin 2023. Au cours de cette visite, le Premier Ministre et la ministre des Finances ont pu avoir des entrevues avec leurs homologues irlandais ainsi qu'une audience auprès du Chef d'Etat, le président Higgins. La visite de travail était accompagnée par une mission économique avec pour secteurs prioritaires la logistique et le domaine digital.

Les relations bilatérales avec les **pays nordiques** continuent d'être excellentes et se fondent sur le partage de valeurs fondamentales et de respect des normes internationales. En 2023, la relation avec les pays nordiques fut surtout marquée par la Présidence suédoise du Conseil de l'Union européenne au premier semestre, dans le cadre de laquelle les représentants de notre Gouvernement ont participé à toutes les réunions ministérielles informelles organisées en Suède.

Les relations avec la **Pologne** sont bonnes. La ministre des Finances luxembourgeoise, Yuriko Backes, a rencontré son homologue polonais fin janvier 2023. En ce qui concerne la **Lettonie**, la Visite d'Etat de mars 2023 a contribué à renforcer nos relations bilatérales. Les relations bilatérales avec la **Lituanie** se poursuivent à un bon niveau. Les relations bilatérales avec l'**Estonie** continuent d'évoluer dans un cadre de continuité.

Les relations bilatérales avec la **République tchèque** ont évolué en 2023 dans un cadre de continuité. Dans le contexte du suivi de la présidence tchèque du Conseil de l'Union européenne au deuxième

semestre 2022, le président de la Chambre des Députés a participé en avril 2023 à la Conférence européenne des présidents des parlements nationaux.

En **Autriche**, les relations bilatérales sont excellentes comme en témoignent les nombreuses visites de ministres luxembourgeois en Autriche. Ainsi, la Ministre de la Justice Sam Tanson a participé du 7 au 8 mai 2023 à Vienne à la réunion des ministres germanophones de la Justice. A noter également la nomination d'un nouveau consul honoraire à Graz. Le Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche Claude Meisch a assisté à la réunion Européenne des Etudiants Luxembourgeois (REEL 2023) le 23 septembre 2023 à Innsbruck et il a également pris part à une table ronde sur le thème « Interopérabilité - Compatibilité intereuropéenne » avec la députée Martine Hansen. La Ministre des Finances Yuriko Backes s'est rendue le 31 août 2023 à la 78e édition du prestigieux Forum européen d'Alpbach à l'invitation du Ministre fédéral autrichien des Finances Magnus Brunner.

Avec la **Slovénie**, les relations bilatérales sont excellentes, comme en témoignent les visites du Premier ministre Xavier Bettel à Ljubljana en février, du secrétaire d'Etat Stucin à Luxembourg en juin, du Premier ministre Robert Golob à Luxembourg en septembre, et de la présidente Nataša Pirc Musar à Luxembourg en octobre 2023. Les échanges économiques se sont renforcés notamment par le biais d'un séminaire économique qui s'est tenu à Luxembourg en septembre, sur les sujets de la transformation du bois, de l'espace et du tourisme. L'inauguration du premier vol LUXAIR entre Luxembourg et Ljubljana a eu lieu le 14 septembre 2023. Au niveau consulaire, un nouveau consul honoraire a été nommé à Ljubljana.

c. Relations avec les pays voisins de l'Union européenne

Près de trois ans après le Brexit, la signature de l'accord-cadre de Windsor le 27 février 2023 entre Ursula von der Leyen, présidente de la Commission européenne, et Rishi Sunak, Premier ministre britannique, a permis d'ouvrir un nouveau chapitre dans les relations entre l'Union européenne et le **Royaume-Uni**. D'un point de vue bilatéral, l'année 2023 a été marquée par la signature de la déclaration conjointe sur la coopération bilatérale à l'occasion de la visite de travail du ministre Jean Asselborn à Londres le 11 mai 2023. Le ministre et son homologue, le secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères James Cleverly se sont engagés à améliorer la coopération entre les deux pays dans les domaines de la politique étrangère, de la défense, de la sécurité, des droits humains, de l'économie, de l'énergie ainsi que de la mobilité. En outre, le couronnement du roi Charles III a signalé le début d'un nouveau règne en Europe. LL.AA.RR. le Grand-Duc Henri et la Grande-Duchesse Maria-Teresa se sont rendus à Londres le 6 mai 2023 pour y assister. Le 16 juin 2023, le sous-secrétaire d'Etat aux Affaires européennes Leo Docherty s'est rendu à Luxembourg en visite de travail afin de s'entretenir avec le ministre Jean Asselborn. Le 22 novembre 2023 a marqué la date d'entrée en vigueur de la Convention pour l'élimination de la double imposition en matière d'impôts sur le revenu et sur la fortune et pour la prévention de l'évasion et de la fraude fiscale, signée à Londres le 7 juin 2022.

Les relations bilatérales entre le Luxembourg et la **Suisse** peuvent être qualifiées d'excellentes. Les contacts au niveau politique sont fréquents et réguliers. En date du 27 février 2023, le président de la Confédération suisse Alain Berset s'est rendu à Luxembourg. Il s'est entretenu avec le Premier ministre Xavier Bettel et a été reçu en audience par le Grand-Duc Henri. Ce même jour s'est également déroulée la réunion des ministres de la culture des pays germanophones à Luxembourg.

Le ministre Jean Asselborn s'est rendu en **Norvège** à l'occasion de la réunion informelle des ministres des affaires étrangères de l'OTAN le 31 mai 2023. Il s'est entretenu avec la ministre des Affaires étrangères Anniken Huitfeldt lors d'un dîner de travail. Il a également été reçu en audience par S.M. le roi Harald V de Norvège avec ses homologues de l'OTAN. Sur invitation de son homologue

norvégien, le ministre des Affaires étrangères Xavier Bettel, a effectué une visite de travail à Oslo en décembre 2023 dans le cadre d'une réunion ministérielle sur la situation au Moyen-Orient. En ce qui concerne les relations économiques bilatérales, la Chambre a adopté le 8 mars 2023 le projet de loi à la suite de l'accord signé en octobre 2022 avec le **Danemark** sur le transfert statistique d'énergie produite à partir de sources d'énergie renouvelable.

Les relations avec l'**Islande** ont connu un renouveau en 2023. A l'occasion du Sommet du Conseil de l'Europe à Reykjavik le 17 mai 2023, le Premier ministre Xavier Bettel a pu s'entretenir avec la Première ministre Katrín Jakóbsdóttir. Sur invitation luxembourgeoise, Katrín Jakóbsdóttir s'est rendue en visite de travail au Luxembourg du 6 au 7 septembre 2023. Lors de cette visite, il a été convenu de poursuivre une coopération plus approfondie dans les secteurs de l'éducation, de la culture et de l'audiovisuel.

Les relations avec la Principauté de **Liechtenstein** sont très cordiales. Au niveau multilatéral, le ministre Jean Asselborn s'est entretenu avec son homologue la ministre des Affaires étrangères, de l'Education et du Sport, Dominique Hasler le 27 avril 2023 lors de la réunion des ministres des Affaires étrangères des pays germanophones à Salzbourg.

Les relations avec la Principauté d'**Andorre** sont excellentes. En date du 22 septembre 2023, le Premier ministre Xavier Bettel s'est entretenu avec le chef du Gouvernement andorran, Xavier Espot, en marge de la 78^e Assemblée Générale des Nations Unies à New-York. Le 4 novembre 2023, le ministre Jean Asselborn s'est entretenu avec la ministre des Affaires étrangères andorrane, Imma Tor Faus, en marge de la Conférence ministérielle de la Francophonie à Yaoundé. En outre, la loi sur la reconnaissance réciproque des permis de conduire entre la Principauté d'Andorre et le Grand-Duché de Luxembourg est également entrée en vigueur le 1^{er} novembre 2023.

En date du 1^{er} juin 2023, le Premier ministre Xavier Bettel s'est entretenu avec le ministre d'État de **Monaco** Pierre Dartout, en marge du sommet de la Communauté politique européenne à Chişinău en Moldavie. L'année 2023 a également marqué la ratification de l'accord de siège « data-embassy » signé en juillet 2021 entre la Principauté et le Grand-Duché. Cet accord permet la mise en place d'un centre de données sécurisé au Luxembourg, afin de dupliquer des données sensibles monégasques.

La visite de travail du secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères de la république de **Saint-Marin** Luca Beccari à Luxembourg le 5 juillet 2023 a signalé notre intérêt commun de renforcer nos liens bilatéraux.

Les relations bilatérales entre le **Saint Siège** et le Grand-Duché ont été marquées par la visite de travail au Luxembourg du secrétaire d'Etat Son Eminence le Cardinal Pietro Parolin les 5 et 6 avril 2023, à la suite de l'invitation du Premier ministre Xavier Bettel lors de sa visite au Saint Siège en octobre 2022.

d. Relations avec les Balkans occidentaux et la Turquie

À la suite des tremblements de terre dévastateurs de février 2023 en **Turquie**, un soutien conséquent a été apporté par le Luxembourg, incluant l'envoi d'experts et de matériel. En outre, le Luxembourg a soutenu des projets de formation juridique axés sur les droits humains, l'égalité des genres, et le droit des réfugiés.

Les relations entre le Luxembourg et le **Kosovo** ont surtout été marquées par la visite de la présidente de la République kosovare, Vjosa Osmani Sadriu, à Luxembourg le 15 juin 2023, et la visite du Premier ministre, Xavier Bettel, à Pristina le 4 juillet 2023. La présidente a rencontré S.A.R. le Grand-Duc Henri, le président de la Chambre des députés, Fernand Etgen, le Premier ministre, Xavier Bettel, et le ministre des Affaires étrangères et européennes, Jean Asselborn. Ces rencontres ont été l'occasion de

renforcer les excellentes relations bilatérales. La 8^e Commission bilatérale du 4 octobre 2023 a vu le lancement de programmes de coopération à hauteur de 35 millions d'euros, témoignant de l'engagement luxembourgeois envers le Kosovo.

Suite à l'ouverture des négociations d'adhésion avec l'**Albanie**, l'appui luxembourgeois a par exemple soutenu un projet en vue de familiariser les jeunes de la région de Lezhë avec les processus de négociations dont surtout l'acquis communautaire ayant trait aux fondamentaux en proposant des programmes de séminaires, de sorties culturelles, ainsi que de visites institutionnelles.

Pour ce qui est de la **Bosnie-Herzégovine**, le Luxembourg a continué en 2023 à soutenir le pays dans la mise en œuvre de l'acquis communautaire, notamment par le biais de formations qui visent à familiariser l'administration bosnienne avec le processus d'intégration européenne. Le Luxembourg a poursuivi son appui au bureau du Haut Représentant à Sarajevo en mettant à disposition une chargée de mission.

Concernant les relations avec la **Macédoine du Nord**, le Luxembourg a poursuivi son soutien à des projets visant des campagnes de sensibilisation dans le domaine de la promotion et de la défense des droits de l'homme, de l'État de droit, de la liberté d'expression et des processus de paix et de réconciliation durables. En marge de la 44^{ème} session de la Conférence ministérielle de l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF), qui s'est tenue le 4 novembre 2023 à Yaoundé au Cameroun, le ministre des Affaires étrangères et européennes, Jean Asselborn, a s'échangé avec le ministre des Affaires étrangères de la Macédoine du Nord et Président en exercice de l'OSCE, Bujar Osmani.

Les relations avec le **Monténégro** ont été marquées par la visite du président du Monténégro, Jakov Milatović, qui s'est rendu en visite de travail au Luxembourg le 28 septembre 2023 lors de laquelle il a rencontré S.A.R. le Grand-Duc ainsi que le Premier ministre Xavier Bettel. En 2023, le Luxembourg a poursuivi son appui à plusieurs projets dans le domaine de la mise en œuvre de la législation électorale, le travail de l'administration électorale et d'autres autorités publiques chargées des élections ou encore dans celui du développement durable et la réalisation imminente des objectifs de développement durable.

S'agissant de la **Serbie**, le Premier ministre, ministre d'État, Xavier Bettel, s'est rendu, ensemble avec son homologue néerlandais, Mark Rutte, à Belgrade le 3 juillet 2023 et ont eu des réunions avec le président serbe, Aleksandar Vučić, et la Première ministre serbe, Ana Brnabić. En 2023, le Luxembourg a poursuivi son soutien à des projets se concentrant sur le renforcement de l'État de droit et le développement du dialogue démocratique.

e. Europe orientale et Russie

A l'instar de l'année 2022, la **guerre d'agression menée par la Russie contre l'Ukraine** a continué d'entraîner toute une série de conséquences politiques, sécuritaires, économiques et humanitaires affectant directement l'Ukraine et indirectement les autres pays d'Europe orientale, du Caucase et de l'Asie centrale en 2023. L'invasion russe du 24 février 2022 et l'annexion illégale de territoires ukrainiens, y compris l'annexion illégale de la Crimée en 2014, constituent des violations flagrantes des droits fondamentaux de l'Ukraine à l'indépendance, à la souveraineté et à l'intégrité territoriale et ont continué de menacer directement la sécurité et les valeurs de l'ensemble du continent européen et de l'ordre international fondé sur le droit. A ce titre, la réponse apportée à cette guerre est restée une priorité absolue de l'agenda international du Luxembourg. Tout au long de l'année 2023, le Luxembourg a continué d'apporter une aide substantielle à l'Ukraine afin de lui permettre d'exercer son droit de légitime défense, mais aussi pour l'aider à faire face aux conséquences humanitaires et économiques liées à la guerre et à la destruction du pays. Le Luxembourg a aussi

soutenu l'adoption de sanctions supplémentaires afin de priver la Russie des capacités financières et matérielles nécessaires à la poursuite de la guerre. Le Luxembourg a endossé la Déclaration du G7 en soutien à l'Ukraine, publiée le 12 juillet 2023, qui prévoit la négociation d'un accord bilatéral en matière de sécurité avec l'Ukraine, ainsi que contribué à la mise en œuvre de la formule de paix en dix points du président de l'Ukraine, Volodymyr Zelensky. En matière de redevabilité, le Luxembourg a continué d'appuyer les travaux d'enquêtes en cours sur les crimes internationaux commis en Ukraine, menés en particulier par la Cour pénale internationale (CPI) et a poursuivi son soutien à la création d'un tribunal spécial pour le crime d'agression contre l'Ukraine. Le Luxembourg a enfin soutenu l'Ukraine sur la voie de l'intégration européenne et euro-atlantique.

Les moments forts de l'année ont été **deux visites de travail ministérielles à Kyiv**. Le 8 septembre 2023, le ministre Franz Fayot s'est rendu en Ukraine dans le cadre de l'identification de pistes pour renforcer et adapter le soutien du Luxembourg aux besoins de l'Ukraine en matière de reconstruction et d'action humanitaire. En date du 2 octobre 2023, le ministre Jean Asselborn s'est rendu, ensemble avec ses homologues européens, à Kyiv. La visite commune en Ukraine, d'une forte empreinte symbolique – il s'agissait de la première fois dans l'histoire que les ministres des Affaires étrangères de l'Union européenne se sont réunis dans un pays en guerre – a été l'occasion d'approfondir les échanges avec le président de l'Ukraine, Volodymyr Zelensky, le Premier ministre, Denys Chmyhal, et le ministre des Affaires étrangères, Dmytro Kuleba. De nombreux autres déplacements du ministre Jean Asselborn étaient liés à la situation en Ukraine. On relèvera notamment sa participation à la « Ukraine Recovery Conference 2023 » (URC23), les 21 et 22 juin 2023 à Londres, ainsi qu'à la réunion ministérielle sur les conséquences de la guerre en Ukraine et au débat à l'Assemblée générale des Nations Unies sur « la situation dans les territoires ukrainiens temporairement occupés », les 17 et 18 juillet 2023 à New York.

Les relations bilatérales avec la **Russie** ont de même continué d'être impactées par la guerre. Comme en 2022, la coopération économique, commerciale et culturelle est restée fortement réduite tout au long de l'année écoulée. Les contacts politiques avec les administrations russes se sont limités à un minimum. Les seuls événements de haut niveau pour le nouvel ambassadeur Tom Reisen furent la présentation de ses lettres de créance au président de la Fédération de Russie, Vladimir Poutine, le 4 décembre 2023. Néanmoins, l'Ambassade du Luxembourg à Moscou a tenté de maintenir le contact avec la population, en particulier avec les jeunes, en organisant des événements culturels, comme la projection de films et de courts-métrages luxembourgeois. L'Ambassade a aussi présenté la langue luxembourgeoise à des étudiants russes lors de la Journée des langues européennes et participé au Festival du film européen.

Les relations bilatérales avec le **Belarus** sont restées au point mort, et ce depuis la répression violente des manifestations pacifiques après les élections présidentielles durant l'été 2020. La situation a été exacerbée en 2022 et 2023 en raison du rôle joué par le Belarus dans la guerre d'agression russe contre l'Ukraine. L'Ambassade du Luxembourg à Moscou n'est plus officiellement accréditée au Belarus et ne maintient aucun contact avec les représentants du gouvernement biélorusse. Aucun représentant de l'Ambassade n'a effectué de déplacement dans le pays en 2023, mais notre chef de mission adjoint s'est rendu à Vilnius les 23-24 novembre pour une réunion entre diplomates UE actifs au Belarus.

Le ministre Jean Asselborn a effectué une visite de travail en **Arménie** du 22 au 23 février 2023. À Erevan, le chef de la diplomatie luxembourgeoise a été reçu en audience par le Président de la République d'Arménie, Vahagn Khachaturyan, et a eu des entrevues bilatérales avec le Premier ministre, Nikol Pashinyan, le ministre des Affaires étrangères, Ararat Mirzoyan, le président de l'Assemblée nationale, Alen Simonyan, ainsi que le Secrétaire du Conseil de sécurité de l'Arménie, Armen Grigoryan. La visite a été marquée par le contexte géopolitique difficile de l'Arménie avec son voisin azerbaïdjanais et le conflit du Haut-Karabagh. Le conflit opposant l'Azerbaïdjan à l'Arménie a connu un nouvel épisode dramatique le 19 septembre 2023. L'offensive militaire menée par l'Azerbaïdjan pour reprendre le contrôle du Haut-Karabagh a été suivie par l'exode de la quasi-totalité des Arméniens vivant dans le Haut-Karabagh vers l'Arménie voisine. Le Luxembourg a continué de

plaider tout au long de l'année en faveur d'une résolution pacifique et négociée de tous les **différends opposant l'Arménie et l'Azerbaïdjan**, du respect de la souveraineté et de l'intégrité territoriale des deux parties, ainsi que du respect des droits et de la sécurité des Arméniens du Haut-Karabagh. Le Luxembourg a soutenu, en particulier, les efforts de médiation du président du Conseil européen, Charles Michel, en vue d'un accord de paix et de démarcation des frontières. Aucune avancée n'a cependant pu être enregistrée en 2023. Le Luxembourg a également contribué à l'établissement de la mission civile de l'UE en Arménie (EUMA) et y a déployé un commissaire en chef de la Police grand-ducale. On notera enfin l'accréditation du premier Ambassadeur (non-résident) du Luxembourg auprès de l'Arménie, Alain de Muysen, en date du 19 septembre 2023.

Le 29 juin 2023, le ministre Jean Asselborn a effectué une visite officielle au **Kazakhstan**. A Astana, le ministre Jean Asselborn a eu des entrevues bilatérales avec le Président de la République du Kazakhstan, Kassym-Jomart Tokaïev, le Vice-Premier ministre et ministre des Affaires étrangères, Murat Nurtleu, le ministre de l'Industrie et du Développement des infrastructures, Marat Karabayev, le ministre du Développement numérique, de l'Innovation et de l'Industrie aérospatiale, Bagdat Mussin, ainsi que la Présidente de la commission des Affaires étrangères, de la Défense et de la Sécurité de la Chambre basse du Parlement kazakh, Aigul Kuspan. La visite a permis de faire un tour d'horizon des excellentes relations bilatérales entre le Kazakhstan et le Luxembourg. Deux mémorandums d'entente ont été signés à cette occasion : l'un sur les services aériens et l'autre sur la coopération dans l'utilisation et l'exploration de l'espace à des fins pacifiques. Cette visite a également permis d'ouvrir la voie à la mission économique et commerciale de la Chambre de commerce du 2 au 6 octobre 2023 à Astana et Almaty.

Le 17 octobre 2023, le ministre Jean Asselborn a participé à la quatrième conférence ministérielle de la Plateforme de soutien à la **Moldavie** à Chisinau dans l'objectif de renforcer la coordination internationale des efforts en soutien à la Moldavie dans le contexte déstabilisant de la guerre d'agression russe contre l'Ukraine, dont les conséquences se font directement ressentir en Moldavie voisine. Suite aux trois premières conférences principalement centrées sur l'aide d'urgence, la rencontre s'est focalisée sur les questions de résilience économique à long terme, en mettant l'accent sur le secteur des infrastructures et le renforcement de la sécurité énergétique. En ce qui concerne les relations bilatérales, on notera l'accréditation du premier Ambassadeur (non-résident) du Luxembourg auprès de la Moldavie, Alain de Muysen, en date du 15 septembre 2023.

2.2. Amériques

a. Amérique du Nord

États-Unis

En 2023 le Grand-Duché de Luxembourg et les États-Unis ont fêté 120 ans de relations diplomatiques.

Plusieurs ministres luxembourgeois, dont le Premier ministre, le ministre de l'Économie, la ministre des Finances, et le ministre de la Mobilité, ainsi que S.A.R. le Grand-Duc héritier se sont rendus aux États-Unis en 2023 dans le cadre de missions ou autres rendez-vous multilatéraux ou internationaux. Lors de son déplacement à Washington en mars 2023, le vice-Premier ministre/ministre de la Défense Bausch a eu des entrevues au Pentagone (e.a. avec l'Under Secretary Colin Kahl et le vice Chief of Space operations Gen. David Thompson) ainsi qu'avec le Secrétaire au Transport Pete Buttigieg. Le Premier ministre Bettel a participé au sommet pour la démocratie organisé par les États-Unis fin mars 2023.

En termes de visite de membres de cabinet ou de fonctionnaires américains au Luxembourg, on peut retenir la visite de la Secrétaire au Trésor Janet Yellen (octobre 2023) . Notons d'autre part des visites du gouverneur du Wisconsin Tony Evers (septembre), du Secrétaire d'État du Delaware Jeffrey Bullock (octobre) et de la Deputy Assistant Secretary du Département d'État Jacquie Ramos (septembre). L'acting Assistant Secretary Yuri Kim a eu une entrevue bilatérale avec la Directrice des affaires

politiques en marge de l'Assemblée générale des Nations Unies (septembre). Une délégation bipartisane du Congrès avec une dizaine de membres de la Chambre des Représentants a participé à l'assemblée parlementaire de l'OTAN au Luxembourg en mai ; des rencontres bilatérales ont eu lieu en marge avec le Premier ministre Bettel, le ministre de la Défense Bausch, la ministre des Finances Backes ainsi que la Chambre des Députés.

Les relations transatlantiques en 2023 restent profondément marquées par l'agression russe en Ukraine. A l'instar de ses alliés, le Luxembourg a participé à un nombre de réunions avec les autorités américaines, ceci en sus des coordinations à l'OTAN à Bruxelles et de nouveaux formats comme l'Ukraine Defense Contact Group (format de Ramstein). La décision du Luxembourg d'accepter un effort de défense minimal de 2% du RNB au Sommet de Vilnius en juillet 2023 a été accueillie avec satisfaction à Washington.

En juin 2023, la loi concernant le programme « Medium Earth Orbit Global Services » (MGS) est entrée en vigueur au Luxembourg. Elle autorise l'acquisition et l'exploitation par la Direction de la défense de capacités de communication satellitaire de la constellation O3b mPOWER, développé par SES, pour un budget total de 195 millions d'euros sur dix ans. La mise en œuvre passe via le partenariat innovateur Global Commercially Contracted Satellite Communications Support Partnership (GCC SATCOM SP) créé par les Etats-Unis et le Luxembourg dans le cadre de la NATO Support and Procurement Agency à Capellen.

Au niveau consulaire, la tendance fortement croissante d'obtention de la citoyenneté luxembourgeoise continue. Au 31 décembre 2023, 14.972 détenteurs de la citoyenneté luxembourgeoise vivaient aux Etats-Unis, soit une augmentation de plus de 22% par rapport à 2022 (12.268). Fin 2018, on n'en comptait que 3.147. Les « nouveaux » Luxembourgeois ont compté pour 75% des demandes de passeport dont la délivrance a doublé par rapport à 2022. Ceci a été possible grâce au recrutement d'une personne supplémentaire à partir de juillet 2023 et à la mise en place d'un système de rendez-vous en ligne.

Après une session en présentiel en septembre 2022, l'Ambassade a organisé en juin 2023 les Consular Days avec les consuls honoraires (USA, Canada, Mexique) en mode virtuel.

En novembre, l'Ambassade à Washington fut le premier poste du réseau diplomatique luxembourgeois à être évaluée par la Commission nationale pour la protection des données (CNPD) quant à la conformité en matière de protection de données dans le traitement des demandes de visas.

Canada

Contrairement à 2022, aucun membre du gouvernement ne s'est rendu au Canada en 2023. La ministre des Relations internationales, de la Francophonie et responsable de la Condition féminine du Québec, Martine Biron, s'est rendue à Luxembourg le 28 août pour une entrevue avec le Premier ministre, le ministre des Affaires étrangères Jean Asselborn et la ministre de l'Égalité entre les femmes et les hommes, Taina Bofferding.

Mexique

Les premiers contacts de haut niveau depuis la pandémie ont eu lieu avec la visite de la vice-Ministre des Affaires étrangères Carmen Moreno Toscano à Luxembourg en février ainsi que les consultations politiques bilatérales à Mexico City fin juin.

b. Amérique latine

Sommet UE-CELAC

Huit ans après le dernier sommet regroupant les 60 pays de l'UE et de la Communauté des États latino-américains et des Caraïbes (CELAC), le troisième sommet UE-CELAC s'est tenu du 17 au 18 juillet 2023 à Bruxelles. Le Luxembourg était représenté par le Premier ministre Xavier Bettel. Dans ce contexte, le Premier ministre a eu une entrevue avec Mme la Première ministre Mottley de la Barbade visant à approfondir les relations bilatérales et l'échange de bonnes pratiques dans différents domaines.

Brésil

Fin mars a eu lieu une visite de représentants issus de cinq partis politiques de la Chambre des députés et du Parlement européen à Florianópolis. Cette visite a été organisée par l'Association des Luxembourgeois au Brésil (ACLUX) en vue des élections législatives d'octobre 2023. Plusieurs événements culturels ont été organisés par l'ambassade comme la journée de la conscience noire au Musée nationale à Brasilia (novembre), les soirées littéraires avec Jean Portante à Brasilia et São Paulo (novembre) et la présentation du Luxembourg, de sa culture et gastronomie aux membres du Club International de Brasilia (août).

Chili

En 2023, les bonnes relations entre le Luxembourg et le Chili se sont confirmées. Le ministre des Affaires étrangères et européennes, Jean Asselborn, a effectué deux visites au Chili : au mois de mars une visite de travail auprès de son homologue et le 11 septembre pour la commémoration des 50 ans du coup d'Etat militaire, où il a également rencontré le Président Boric. La coopération bilatérale dans le domaine de l'environnement continue avec un projet dans la région du Chiloé.

Costa Rica

En janvier 2023 Franz Fayot, ministre de la Coopération et de l'Action humanitaire et Arnaldo André Tinoco, ministre des Relations extérieures et du Culte ont signé une lettre d'entente (MOU) relative à l'établissement de relations bilatérales de coopération au développement. Le 17 juillet 2023, les deux ministres ont signé à Bruxelles un accord-cadre de coopération entre le Gouvernement du Grand-Duché de Luxembourg et le Gouvernement de la République du Costa Rica. Au Luxembourg l'accord-cadre est entré en vigueur à la date de sa signature tandis que du côté costaricien, l'accord-cadre se trouve encore en procédure de ratification. En date du 1er septembre 2023, une Ambassade résidente a été ouverte à San José au niveau d'un Chargé d'affaires en pied. Celui-ci a présenté ses Lettres de Cabinet au ministre des Relations Extérieures en date du 14 septembre 2023.

El Salvador

La Vice-ministre des Affaires étrangères d'El Salvador, Mme Adriana Mira, a effectué une visite de travail au Luxembourg le 23 mars 2023. Au ministère des Affaires étrangères et européennes, elle a rencontré le Secrétaire général pour discuter du renforcement des relations bilatérales et de la situation en El Salvador et des efforts en matière de lutte contre les gangs. Mme Mira a également eu des réunions au Ministère de l'Economie, à la Chambre de Commerce, et à la Banque européenne d'investissements.

Jamaïque

Le 19 septembre 2023, en marge de la semaine de haut niveau de l'Assemblée générale, le ministre des Affaires étrangères et européennes, M. Jean Asselborn, a rencontré la ministre des Affaires étrangères de la Jamaïque, Mme Kamina Johnson Smith.

2.3 Asie

Australie

Le 7 mars la *Australia New Zealand Chamber of Commerce Luxembourg* a organisé un évènement au Cercle Munster au sujet du traité de libre-échange entre l'Union européenne négocié et l'Australie, en présence du ministre des Affaires étrangères et européennes Jean Asselborn.

Bangladesh

En 2023, les relations bilatérales entre le Luxembourg et le Bangladesh ont été marquées par la visite au Bangladesh du ministre pour la Coopération et de l'action humanitaire, Franz Fayot. Le ministre Franz Fayot et sa délégation étaient au Bangladesh du 28 avril au 1er mai, où ils ont visité les projets soutenus avec des fonds luxembourgeois de l'ONG « Friendship » dans les « Chars » au Nord du pays, les projets de Caritas dans les banlieues de Dhaka ainsi que les camps de réfugiés Rohingya au sud du pays, ensemble avec l'UNHCR et le Programme alimentaire mondial (PAM). Dans le cadre de cette visite, le ministre d'Etat pour les Affaires étrangères du Bangladesh Mohammad Shahriar Alam, a offert un déjeuner en l'honneur du ministre Franz Fayot. Ce déjeuner de travail était l'occasion de passer en revue les relations bilatérales entre nos pays, d'explorer des pistes pour une coopération élargie, et d'exprimer de l'appréciation au Bangladesh pour son accueil d'un million de réfugiés Rohingya depuis 2017. A cette occasion, le ministre Franz Fayot avait également annoncé que la contribution luxembourgeoise au PAM serait doublée en 2023 en faveur des réfugiés Rohingya qui faisaient face à des réductions importantes du budget quotidien à leur disposition pour se nourrir.

Une autre rencontre de haut niveau a eu lieu entre le Premier ministre Xavier Bettel et son homologue, la Première ministre Sheikh Hasina, en marge du « Global Gateway Forum » à Bruxelles, les 25 et 26 octobre 2023.

Chine

En Chine, l'année 2023 a été marquée par un retour graduel vers la normalisation des activités, suite à l'abandon progressif des protocoles sanitaires et mesures restrictives mises en œuvre par les autorités chinoises depuis début 2020 dans le cadre de la lutte contre la COVID-19. Le 13 avril 2023, le Vice-gouverneur exécutif de la province du Henan, M. Sun Shougang, s'est déplacé au Luxembourg pour une entrevue avec le Vice-Premier ministre, ministre de la Mobilité et des Travaux Publics, M. François Bausch. Le 24 avril a eu lieu une visite de travail du chef de l'exécutif de la Région administrative spéciale (RAS) de Macao, Monsieur Ho Iat Seng, auprès du Premier ministre Xavier Bettel. Du 21 au 25 mai 2023, une mission financière conduite par la ministre des Finances, Madame Yuriko Backes, a eu lieu à Beijing et à Shanghai. En marge de cette visite, un MoU a été signé entre la Bourse de Luxembourg et la China Everbright Bank, présente à Luxembourg. Le 18 et 19 décembre 2023, une délégation conduite par le Secrétaire général du Ministère des Affaires étrangères et européennes, Monsieur Jean Olinger, s'est déplacée à Beijing pour la tenue de la 22e Commission économique mixte entre l'Union économique belgo-luxembourgeoise (UEBL) et la Chine, ainsi que des consultations politiques bilatérales avec le Ministère chinois des Affaires étrangères et le Département international du Parti communiste chinois. Enfin, le 21 décembre 2023, le premier vol passager direct entre la Chine et le Luxembourg (Guangzhou-Zhengzhou-Luxembourg) a complété la liaison de fret aérien existante entre Zhengzhou et Luxembourg, permettant ainsi de promouvoir les échanges entre personnes.

Corée du Sud

La mission financière de la ministre des Finances Yuriko Backes du 5 au 8 février fut l'occasion de rencontrer son homologue, le Vice-Premier ministre et ministre de l'Economie et des Finances, Kyung-ho Choo. La ministre a également eu plusieurs entrevues bilatérales avec des dirigeants d'institutions financières et d'entreprises d'investissement coréennes, ainsi qu'avec l'association coréenne de

l'industrie des fonds (KOFIA), la fédération coréenne des banques et le régulateur du secteur financier en Corée.

L'événement majeur fut la visite du Premier ministre Xavier Bettel du 25 au 27 juillet 2023 à l'occasion de la commémoration du 70ème anniversaire de l'armistice de la guerre de Corée (1950-53). A Séoul, le Premier ministre a notamment eu une réunion avec le Président Yoon Suk-Yeol, en présence d'un vétéran luxembourgeois de la guerre de Corée, M. Léon Moyen, âgé de 93 ans. M. Moyen ainsi que plusieurs membres de famille de deux anciens vétérans luxembourgeois ont rejoint le Premier ministre lors de sa visite auprès du Mémorial de la guerre de Corée. Le PM a signé un *Memorandum of understanding* avec le ministre de la Science et des TIC de la Corée afin d'approfondir la coopération dans la communication quantique. A Busan, le PM a participé à la réunion ministérielle du 70ème anniversaire de l'armistice et a visité le cimetière des Nations Unies.

Le 13 septembre a eu lieu, sur invitation du premier ministre Xavier Bettel, une visite de courtoisie au Luxembourg du ministre des Patriotes et des Anciens combattants de la république de Corée, Minshik Park.

L'Agence Spatiale Luxembourgeoise (LSA) s'est rendue en Corée début décembre en vue, inter alia, d'une participation au « International Space Exploration Coordination Group » (ISECG). Des rencontres ont dans ce cadre été organisées avec le professeur Seung Jo Kim, membre du conseil consultatif de l'initiative Spacresources.lu.

L'Ambassadeur du Luxembourg en Corée désigné, M. Jacques Flies, est arrivé à Séoul le 23 décembre, rendant opérationnelle la nouvelle Ambassade résidente du Grand-Duché de Luxembourg en Corée. Suite à cette décision du Luxembourg, la Corée du Sud a annoncé de vouloir aussi établir une Ambassade résidente au Luxembourg en 2024.

Inde

En 2023, le Luxembourg et l'Inde ont célébré le 75e anniversaire de leurs relations diplomatiques par un échange de lettres à haut niveau politique, de même que par des événements quasiment simultanés au Luxembourg et à Delhi, de lancement de deux timbres commémorant les 75 ans d'amitié.

Malgré l'absence de visites officielles, les relations bilatérales ont continué à être renforcées notamment dans le secteur de la finance, le domaine économique (le nombre d'entreprises, ayant leur siège au Luxembourg, manifestant leur intérêt au marché indien -et vice-versa- allant croissant), de l'éducation (enseignement supérieur), de l'innovation et des start-ups.

Japon

L'année 2023 a de nouveau été riche en échanges entre le Luxembourg et le Japon avec un retour aux visites bilatérales au niveau politique, économique et culturel, suite à l'abolition complète des restrictions d'entrée. Les préparations pour la participation luxembourgeoise à l'Exposition universelle d'Expo Osaka Kansai en 2025 se sont poursuivies.

L'Ambassade a continué à cultiver un relationnel économique et financier en s'investissant dans des dossiers aussi divers comme les services aériens, la pharmaceutique ou les assurances. Une mission de Luxembourg for Finance a eu lieu en avril.

L'Ambassade a également participé aux consultations aériennes avec le Japon lors de la visite de la DAC et Cargolux fin septembre et de nouveau lors des dernières consultations fin décembre.

Le 6 septembre se sont tenues au Grand-Duché les consultations politiques entre le Luxembourg et le Japon. Les relations bilatérales, la politique internationale ainsi que la coopération dans le secteur spatial ont fait l'objet des discussions.

Indonésie

Le ministre des Affaires étrangères et européennes, Jean Asselborn, a effectué une visite de travail à Jakarta du 24 au 26 mai 2023. Le ministre a été reçu par la ministre des Affaires étrangères Retno Marsudi, afin de discuter des possibilités de renforcement des liens économiques et commerciaux, notamment dans les domaines des transports, de la finance islamique et verte, de la communication satellitaire, mais aussi dans les milieux académiques et de la santé. Un accord bilatéral sur les services aériens fut également signé dans le cadre de cette visite avec le ministre indonésien des Transports Budi Karya Sumadi, pour renforcer la connectivité entre le Luxembourg et l'Indonésie. Le ministre Asselborn a également eu l'occasion de tenir une conférence à la Faculté de droit de l'Université d'Indonésie sur le rôle de la diplomatie dans le maintien de l'ordre international et de rencontrer des femmes leaders actives dans le domaine des droits des femmes et du dialogue interreligieux en Indonésie. La visite s'est achevée par une visite de l'hôpital Dharmais Cancer Hospital, pour illustrer le partenariat de longue date de la société luxembourgeoise B Medical Systems, parmi les leaders mondiaux des solutions de chaîne du froid pour les vaccins et le sang, avec des hôpitaux et des instituts éducatifs en Indonésie.

Du 3 au 5 septembre, le CEO de Luxembourg for Finance, Nicolas Mackel et le directeur général de l'Association luxembourgeoise des fonds d'investissements, Camille Thommes, se sont rendus à Jakarta. Lors de cette mission ils ont rencontré les CEO et représentants des principaux gestionnaires d'actif, le régulateur et les principales banques privées du pays. La mission a aussi eu des échanges avec l'association des gestionnaires d'actifs et l'une des principales fintechs du pays.

Laos

Cette année a été marquée par le lancement des 4 programmes bilatéraux qui font partie du 5e Programme Indicatif de Coopération (PIC 5), suite à la signature des protocoles y respectifs en décembre 2022 lors de la visite de travail de S.A.R. le Grand-Duc et le ministre pour la Coopération et de l'action humanitaire, Franz Fayot.

Mongolie

En date du 4 avril a eu lieu l'inauguration de la *Mongolian Chamber of Commerce in Brussels/Luxembourg/EU* au sein du bâtiment de la Chambre de Commerce du Luxembourg au Kirchberg.

Myanmar

En réponse à la crise politique et humanitaire résultant du coup d'Etat militaire en 2021, le Luxembourg a reconduit en 2023 son appui financier aux opérations humanitaires et en soutien aux organisations de défense des droits humains et pro-démocratiques et à la presse indépendante au Myanmar.

Nouvelle-Zélande

Lors du *Spring Meeting* du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale en avril, la ministre des Finances, Madame Yuriko Backes, s'est entretenue avec le Ministre des Finances de la Nouvelle Zélande, M. Grant Robertson.

Népal

Le moment fort des relations bilatérales en 2023 a été la visite de travail du ministre de la Coopération et de l'action humanitaire, Franz Fayot, du 2 au 6 mai. Les relations bilatérales restent principalement axées sur la Coopération au développement et l'Action humanitaire. Le ministre Fayot a visité des projets de six ONGs luxembourgeoises qui bénéficient de cofinancements de la direction de la Coopération au développement et de l'action humanitaire. Le ministre Fayot a également eu une entrevue avec le ministre des Affaires étrangères du Népal, Narayan Prakash Saud, lors de laquelle les activités de la Coopération au développement et de l'Action humanitaire luxembourgeoise au Népal

ont été évoquées. Les deux ministres ont également abordé le passage du Népal de la catégorie des pays les moins avancés à celle des pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure en 2026 (dit « graduation ») ainsi que de potentielles nouvelles pistes de coopération entre le Luxembourg et le Népal.

Singapour

Du 9 au 10 février la ministre des Finances Yuriko Backes a effectué une visite de travail à Singapour, dans le cadre du « roadshow » de l'Association Luxembourgeoise des Fonds d'Investissement (ALFI). Dans ce contexte, la ministre a rencontré le Vice-Premier ministre et ministre des Finances, Lawrence Wong, et des dirigeants et hauts représentants du secteur financier et de la Fintech à Singapour, afin de renforcer davantage les relations bilatérales et souligner l'intérêt du Luxembourg d'accroître la coopération dans le domaine de la finance durable et des technologies financières. La ministre des Finances a aussi inauguré les nouveaux bureaux du Consulat du Luxembourg à Singapour en présence du ministre auprès du Premier ministre, Maliki Osman.

Le ministre de l'Economie Franz Fayot a effectué une visite de travail à Singapour du 19 au 23 mars 2023 accompagné de responsables du Ministère de l'Economie dans le domaine des technologies, de la santé, du digital, de la cyber sécurité, de l'économie circulaire, de l'espace et de la prospective stratégique. Le ministre de l'Economie et ses collaborateurs ont effectué plus de 30 réunions au cours de leur visite, dont notamment avec le ministre chargé de la promotion économique et du digital et avec les principaux acteurs de la promotion et du développement économique de Singapour, S. Iswaran. Le ministre de l'Economie a aussi eu un entretien avec le chef de l'agence spatiale de Singapour et rencontré la communauté luxembourgeoise ainsi que des représentants du monde des affaires.

Du 29 octobre au 1^{er} novembre, une mission économique de la Chambre de Commerce a été conduite par son Président Fernand Ernster, accompagné d'une vingtaine d'entreprises luxembourgeoises, dont 11 issues du secteur spatial. Un séminaire économique organisé par la Chambre de Commerce sur les opportunités d'affaires entre nos deux pays a été tenu. Fernand Ernster a également participé à la foire SWITCH. Un séminaire consacré au secteur spatial a été organisé, au cours duquel fut signé un accord entre l'Agence spatiale luxembourgeoise et OSTIN (agence spatiale de Singapour), consacré à la coopération dans le domaine de l'espace. Fernand Ernster a aussi rencontré les principaux acteurs institutionnels économiques de Singapour ainsi que la communauté luxembourgeoise du monde des affaires.

Le Luxembourg a participé au *Singapour Fintech Festival*, la plus grande foire fintech au monde, avec le pavillon national organisé par Luxembourg for Finance et la House of Fintech (LHoFT), qui a compté sur la participation de 23 acteurs institutionnels et privés du monde des finances et de la fintech du Luxembourg.

Sri Lanka

En marge du Forum ministériel sur l'Indopacifique, qui s'est tenu à Stockholm le 15 mai 2023, le ministre des Affaires étrangères et européennes Jean Asselborn et son homologue, le ministre des Affaires étrangères Ali Sabry, ont signé un protocole d'entente portant sur les consultations bilatérales. Au cours de leur échange, ils ont en outre discuté de la mise en œuvre de l'accord sur les services aériens et du renforcement du commerce, des investissements et du tourisme.

Thaïlande

Le 22 mai 2023, le Président de la Cour constitutionnelle de Thaïlande a effectué une visite d'études à Luxembourg dans le cadre d'une formation intitulée « Etat de droit pour la démocratie » à laquelle ont également participé une cinquantaine de hauts fonctionnaires de l'administration civile, judiciaire et militaire ainsi que des dirigeants du secteur privé.

Le Président de la Chambre de Commerce, Fernand Ernster a effectué une visite à Bangkok le 1er novembre 2023 avec pour objectif de s'informer des opportunités d'affaires pour les entreprises luxembourgeoises et d'échanger sur le renforcement des relations commerciales entre nos deux pays. A cette occasion Fernand Ernster a rencontré son homologue le Président de la Chambre de Commerce de Thaïlande, Sanan Angubolkul, des décideurs et chefs d'entreprises du pays et des entrepreneurs luxembourgeois. Il a aussi visité le principal incubateur de startups du pays afin de s'informer de l'écosystème startup en Thaïlande.

Du 6 au 7 septembre, le CEO de Luxembourg for Finance, Nicolas Mackel et le Directeur général de l'Association Luxembourgeoise des Fonds d'Investissement, Camille Thommes, se sont rendus à Bangkok pour faire le suivi de leur mission de 2022.

Du 16 au 23 août le vice-Président de la LHoFT, Carlo Thill, était à Bangkok afin de préparer le programme CATAPULT ASEAN qui se tiendra en avril 2024. A cette occasion il a modéré un panel lors d'un des principaux événements tech de Thaïlande (Techsauce) et rencontré les acteurs fintech, les associations blockchain, le régulateur et l'Agence nationale pour l'innovation (NIA).

En septembre 2023, des délégations de l'Agence nationale pour l'innovation (NIA), de la King Mongkut University, ainsi que de la Chiang Mai University se sont rendues au Luxembourg dans le cadre de la conférence mondiale de l'IASP (*International Association of Science Parks and Areas of Innovation*).

Viet Nam

Le Premier ministre Xavier Bettel a effectué une visite officielle à Ha Noi et à Ho Chi Minh Ville du 3 au 5 mai 2023, marquant le 50e anniversaire de l'établissement des relations diplomatiques entre le Luxembourg et la Viet Nam. Le Premier ministre a rencontré son homologue le Premier ministre Phạm Minh Chính, ainsi que le Président du Parlement, Vương Đình Huệ. A Hai Phong, le Premier ministre Xavier Bettel a visité l'usine ultra-moderne du constructeur de voitures électriques Vinfast. A Ho Chi Minh Ville il a ouvert le forum économique Luxembourg-Viet Nam, qui a rassemblé plus de 200 participants, dont 23 entreprises et acteurs économiques luxembourgeois. Le ministre des Classes moyennes et du Tourisme, Lex Delles est intervenu lors du forum. Le Premier ministre Xavier Bettel a aussi ouvert la session journalière de la Bourse d'Ho Chi Minh Ville et a effectué une visite du fleuve Saigon pour se rendre compte de l'impact du changement climatique sur la ville et ses habitants.

Au cours de la visite ont été signés : un Accord de partenariat stratégique dans le domaine de la Finance verte ; le Protocole modifiant la Convention de non-double imposition ; un mémoire d'entente entre la Chambre de Commerce de Luxembourg et la *Vietnam Chamber of Commerce and Industry* (VCCI) ; un engagement de 5 millions EUR de soutien au programme *City Climate Finance Gap Fund*, mis en œuvre par la Banque mondiale et la Banque européenne d'investissement visant à endiguer l'impact du changement climatique à Ho Chi Minh Ville.

Le ministre des Finances vietnamien, Ho Duc Phoc, s'est rendu à Luxembourg du 6 au 7 juillet 2023 accompagné des CEO des plus grandes banques privées et publiques du pays. Le ministre Ho Duc Phoc a rencontré la ministre des Finances, Yuriko Backes et a visité la Bourse de Luxembourg ainsi que la LHoFT.

Du 23 au 25 août le vice-CEO de LHoFT, Carlo Thill, s'est rendu à Ho Chi Minh Ville pour la préparation du programme Catapult South-East Asia. Des rencontres avec le régulateur, des fintech, des venture capitalists et des incubateurs ont eu lieu.

2.4. Moyen-Orient et Afrique du Nord

a. Activités multilatérales

Au niveau multilatéral, l'année 2023 fut largement marquée par le conflit au Proche-Orient et l'engagement de longue date du Luxembourg pour y trouver une issue pacifique durable.

Ainsi, dans le contexte de la semaine ministérielle de la 78^{ème} session de l'Assemblée générale des Nations Unies à New York, le ministre Jean Asselborn a participé au traditionnel dîner ministériel sur le Moyen-Orient, organisé par l'Institut international de la paix (IPI), et à une réunion ministérielle sur la paix au Moyen-Orient, organisée par l'Union européenne, la Ligue arabe, l'Arabie saoudite, l'Egypte et la Jordanie. La réunion, placée sous le thème « The Peace Day Effort: A renewed effort for Middle East Peace », a permis de mettre un nouvel accent sur le processus de paix au Moyen-Orient. Le ministre Asselborn a exprimé son soutien à cette initiative, soulignant à quel point il était important d'enfin trouver un accord de paix durable entre Israël et la Palestine.

L'attention portée au conflit au Proche-Orient au niveau multilatéral s'est renforcée davantage suite aux attaques terroristes du Hamas contre Israël le 7 octobre 2023. Le ministre Xavier Bettel s'est rendu à Barcelone, les 26 et 27 novembre 2023, pour participer au 8^e Forum régional de l'Union pour la Méditerranée (UpM), qui a permis notamment aux représentants de 43 Etats de discuter de la situation au Moyen-Orient, d'échanger sur la voie à suivre pour sortir de la crise à Gaza, et avancer vers une approche commune en vue de la résolution durable du conflit. Les participants au Forum se sont finalement prononcés en faveur d'une prolongation de la trêve humanitaire en vigueur à ce moment-là, dans le but de parvenir à un accès humanitaire continu et à la libération des otages.

b. Activités bilatérales

Au niveau bilatéral, le Luxembourg a cherché en 2023 à poursuivre et à approfondir ses relations avec les pays d'Afrique du Nord et du Proche et Moyen-Orient, d'une part dans le contexte du soutien à la défense de l'Ukraine contre l'agression russe, et d'autre part dans un effort plus large de rapprochement économique et politique. Alors que les interactions bilatérales avec les pays de la région se sont essentiellement déroulées au niveau des ambassadeurs et des experts, il convient toutefois de noter un certain nombre de réunions au niveau ministériel.

Oman

Le 16 mai 2023, le ministre Asselborn a effectué sa quatrième visite de travail au sultanat d'Oman, où il a été reçu notamment par son homologue, le ministre des Affaires étrangères Sayyid Badr bin Hamad bin Hamood Albusaidi pour une réunion de travail. Les discussions ont porté sur les relations bilatérales, la guerre russe contre l'Ukraine, la situation des droits humains et la situation géopolitique régionale - surtout au Yémen, en Iran, en Syrie et en Israël/Palestine - y compris le rapprochement entre l'Iran et l'Arabie saoudite, ainsi que les velléités de normalisation des pays arabes avec le régime d'Assad. Par ailleurs, la visite a également permis de discuter des investissements au Luxembourg et de futures collaborations, avec Abdulsalam bin Mohammed bin Abdullah Al-Murshidi, ministre et président du fonds souverain « Oman Investment Authority ». En partie grâce à cette visite, les relations avec Oman ont été approfondies en 2023 et sont aujourd'hui de plus en plus étroites, les sujets d'intérêt allant de la coopération économique aux développements géopolitiques et sécuritaires.

Irak

Dans le prolongement des échanges initiés en 2022, les contacts avec le gouvernement régional du Kurdistan ont été poursuivis. Le 20 juin 2023, le ministre Asselborn a ainsi accueilli Safeen Dizayee, ministre et chef du département des relations extérieures du gouvernement régional du Kurdistan, à sa demande pour une réunion bilatérale au Luxembourg. L'entrevue s'est inscrite dans le cadre de la visite de ce dernier en Europe du 19 au 23 juin. Les échanges de vues ont porté sur la situation politique et sécuritaire en Iraq, la situation des droits humains dans la région, les relations entre le gouvernement régional kurde et le gouvernement fédéral à Bagdad, y compris les relations avec l'Union européenne et les voies de coopération, notamment en ce qui concerne le dialogue politique, l'aide humanitaire et la coopération au développement. La situation des Yézidis, dont le ministre avait visité les camps de réfugiés en 2022, a également été abordée. Comme le ministre Asselborn l'a

souligné, ces échanges réguliers témoignent de l'importance que le Luxembourg accorde au peuple kurde en Irak et au Moyen-Orient de manière plus générale.

Israël/Palestine

Les relations avec Israël et la Palestine ont continué en 2023 à être marquées par des efforts visant à remettre le processus de paix et la solution à deux États au premier plan de l'agenda international. Bien que ces efforts aient été porteurs d'espoir, notamment dans le sillage de la proposition de paix globale du représentant spécial de l'Union européenne, M. Sven Koopmans, et de la « Journée de la paix » organisée en collaboration avec plusieurs pays arabes aux Nations Unies, les attaques terroristes du 7 octobre 2023 ont renversé de façon dramatique l'élan constructif des trois premiers trimestres de l'année 2023.

Dans un communiqué publié en date du 13 octobre, quelques jours après les attaques meurtrières du Hamas, le ministre Asselborn a condamné avec la plus grande fermeté les atrocités commises par les militants extrémistes du Hamas, tout en affirmant sans équivoque le droit d'Israël à se défendre. En même temps, le ministre a appelé à la désescalade, au plein respect du droit international et à la cessation des hostilités, craignant que l'opération militaire israélienne ne fasse de nombreuses victimes parmi la population civile. Comme il l'a souligné, les locaux des Nations Unies et tous les hôpitaux, écoles et cliniques ne doivent jamais être pris pour cible.

L'expansion des colonies et la violence en Cisjordanie sont également restées une préoccupation majeure en 2023, ce qui a amené le ministre Asselborn à publier une déclaration le 25 septembre 2023 sur le cas de la communauté palestinienne de Masafer Yatta, menacée d'expulsion à la suite d'attaques récurrentes.

Le 15 novembre 2023, le ministre Asselborn a accueilli à Luxembourg - pour ce qui fut sa dernière réunion de travail de son mandat de ministre - une délégation de victimes israéliennes et de membres de famille d'otages, accompagnée par l'ambassadrice d'Israël à Bruxelles, Madame Idit Rosenzweig-Abu. Dans une atmosphère chargée d'émotions, la réunion a permis aux victimes et aux membres de familles de raconter leurs vécus et leurs préoccupations, ce qui a amené le ministre à réitérer son appel pour la libération immédiate de tous les otages – une des revendications constantes du Luxembourg dans le cadre de la guerre dans la bande de Gaza.

2.5. Afrique sub-saharienne

L'année 2023 a été marquée par l'aggravation de la crise au Sahel, avec notamment le coup d'État au Niger, un rapprochement entre les juntes au pouvoir au Mali, Burkina Faso et Niger ainsi qu'une aggravation de la situation humanitaire. 2023 a également été une année où le Luxembourg a pu renforcer ses relations bilatérales avec plusieurs partenaires africains, avec une visite d'État du Cap Vert au Luxembourg, la mission économique au Sénégal et l'ouverture d'une nouvelle ambassade au Bénin.

Sahel

L'actualité sahélienne s'est avérée chargée en 2023 : la détérioration progressive de la situation sécuritaire au Sahel a été accentuée par le coup d'État au Niger le 26 juillet 2023, qui a renversé le président démocratiquement élu Mohamed Bazoum et a porté au pouvoir une junte avec à sa tête le général Tchiani. Si le coup d'État a provoqué des tensions avec les pays de la CEDEAO, il a également renforcé la coopération entre les trois juntes au pouvoir au Mali, Burkina Faso et Niger, qui ont décidé de former l'Alliance des États au Sahel (AES). La coopération en matière de sécurité étant au cœur de leur alliance, les trois pays sont devenus de plus en plus hostiles aux pays occidentaux, tout en renforçant leurs liens avec la Russie et le groupe mercenaire y affilié, Wagner. En ce qui concerne le Mali, 2023 a été également l'année où la MINUSMA, mission de maintien de la paix de l'ONU, présente au Mali depuis 2013, a dû mettre fin à sa mission à la demande des autorités maliennes.

Face à cette évolution préoccupante, le Luxembourg a adapté son approche envers le Niger, Mali et Burkina Faso en décidant, à la fin de l'année, de suspendre son aide bilatérale directe dans les pays partenaires qui ont connu des changements anticonstitutionnels. En même temps, le Luxembourg a continué de s'engager activement dans les discussions sur la situation régionale, tant au niveau des instances européennes qu'au niveau international. Si le Luxembourg a clairement indiqué qu'il ne pouvait y avoir de coopération avec les juntes militaires, le gouvernement a également souligné la nécessité de rester engagé et de trouver d'autres moyens de soutenir la population. Dans l'esprit de la maxime « solutions africaines aux problèmes africains », le Luxembourg a aussi souligné la pertinence de réponses régionales aux défis ainsi qu'une approche plus holistique aux défis actuels.

Sénégal

L'année 2023 a confirmé l'excellence des relations bilatérales entre le Luxembourg et le Sénégal et a permis la diversification des relations traditionnellement basées sur l'aide au développement. La mission économique, présidée par S.A.R le Grand-Duc héritier et menée par le ministre de l'Economie Franz Fayot, du 22 au 25 février 2023 à Dakar, a vu la participation de 30 entreprises luxembourgeoises et a mis en lumière le potentiel des relations économiques.

Cap Vert

Le Luxembourg entretient des relations bilatérales très étroites avec le Cap Vert, ce qui s'est également démontré en 2023, notamment par le 30^{ème} anniversaire de la signature du premier Accord général de Coopération en 1993 et les célébrations de 60 ans de diaspora capverdienne à Luxembourg.

Le Président de la République du Cap Vert, José Maria Neves, a effectué une visite d'Etat au Grand-Duché au mois de mai 2023, à l'invitation de S.A.R le Grand-Duc, tandis que le ministre de la Défense, François Bausch, le ministre des Affaires étrangères et européennes, Jean Asselborn, ou encore le ministre de la Coopération et de l'Action humanitaire, Franz Fayot, ont effectué des visites de travail sur l'île. De même, plusieurs rencontres entre les Premiers ministres respectifs ont eu lieu en marge de conférences internationales.

En matière économique et financière, les liens ont pu être renforcés à travers une collaboration fructueuse entre LGX Green Stock Exchange et la Bourse capverdienne. De plus, Luxair a renforcé ses activités à destination du Cap Vert, avec un vol inaugural à destination de Praia au mois de décembre 2023, en plus de continuer à desservir les îles Sal, Boa Vista et Sao Vicente.

Bénin

L'année 2023 a vu l'ouverture d'une Ambassade à Cotonou, symbolisant un approfondissement important des relations bilatérales entre le Luxembourg et le Bénin. Si la coopération au développement occupe une place prépondérante dans les relations, le Luxembourg vise, à travers l'ambassade à Cotonou, à renforcer les relations politiques avec le pays et considère l'ambassade comme une porte d'entrée vers le reste de la région.

Ghana et Kenya

En 2023, le Luxembourg a également pu renforcer ses relations diplomatiques avec le Ghana et le Kenya, deux pays où le Luxembourg n'est actuellement pas accrédité. Du 5 au 7 juin 2023, le ministre des Affaires étrangères et européennes, Jean Asselborn, dans une visite conjointe avec son homologue néerlandais, Wopke Hoekstra, et le Directeur adjoint pour l'Afrique subsaharienne du ministère des Affaires étrangères belge, Thomas Stevens, se sont rendus dans les deux pays, dans le but de renforcer les relations avec les deux pays et d'échanger sur des questions d'intérêt mutuel.

3. LE LUXEMBOURG DANS LES ORGANISATIONS INTERNATIONALES ET REGIONALES

3.1 Benelux

Le 1^{er} janvier 2023, les Pays-Bas ont succédé au Luxembourg à la présidence tournante annuelle de l'Union Benelux. Pendant leur présidence, officiellement lancée le 9 février 2023, les Pays-Bas se sont concentrés autant que possible sur les résultats du Benelux dans le contexte des développements (géo)politiques actuels. Leurs priorités étaient : le marché intérieur ; la transition énergétique durable ; la coopération transfrontalière et la sécurité. La coopération Benelux a permis la réalisation de nombreuses initiatives et projets.

Plusieurs événements et réunions significatifs ont eu lieu, tel que l'avènement du Traité de Police Benelux le 28 septembre 2023 à Bruxelles où les ministres compétents et les chefs de police des trois pays ont signé les accords d'exécution nécessaires pour que le nouveau Traité Benelux de coopération policière entre en vigueur le 1^{er} octobre 2023. Dans le domaine de la justice, les pays du Benelux ont également poursuivi leur coopération, avec des projets bien ancrés dans la coopération de longue date, à l'instar de la lutte contre la traite des êtres humains dans le cadre d'une journée d'étude sur la traite des êtres humains qui a eu lieu le 10 octobre 2023.

Les coopérations énergétiques ont été approfondies dans la cadre de la réunion ministérielle du Forum pentalatéral de l'énergie le 18 décembre à Bruxelles, qui est présidé chaque année par le ministre de l'Énergie de l'un des pays participants.

Pour ce qui est de la coopération transfrontalière, l'Union Benelux s'est surtout concentrée sur la mobilité durable, par exemple pour la deuxième édition du Forum Rhin-Meuse lors duquel les pays du Benelux ont évoqué entre autres la promotion conjointe du vélo, l'électromobilité et le projet pilote sur la lettre de voiture numérique.

En ce qui concerne l'objectif de travailler à une meilleure coordination et à une coopération plus étroite au niveau du marché intérieur européen au sein de Benelux, l'accent a été mis sur un échange régulier des évolutions actuelles, sur une future stratégie européenne en la matière et sur l'enquête approfondie du fonctionnement du marché intérieur tant du point de vue de l'utilisateur que de l'entreprise.

Le 12 décembre 2023, la ministre néerlandaise des Affaires étrangères, Hanke Bruins-Slot, a présidé le Comité de Ministres réuni à Bruxelles. Cette réunion a été l'occasion pour le Collège des Secrétaires généraux de l'Union Benelux de présenter les avancées réalisées au cours de l'année 2023 et d'évoquer leurs perspectives de collaboration future.

Le Sommet Benelux du 29 novembre 2023, qui a eu lieu à Rotterdam, a également été un fait marquant de la coopération Benelux en 2023, comme en témoigne la déclaration conjointe et la présence de l'invité d'honneur, M. Hendrik Wüst, Ministre-Président de la Rhénanie du Nord Westphalie.

Il y a lieu de relever le transfert de la Cour de Justice Benelux à Luxembourg qui a donc dorénavant son siège à Luxembourg.

3.2. Organisation des Nations Unies et droits humains

a. Droits humains

A l'Assemblée générale des Nations Unies (AGNU)

Le Luxembourg a pris l'initiative et était le principal porte-plume du projet de **résolution de l'Assemblée générale créant une Institution indépendante chargée de la question des personnes disparues en République arabe syrienne**. La résolution a été présentée au nom d'un groupe transrégional d'États membres comprenant l'Albanie, la Belgique, le Cabo Verde, le Costa Rica, le Luxembourg, la Macédoine du Nord et la République dominicaine. L'aboutissement de cette initiative humanitaire a démontré de nouveau que l'ONU peut agir concrètement pour aider les victimes du conflit en Syrie et que l'engagement multilatéral de petits pays peut faire la différence.

Le Luxembourg a continué son engagement dans le contexte de **l'agression de la Russie contre l'Ukraine**, en étroite coordination avec ses partenaires et alliés, notamment de l'UE et de l'OTAN. Le Luxembourg est également intervenu lors de la reprise de la 11^{ème} session extraordinaire d'urgence le 22 février 2023 pour marquer le premier anniversaire de la guerre d'agression russe à grande échelle. Le Luxembourg a coparrainé et a voté en faveur de la résolution intitulée « Principes de la Charte des Nations Unies sous-tendant une paix globale, juste et durable en Ukraine » qui a été adoptée par l'Assemblée générale avec 141 votes en faveur, 7 votes négatifs et 32 abstentions le 23 février. Le 18 juillet, le ministre Asselborn a fait une déclaration lors du débat de l'Assemblée générale sur « La situation dans les territoires ukrainiens temporairement occupés ». La Représentation permanente à New York a participé aux efforts d'*outreach* déployés par l'Union européenne à New York et en vue de la mise en place d'un Tribunal international spécial pour le crime d'agression contre l'Ukraine. La Représentation permanente à New York a également rencontré le 21 septembre à sa demande la Secrétaire générale de la CNUCED Rebeca Grynspan, afin de faire le point sur l'Initiative de la mer Noire et les aspects concernant le Luxembourg.

Le Luxembourg a participé aux réunions de la reprise de la 10^{ème} **session extraordinaire d'urgence de l'AGNU consacrée au Moyen-Orient**. Le ministre Asselborn a fait une déclaration à l'AGNU le 26 octobre et le 27 octobre, le Luxembourg a voté en faveur de la résolution présentée par la Jordanie qui demandait une trêve humanitaire immédiate, durable et soutenue, menant à la cessation des hostilités. Le Luxembourg a également coparrainé et voté en faveur de l'amendement présenté par le Canada pour condamner les attaques terroristes commises par le Hamas. Le 12 décembre, le Luxembourg a coparrainé et voté en faveur de la résolution présentée par l'Égypte qui exigeait un cessez-le-feu humanitaire immédiat. Le Luxembourg a aussi voté en faveur des amendements présentés par l'Autriche et les États-Unis en vue de souligner les responsabilités du Hamas. Les amendements visant à condamner le Hamas n'ont cependant pas été adoptés dans ces deux cas.

Le Luxembourg s'est joint à deux déclarations prononcées par les Pays-Bas au nom des pays du Benelux, la première lors du débat de l'AGNU faisant suite au veto de la Russie contre un projet de résolution du CSNU concernant le mécanisme d'aide humanitaire transfrontière pour la Syrie (19 juillet), la seconde lors du débat de l'AGNU faisant suite au veto de la Russie contre un projet de résolution du CSNU visant à proroger le régime de sanctions à l'égard du Mali (11 septembre).

En marge de la **conférence des États parties à la Convention relative aux droits des personnes handicapées**, la première table ronde sur la santé sexuelle et reproductive des personnes en situation de handicap a été organisée à l'initiative du Luxembourg, ce qui a permis par la suite d'inclure pour la première fois un paragraphe à ce sujet dans la résolution de la 3^{ème} Commission de l'AGNU sur les droits des personnes handicapées.

Le Luxembourg a fait partie du groupe restreint qui a présenté la résolution sur la **promotion de l'économie sociale et solidaire pour le développement durable** à l'Assemblée générale. La RP NY a collaboré étroitement avec le ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Économie sociale et solidaire sur ce projet. La résolution a été adoptée par l'AGNU le 18 avril 2023 par consensus.

Par ailleurs, en 2023, le Luxembourg a été élu à la Vice-Présidence de la prochaine et 62^e session de la CSocD. Le Luxembourg a également été élu membre de la Commission de la population et du développement pour la période 2024 à 2028.

Au Conseil des droits de l'homme (CDH)

2023 était la deuxième année du mandat du Luxembourg au Conseil des droits de l'homme (CDH). La Représentation permanente à Genève a participé activement aux **trois sessions ordinaires du CDH** (cinq semaines en février/mars, quatre semaines en juin/juillet et quatre semaines en septembre/octobre). Lors de ces trois sessions, elle est intervenue dans 114 dialogues interactifs avec des mandataires des procédures spéciales et des Commissions d'enquête, ainsi que dans des discussions de panel. La délégation luxembourgeoise a participé à la négociation de 109 résolutions du CDH. Une seule session extraordinaire a été appelée en 2023, avec le soutien du Luxembourg, concernant la situation des droits humains au Soudan, gravement impactée par le conflit.

L'Ambassadeur Marc Bichler était **vice-Président du Conseil en 2023**, au titre du Groupe des pays occidentaux et autres (WEOG), et a présidé 42 dialogues interactifs et autres réunions au cours des trois sessions ordinaires du Conseil, ainsi que huit sessions de l'examen périodique universel. Il a également participé aux réunions du Bureau du CDH et a été nommé facilitateur pour le processus d'évaluation des initiatives pour la **rationalisation du programme de travail du CDH**, ensemble avec son homologue bolivienne, présentant son rapport au CDH en décembre 2023.

Lors de la 52^{ème} session du Conseil, le Luxembourg a tenu la plume pour la **résolution sur le Programme 2030 et les droits de l'homme**, qui a été adoptée par consensus et qui a renforcé sensiblement les capacités du Haut-Commissariat aux droits de l'homme pour la réalisation des objectifs pour le développement durable.

Lors de la 54^{ème} session du CDH, le Luxembourg a coordonné pour la deuxième fois la présentation d'une **résolution sur la situation des droits humains en Fédération de Russie**, au nom de 26 pays, tous membres de l'Union européenne (la Hongrie restant en dehors de l'initiative). La résolution a été adoptée avec 18 votes en faveur, 7 votes négatifs et 22 abstentions et a renouvelé pour un an le mandat de la Rapporteuse spéciale. La résolution a aussi renforcé les ressources à la disposition du mandat.

Le Luxembourg a participé à un nombre de réunions et événements organisés par des ONG militant pour les **droits de l'enfant** comme la *Global Coalition to Protect Education from Attack, Save the Children, Child Rights Connect* et *Human Rights Watch*. Le Luxembourg a également présenté deux déclarations conjointes sur le sujet des droits de l'enfant : l'une, sur les enfants défenseurs des droits humains en mars ; l'autre, en juin ensemble avec la République dominicaine sur l'éducation des enfants en vue d'élaborer un nouvel instrument normatif international pour étendre le droit à l'éducation et en garantir la gratuite.

Lors de la **journée annuelle sur les droits de l'enfant**, la RP du Luxembourg a facilité la visite d'une jeune lycéenne pour qu'elle puisse intervenir au nom des enfants sur la question de l'environnement digital et des droits de l'enfant. Les déléguées de la jeunesse du Luxembourg à l'ONU, Mme Lara Bertemes et Mme Iness Chakir, ont participé à la 52^{ème} session du CDH et se sont exprimées au nom de la jeunesse lors de trois dialogues interactifs thématiques.

Le Luxembourg a participé au Forum sur les **entreprises et les droits de l'homme** en novembre.

À côté des **coordinations régulières au sein de l'Union européenne**, la Représentation permanente à Genève se coordonne étroitement avec les pays du **Benelux** : une douzaine de déclarations ont été présentées au nom du Benelux lors des sessions du CDH, dont deux sur la lutte contre les représailles visant les personnes qui coopèrent avec l'ONU.

Le Luxembourg étant le partenaire du Sénégal et de la Gambie pour les activités d'ouverture (« **outreach** ») de l'Union européenne à Genève, la Représentation permanente a présenté un nombre

de démarches auprès des Missions permanentes de ces deux pays en 2023. L'Ambassade à Dakar a appuyé ces efforts d'ouverture activement et volontairement.

La RP a participé aux activités du groupe de travail sur **l'examen périodique universel** en faisant des recommandations à 42 pays au cours des trois sessions de travail de l'année. Le Luxembourg était membre de trois « Troïkas » en 2023, accompagnant l'examen du Pérou en janvier, l'examen du Monténégro en mai et l'examen de l'Allemagne en novembre.

Ensemble avec un nombre d'organisations de la société civile, la RP du Luxembourg a organisé ou coparrainé plusieurs **événements parallèles** aux trois sessions ordinaires du CDH, sur les droits humains au Yémen, en Russie, en Ukraine, ainsi que sur la participation des enfants au CDH, le droit à l'éducation, l'Agenda 2030 et les droits humains, une justice pénale fondée sur les droits humains et la protection contre les atrocités criminelles.

Conférences internationales

L'année 2023 a également vu la commémoration du **75^{ème} anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme**. Pour cet événement de haut niveau organisé au mois de décembre 2023, le Luxembourg a été représenté par l'Ambassadrice itinérante pour les droits humains, qui y a présenté cinq engagements nationaux.

Justice pénale internationale

La Représentation permanente à New York est restée très active sur les dossiers liés à la **justice pénale internationale** et à la lutte contre l'impunité, en coopération étroite avec le chef du Service juridique du ministère des affaires étrangères, les collègues de l'Ambassade à La Haye et les collègues de la Représentation permanente du Liechtenstein à New York. Le Luxembourg a suivi de près les réunions du Groupe de travail de New York (« *New York Working Group* ») sur la CPI et les réunions régulières des États parties au Statut de Rome organisées par le Liechtenstein avec le Président, le Greffier et le Procureur de la CPI. Le Luxembourg est intervenu lors des débats à l'Assemblée générale sur le rapport annuel de la CPI (30 octobre) et sur le rapport annuel de la Cour internationale de Justice (3 novembre). Le Luxembourg a aussi participé à plusieurs discussions et événements consacrés à la mise en place d'un Tribunal international spécial pour le crime d'agression contre l'Ukraine. La vingt-deuxième session de l'Assemblée des États parties (AEP) au Statut de Rome de la CPI s'est tenue à New York du 4 au 14 décembre 2023.

Comité interministériel des droits de l'homme (CIDH)

Le Comité interministériel des droits de l'homme (CIDH) a poursuivi ses travaux via cinq réunions au cours de l'année 2023 (janvier, mars, juin, septembre, novembre). Au cours de ces réunions, les membres du CIDH ont notamment travaillé à la préparation de l'Examen périodique universel du Luxembourg, qui a eu lieu à Genève le 4 mai 2023. Le Luxembourg a reçu au total 254 recommandations, dont 232 ont été acceptées après consultation au sein du Comité interministériel des droits de l'homme.

Le CIDH a également coordonné les réponses aux questions du Comité pour l'élimination de la discrimination l'égard des femmes des Nations Unies (CEDAW), dans le cadre du 8^e rapport national du Luxembourg.

En 2023, le MAEE, à travers le CIDH a coordonné deux visites d'experts au Luxembourg. La première visite était celle d'un groupe d'experts du Comité européen pour la prévention de la torture et des peines ou traitements in humains ou dégradants (CPT) du Conseil de l'Europe (27 mars au 4 avril 2023). La seconde était celle de la Rapporteuse spéciale des Nations Unies sur le droit qu'a toute personne de jouir du meilleur état de santé physique et mentale possible, Dr. Tlaleng Mofokeng (17 au 26 avril 2023). Celle-ci représentait la seconde visite officielle des procédures spéciales du Conseil des droits de l'homme au Luxembourg, après celle du Groupe de travail sur les Entreprises et les droits de l'homme quelques mois auparavant.

Le CIDH a continué à impliquer la société civile et les représentant(e)s des ministères et administrations. L'Ambassadrice itinérante pour les droits humains a lancé une consultation à toutes les parties prenantes pour élaborer un plan de travail pour l'année 2024.

b. Assemblée générale des Nations Unies (AGNU)

Les tensions géopolitiques ont continué de peser sur les travaux de la **Première Commission**. Bien que le nombre de projets de résolution déposés ait diminué à 61, le nombre total de votes a augmenté à 148. Seulement 21 résolutions ont été adoptées sans être mises au vote. Plusieurs résolutions concurrentes ont également été adoptées. En coopération avec ses partenaires de l'Union européenne et de l'OTAN, le Luxembourg a généralement maintenu ses positions et a contribué aux efforts de désarmement et de sécurité internationale en coparrainant 14 résolutions.

Au sein de la **Deuxième Commission**, consacrée aux enjeux du développement durable, de la macroéconomie et de la coopération au développement, le Luxembourg s'est activement impliqué dans la prise de position de l'Union européenne. 44 résolutions ont été adoptées en 2023. 7 de ces résolutions ont été coparrainées par le Luxembourg. Le Luxembourg a représenté l'Union européenne pour la première fois dans les négociations de la résolution sur les pays en développement sans littoral. Cette session de la Commission était principalement marquée par une résolution controversée : la résolution consacrée à la coopération fiscale internationale, initiée par le groupe des États africains. Le Luxembourg a suivi de près cette résolution, en étroite concertation avec les experts du ministère des Finances et de la Représentation permanente auprès de l'OCDE à Paris.

Dans le cadre de la **Troisième Commission**, le Luxembourg a représenté l'Union européenne dans les négociations de la résolution biélorussienne portant sur l'amélioration de la coordination de l'action contre la traite et de la résolution camerounaise portant sur le Centre sous-régional des droits de l'homme et de la démocratie en Afrique centrale. La Représentation permanente à New York a assuré une présence aux réunions formelles ainsi qu'une participation active aux dialogues interactifs et aux autres négociations. En tout, le Luxembourg a prononcé 21 interventions, dont 18 interventions lors des dialogues interactifs et 3 interventions lors des débats généraux. Le Luxembourg s'est également rallié à 7 déclarations communes, dont 3 du Benelux. En outre, la Représentation permanente à New York a organisé avec *Crisis Action* le 24 octobre un événement avec la Rapporteuse spéciale sur la situation des **droits humains en Russie**, Mariana Katzarova. Le ministre Asselborn a eu une entrevue le 25 octobre avec Madame Katzarova, dont le mandat a été établi par le Conseil des droits de l'homme à l'initiative d'un groupe de pays mené par le Luxembourg à Genève.

Le Luxembourg a suivi de près les travaux de la **Quatrième Commission** relatifs aux questions politiques spéciales et de la décolonisation. En 2023, la Commission a adopté 33 résolutions et 3 décisions. Le Luxembourg a coparrainé 7 résolutions, dont 4 du « paquet palestinien ». Cette année, compte tenu du conflit dans la bande de Gaza, la Palestine avait décidé de se limiter à des renouvellements techniques de ses résolutions. Lors des coordinations, le Luxembourg a appuyé les messages d'appel à l'unité européenne et à la flexibilité afin de maintenir le comportement de vote de l'Union européenne.

Au sein de la **Cinquième Commission**, chargé des questions administratives et budgétaires de l'ONU outre l'adoption du budget ordinaire de l'ONU pour l'année 2024 à hauteur de près de 3,59 milliards de dollars (en hausse de 5,7% en chiffres absolus par rapport à 2023), la session principale, sous présidence égyptienne, a été marquée par l'adoption historique d'une résolution consacrant le financement partiel du Fonds de Consolidation de la Paix (PBF) par le biais du budget ordinaire des Nations Unies, visant à renforcer la prévention, pacification et réconciliation dans les régions en proie à des conflits armés.

La **Sixième Commission, chargée des questions juridiques**, a adopté 17 résolutions. Le Luxembourg a régulièrement contribué aux projets de déclaration de l'Union européenne à travers le réseau COJUR.

c. Conseil de sécurité des Nations Unies (CSNU)

Le Luxembourg a fait plusieurs déclarations à titre national en 2023 au **Conseil de sécurité, y compris au niveau ministériel** :

- (i) consolidation de la paix : débat public sur « l'investissement dans les personnes pour renforcer la résilience face aux défis complexes » (26 janvier) ;
- (ii) femmes et paix et sécurité : débat ministériel dans la perspective du 25^{ème} anniversaire de la résolution 1325 (2000) du CSNU – ministre Bofferding (7 mars) ;
- (iii) protection des civils : débat public annuel « Garantir la sécurité et la dignité des civils dans les conflits, agir contre l'insécurité alimentaire et protéger les services essentiels » (23 mai) ;
- (iv) changement climatique et paix et sécurité : débat public lors de la présidence du Conseil par les Émirats arabes unis (13 juin) ;
- (v) enfants et conflits armés : Comment prévenir et combattre les violations graves commises contre les enfants lors des conflits armés (5 juillet) ;
- (vi) CRSV : débat public sur les violences sexuelles commises en période de conflit, avec au centre notre politique étrangère féministe (14 juillet) ;
- (vii) lutte contre l'impunité : réunion sur la contribution de la Cour pénale internationale au maintien de la paix et de la sécurité internationales (18 juillet) ;
- (viii) PMO : débat public sur la situation au Moyen-Orient, y compris la question palestinienne – déclaration du ministre Asselborn (24 octobre) ;
- (ix) femmes et paix et sécurité : débat public sur la participation des femmes à la paix et à la sécurité internationales – de la théorie à la pratique – déclaration du ministre Asselborn (25 octobre).

Interventions **Benelux** (présidence NL) **au CSNU** : (i) débat public ministériel sur la promotion et le renforcement de l'État de droit dans le contexte du maintien de la paix et de la sécurité internationales (événement signature de la présidence du Japon, 12 janvier) ; (ii) réunion sur les droits humains des personnes LGBTI (20 mars) ; (iii) briefing ministériel sur l'Ukraine en présence du MAE Kuleba : déclaration au nom des pays du Benelux présentée par le ministre Asselborn (17 juillet) ; (iv) débat public sur la famine et l'insécurité alimentaire mondiale (3 août) ; (v) débat public « *Advancing Public-Private Humanitarian Partnerships* » (14 octobre) ; (vi) débat public « *Promote sustaining peace through common development* » (20 novembre) ; (vii) réunion sur l'intelligence artificielle – déclaration prononcée par le RP Olivier Maes (19 décembre) et (viii) réunion sur les relations entre la Commission de consolidation de la paix et le CSNU (20 décembre).

Le Luxembourg a continué de promouvoir activement sa **candidature au Conseil de sécurité des Nations Unies pour le mandat 2031-2032** en vue des élections qui se tiendront en juin 2030, lors de la 84^{ème} session de l'AGNU.

La Représentation permanente à New York a suivi de près la fermeture de la MINUSMA au Mali et a eu des contacts réguliers avec le Département des opérations de maintien de la paix dans le cadre du retrait des troupes et du matériel luxembourgeois (la mission a été clôturée au 31 décembre 2023).

Le Luxembourg a continué de suivre de près les **négociations intergouvernementales sur la réforme du Conseil de sécurité** et est intervenu au nom des pays du Benelux lors du débat annuel de l'AGNU sur la question de la représentation équitable au Conseil de sécurité et de l'augmentation du nombre de ses membres et autres questions connexes ayant trait au Conseil de sécurité (16 novembre).

En marge de la semaine sur la protection des civils, la Représentation permanente à New York a organisé le 25 mai 2023 à l'ONU un événement sur la protection de l'éducation des enfants en temps de conflit armé.

d. Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO)

Deux événements majeurs ont marqué l'année à l'UNESCO, à savoir, la **session extraordinaire de la Conférence générale actant le retour des Etats-Unis à l'UNESCO** le 30 juin 2023 ainsi que la **42^e Conférence générale de l'UNESCO** qui s'est tenue du 7 au 22 novembre.

Au cours de cette dernière, le Luxembourg a été élu pour la période 2023-2027 aux organes subsidiaires suivants : Conseil intergouvernemental du Programme international pour le développement de la communication (PIDC), Comité intergouvernemental de bioéthique (CIGB) et Conseil intergouvernemental du Programme pour la gestion des transformations sociales (MOST). Le Luxembourg occupe par ailleurs l'une des vice-présidences au MOST pour la période 2023-2025. La mission a en outre participé aux deux sessions ordinaires du Conseil exécutif de l'UNESCO (217e et 218e).

La dix-huitième session du Comité intergouvernemental de sauvegarde du patrimoine culturel immatériel s'est tenue à Kasane, République du Botswana du lundi 4 au samedi 9 décembre 2023. Après l'inscription de la Procession dansante d'Echternach en 2010 et de l'art musical des sonneurs de trompe en 2020, trois inscriptions luxembourgeoises ont été rajoutées sur la liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité : La transhumance, déplacement saisonnier de troupeaux (*Wanderschéiferei*), l'irrigation traditionnelle (*Fléizen*) ainsi que la maïeutique (*Hiewanskonscht*).

Le Luxembourg a apporté son soutien aux activités menées dans le cadre du Programme international pour le développement de la communication (PIDC) par une contribution financière volontaire. Une contribution financière volontaire a également été attribuée au Programme multi-donateurs sur la liberté d'expression et la sécurité des journalistes.

La Représentation permanente à Paris a participé à toutes les réunions de la Commission nationale UNESCO à Luxembourg.

e. Mise en œuvre du Plan d'action « Femmes et paix et sécurité » - Rapport préliminaire de l'activité du MAEE en 2023

En 2023, le gouvernement luxembourgeois a poursuivi la mise en œuvre du Plan d'Action national « Femmes et paix et sécurité » 2018-2023, venu à échéance à la fin de l'année. Le Plan d'action concerne l'ensemble du gouvernement et touche à l'action extérieure du Luxembourg dans les domaines de la diplomatie, de la défense et du développement, ainsi que de la justice, de l'accueil des réfugiés et de la sécurité intérieure au niveau national. Il met en œuvre l'agenda « Femmes et paix et sécurité » (ci-après FPS) adopté par le Conseil de sécurité des Nations Unies en 2001.

Au sein de l'Union européenne, le Luxembourg s'est engagé pour favoriser l'intégration de la dimension de l'égalité des genres dans la politique extérieure de l'Union. Le sujet FPS figure également régulièrement à l'agenda du COPS. S'y ajoutent les réunions (formelles et informelles) de la *Task Force WPS* qui permettent notamment un échange utile avec des représentants de la société civile. Soulignons également que la majorité des missions et opérations de la PSDC ont finalement un poste de conseiller en matière de « *gender equality* », comme stipulé dans la boussole stratégique de l'Union européenne. Le Luxembourg aborde régulièrement la thématique au COPS afin de renforcer le langage sur les droits humains et l'agenda FPS dans les avis et recommandations des groupes de travail (CivCom et PMG). La Représentation auprès du COPS a veillé avec d'autres délégations « *like-minded* » à ce que les politiques, déclarations et décisions prises à tous les niveaux de l'Union européenne tiennent systématiquement compte du respect de l'égalité des genres. À titre d'exemple, cette opposition a mené à une impasse au sein de l'Union européenne pour l'adoption des conclusions du

Conseil sur les priorités de l'Union européenne pour la 78^{ème} session de l'Assemblée générale des Nations unies (AGNU) ainsi que pour l'adoption des conclusions du Conseil sur l'examen à mi-parcours du plan d'action de l'Union européenne en faveur des droits humains et de la démocratie 2020. Les échanges entre la délégation du COPS et des représentants de la société civile ont permis de souligner le soutien du Luxembourg auprès de ces organisations, mais également la tendance mondiale vers une polarisation accrue et le recul préoccupant des droits humains dans de nombreuses régions du monde.

Aux Nations Unies, le Luxembourg est intervenu lors de trois débats publics du Conseil de sécurité des Nations Unies (CSNU, voir supra) et a continué à soutenir activement la défense des droits sexuels et reproductifs dans les enceintes onusiennes et les initiatives en faveur de l'égalité des genres. Avec d'autres pays affinitaires, le Luxembourg s'engage pour éviter tout recul en matière de droits et de langage acquis. La Représentation permanente a notamment pris part aux négociations des résolutions de la 67^{ème} session de la Commission de la condition de la femme, et s'est coordonné avec les partenaires du Benelux et les pays nordiques afin d'assurer que l'Union européenne conserve et adopte une voix progressiste.

Le Luxembourg est également intervenu à titre national lors du débat général de la Troisième Commission sur la violence et la discrimination liées à l'orientation sexuelle et l'identité de genre et les situations des droits humains en Afghanistan. En outre, la Représentation permanente à New York a organisé un séminaire avec participation ministérielle sur la lutte contre les discriminations systématiques à l'encontre des femmes et des filles en Afghanistan en marge de la semaine de haut niveau de la 78^{ème} session de l'AGNU. Enfin, le Luxembourg a participé au lancement de la « *International Alliance on Preventing Sexual Violence in Conflict* » en date du 8 mars 2023.

De même, la Représentation permanente du Luxembourg auprès de l'Office des Nations Unies à Genève a poursuivi la mise en œuvre de l'agenda FPS, notamment lors des interventions publiques dans le cadre de dialogues interactifs ou de négociations de résolutions au sein du Conseil des droits de l'homme, ainsi que lors des sessions de l'Examen périodique universel (EPU) et dans d'autres enceintes multilatérales. La Représentation permanente à Genève s'est de même engagée tout au long de l'année 2023 à promouvoir un langage inclusif et sensible à l'égalité des genres lors de l'élaboration de résolutions (OMNIBUS, ECOSOC sur l'ONUSDIA, OMS...) et déclarations conjointes, en étroite coopération avec les pays qui partagent ces mêmes valeurs. Le Luxembourg est intervenu le 22 février 2023 lors du débat avec le Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes (CEDAW) sur la représentation égale et inclusive des femmes dans les systèmes de prise de décisions. De plus, la Représentation permanente du Luxembourg à Genève a activement participé aux réunions du Groupe des pays ayant une politique étrangère féministe, du « *Gender-Network* » et du réseau « *Nexus* » sur la santé et les droits sexuels et reproductifs, ainsi qu'aux activités du Groupe d'amis du mandat de l'Expert indépendant sur l'orientation sexuelle et l'identité de genre (SOGI).

Dans le cadre de l'événement de haut niveau marquant le 75^{ème} anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme les 11 et 12 décembre 2023 à Genève, le Luxembourg, conjointement avec le Mexique, a présenté un engagement commun au nom d'un groupe transrégional de 59 États sur le caractère progressif de la Déclaration universelle des droits de l'homme et sur l'importance de continuer à défendre et à faire progresser l'égalité des genres et les droits et la santé sexuels et reproductifs.

Les représentants permanents à Genève et à New York ont maintenu leurs engagements au sein du réseau des « *International Gender Champions* », regroupant les membres ayant signé le « *IGC Panel Parity Pledge* ». Ce dernier vise à assurer l'égalité des genres lors des conférences auxquelles ils participent ou qu'ils organisent, ainsi qu'à promouvoir un engagement résolu contre la violence sexiste.

A l'OTAN, le Luxembourg a activement contribué aux sujets liés à la sécurité humaine et à FPS. Au Sommet de l'OTAN à Vilnius en juillet 2023, le Luxembourg s'est félicité du langage fort du

communiqué concernant ces politiques ainsi que de l'adoption de la nouvelle politique de l'OTAN sur les enfants dans les conflits armés et du renouvellement de la politique de la lutte contre la traite des êtres humains.

Dans le cadre des différentes réunions des ministres des affaires étrangères et de la défense, du Conseil de l'Atlantique Nord et surtout dans les divers comités, le Luxembourg a régulièrement contribué et pris la parole pour la mise en œuvre des différents axes de la résolution 1325, sur base de notre politique étrangère féministe et le programme FPS. En marge de l'Assemblée parlementaire de l'OTAN en mai 2023 à Luxembourg, le ministre François Bausch a eu une entrevue avec la Représentante spéciale du Secrétaire général pour les femmes, la paix et la sécurité.

Au niveau national, le Luxembourg a poursuivi ses efforts pour veiller à une meilleure représentation des femmes dans les missions d'observation électorale et les missions civiles auxquelles le Luxembourg contribue en personnel. Le principe de la représentation égalitaire a été pris en compte de manière systématique lors de la sélection des candidats aux missions d'observation électorale de l'Union européenne.

De même une priorité clé du nouveau Pacte relatif à la politique de sécurité et de défense commune (PSDC) de l'UE est de renforcer l'application de la résolution 1325 du Conseil de sécurité des Nations unies sur les femmes, la paix et la sécurité, et des résolutions subséquentes, afin d'assurer une participation totale, égale et significative des femmes à tous les aspects de la paix et de la sécurité. Cela implique de viser la parité hommes-femmes en promouvant activement l'égalité des genres et en intégrant systématiquement une perspective de genre dans la planification, la mise en œuvre et l'évaluation des activités civiles de la PSDC, fondées sur une analyse approfondie des questions de genre.

Le Luxembourg reconnaît aussi l'importance cruciale de prendre en compte la dimension du genre dans toutes les discussions sur la non-prolifération et le désarmement. Comme lors des dernières années, le Luxembourg a également soutenu la Déclaration conjointe sur le genre et le désarmement dans le cadre de la Première Commission de l'AGNU. En plus de promouvoir activement l'inclusion d'un langage pertinent, le Luxembourg s'est joint à d'autres États « *like-minded* » pour condamner toute tentative de diluer ou de supprimer les références au genre dans les résolutions liées au désarmement et à la non-prolifération.

Le MAEE a également continué ses efforts pour renforcer la représentation et la participation des femmes dans les organisations internationales. La dimension de genre a ainsi été prise en compte de manière systématique dans les décisions sur les appuis aux candidatures internationales.

Une priorité importante pour la direction de la Défense du MAEE et l'Armée luxembourgeoise reste l'augmentation du personnel militaire féminin et l'augmentation de l'attractivité des différentes carrières militaires et dans le service volontaire, ceci entre autres par l'emploi de moyens d'information plus ciblés. La perspective de genre est prise en compte dans les annonces et publications de recrutement de manière à mettre en avant la diversité du personnel et la capacité des femmes à effectuer un métier opérationnel. De même, des analyses sont effectuées régulièrement en coopération avec des acteurs externes pour aider à identifier d'autres facteurs contribuant à l'attractivité de l'Armée pour les femmes.

La collaboration avec un opérateur social externe afin de soutenir les familles au Luxembourg des militaires déployés à l'étranger ou en mission sur le plan national a été poursuivie en 2023. Au niveau organisationnel, le Comité des femmes qui se donne pour mission de favoriser un échange régulier avec la hiérarchie sur des sujets importants contribuant à rendre la carrière à l'Armée encore plus attrayante pour tous les genres, a gagné en importance et participe régulièrement à des événements nationaux pour promouvoir la diversité au sein de l'Armée. Finalement, l'Armée a continué à appliquer une politique de tolérance zéro quant à toute forme de harcèlement sexuel ou moral lié au genre.

3.3. OCDE

Le Luxembourg a assuré une présence continue à l'OCDE, notamment lors de la réunion annuelle du Conseil de l'OCDE au niveau ministériel (RCM) qui s'est tenue les 7 et 8 juin sous présidence britannique. Le Luxembourg y était représenté par la ministre des Finances Yuriko Backes, le ministre de l'Economie Franz Fayot ainsi que le ministre de l'Énergie Claude Turmes. D'autres réunions ministérielles thématiques ont eu lieu au cours de l'année, à savoir la réunion ministérielle sur la conduite responsable des entreprises les 14 et 15 février, à laquelle le ministre Franz Fayot a participé, ainsi que la réunion ministérielle dédiée aux PME et à l'entrepreneuriat des 27 et 28 juin et à laquelle le ministre Lex Delles a participé.

Le 23 février 2023 a été présentée à Esch-sur-Alzette une étude OCDE portant sur les compétences au Luxembourg, en présence de Claude Meisch, ministre de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse, ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, et de Georges Engel, ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Économie sociale et solidaire.

En 2023, le Groupe d'action financière (GAFI) a procédé à l'évaluation du dispositif luxembourgeois de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme dans le cadre du 4^e cycle d'évaluations mutuelles.

Les travaux de l'Agence internationale de l'énergie (AIE), le bras énergétique de l'OCDE, ont maintenu un rythme assez soutenu avec la tenue de trois réunions à haut niveau. Le ministre Claude Turmes a participé à la réunion ministérielle de la Task Force de l'AIE sur la surveillance du gaz et de la sécurité de l'approvisionnement qui s'est tenue le 15 février 2023 ainsi qu'à la 8^e Conférence mondiale annuelle de l'AIE sur l'efficacité énergétique qui s'est tenue les 7 et 8 juin à Paris.

3.4. OSCE

En 2023, l'Organisation pour la Sécurité et la Coopération en Europe (OSCE) a continué d'être fortement affectée par l'agression russe contre l'Ukraine. L'année a de nouveau été marquée par une situation géopolitique difficile qui a souvent rendu le dialogue entre les Etats participants de l'OSCE difficile, voire impossible. Le Luxembourg a appuyé l'accent de la Présidence de la Macédoine du Nord sur les conflits dans l'espace de l'OSCE, en particulier sur la situation en Ukraine, ainsi que ses efforts pour résoudre la crise institutionnelle, qui a risqué de laisser l'OSCE sans présidence et leadership en 2024. Cette crise a pu être dénouée lors du Conseil ministériel de l'OSCE à Skopje, en décembre 2023. La présidence de la Macédoine du Nord n'a néanmoins pas su débloquent les négociations sur le budget de l'OSCE, obligeant l'organisation à continuer ses activités sur base du budget de 2021.

Sur le plan politique, le Luxembourg a soutenu le lancement de deux mécanismes de Moscou, un mécanisme de la dimension humaine de l'OSCE, à l'encontre des déportations des enfants ukrainiens par la Russie, respectivement, la situation des prisonniers politiques au Belarus. Les enquêtes menées par les rapporteurs ont contribué aux efforts internationaux en vue d'assurer la redevabilité pour les violations du droit international, en particulier des droits humains et du droit international humanitaire, en Ukraine et au Belarus.

Du 16 au 18 mai 2023, une mission d'évaluation des besoins du Bureau des Institutions démocratiques et des Droits de l'homme (BIDDH) s'est rendue au Luxembourg en vue d'une éventuelle mission d'observation des élections législatives du 8 octobre 2023. Le BIDDH a rencontré des représentants des partis politiques, des médias, des ministères des Affaires étrangères et européennes, de l'Etat et de l'Intérieur, ainsi que le Président du Tribunal d'arrondissement de Luxembourg. Sur la base des conclusions des experts du BIDDH, il a été décidé de ne pas observer les élections.

Le 7 novembre 2023, le Luxembourg, avec ses partenaires du Benelux, a annoncé sa suspension du Traité sur les forces armées conventionnelles en Europe (FCE) au dépositaire néerlandais du Traité, après le retrait de la Russie du Traité le même jour. Conformément à la Convention de Vienne sur le droit des traités de 1969, la suspension effective prendra effet 150 jours après la notification formelle au dépositaire, soit le 7 février 2024. Le 27 novembre 2023, la Représentation permanente du Luxembourg en a notifié de manière officielle le groupe consultatif commun, l'organe formel à Vienne prévu par le FCE, tout en soulignant que cette suspension était réversible et qu'il était de notre intérêt de préserver l'architecture actuelle de maîtrise des armements.

En décembre 2023, le Luxembourg a présidé pendant un mois le groupe de coordination des pays de l'OTAN auprès de l'OSCE. La Représentation permanente du Luxembourg a organisé deux réunions de coordination des conseillers de défense et militaires ainsi que deux réunions au niveau des Ambassadeurs, qui se sont surtout focalisées sur la situation en Ukraine. Dans le cadre de cette présidence, le Luxembourg a aussi prononcé la déclaration de l'OTAN au nom des Alliés lors de la séance de clôture du Conseil ministériel de l'OSCE à Skopje.

En raison de la crise financière de l'OSCE, qui a commencé à mettre en danger l'opérationnalité de l'organisation, le Luxembourg a renforcé son appui aux activités de l'OSCE par le biais de contributions extrabudgétaires d'un montant total de 282.539,84 € en 2023. Le Luxembourg a ainsi pu soutenir de nombreux projets de l'organisation, dont la nouvelle mission de l'OSCE en Ukraine (110.000 euros), les efforts de la Représentante pour la liberté des médias de l'OSCE en matière de sécurité des femmes journalistes en ligne (30.000 euros), l'observation des procès au Kazakhstan (20.000 euros) et le programme de migration du Bureau des Institutions démocratiques et des Droits de l'Homme (11.000 €), l'évaluation de l'impact de la guerre en Ukraine sur l'environnement (5.000 €), la promotion du rôle des femmes dans le règlement des conflits (10.000 euros), le projet intercommunautaire « Building New bridges » de la mission de l'OSCE à Skopje (10.000 euros), le programme pour l'échange d'informations militaires « iMars » (3.000 euros) et plusieurs fonds de résilience, créés par l'OSCE pour pouvoir continuer ses activités mandatés (81.539,84 euros). Le Luxembourg a aussi contribué aux frais de la conférence de la dimension humaine de la Présidence de la Macédoine du Nord (2.000 €), qui a remplacé la réunion annuelle sur la mise en œuvre des engagements de la dimension humaine en raison du veto russe.

3.5. Conseil de l'Europe

Le Premier ministre Xavier Bettel a participé au sommet des chefs d'État et de gouvernement du Conseil de l'Europe à Reykjavik les 16 et 17 mai 2023. Il s'agissait du quatrième sommet depuis la création du Conseil de l'Europe il y a 75 ans, le dernier ayant eu lieu en 2005 en Pologne, qui s'inscrivait dans le contexte de l'agression russe contre l'Ukraine et de ses conséquences en matière de démocratie et de respect des droits humains. Le sommet du Conseil de l'Europe a notamment acté la création d'un registre des dommages causés par l'agression russe contre l'Ukraine. Le Luxembourg en est devenu un membre fondateur.

Tania Bofferding, ministre pour l'Égalité entre les hommes et les femmes, s'est rendue les 23 et 24 mai 2023 à Strasbourg. La ministre y a présenté le bilan de la campagne luxembourgeoise contre le sexisme au sein du comité intergouvernemental de la Gender Equality Commission du Conseil de l'Europe. Lors de sa visite, la ministre a rencontré la Commissaire aux Droits de l'Homme, Madame Dunja Mijatović, Monsieur le Juge Lado Chanturia, et Monsieur Abel Campos, greffier à la Cour européenne des droits de l'homme.

Certains Etats membres continuent de remettre ouvertement en question la primauté de certains arrêts de la Cour européenne des droits de l'homme, alors que le système pâtit déjà de nombreuses lenteurs et réticences de mise en œuvre des décisions de la Cour. Le Luxembourg est résolument intervenu sur ces sujets tout au long de l'année au Comité des ministres et notamment lors des ajustements budgétaires pour les prochaines années. En 2023, la Conseil de l'Europe a augmenté son

budget annuel et multi-annuel sur les quatre prochaines années, ceci en ligne avec la déclaration des chefs d'Etats lors du sommet de Reykjavik.

Le Luxembourg soutient aussi par des contributions volontaires accrues la Cour européenne des droits de l'homme. Parmi nos autres contributions volontaires on peut également citer notre soutien financier au plan d'action du Conseil de l'Europe pour la Moldavie, aux personnes vulnérables dans le contexte des migrations, aux droits humains des personnes LGBTIQ+, à la Commission de Venise, à la lutte contre la violence domestique, au programme « Justice pénale et prisons » du Groupe Pompidou, ainsi qu'au Fonds fiduciaire pour les droits de l'homme. En tout, le Luxembourg a ainsi su mobiliser 607.078,40 euros pour des projets du Conseil de l'Europe, ainsi que 50.000 euros pour le Fonds fiduciaire pour les droits de l'homme en 2022.

Tout au long de l'année, le Luxembourg s'est trouvé en pleine préparation de sa Présidence du Comité des ministres du Conseil de l'Europe qui aura lieu du 13 novembre 2024 au 14 mai 2025. Le Représentant permanent du Luxembourg est devenu membre du bureau du Comité des ministres en mai 2023. Les effectifs de la Représentation permanente du Luxembourg auprès du Conseil de l'Europe ont augmenté en septembre 2023. En vue de la Présidence, une prise de contact plus étroite a été établie, tout au long de l'année, avec la municipalité de Strasbourg et d'autres intervenants institutionnels locaux. La préparation d'un programme culturel pour l'année 2024 et 2025 a débuté.

La coopération entre les pays du Benelux a fonctionné parfaitement et le Luxembourg fait partie de plusieurs groupes d'amis concernant notamment l'égalité de genre et les questions SOGIESC, la sécurité des journalistes, la mise en œuvre des arrêts de la Cour européenne des droits de l'homme ou encore les réformes du budget – signe d'un engagement sans relâche de notre pays pour les trois piliers de l'organisation : Etat de droit, démocratie et droits humains. Nous avons également continué à œuvrer au bon fonctionnement de la coordination entre les Etats membres de l'Union européenne, notamment sur l'adhésion de l'Union européenne à la Convention européenne des droits de l'homme.

Les experts luxembourgeois de la capitale ont participé avec engagement aux nombreuses réunions du Conseil de l'Europe et présidé la Commission pour l'égalité de genre, l'Accord partiel élargi sur le Sport ainsi que le Comité ad hoc européen pour l'Agence mondiale antidopage. Le Luxembourg a également été membre du bureau de la Convention de Berne.

Le Luxembourg a reçu la visite du Comité pour la prévention de la torture du Conseil de l'Europe et ce dernier a fait de multiples recommandations au Luxembourg, dont celle de mettre un terme à la détention des enfants dans une prison pour adultes.

Un autre domaine où le Luxembourg a su accroître sa visibilité et sa réputation est en reprenant les présidences pour plusieurs années des Itinéraires culturels du Conseil de l'Europe en 2022 ainsi que celle du Fonds fiduciaire pour les droits de l'homme en 2023.

3.6. Politique de sécurité internationale

a. Non-prolifération et désarmement

État partie à tous les traités et conventions régionaux et internationaux majeurs dans ce domaine, le Luxembourg a contribué à assurer et consolider le bon fonctionnement de l'architecture sécuritaire internationale, même et surtout dans le contexte géopolitique tendu.

Tout au long de l'année 2023, le Luxembourg a continué de soutenir les initiatives de désarmement et de non-prolifération des armements conventionnels et de destruction massive.

b. Armes conventionnelles

Le Luxembourg continue de mettre en œuvre la Convention sur l'interdiction des mines antipersonnel par exemple en s'engageant en faveur de projets dans le domaine du déminage. En 2023, le

Luxembourg a ainsi contribué financièrement à des projets d'assistance aux victimes et d'éducation des risques et de déminage entre autres à des projets de déminage au Myanmar, en Irak et en Ukraine.

La 9^{ème} **Conférence des États parties du Traité sur le commerce des armes (TCA)** s'est déroulée du 21 au 25 août à Genève. L'objectif du TCA est d'établir et de renforcer les normes communes pour contrôler au mieux le commerce international de l'armement, de lutter contre les transferts illicites et de prévenir la prolifération des armes à l'échelle mondiale. Dans sa déclaration nationale, le Luxembourg a soutenu les priorités identifiées par la présidence coréenne, en particulier la coopération plus étroite avec les entreprises privées et la société civile. Le Luxembourg a également appelé à l'intégration d'une approche sensible au genre dans toutes les actions dans ce domaine. Le Luxembourg et les autres États membres de l'UE ont également réitéré leur soutien à l'universalisation du TCA et le besoin d'utiliser tous les leviers du multilatéralisme pour y parvenir.

Lors de la 8^{ème} Conférence des Hautes-Parties contractantes de la **Convention sur Certaines Armes Classiques (CCAC)** qui s'est tenue du 15 au 17 novembre 2023 à Genève, le défi des systèmes d'armes létales autonomes et des mines antipersonnel figuraient à l'agenda. Cependant, ces discussions ont été largement bloquées par la Russie. Tout comme au sein d'autres forums de désarmement, les discussions qui ont finalement eu lieu ont été marquées par l'invasion russe de l'Ukraine et la guerre dans la bande de Gaza. La Palestine a condamné en particulier le manque de mise en œuvre de la déclaration politique « *Explosive Weapons In Populated Areas* » (EWIPA). Le ministre des Affaires étrangères, Jean Asselborn, avait participé à la cérémonie d'adoption de la déclaration à Dublin en 2022.

Le Luxembourg s'engage également de manière active dans le domaine des technologies émergentes. En 2023, le Groupe d'experts gouvernementaux sur les **systèmes d'armes létales autonomes (GEG SALA)** s'est rassemblé à deux reprises à Genève en vue d'approfondir les discussions sur les enjeux liés aux technologies émergentes dans le domaine des systèmes d'armes létales autonomes (SALA), afin d'élaborer des propositions et mesures liées à leur cadre normatif et opérationnel. À l'image des années précédentes, le Luxembourg a soutenu une approche dite à double entrée (« *two-tier approach* ») dans ce contexte. Cette approche est fondée, d'une part, sur l'interdiction des SALA dont l'utilisation est incompatible avec le respect du droit international humanitaire et, d'autre part, sur la poursuite des travaux sur la réglementation de tous les autres types de SALA. Le mandat du groupe a été prolongé pour dix jours en 2024 et 2025 par les hautes-parties contractantes de la CCAC.

Le Luxembourg, avec les autres EMUE, s'est aussi joint à la déclaration politique sur l'utilisation responsable de l'intelligence artificielle et de l'autonomie dans le domaine militaire, initiée par les États-Unis (« *Political Declaration on Responsible Military Use of Artificial Intelligence and Autonomy* »). L'événement d'adoption a eu lieu à l'ONU à New York, le 13 novembre et les États-Unis organiseront des réunions de suivi en 2024, afin de parvenir à des résultats tangibles dans ce domaine.

En septembre 2023, le Conseil de gouvernement a adopté les propositions relatives à la position du Luxembourg par rapport aux SALA, ainsi que des actions de suivi visant à définir des principes, règles et mécanismes de contrôles, élaborés par le groupe de travail interministériel, mis en place sur initiative de l'ancien ministre de la Défense, François Bausch. Dans ce contexte, le 25 et 26 avril, une conférence internationale au sujet des SALA s'est tenue au Luxembourg, visant à sensibiliser le public aux risques et défis liés à l'utilisation des systèmes d'armes autonomes. Lors de la « *Luxembourg Autonomous Weapons Systems Conference* », qui a réuni un grand nombre d'experts internationaux, les échanges portaient principalement sur les cadres de gouvernance potentiels et les défis éthiques dans ce domaine.

c. Armes de destruction massive

La 22^{ème} réunion annuelle régulière du **Code de conduite de La Haye contre la prolifération des missiles balistiques (HCoC)** a eu lieu du 15 au 16 juin 2023 à Vienne. Lors de cette réunion, l'importance du HCoC en tant qu'instrument unique de renforcement de la confiance et de

transparence dans le cadre des efforts multilatéraux contre la prolifération des missiles balistiques a été réaffirmée.

Le Luxembourg a participé à la **Conférence des États parties à l'Organisation sur l'interdiction des armes chimiques (OIAC)**, qui s'est tenue du 27 novembre au 1^{er} décembre 2023 à La Haye. Au cours de la Conférence, les principaux points de désaccord ont porté sur les enquêtes de l'OIAC au sujet de l'utilisation d'armes chimiques en Syrie, la campagne de désinformation menée par la Russie dans l'objectif de calomnier l'Ukraine, ainsi que l'utilisation militaire d'agents de lutte anti-émeute par la Russie, bannie par la Convention. Dans le cadre de la conférence, le Luxembourg avait voté pour la candidature de l'Ukraine, de la Lituanie et de la Pologne au Comité exécutif de l'OIAC, lesquels ont finalement emporté les sièges pour représenter le groupe de l'Europe orientale.

Le Luxembourg a participé à la réunion des États parties à la **Convention sur les armes biologiques et à toxines (CIABT)** du 11 au 13 décembre 2023. Les États parties n'ont pas été en mesure de se mettre d'accord sur le programme de travail ou sur les règles de procédure. Il n'y a donc pas eu de discussions substantielles sur la Convention elle-même.

Dans le domaine du nucléaire, le Luxembourg a participé au comité préparatoire de la **Conférence de révision du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (TNP)** qui s'est tenu à Vienne du 31 juillet au 11 août 2023. Exceptionnellement, le comité préparatoire a été précédé par un groupe de travail du 24 au 28 juillet, visant à améliorer le processus de révision, compte tenu de l'échec des cycles de révision en 2015 et 2022. Des sujets pertinents lors des discussions étaient la guerre en Ukraine, l'occupation militaire de la centrale nucléaire de Zaporijjia, ainsi que le rejet dans la mer d'eau contaminée de la centrale de Fukushima par le Japon. Pour le Luxembourg, le TNP demeure la pierre angulaire de l'architecture internationale en matière de désarmement et de non-prolifération nucléaire. Cependant, le comité préparatoire a été marqué par les tensions géopolitiques et l'adoption d'un document final a soulevé des difficultés.

Le Luxembourg continue également de soutenir des mesures à la fois ambitieuses, pragmatiques et inclusives dans le cadre des enjeux nucléaires, notamment : l'universalisation du TNP ; l'entrée en vigueur du Traité sur l'interdiction des essais nucléaires (TICE), malgré la révocation de la ratification du traité par la Fédération de Russie, le 2 novembre ; la négociation d'un traité interdisant la production de matières fissiles pour les armes nucléaires ; ainsi qu'une plus grande transparence sur les arsenaux et doctrines nucléaires.

La 67^{ème} Conférence générale de l'**Agence internationale pour l'énergie atomique (AIEA)** a eu lieu à Vienne du 25 au 29 septembre 2023. Le Luxembourg soutient pleinement les activités de l'AIEA, y compris au niveau de l'assistance à l'Ukraine concernant la sécurité de ses centrales nucléaires, notamment celle de Zaporijjia. Parmi les autres priorités du Luxembourg au sein de l'AIEA figurent la sûreté et la sécurité nucléaires, l'application des garanties généralisées (« *safeguards* »), ainsi qu'un soutien à la mise en œuvre entière de l'accord nucléaire avec l'Iran. Le fait que l'Iran ait fortement limité sa coopération avec l'Agence a pour conséquence que la nature purement pacifique de son programme nucléaire ne peut plus être vérifié. Lors de la Conférence générale, le Luxembourg a soutenu une initiative égyptienne à changer le nom de la Palestine en « État de Palestine » dans le cadre des réunions de l'AIEA. Le Luxembourg a de nouveau coparrainé une résolution sur l'application des garanties en République populaire et démocratique de Corée (RPDC). Cette résolution a pour but de permettre à la Conférence générale d'encourager la RPDC à trouver une solution diplomatique concernant le différend sur la péninsule coréenne et de réaffirmer l'importance du dialogue avec les États-Unis et entre les deux Corées. L'objectif étant d'arriver à la dénucléarisation complète, irréversible et vérifiable de la RPDC.

d. Contrôle des exportations des produits liés à la défense et des biens à double usage

Le règlement (UE) 2021/821, entré en vigueur le 9 septembre 2021, doit permettre d'accroître la responsabilité, la compétitivité et la transparence du commerce des biens à double usage, notamment

l'efficacité du contrôle des exportations de biens de cybersurveillance non répertoriés. À cette fin, l'application des contrôles « attrape-tout » est renforcée.

Ce règlement s'ajoute à la loi du 27 juin 2018 relative au contrôle des exportations, du transfert, du transit et de l'importation des biens de nature strictement civile, des produits liés à la défense et des biens à double usage, dont les licences d'exportation et de transit sont émises conjointement par l'Office du contrôle des exportations, importations et du transit (OCEIT), qui faisait partie du ministère de l'Economie jusqu'à la formation du nouveau gouvernement, et la direction des affaires politiques du MAEE.

Du 5 au 9 juin 2023, le Luxembourg a participé à la réunion plénière du Groupe Australie (GA) qui s'est tenue à Paris. Les États parties y ont souligné l'importance des efforts de non-prolifération concernant les armes chimiques et biologiques et de l'harmonisation et de la coordination des contrôles des exportations de biens à double usage.

Le Luxembourg a également participé à la 32^{ème} session plénière du **Groupe des fournisseurs nucléaires (GFN)**, qui a eu lieu à Buenos Aires en Argentine du 13 au 14 juillet 2023. Des discussions sur l'élaboration de lignes directrices pour l'exportation de matières nucléaires ont été menées. Le Luxembourg a soutenu la déclaration de l'UE qui souligne que ces lignes directrices, ainsi que les listes de contrôle du GFN, représentent la meilleure pratique en matière de contrôle des exportations nucléaires et à double usage.

En outre, le Luxembourg a participé aux réunions plénières du **régime de contrôle de la technologie des missiles (RCTM)** qui ont eu lieu du 30 octobre au 3 novembre à Rio de Janeiro, de **l'Arrangement de Wassenaar (AW)** à Vienne du 29 novembre au 1^{er} décembre, ainsi qu'au groupe de travail de l'AW qui s'est tenu en mai 2023 et à une réunion du **Comité Zangger** le 28 novembre 2023.

e. Politique de sécurité et de défense commune de l'Union européenne – missions civiles

Le 22 mai 2023, le nouveau pacte civil en matière de PSDC a été adopté. Ce pacte vise à renforcer l'efficacité des missions civiles en améliorant leur capacité d'adaptation et de réactivité

Quatre membres de la Police grand-ducale ont été déployés dans des missions civiles de l'UE en 2023 : un commissaire en chef et, en conséquence du règlement grand-ducal qui a été finalisé l'année dernière, deux agents policiers au sein de la mission EUMM en Géorgie. En outre, un commissaire en chef a été déployé à la mission civile européenne en Arménie (EUMA). Cependant, la mission d'un des policiers déployés en Géorgie a pris fin en décembre 2023, signifiant que trois membres de la Police sont actuellement déployés en mission civile. Proportionnellement à sa population, le Luxembourg est un contributeur parmi les plus importants aux missions PSDC au niveau européen.

La dimension civile de la PSDC est un élément essentiel du maintien de la paix et de la sécurité internationale. Le Luxembourg s'y engage activement, notamment dans le cadre de la prévention des conflits et de la stabilisation, mais aussi en faveur d'une représentation accrue des femmes, du respect des considérations de genre, des droits humains, de l'Etat de droit, et de la lutte contre le changement climatique.

f. Sécurité dans l'espace extra-atmosphérique

L'espace est devenu un environnement contesté, compétitif et représente un véritable enjeu de sécurité nationale. C'est aussi un domaine dans lequel le Luxembourg peut apporter une contribution à l'effort global en matière de sécurité et de défense, notamment en se basant sur la stratégie spatiale de défense, publiée en 2022.

Le Luxembourg continue à relever les défis au niveau international. En 2023, la 3^{ème} et 4^{ème} session du groupe de travail à composition illimitée **Open-Ended Working Group (OEWG) sur la réduction des menaces dans l'espace extra-atmosphérique** au moyen de normes, de règles et de principes de

comportement responsables se sont tenues. Le troisième groupe de travail a eu lieu du 30 janvier au 3 février à Genève, et le quatrième groupe de travail a eu lieu du 28 août au 1 septembre, également à Genève. En raison d'actions obstructionnistes de certaines délégations, notamment la Russie, il n'a pas été possible d'adopter un rapport final. Néanmoins, le mandat du groupe de travail a été renouvelé et d'autres groupes de travail auront lieu à ce sujet à partir de 2025.

Le Luxembourg a également participé à la 66^{ème} réunion du **Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique (CUPEEA)** qui a eu lieu à Vienne du 31 mai au 9 juin 2023. Le Luxembourg est intervenu sur plusieurs points de l'ordre du jour et a soumis, ensemble avec la Belgique, sa proposition relative à l'organisation d'une conférence internationale à Luxembourg dans le cadre du groupe de travail du CUPEEA sur les ressources spatiales et de la *Space Resources Week 2024*. Le Luxembourg a également soutenu la déclaration de l'Union européenne qui soulignait que le droit international, y compris la Charte des Nations Unies, s'applique à l'espace extra-atmosphérique.

3.7. OTAN

a. Sommet de l'OTAN

Les 11 et 12 juillet 2023, le Premier ministre et ministre d'État Xavier Bettel, le Vice-premier ministre et ministre de la Défense François Bausch et le ministre des Affaires étrangères et européennes Jean Asselborn, ont participé au Sommet de l'OTAN à Vilnius, où les chefs d'État et de gouvernement ont adopté un nouveau système modernisé de défense collective. Ce système consiste en trois nouveaux plans régionaux avec l'objectif de renforcer la posture de dissuasion et de défense de l'alliance à travers une logique de « défense avancée » (*connue précédemment comme « présence avancée »*). Ils intègrent une nouvelle structure de forces, « *New NATO Force Model* », et une structure de commandement et de contrôle adaptée.

L'adaptation de la posture de dissuasion et de défense nécessite une augmentation des dépenses en matière de défense. Ainsi, les dirigeants des pays OTAN ont adopté un « *Defense Investment Pledge* » plus ambitieux, fixant l'objectif de 2% du produit intérieur brut (PIB) comme plancher. En tenant compte du principe de l'effort raisonnable de l'OTAN et de la spécificité de l'économie luxembourgeoise, se caractérisant par des contributions économiques d'un grand nombre de travailleurs frontaliers ainsi que de la part importante des résidents non-luxembourgeois, le revenu national brut (RNB) sera appliqué au Luxembourg au lieu du PIB.

Parmi les autres décisions approuvées par les dirigeants des pays de l'OTAN figuraient la volonté d'approfondir la dimension politique de l'Alliance, la poursuite des efforts de dissuasion et de défense, une meilleure prise en compte des nouvelles réalités géostratégiques et technologiques – en particulier les défis posés par le cyberspace et l'espace extra-atmosphérique –, l'adaptation aux effets du changement climatique sur la sécurité et le renforcement de la coopération entre l'OTAN et l'Union européenne. Ont également été discutés lors du Sommet, les investissements des Alliés dans la défense, le soutien à la légitime défense de l'Ukraine contre l'agression de la Russie, le processus d'adhésion de la Suède, ainsi que la coopération avec les partenaires de l'Indopacifique, à savoir, l'Australie, la Nouvelle-Zélande, la Corée du Sud et le Japon.

Le sommet a aussi été l'occasion pour les Alliés de réaffirmer leur soutien résolu à l'Ukraine. Le nouveau Conseil OTAN-Ukraine a tenu sa réunion inaugurale, lors de laquelle le Luxembourg a exprimé son soutien au rapprochement entre l'Ukraine et l'OTAN. Dans ce contexte, la transformation du « *Comprehensive Assistance Package* » a été décidée pour en faire un programme pluriannuel pour l'Ukraine. En 2022, le Luxembourg y a contribué 11,4 millions d'euros, portant le total de ses contributions à 15,6 millions.

Une réunion informelle au niveau des ministres des Affaires étrangères a également eu lieu avec la Bosnie-Herzégovine, la Géorgie et la Moldavie, étant donné leur vulnérabilité face aux actions déstabilisatrices de la Russie. En marge, le Luxembourg et plusieurs Alliés ont également créé une

coalition pour la formation de l'armée de l'air ukrainienne à l'utilisation et à l'entretien des avions de combat F-16.

b. Conseils ministériels à l'OTAN

En 2023, le Vice-premier ministre et ministre de la Défense, François Bausch, a participé aux différentes réunions des ministres de la Défense de l'OTAN. Tout comme l'année dernière, la guerre d'agression russe en Ukraine était au centre des discussions.

Le 14 au 15 février 2023, 16 Alliés, dont le Luxembourg, ont lancé le projet le plus large de l'histoire de l'OTAN concernant l'espace extra-atmosphérique en coopération avec la Finlande et la Suède. Le projet est dénommé « *Alliance Persistent Surveillance from Space* » et a comme objectif de simplifier la collecte, le partage et l'analyse des données entre les alliés, notamment lors de conflits. La contribution de 16,5 millions d'euros par le Luxembourg a préparé le terrain pour l'initiative. Le soutien à l'Ukraine a également été renforcé lors de cette conférence.

Le 20 mars 2023, une entrevue bilatérale s'est tenue entre le Secrétaire Général de l'OTAN et le ministre Bausch, à Bruxelles, où le ministre a affirmé que le Luxembourg doublera son effort de défense jusqu'en 2028. Ils se sont également montrés préoccupés par le défi que pose la Chine à la sécurité des Alliés.

Lors de la réunion du 15 au 16 juin 2023 à Bruxelles, les ministres ont promis plus de soutien à l'Ukraine dans le contexte de son offensive contre les forces armées de la Russie en Ukraine. En outre, les préparations pour le Sommet à Vilnius en juillet ont été discutées. Le ministre Bausch a aussi annoncé une nouvelle initiative conjointe avec l'Estonie, visant à renforcer les capacités informatiques des forces armées ukrainiennes. Cette initiative a été lancée le 19 septembre 2023.

Du 11 au 12 octobre 2023 s'est tenue une réunion ministérielle à Bruxelles, où les ministres de la Défense ont abordé le sujet de la situation au Moyen-Orient. Le ministre de la Défense d'Israël a informé les participants sur la réponse d'Israël aux attaques du Hamas. Les missions de l'OTAN au Kosovo et en Irak ont également été discutées.

Le ministre des Affaires étrangères et européennes Jean Asselborn a également participé aux réunions ministérielles des ministres des Affaires étrangères de l'OTAN.

Les 4 et 5 avril 2023, les ministres se sont réunis à Bruxelles pour aborder le sujet des conséquences globales de la guerre d'agression de la Russie contre l'Ukraine avec les partenaires de l'Indopacifique. Le rapprochement entre la Chine et la Russie a été au centre des discussions. Les alliés OTAN ont également accueilli la Finlande comme nouveau membre de l'Alliance, après la finalisation du processus d'adhésion de cette dernière le 4 avril. Le ministre Asselborn a souligné qu'il s'agit d'un grand pas en avant pour la Finlande et l'OTAN, et a exprimé l'espoir que la Suède puisse, à son tour, bientôt rejoindre l'Alliance.

Du 31 mai au 1^{er} juin 2023, une réunion informelle des ministres des Affaires étrangères a eu lieu à Oslo, où les ministres ont discuté de la manière dont la sécurité de l'Ukraine pourrait être garantie à l'avenir.

Le 9 novembre 2023, le ministre des Affaires étrangères et européennes Jean Asselborn a participé à la conférence annuelle de cyberdéfense de l'OTAN à Berlin, pour discuter du renforcement de la résilience des alliés OTAN face aux cyberattaques.

Le ministre des Affaires étrangères et du Commerce extérieur, Xavier Bettel, a participé à la réunion ministérielle à Bruxelles du 28 au 29 novembre 2023. Les discussions ont porté sur le sommet de Washington, les Balkans occidentaux et le soutien à l'Ukraine, ainsi que le rapprochement entre la Chine et la Russie. Le ministre Xavier Bettel a aussi souligné l'importance d'une adhésion rapide de la Suède à l'OTAN.

4. IMAGE DE MARQUE DU GRAND-DUCHÉ DU LUXEMBOURG

En 2023, les activités de la Promotion de l'image de marque se sont inscrites dans le cadre de la Stratégie de la Promotion de l'image de marque, telle que validée le 2 juin 2021 par le Conseil de gouvernement et donc dans son Plan d'action 2021-2025, tel qu'acté le 30 novembre 2021 par le Comité de Promotion de l'image de marque.

Visant à sonder ses activités à mi-parcours du Plan d'action 2021-2025, une évaluation menée fin 2022 auprès des membres du Comité de Promotion de l'image de marque a résulté en janvier 2023 en un taux de satisfaction global de 4,18 sur 5 quant aux services proposés par la Cellule de Promotion de l'image de marque.

S'appuyant sur les trois priorités « créativité, diversité et durabilité », telles que définies dans ladite Stratégie, la Cellule de Promotion de l'image de marque a poursuivi le développement de ses activités. Parmi celles-ci figure le travail d'encadrement de la marque, constitué du dépôt légal de la marque dans le monde, de la veille de la marque, du suivi des demandes d'utilisation, ainsi que de la supervision du développement de nouveaux logos dans l'architecture de marque.

Afin de fédérer et d'inspirer le plus grand nombre d'acteurs, le premier site internet entièrement consacré à la Promotion de l'image de marque, LMIH.lu (acronyme de « Let's Make It Happen »), mis en ligne en langue française en juillet 2022, a été entièrement traduit et est paru en juin 2023 en versions anglaise et luxembourgeoise.

Ce portail, conçu pour présenter les messages clés de l'initiative, encadrer les demandes d'utilisation d'éléments de la marque, faciliter l'accès aux outils multimédia de la Promotion de l'image de marque ainsi que les demandes de partenariats dans le cadre d'événements, de projets ou de la *Luxembourg Collection*, est ainsi devenu le site de référence pour tous les acteurs de la promotion du Luxembourg.

Produit d'appel vers le site LMIH.lu, le *Handbook (Petit Livre de la Promotion de l'image de marque)* a été publié et diffusé à partir de juillet 2023 aux membres officiels et consultatifs de la Promotion de l'image de marque ainsi qu'à tout le réseau diplomatique (comprenant également les consulats, LTIOs et représentations permanentes diverses du Luxembourg).

A l'occasion de la Fête nationale, La Cellule a dévoilé une série d'outils de communication mettant en lumière le narratif de « l'Approche du Cultivateur ». Le film « *Luxembourg. Our common ground* », diffusé sous la forme d'une campagne sur les réseaux sociaux et la chaîne nationale RTL, a généré quelque 300.000 vues cumulées en 3 jours. Suite à ce succès, la campagne « *Luxembourg. Our common ground* », développée en un mini-site web, a été déclinée en une série d'annonces digitales et *print* dans divers médias à destination du grand public international, prioritairement dans une optique d'attraction de talents.

L'appel à projets « Grow », lancé en 2022 auprès de huit artistes-illustrateurs du Luxembourg, a donné lieu à une série d'affiches et cartes postales valorisant la créativité et le savoir-faire local, tout en illustrant les slogans s'inscrivant dans le narratif.

A destination du jeune public, « *Fakelzuch* », un jeu vidéo interactif en 3D s'inspirant de la retraite aux flambeaux, a été lancé en amont des festivités. Outil de promotion participatif et durable, le jeu est voué à être développé et réutilisé chaque année à cette occasion.

De même, une gamme de produits pour les fêtes de fin d'année, axée sur le narratif de « l'Approche du Cultivateur », intitulée « *Cultivating today, caring for tomorrow* » et fondée sur une approche durable quant à ses modes de fabrication et d'utilisation, a été conçue en collaboration avec l'illustratrice Jennifer Lyszyszack, basée au Luxembourg. Cette gamme s'est composée d'un cadeau de fin d'année, d'une carte de vœux digitale et imprimée ainsi que d'un film d'animation « *100% made in Luxembourg* » diffusable par courriel et sur les réseaux sociaux.

La série web « *Faces of Luxembourg* » - ensemble de portraits vidéo sur des personnalités du Luxembourg qui incarnent les priorités de la stratégie dont notamment la créativité, la diversité et la durabilité - a elle fait l'objet d'un lancement et d'une diffusion sur base mensuelle sur les réseaux sociaux.

De plus, une série de 7 vidéos, intitulée « *Free Life* », a été réalisée et diffusée dans l'optique de valoriser les « *soft factors* » du Luxembourg, dont notamment la qualité de vie, la liberté d'expression et la gratuité des transports publics. Enfin, « LuXembourg – Let's make it happen » a connu une augmentation significative de sa communauté, passant de 60.000 à quelque 70.000 *followers* de ses réseaux sociaux en 2023.

En vue d'accélérer la transition de la *LuXembourg Collection* vers une collection d'articles locaux, durables et contextualisés (par le biais d'un *storytelling* mettant en lumière « *les valeurs et les visages* » derrière chaque produit), la Promotion de l'image de marque a continué à initier des collaborations avec divers artisans et producteurs luxembourgeois. Sa participation sous la forme d'une catégorie « LuXembourg – Let's Make It Happen » au *Circular by Design Challenge* de Luxinnovation a résulté en l'intégration à la *LuXembourg Collection* du jeu circulaire « Quattromania ».

En 2023, la Cellule a également poursuivi le développement de ses partenariats avec des projets et événements à fort rayonnement international. Dans cette optique, elle a continué à optimiser ses procédures de partenariat en affinant ses critères et conditions d'attribution, en mettant en ligne ces informations sur le site LMIH.lu et en renforçant la composition de son Conseil Partenariats, constitué de KulturLX, de Luxembourg for Tourism, de la Direction des affaires consulaires et des relations culturelles internationales du MAEE, du Luxembourg Convention Bureau et du Ministère des Sports.

Parmi les événements soutenus en 2023 par la Promotion de l'image de marque sous la Signature officielle « LuXembourg – Let's Make It Happen », l'on peut citer e.a. le European Design Festival, le Luxembourg City Film Festival, la Biennale De Mains de Maître, les Rencontres Européennes de Luxembourg, l'Art Week, la Healthcare Week, le Festival des Migrations, des Cultures et de la Citoyenneté etc. Au total, 18 projets ont été soutenus en 2023 par la Promotion de l'image de marque pour un montant de 251.500 euros TTC.

Sous forme de soutien matériel (prêt ou don de matériel de promotion), la Promotion de l'image de marque a de plus soutenu une série d'évènements sportifs tels que le Tour de Luxembourg, l'ING Night Marathon, le Schleck Gran Fondo ou les Ladies Tennis Masters. Au total, son soutien matériel pour l'année 2023 s'est élevé à 90.621 euros TTC pour 85 projets.

Afin de guider ses actions de promotion futures, la Promotion de l'image de marque a également poursuivi ses efforts de veille de la perception du Luxembourg à l'étranger, ceci notamment via l'évaluation de l'*e-reputation* du Luxembourg sur internet et les réseaux sociaux internationaux, grâce à un outil de veille et d'analyse spécialisé, mais également via la réalisation d'une étude d'image dans six pays, à savoir la France, l'Italie, l'Espagne, la Lettonie, le Québec et le Viêt Nam.

À l'instar des études d'image menées les années précédentes, l'objectif de ces enquêtes était d'évaluer la notoriété et l'image du Luxembourg dans les pays interrogés et d'identifier les associations qui y sont faites avec le Luxembourg ainsi que les dimensions qui influencent la perception des autres pays à l'égard du Luxembourg.

Finalement, dans une optique de coordination des réseaux, deux réunions du Comité ont été organisées, le 30 juin et le 1er décembre 2023, pour se concerter avec les membres du Comité de Promotion de l'image de marque et leur présenter les derniers avancements du Plan d'action 2021-2025, et trois groupes de travail (deux portant sur une stratégie presse et RP internationale commune et un sur la coordination des réseaux sociaux) ont été organisés.

Visant à accompagner au mieux les acteurs de la promotion du Luxembourg dans le cadre de projets de promotion d'envergure, la Cellule a en outre exercé un rôle de conseil dans le cadre de comités et

groupes de travail interministériels réguliers (Eurovision 2024, JO Paris 2024, Osaka 2025, Commission UNESCO Luxembourg, etc.) ou sur demandes ponctuelles (rencontres, présentations, tables rondes, échanges, etc.).

Pour résumer l'année 2023, est à retenir que, suite à la mise en ligne du site trilingue, LMIH.lu, premier portail entièrement dédié aux acteurs de la promotion, à la sortie de nombreux outils tels que le *Handbook* et la campagne illustrant le narratif de « l'Approche du cultivateur », intitulée « Our Common Ground. », une gamme cohérente d'outils de promotion a été créée pour illustrer la Stratégie de la Promotion de l'image de marque et que la Cellule est à présent entrée dans la phase de sensibilisation, de développement et de coordination de ses multiples réseaux.

5. LA COOPÉRATION AU DÉVELOPPEMENT ET L'ACTION HUMANITAIRE

L'aide publique au développement reste un pilier central de la politique étrangère luxembourgeoise. L'extrême pauvreté est l'un des problèmes les plus urgents auxquels le monde est confronté aujourd'hui.

Le programme gouvernemental 2023-2028 stipule que le Luxembourg maintiendra son objectif d'allocation de 1% de son revenu national brut à l'aide publique au développement (APD). L'APD sous forme de dons est privilégiée, tout en renforçant le rôle de la Coopération luxembourgeoise comme acteur-catalyseur pour la mobilisation de ressources financières supplémentaires, renforçant ainsi son image de marque et son influence sur la scène internationale en tant qu'acteur majeur dans le secteur de la coopération au développement.

En 2023, l'APD se chiffrait à environ 540 millions d'euros, dont quelque 80 % étaient gérés par le ministère des Affaires étrangères et européennes, de la Défense, de la Coopération et du Commerce extérieur, 9 % par le ministère des Finances et 11% par d'autres ministères et la part de la contribution luxembourgeoise au budget de l'UE affectée à l'APD.

Une attention particulière est apportée à la mise en œuvre des objectifs de développement durable (ODD) des Nations unies. Ces dix-sept objectifs visent à rendre le progrès mondial durable et, surtout, à aider les populations à sortir de la pauvreté et de la faim. Un projet global de cette envergure nécessite une action coordonnée au niveau mondial, d'où le rôle incontournable des Nations Unies.

Au niveau européen, le Luxembourg soutient pleinement l'initiative *Global Gateway* afin d'accroître le poids géopolitique de l'Union européenne. Dans le cadre de la mise en œuvre de cette initiative, le Gouvernement œuvre en faveur d'un renforcement de sa dimension sociale et s'engage pour une utilisation des fonds européens de l'aide publique au développement aux fins de la lutte contre la pauvreté et de la réalisation des objectifs de développement durable.

5.1. Coopération bilatérale

L'année 2023 a été marquée par le renforcement du partenariat de coopération entre le Luxembourg et le **Bénin**, avec notamment l'ouverture de l'Ambassade du Luxembourg à Cotonou en août 2023. Suite à la signature de l'Accord Général de Coopération en 2022, le Bénin a sollicité du Luxembourg un appui bilatéral pour le développement de plusieurs initiatives, notamment l'Ecole des métiers du tourisme, de l'hôtellerie et de la restauration pour la période 2023 – 2026, la formation professionnelle agricole et rurale prévue de 2024 à 2027 ainsi que des projets centrés sur la finance inclusive et innovante de 2024 à 2027 et sur le numérique et digitalisation allant de 2024 à 2027.

La direction a effectué deux missions à Cotonou en 2023, faisant suite à celles effectuées en 2022, pour poursuivre l'identification des appuis luxembourgeois dans le cadre de la feuille de route 2022 – 2026 relative à la coopération entre nos deux pays et lancer le début de la formulation des programmes bilatéraux.

Au **Burkina Faso**, la Coopération luxembourgeoise est restée engagée au service des populations tout en adaptant ses modalités d'intervention en fonction de l'évolution de la situation politique et sécuritaire après le coup d'Etat de janvier 2022.

La mise en œuvre des programmes bilatéraux a continué en 2023 dans les secteurs prioritaires retenus dans la stratégie de transition.

L'appui à l'éducation et à la formation technique et professionnelle s'est orienté en 2023 davantage vers l'intégration professionnelle et vers l'éducation en situation d'urgence, notamment par la construction de salles de classe amovibles. LuxDev a conclu un partenariat avec l'Aide internationale de la Croix rouge luxembourgeoise (AICRL) et l'ONG *Christian Relief Services* (CRS) pour la distribution de kits scolaires et l'approvisionnement des cantines scolaires respectivement.

Le soutien de longue date à la gouvernance climatique et à la gestion durable des ressources naturelles a continué en 2023, tout en se focalisant davantage sur la lutte contre le changement climatique et la création d'emplois verts.

Suite à l'évolution de la situation sécuritaire et humanitaire au Burkina Faso, la Coopération luxembourgeoise intègre de plus en plus le volet humanitaire dans ses projets bilatéraux et multilatéraux, dans le cadre d'une approche Nexus « Humanitaire-Développement-Paix ». Bien que la couverture de ses interventions reste à l'échelle nationale, la zone d'intervention dans laquelle la Coopération luxembourgeoise a pu effectivement opérer à travers le personnel de LuxDev se limitait surtout au triangle Koudougou – Dédougou – Bobo-Dioulasso ainsi qu'à la région de Ouagadougou.

En 2023, le Luxembourg et le **Cabo Verde** ont marqué le 30^e anniversaire des relations de coopération au développement, représentant une étape importante depuis le tout premier accord de coopération signé en 1993.

2023 fut aussi l'année des visites de haut niveau entre le Cabo Verde et le Luxembourg : En mars, le ministre Franz Fayot s'est rendu au Cabo Verde pour co-présider la 22^e session de la Commission de partenariat entre les deux pays. Dans le cadre de cette visite, le ministre a reçu, au nom du gouvernement du Luxembourg, la Médaille du Mérite altruiste du 1^{er} degré du Cabo Verde pour la contribution au processus de développement du pays. En mai, le président de la République José Maria Neves a effectué une visite d'Etat au Luxembourg, accompagné de trois ministres capverdiers. Au cours de cette visite, les nouveaux outils de participation du secteur privé de la Coopération luxembourgeoise ont été présentés à la délégation capverdienne. La visite comprenait également un volet concernant la coopération en matière de transition énergétique.

Le Programme Indicatif de Coopération « Développement-Climat-Energie » (PIC DCE), mis en œuvre dans une approche pangouvernementale par le ministère ensemble avec le ministère de l'Environnement, du Climat et de la Biodiversité ainsi que le ministère de l'Energie, était en cours de réalisation en 2023. Le programme bilatéral dans le secteur de l'énergie fournit un appui substantiel sous forme d'études préliminaires pour la préparation d'un projet phare de l'initiative *Global Gateway* de l'UE, la construction d'une centrale pompage-turbinage, qui sera financée par un *blended finance framework loan* de la Banque européenne d'investissement (BEI) et de la Commission européenne, accordé en octobre 2023, pour l'amélioration de l'infrastructure énergétique du pays. La Coopération luxembourgeoise a également poursuivi son aide budgétaire dans les secteurs de l'emploi et de la santé, le Cabo Verde étant le seul pays avec lequel cette modalité est pratiquée.

La stratégie de transition dont la phase de prolongation couvre la période allant du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2024 encadre les relations de coopération au développement entre le Luxembourg et le **Mali**. En ce qui concerne la coopération bilatérale, six programmes bilatéraux sont mis en œuvre au Mali dans les domaines de la formation et de l'insertion professionnelle, du développement rural et de la sécurité alimentaire. Quatre de ces programmes sont mis en œuvre par l'agence LuxDev et deux par la société PROMAN. Dans ce contexte, l'Ambassade du Luxembourg à Bamako a participé le 19 décembre 2023 à une visite de terrain à Sikasso où elle a pu constater l'avancement d'un programme d'appui aux filières agropastorales que le Luxembourg cofinance avec la Suisse.

Du 22 au 25 janvier 2023, une visite conjointe des envoyés spéciaux pour le Sahel du Benelux a eu lieu pour la première fois au Mali. Ils ont notamment rencontré le ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, M. Abdoulaye Diop, pour un échange franc et constructif. La délégation s'est également entretenue avec l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM) et s'est rendue sur le site du camp de déplacés internes de Sénou.

Dans la première moitié de l'année 2023, les activités de la Coopération luxembourgeoise au **Niger** se sont déroulées selon les termes convenus entre les deux pays dans le Programme Indicatif de Coopération (PIC IV, 2022 – 2026). La programmation de la Coopération luxembourgeoise était la plus élevée parmi tous les pays partenaires et le Niger était, à l'époque, le dernier partenaire du Luxembourg au Sahel qui bénéficiait encore d'une relative stabilité. En date du 4 juillet 2023, la 15^{ème} Commission de partenariat avec le Niger s'est tenue à Luxembourg, juste avant le coup d'Etat. Le ministre Franz Fayot et le ministre des Affaires étrangères et de la coopération M. Hassoumi Massoudou ont effectué un premier bilan approfondi de l'avancement des programmes du PIC IV.

Or, suite au coup d'Etat de fin juillet 2023, le gouvernement luxembourgeois a décidé la suspension de toutes ses activités bilatérales au Niger, à l'instar des autres pays *like-minded*. Cette suspension s'est traduite par l'arrêt des versements de nouveaux fonds, le retrait de l'assistance technique mise à la disposition des autorités centrales et décentralisées, ainsi que la suspension des activités mises en œuvre dans tous les programmes.

Les programmes multilatéraux, humanitaires et de soutien à la société civile continuent à être mis en œuvre, même dans des conditions de plus en plus complexes. Sur le plan multilatéral, le Luxembourg soutient un appui aux cantines scolaires ainsi que les droits et la santé reproductives. Sur le plan humanitaire, le Luxembourg appuie des projets d'acteurs humanitaires internationaux, multilatéraux et non-gouvernementaux.

Au **Rwanda**, la formulation de projets de coopération dans les domaines de la formation technique et professionnelle, de l'environnement et du développement durable, ainsi que de la finance inclusive et innovante a continué. Ainsi, la Coopération luxembourgeoise a pu finaliser la formulation de son premier projet phare au Rwanda, à savoir le projet « Soutien au développement du Kigali International Finance Center ». Dans le cadre de la formulation du projet, une délégation composée d'acteurs luxembourgeois issus de l'écosystème de la finance inclusive qui vont contribuer au projet a visité le Rwanda en septembre 2023 afin de gagner une impression du contexte rwandais et de peaufiner ensemble avec les contreparties rwandaises le document technique et financier du projet. Dans ce cadre, LuxDev, avec l'aide de l'ATTF, a organisé un premier projet pilote en 2023 pour soutenir le Rwanda lors de son évaluation par le GAFI. Par ailleurs, LuxDev a été mandatée avec la formulation de deux autres projets dans les domaines de la formation professionnelle et technique et du développement durable. Les formulations pour ces projets sont en cours et leur mise en œuvre devrait être lancée début 2024.

La contribution luxembourgeoise au projet *KWIHAZA – Feeding the cities*, financé par l'UE et le Luxembourg et mis en œuvre par Enabel, a été augmentée en 2023. Par ailleurs, la Coopération luxembourgeoise s'est associée au fonds commun initié par la banque de développement allemande KfW et la Coopération française (AFD). L'objectif de ce fonds commun, intitulé *Basket Funding for Pro-Poor Development*, consiste à favoriser une croissance inclusive et durable en améliorant la qualité des services (sociaux) locaux dans les districts ruraux et démunis du pays. Ceci inclura la construction d'infrastructures favorables aux populations les plus vulnérables, comme l'eau et l'assainissement, la santé, l'adaptation climatique ou encore la production agricole.

Au **Sénégal**, l'année 2023 était principalement marquée par la signature du 5^{ème} Programme Indicatif de Coopération (PIC V). Le ministre Franz Fayot et Mme Oulimata Sarr, ministre de l'Économie, du Plan et de la Coopération du Sénégal, ont signé ce nouveau programme pluriannuel dans le cadre de la 16^{ème} Commission de partenariat qui s'est tenue à Luxembourg en date du 19 juillet 2023.

Doté d'une enveloppe financière indicative de 154 millions d'euros, dont 14 millions d'euros en provenance du Fonds Climat et Energie (FCE) du ministère de l'Environnement, du Climat et de la Biodiversité (MECB), le PIC V couvre une période de sept ans (2024-2030) en s'alignant aux objectifs prioritaires de développement du Sénégal. Il s'agit ainsi du deuxième pays partenaire de la Coopération luxembourgeoise dans lequel une approche pangouvernementale sera mise en œuvre, suivant l'exemple du Cabo Verde.

Hormis la signature du PIC V, dont la formulation des nouveaux programmes bilatéraux a débuté au dernier semestre 2023, les activités du PIC IV se sont poursuivies de manière continue. A titre d'exemple, des progrès importants ont été réalisés dans les programmes bilatéraux mis en œuvre par l'agence LuxDev, notamment les programmes « Santé et protection sociale » et « Formation professionnelle et technique et employabilité ».

Au **Laos**, l'année 2023 fut marquée par le lancement des programmes du PIC V, couvrant la période 2023- 2027.

Le nouveau programme de santé et nutrition prolonge le soutien luxembourgeois aux services de santé de base, en mettant l'accent sur la santé maternelle et infantile, tout en intégrant un volet nutrition pour lutter contre la malnutrition. En 2023, les activités de l'ONGD luxembourgeoise Aide au Développement de la Santé (ADS) en chirurgie cardiaque infantile ont été intégrées au programme bilatéral pour renforcer les synergies. Le programme étend également son appui à la chaîne du froid du sang, au « *Lao Social Indicator Survey* » et à d'autres initiatives en matière de santé.

Le deuxième pilier de la Coopération luxembourgeoise au Laos est le développement local intégré, axé sur la planification participative, l'accès à l'eau, la construction d'infrastructures et le renforcement des services publics. Il vise à améliorer les conditions de vie des communautés locales et à aborder des enjeux tels que l'insécurité foncière et la déforestation.

Dans le domaine de la formation professionnelle, le programme élargit son champ d'action pour inclure l'agriculture et la sylviculture, visant à former une main-d'œuvre qualifiée pour stimuler ces secteurs prometteurs.

L'appui à l'État de droit comprend le renforcement de l'accès à la justice, l'éducation juridique, l'amélioration des conditions de détention, la promotion de la bonne gouvernance, et la lutte contre les crimes environnementaux, et le blanchiment d'argent. La coopération inter-universitaire est également intégrée pour favoriser les synergies et l'efficacité du programme bilatéral.

Au **Vietnam**, en préparation d'un éventuel financement conjoint du Fonds Climat et Energie et du *Green Climate Fund*, un nouveau projet dans la province de Thua Thien Hue visant à améliorer la résilience des petits exploitants agricoles, surtout des femmes, fut accordé en 2023. Mis en œuvre sur une durée de deux ans par LuxDev, en partenariat avec Agribank et la Banque d'Etat du Vietnam, le projet mettra l'accent sur la croissance verte, l'inclusion financière et la stimulation des pratiques «*climate-smart*».

Une nouvelle phase de l'appui en matière de maladies cardiovasculaires, qui constituent un problème majeur de santé publique en **Mongolie**, assure depuis 2022 la continuité avec les mêmes partenaires que sont l'hôpital Shastin/ *National Cardiovascular Centre* (NCC) et l'Institut National de Chirurgie Cardiaque et de Cardiologie Interventionnelle du Luxembourg (INCCI). La mise en œuvre du nouveau programme restera, en continuité avec les phases précédentes, axée autour d'un appui à la politique décennale de l'État en matière de santé.

Au vu de la crise politique persistante au **Myanmar**, des soutiens à des projets humanitaires se sont poursuivis en 2023. Le Luxembourg se positionne en tant que partenaire clé du programme *Building Federal Democracy in Myanmar* (2023-2024) d'IDEA International, qui vise à appuyer le développement d'un nouveau cadre constitutionnel fédéral au Myanmar. Le Luxembourg assume depuis le 1 décembre 2023 la présidence annuelle du Conseil des États membres de l'IDEA International.

Dans un contexte politique de plus en plus difficile en **Afghanistan**, le Luxembourg continuait en 2023 son appui à un projet de santé mis en place par l'Aga Khan Foundation (AKF) qui vise à apporter une aide médicale aux personnes vulnérables, notamment à des femmes, enfants, personnes âgées et prisonniers, ceci dans les provinces du Badakhshan, Takhar et Baghlan. De manière plus générale, ce projet s'intègre dans des efforts plus vastes, contribuant à empêcher l'effondrement du système de santé afghan.

Par ailleurs le Luxembourg a formalisé en 2023 deux nouveaux partenariats, dont un avec l'ONG *Kiron Open Higher Education*, dans le domaine de la formation professionnelle en ligne des jeunes femmes afghanes et l'autre avec l'ONG *Front Line Defenders* (FLD), dans le domaine de la protection des défenseurs des droits humains.

Sur le plan multilatéral, le Luxembourg a continué son soutien à la FAO dans le secteur de l'aide alimentaire, par le biais de son engagement pluriannuel.

Enfin, la Coopération luxembourgeoise reste engagée dans le Fonds spécial pour l'Afghanistan (STFA), qui regroupe 11 pays donateurs et 17 agences onusiennes, qui couvrent un large éventail de domaines d'interventions contribuant à neuf Objectifs de Développement Durable (ODD).

Suite à l'adoption d'une nouvelle stratégie de coopération sous-régionale avec l'Amérique centrale en 2022, le **Costa Rica** a été choisi pour accueillir le *hub* régional de la Coopération luxembourgeoise. En septembre 2023, une nouvelle Ambassade a été ouverte à San José afin d'assurer, entre autres, le suivi des interventions de la Coopération luxembourgeoise en Amérique centrale.

Considérant l'alignement politique et stratégique étroit dans la coopération au développement entre le Luxembourg et le Costa Rica, la Coopération luxembourgeoise a décidé de compléter ses efforts régionaux par des activités bilatérales au Costa Rica. Une Lettre d'entente qui formalise l'intention des deux pays d'engager des relations de coopération bilatérales a été signée par le ministre Franz Fayot en janvier 2023 lors d'une visite de travail au Costa Rica. Un Accord Général de Coopération entre le Costa Rica et le Luxembourg, créant le cadre juridique nécessaire pour la mise en œuvre de projets et

programmes bilatéraux et permettant à l'agence LuxDev de s'établir sur place, fut signé le 17 juillet à Bruxelles, mais doit encore être ratifié par l'assemblée législative du Costa Rica.

La 3^e Commission de dialogue bilatéral entre le **Salvador** et le Luxembourg s'est tenue au Luxembourg en mars 2023 en présence de la Vice-ministre des affaires étrangères du Salvador, Mme Adriana Mira. Dans le cadre de cette réunion, les deux pays ont convenu de poursuivre leur coopération bilatérale tout en maintenant une continuité thématique. Ainsi la formulation de deux nouveaux projets a été lancée en 2023. Le premier projet vise à améliorer l'emploi des jeunes en fonction de leurs compétences numériques. Ce projet s'intègre dans *la Team Europe Initiative « Digital Jobs »* et s'appuiera sur les efforts de formation entrepris dans le cadre d'un projet financé par l'UE et mis en œuvre par Expertise France. Le deuxième projet porte sur la coopération Sud-Sud et triangulaire et placera le gouvernement salvadorien en situation de contributeur en termes de coopération de même que de récepteur.

Sur le plan **régional en Amérique centrale**, la Coopération luxembourgeoise a lancé en 2023 une nouvelle phase du projet axé sur la gestion durable des forêts qui inclut une assistance technique au fonds d'investissement à impact « *Forestry and Climate Fund* », ainsi qu'une promotion des chaînes de valeurs forestières durables et l'inclusion sociale dans la gestion forestière. Dans le cadre de sa coopération avec le Centre pour la promotion de la micro-, petite et moyenne entreprise en Amérique centrale (CENPROMYPE) en faveur des femmes entrepreneures, la Coopération luxembourgeoise a également lancé les travaux pour la mise en place d'un fonds d'investissement domicilié au Luxembourg et dédié à l'entreprenariat féminin en Amérique centrale. L'idée de ce fonds a été présentée dans le cadre de la Semaine européenne de la microfinance en octobre 2023 en présence du CENPROMYPE.

Au **Kosovo**, un nouvel accord de coopération de 35 millions d'euros pour 2023-2025 a été signé en juillet 2022, reflétant une réorientation stratégique, étant donné le statut du Kosovo en tant que pays à revenu intermédiaire supérieur. Cette stratégie (2023-2025) vise à diversifier les relations bilatérales en incluant non seulement les secteurs d'intervention traditionnels comme la santé et la formation professionnelle, mais aussi des domaines innovants tels que la transformation numérique et les énergies renouvelables. Les nouveaux projets bi- et multilatéraux ont été lancés officiellement en automne 2023. Les programmes bilatéraux marquent une diversification des échanges, renforçant les liens entre les secteurs privés et de recherche kosovar et luxembourgeois.

Afin de renforcer l'engagement du Luxembourg en faveur du redressement de l'**Ukraine**, le ministre Franz Fayot s'est rendu en Ukraine en septembre 2023 pour une visite de travail, où il a pu s'entretenir avec la Première Vice-Première Ministre et Ministre de l'Economie de l'Ukraine, Yuliia Svyrydenko, le Vice-Premier ministre de la Restauration et Ministre du Développement des Territoires, des Communautés et des Infrastructures de l'Ukraine, Oleksandr Kubrakov, et le Ministre des Finances, Serhiy Marchenko. Outre ces entretiens, le ministre Franz Fayot a effectué une visite de terrain sur un site de déminage de l'ONG humanitaire Halo Trust, soutenue par la Coopération luxembourgeoise depuis 2022.

En octobre 2023, la Coopération luxembourgeoise a confié à LuxDev l'identification d'un appui régional et sectoriel qui s'aligne sur les besoins de reconstruction en Ukraine. Par ailleurs, la Coopération luxembourgeoise a décidé en décembre 2023, d'apporter un soutien au *Business Development Fund* (BDF) afin de faciliter l'accès des micro, petites et moyennes entreprises au financement bancaire. En outre, des contributions financières ont été allouées à la *Luxembourg House of Financial Technology* (LHoFT), l'Agence de Transfert de Technologie Financière (ATTF), l'*Ukraine Community Recovery Fund*, ainsi qu'à des projets de reconstruction de la FAO et de l'UNICEF.

Bien que la situation sécuritaire et politique aux **territoires palestiniens occupés (TPO)** soit connue pour être volatile et complexe, l'année 2023 a été particulièrement marquée par plusieurs crises au nord de la Cisjordanie ainsi que par la crise humanitaire de grande ampleur dans la bande de Gaza. La crise dans la bande de Gaza a provoqué d'une part l'arrêt temporaire des activités des projets de développement dans cette partie des TPO, mais d'autre part elle a entraîné une augmentation des contributions humanitaires de la part du Luxembourg. En effet, le Luxembourg a alloué un montant total de 14,8 millions d'euros aux TPO, tout type d'aide confondu. Ce montant correspond à la plus haute contribution du Luxembourg pour les TPO depuis 2011.

En termes de partenariats, le Luxembourg continue son appui aux acteurs de la société civile à travers des accords de partenariat pluriannuels avec l'ONG *Palestinian Agricultural Development Association* (PARC) s'engageant pour le renforcement durable des moyens de subsistance et l'inclusion économique dans les communautés rurales, l'ONG *Palestinian Medical Relief Society* (PMRS), organisation active dans le secteur de la santé reproductive des femmes, l'ONG *Teacher Creativity Center* (TCC) qui œuvre dans le secteur de la formation en soutien psychosocial des enseignants des écoles palestiniennes, ainsi qu'avec l'ONG *Coalition for Accountability and Integrity* (AMAN) œuvrant dans le domaine de la transparence et de la gouvernance inclusive.

A cela se rajoute un nouveau soutien en 2023 du Luxembourg au projet de *Alliance for Financial Inclusion* (AFI) en finance inclusive et digitale. Le partenaire local de l'AFI pour ce projet est l'Autorité monétaire palestinienne.

5.2. Coopération multilatérale

En septembre 2023, a eu lieu le **Sommet des objectifs de développement durable** (ODD) qui se réunit tous les quatre ans au niveau des Chefs d'État et de gouvernement. Organisé à mi-parcours de la mise en œuvre de l'Agenda 2030, le Sommet de 2023 était à la fois l'occasion de faire le point sur la mise en œuvre des ODD et d'entamer une nouvelle phase d'accélération vers leur réalisation. La Coopération luxembourgeoise était représentée par le ministre Franz Fayot, qui a participé à la séance d'ouverture du Sommet et a prononcé un discours lors du 3^{ème} dialogue des dirigeants, dédié au rôle de la science, de la technologie, de l'innovation et des données. Dans son intervention, il a plaidé pour l'introduction de nouveaux indicateurs pour mesurer la prospérité et la croissance en soulignant l'importance d'y inclure des objectifs sociaux, environnementaux et de bien-être subjectif.

En mars 2023, le Luxembourg a également participé à la 5^{ème} Conférence sur les Pays les Moins Avancés (PMA), soulevant son engagement de longue date au segment le plus pauvre et le plus faible de la communauté internationale.

Des accords de partenariat stratégiques lient la Coopération luxembourgeoise aux organisations multilatérales les plus importantes basées notamment à New York et à Genève. Des consultations annuelles sont organisées pour assurer le suivi de ces différents partenariats et échanger sur leurs priorités et stratégies, leurs activités et résultats sur le terrain. En 2023, la Coopération luxembourgeoise a accueilli l'UNICEF, ONU Femmes, le FNUAP, le PNUD à Luxembourg et s'est réunie avec le FENU à New York, ainsi que l'OMS, l'ONUSIDA et l'OIT à Genève.

Tout au long de l'année des **échanges de haut niveau** ont été organisés avec une série d'agences. En juillet 2023, le ministre Franz Fayot s'est rendu à Rome pour une visite de travail, où il a pu s'entretenir sur les efforts requis pour lutter contre la faim avec le Directeur général de la FAO, Dongyu Qu, le Président du FIDA, Alvaro Lario, ainsi qu'avec la Directrice exécutive du Programme Alimentaire Mondial (PAM), Cindy McCain. Le ministre Franz Fayot a eu également l'occasion de participer au « Moment de l'ONU pour faire l'inventaire des systèmes alimentaires », soulignant le rôle central des

transformations des systèmes alimentaires dans l'avancement global des objectifs de développement durable et relevant les engagements de la Coopération luxembourgeoise en la matière.

En marge du Sommet des ODD, le ministre Franz Fayot s'est entretenu avec M. Tedros Adhanom Ghebreyesus, Directeur général de de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS). Cette entrevue était l'occasion d'annoncer une contribution financière supplémentaire de 1 million d'euros pour l'année 2023 et de signer un amendement à l'accord-cadre stratégique, permettant de prolonger sa mise en œuvre du 1er janvier 2024 au 31 décembre 2024, avec le même montant financier annuel et les mêmes répartitions financières (7,15 millions d'euros par an). L'amendement permet d'aligner le prochain accord de partenariat (2025-2028) avec l'OMS au 14^{ème} Programme général de travail (2025-2028) de l'OMS, dont les priorités et les besoins d'investissements seront négociés en 2024 pour assurer un financement durable du budget de l'OMS. Dans le cadre du partenariat avec l'OMS, la Coopération luxembourgeoise a maintenu ses engagements auprès du Partenariat sur la couverture sanitaire universelle, ainsi que la lutte contre les maladies tropicales liées à la pauvreté (*Tropical Disease Research*) et l'Initiative mondiale pour l'éradication de la poliomyélite (IMEP), dont le mandat de co-présidence du groupe *Polio Partners Group (PPG)* a pris fin en décembre 2023.

Dans le cadre de sa première visite de travail à Genève en décembre 2023, le ministre Xavier Bettel s'est entretenu avec M. Tedros Adhanom Ghebreyesus, le Directeur général de de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS). Lors de cette entrevue, le ministre a notamment évoqué l'importance qu'accorde le Luxembourg aux négociations en cours portant sur l'Accord mondial en matière de prévention, préparation et de réponse aux pandémies, par le biais d'une participation européenne. Le ministre Xavier Bettel a également rencontré Mme Winnie Byanyima, la Directrice exécutive du Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida (ONUSIDA). Lors de leur entrevue, le ministre Xavier Bettel a réitéré le soutien continu du Luxembourg et a souligné le rôle prépondérant d'ONUSIDA dans la riposte au VIH/sida et la lutte contre la discrimination dans des contextes marqués de plus en plus par des mouvements anti-LGBTIQ.

En décembre 2023, la 4^{ème} et dernière session de la Consultation sur la 13^{ème} reconstitution des ressources du Fonds international de développement agricole (FIDA) s'est tenue à Paris avec l'objectif de reconstituer les ressources de base du FIDA pour soutenir plus de 100 millions de femmes, hommes, jeunes et personnes marginalisées en milieu rural. Soulignant la nécessité d'investir davantage dans la prospérité et la résilience rurales pour renforcer la sécurité alimentaire, le Luxembourg s'est engagé à apporter une contribution de 4,5 millions d'euros aux ressources de base du FIDA pour la période 2025-2027.

Au vu de l'importance réservée aux droits humains, la Coopération luxembourgeoise a alloué une contribution supplémentaire de 1 million d'euros aux Fonds de contribution volontaires des Nations unies pour la coopération technique dans le domaine des droits de l'homme. En outre, la Coopération luxembourgeoise a apporté un soutien financier de 400 000 euros au Bureau du Haut-Commissariat aux droits de l'homme (HCDH) dans les Territoires palestiniens occupés (TPO) ainsi qu'un appui de 300 000 euros aux activités en Afrique de l'Est afin de soutenir la promotion et la protection des droits humains.

En terme de financement, la Coopération luxembourgeoise s'est engagée, en accord avec le pacte de financement des Nations Unies de 2019, à réserver au moins un tiers de ses contributions financières aux ressources de base (non affectées) qui alimentent les budgets des organisations du système des Nations Unies. Cet engagement garantit la prévisibilité et flexibilité des ressources financières à disposition des organisations multilatérales, leur permettant de programmer les politiques d'aide au développement de manière plus efficiente et durable.

Le reste des contributions se divise en **contributions thématiques et projets et programmes dits « multi-bi »**, principalement mis en œuvre dans des pays partenaires du Luxembourg.

En 2023, de nouveaux projets multi-bi ont été conclus avec l'OIT au Cabo Verde et au Rwanda, avec le PNUD en Ethiopie, avec le FNUAP au Bénin, Mali, Burkina Faso, et en Mongolie, ainsi qu'avec l'UNICEF en Syrie et Jordanie, et au Kosovo. De plus, la Coopération luxembourgeoise a décidé de soutenir des initiatives conjointes comme par exemple, un programme mis en œuvre conjointement par ONU Femmes, le FNUAP et l'UNHCR au Brésil, et un programme mis en œuvre conjointement par le PNUD et ONU Habitat au Cap Vert.

A la lumière de la destruction à échelle effarante causée par l'invasion de l'Ukraine par la Russie, l'appui aux agences multilatérales en faveur de la **reconstruction en Ukraine** a été renforcé. Un projet de réhabilitation agricole de la FAO et un projet de rattrapage scolaire de l'UNICEF ont été financés.

La Coopération luxembourgeoise s'engage au sein des instances de gouvernance directrices des organisations multilatérales de développement, en siégeant entre autres au sein de leurs Conseils d'administration, comité de fonds thématiques ou bien dans les comités de pilotage des projets. La Coopération luxembourgeoise participe également aux efforts en cours visant à réformer le système de développement international.

Ainsi, les conséquences sanitaires, sociales et économiques de la pandémie Covid-19 ont amené les acteurs multilatéraux à repenser le système de gouvernance de la santé mondiale, afin de mieux prendre en compte les interdépendances des enjeux de la santé mondiale avec les conséquences du changement climatique, de la situation des droits humains, et des crises économiques et humanitaires dans la formulation de leurs orientations stratégiques afin de renforcer les systèmes de santé et de les préparer aux futures crises sanitaires.

Dans ce cadre, le service multilatéral travaille notamment avec des organisations multilatérales qui ont pour mandat principal la **santé mondiale**, tels que l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), le Programme commun des Nations Unies sur le VIH/SIDA (ONUSIDA), Gavi, l'Alliance des vaccins, le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme et la Coalition pour les innovations en matière de préparation aux épidémies (CEPI).

En avril 2023, la Rapporteuse spéciale des Nations Unies sur le droit à la santé a rencontré le ministre Franz Fayot pour une entrevue permettant d'échanger sur les activités soutenues par la Coopération luxembourgeoise en matière de santé mondiale.

En 2023, le Luxembourg a fourni 123 840 doses de vaccin Pfizer via le mécanisme COVAX, dans le cadre de la lutte contre la Covid-19. Suite à l'annonce de l'OMS en mai 2023 que le virus de la Covid-19 ne représentait plus une urgence de santé publique de portée internationale, le mécanisme COVAX, a pris fin le 31 décembre 2023. Il aura fourni près de 2 milliards de doses de vaccins à 146 économies entre 2021 et 2023.

Dans la continuité de son engagement de longue date contre les maladies endémiques, la Coopération luxembourgeoise siège pour la première fois au sein du **Conseil d'administration du Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme**, de juillet 2023 à juillet 2025. Ce Fonds est le premier fournisseur mondial de subventions en santé mondiale à 126 pays bénéficiaires, avec plus de 60,3 milliards de dollars américains décaissés entre 2002 et fin juin 2023 pour lutter contre ces trois maladies.

De plus, jusqu'à leur adoption par l'Assemblée générale des Nations Unies en septembre 2023, le Luxembourg a suivi les négociations sur les **trois déclarations politiques sur la santé mondiale**, respectivement sur la **couverture sanitaire universelle**, sur la **tuberculose** et sur la **prévention, la préparation et la réponse aux pandémies**. La déclaration politique sur la prévention, la préparation et la réponse aux pandémies s'inscrit dans le cadre post-pandémique des réformes en cours au niveau de la santé mondiale pour renforcer les systèmes en vue d'une prochaine pandémie.

Etant donné que la couverture sanitaire universelle (CSU) constitue une priorité de la Coopération luxembourgeoise, une contribution de 300 000 euros a été allouée à la plateforme de la **CSU2030 (UHC2030)**, qui a pour objectif de préparer le plaidoyer mondial pour promouvoir le renforcement des systèmes de santé, afin de la soutenir en vue de l'adoption de la déclaration politique sur la couverture sanitaire universelle par l'Assemblée générale des Nations Unies en septembre 2023.

Finalement, une série de **contributions supplémentaires** aux budgets consacrés aux ressources de base de différentes entités onusiennes, dont l'UNICEF, le FNUAP, l'ONUSIDA, l'OMS, le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et paludisme au *Joint SDG Fund*, se sont ajoutées, en 2023, aux contributions prévues dans les cadres de partenariat stratégiques.

5.3. Coopération avec les organisations non-gouvernementales

La Coopération luxembourgeoise accorde une importance majeure au rôle et aux activités des organisations non gouvernementales de développement (ONGD). Au cours de l'année 2023, 24 accords-cadres pluriannuels de développement ont été cofinancés dans les pays en voie de développement (PEVD). En outre, 29 nouveaux projets de développement ont été soutenus par les biais de co-financements dans les PEVD.

En ce qui concerne le volet de la sensibilisation et de l'éducation au développement (SENS/ED) au Luxembourg, 15 accords-cadres pluriannuels (2022-2024) ont été appuyés et 12 projets annuels ont bénéficié de subsides de la part du Ministère. Les deux mandats *Rethink your Clothes* et CITIM courent jusqu'à fin 2024. Le Ministère a décidé à partir du 1^{er} janvier 2024 d'étendre la durée des accords-cadres SENS/ED de 3 à 4 ans et d'harmoniser le taux de cofinancement à 80% pour les subsides SENS/ED.

La révision de la méthodologie appliquée aux demandes de subsides en matière de SENS/ED au Luxembourg est en cours. La nouvelle méthodologie sera orientée vers la mesure d'impact et est plus adaptée au travail de SENS/ED des ONGD luxembourgeoises.

Le Ministère a également lancé un questionnaire fin 2023, adressé à toutes les ONGD agréées pour disposer d'une première analyse sur les risques de financement de terrorisme encouru par le secteur.

Finalement, un autoguide à destination des ONGD, permettant de les outiller à prévenir, détecter et traiter les cas d'harcèlement, d'exploitation et/ou d'abus sexuels qui peuvent survenir au sein de leurs organisations au Luxembourg et au sein des organisations partenaires, est en cours de finalisation.

5.4. Action humanitaire

En 2023, la direction a consacré un budget total de 94,35 millions d'euros aux interventions humanitaires.

L'année 2023 a non seulement connu une poursuite des hostilités en Ukraine voire même un renforcement de la campagne militaire de la Russie contre les infrastructures civiles ukrainiennes vers la fin de l'année, mais aussi de nouveaux conflits comme ceux dans les Territoires palestiniens occupés et au Soudan. La guerre Israël-Hamas a fait un triste record avec le plus grand nombre de travailleurs humanitaires tués dans un laps de quelques mois seulement. Le Soudan quant à lui fait actuellement face à la plus grande vague de déplacés internes au monde. S'y ajoute une situation dans le Sahel central qui est marquée par une politisation et une instrumentalisation accrue de l'aide humanitaire. Tous ces contextes ont en commun un accès humanitaire de plus en plus limité et entravé, ceci au détriment des populations dans le besoin.

Les crises humanitaires ont poussé en 2023 plus de 350 millions de personnes en situation de vulnérabilité et de dépendance vis-à-vis de l'aide humanitaire. Si les fonds nécessaires pour répondre à ces besoins ont connu de nouveaux records, tel était également le cas pour le déficit de financement. Un tiers seulement des 57 milliards de dollars revendiqué par OCHA en 2023 a finalement été honoré, le plus grand déficit budgétaire depuis des années.

Le Luxembourg a maintenu son engagement envers les **crises humanitaires majeures dans le monde**. Ainsi le Luxembourg a alloué en 2023 une contribution totale de près de 16,36 millions d'euros à la réponse humanitaire au Sahel, répartie sur le Niger (7,2 millions d'euros), le Burkina Faso (3,9 millions d'euros), le Mali (3,8 millions d'euros) et le Tchad (1,1 millions d'euros). De plus, les crises humanitaires en Ukraine et en Syrie demeurent des priorités de l'action humanitaire du Luxembourg avec des montants respectifs de 6 voire 4,9 millions d'euros attribués en 2023. Une autre priorité de l'action humanitaire du Luxembourg en 2023 était, avec une contribution totale d'environ 2,4 millions d'euros, la réponse humanitaire suite au conflit en Ethiopie. D'autres contributions humanitaires en 2023 étaient dédiées aux crises humanitaires au Soudan du Sud (2,3 millions d'euros), en Afghanistan (2 millions d'euros), au Yémen (1,75 millions d'euros), et au Soudan (1,8 millions d'euros). Le Luxembourg a également réagi aux crises soudaines telles que le conflit dans le Haut-Karabakh, l'inondation en Libye, ou encore les séismes au Maroc, en Turquie et en Syrie, en mettant à disposition des contributions financières et en nature notamment.

En 2023, le Luxembourg a alloué un total de 6 498 820 euros pour des projets de protection et d'aide humanitaire d'urgence dans les **Territoires palestiniens occupés (TPO)**, dont 3,25 million d'euros en appui à la réponse humanitaire dans la bande de Gaza et dans la région suite à la guerre déclenchée par les attaques terroristes en Israël le 7 octobre 2023. D'une manière générale, en 2023, le Luxembourg a acheminé l'aide humanitaire dans les TPO essentiellement à travers le Comité international de la Croix rouge (CICR), le projet *West Bank protection consortium* (WBPC) géré par le l'ONG *Norwegian Refugee Council* (NRC) et l'ONG *Handicap International Luxembourg* (HIL).

L'UNRWA est un autre acteur clé de la Coopération luxembourgeoise dans les TPO et l'épine dorsale de la réponse humanitaire à la crise actuelle dans la bande de Gaza. En 2023, le Luxembourg a alloué au total 9,6 millions d'euros à l'UNRWA dont 3,6 millions d'euros pour sa réponse humanitaire aux différentes crises, ce qui représente 37,5 % de la contribution totale allouée par le Luxembourg à l'agence. Le Luxembourg a également entamé, en 2023, un soutien au projet de digitalisation des archives de l'UNRWA en y allouant 1 million d'euros. Le projet en question porte sur la numérisation des documents d'enregistrement historiques de l'UNRWA et le retraçage des arbres généalogiques pour les réfugiés palestiniens enregistrés.

Suite aux **séismes du 6 février 2023 en Turquie et Syrie**, sur demande d'OCHA et dans le cadre d'IHP (*International Humanitarian Partnership*), plusieurs membres du groupe d'intervention chargé de missions humanitaires (*Humanitarian Intervention Team – HIT*) du Corps grand-ducal d'incendie et de secours (CGDIS), dont un expert en technologies de l'information et de la communication ainsi qu'un

expert en soutien logistique, sont partis vers la zone sinistrée par les tremblements de terre. Leur mission fut le support de l'équipe d'évaluation et de coordination des catastrophes des Nations Unies. En ce qui concerne la plateforme de communication par satellite emergency.lu, deux systèmes ont été envoyés avec l'équipe du HIT seulement un jour après le séisme.

En outre, le Luxembourg a fait une contribution à hauteur de 500 000 euros en total à la Fédération Internationale de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (FICR) au soutien de ses Appels d'urgence, dont 60% pour la Turquie et 40% pour la Syrie. Finalement, le Luxembourg a affecté 430 000 euros aux projets d'urgence des ONG humanitaires luxembourgeoises *Handicap International Luxembourg*, *Care in Luxembourg* et la Fondation Caritas. Au total, le Luxembourg, avec le soutien de l'Union européenne, a contribué des aides financières et en nature d'une valeur de 3,29 millions d'euros dont 2,33 millions d'euros en faveur de la Turquie et 960.000 euros en faveur de la Syrie.

Dans le cadre de la guerre d'agression russe contre l'**Ukraine**, le Luxembourg a soutenu en 2023 les opérations humanitaires de ses différents partenaires avec des aides financières et en nature d'un montant total d'environ 6 millions euros. En ce qui concerne les ONG luxembourgeoises, le Luxembourg a financé six projets humanitaires avec un montant d'environ 3 millions euros. Les projets soutenus de la Croix-Rouge luxembourgeoise, de la Fondation Caritas Luxembourg et de Care Luxembourg visaient à améliorer l'accès des populations touchées par la guerre aux services de santé et à des abris d'urgence adéquats pour l'hiver 2023. A ces projets humanitaires s'ajoute une contribution de 300 000 euros du Luxembourg à LUKraine asbl pour notamment acquérir des ambulances blindées afin de permettre aux partenaires ukrainiennes de l'association d'évacuer des civilistes de la ligne de front. De plus, le Luxembourg a maintenu son soutien envers les agences onusiennes en Ukraine, à savoir l'UNHCR, OCHA et le PAM. A ceci s'ajoutait l'initiative conjointe *Grains from Ukraine* du gouvernement ukrainien et du PAM.

En 2023, les **systèmes alimentaires et agroalimentaires** ont continué à connaître des perturbations. Si, en 2022, 690 millions de personnes ont souffert de la faim dans le monde, le PAM estime que fin 2023 au moins 783 millions de personnes ont connu une faim chronique, parmi lesquelles plus de 333 millions se sont vues confrontées à des niveaux élevés d'insécurité alimentaire. En raison de ces développements, le PAM a dû faire face en 2023 à des perspectives de financement négatives ce qui l'a conduit à procéder à des diminutions d'aides alimentaires. Conscient des enjeux, le Luxembourg a proposé une aide humanitaire record à hauteur de 13,77 millions d'euros (une augmentation financière de 7% par rapport à 2022) au PAM en 2023 afin de soutenir ce dernier dans ses efforts de réduction des risques de famine. Dans cette enveloppe se trouvait également une contribution financière supplémentaire à la crise des Rohingyas, que le Luxembourg avait allouée suite à une visite de terrain du ministre Franz Fayot en avril 2023.

En juin 2023, le Luxembourg a repris le flambeau de **la présidence du Groupe de soutien des donateurs d'OCHA (ODSG)** du Royaume d'Arabie saoudite. Le Luxembourg travaille en étroite collaboration avec la Troïka, qui est composée de l'Arabie saoudite en tant que président sortant et de la Norvège en tant que président entrant. La présidence luxembourgeoise de l'ODSG tombe en plein milieu de la mise en œuvre du plan stratégique 2023-2026 d'OCHA qui met l'accent sur un système humanitaire plus centré sur les personnes et moins bureaucratique, qui compte renforcer davantage la résilience des communautés affectées. Le Luxembourg concentre sa présidence sur les initiatives de réforme d'OCHA, telles que la réforme du cycle du programme humanitaire (HPC) et l'initiative *Flagship*, qui visent à rendre le système humanitaire moins gourmand en ressources et plus centré sur les personnes. La présidence prendra fin en juillet 2024.

Compte tenu des besoins humanitaires qui ne cessent de s'accroître dans le monde entier, le Luxembourg, en étroite collaboration avec le Programme alimentaire mondial (PAM) et l'Agence

autrichienne de développement, ont décidé de promouvoir des solutions innovantes dans les secteurs de l'intelligence artificielle, l'espace, le *health-tech*, la chaîne d'approvisionnement, la logistique et les sciences des données susceptibles de faire face aux défis humanitaires actuels. Ainsi, le 1^{er} février 2023, le programme multi-donateurs intitulé **Humanitarian Innovation Accelerator (HIA)** a été lancé. Le 29 juin 2023, les 16 meilleurs projets (parmi 378 propositions) se sont présentés au *Pitch Event* à la *LuxExpo the Box* au Luxembourg-Kirchberg afin de présenter leurs solutions au grand public (+/- 200 personnes). Un comité d'innovation a sélectionné huit projets lauréats qui seront accompagnés et mis à échelle au cours de la première moitié de 2024. En tant que principal bailleur, le Luxembourg soutient quatre projets (Nurotech, Speetar, Bleagle, WASDI) en phase de maturité grâce à une enveloppe financière à hauteur de 2 millions d'euros mise à disposition au PAM.

Le Luxembourg a été représenté par le ministre Xavier Bettel au deuxième **Forum mondial sur les réfugiés (FMR)** organisé par l'Agence des Nations Unies pour les réfugiés (UNHCR) et qui a eu lieu du 13 au 15 décembre 2023. Lors de cet événement, le Luxembourg a annoncé l'allocation de 1 million d'euro à l'initiative de création de secteur de connectivité pour les réfugiés, mise en place conjointement avec l'Agence des Nations Unies pour les réfugiés (UNHCR), l'Union internationale des télécommunications (ITU) et GSMA (organisation qui rassemble les opérateurs téléphoniques dans le monde), afin de contribuer à combler le déficit de connectivité pour les personnes déplacées.

Le Luxembourg a augmenté son engagement envers les **ONG humanitaires luxembourgeoises et internationales** en 2023. Ainsi, le total des contributions alloué aux ONG luxembourgeoises s'élevait à environ 20,8 millions d'euros comparé aux 17,8 millions d'euros déboursés en 2022. En ce qui concerne les allocations budgétaires dédiées aux ONG et organisations internationales, celles-ci s'élevaient en 2023 à un montant total d'environ 6,1 millions d'euros comparé à un montant d'environ 4,8 millions d'euros en 2022. A titre d'exemple, le Luxembourg a signé son premier *Memorandum of Understanding (MoU)* avec le *HALO Trust* pour un montant total de 1,5 millions d'euros sur deux années (2024 et 2025).

Le nouveau partenariat entre le « Henry Dunant Centre pour le Dialogue humanitaire » (HD) et le Luxembourg date de début 2023. Il a été décidé de poursuivre ce partenariat en 2024, notamment sur base d'un deuxième MoU entre le Luxembourg et l'organisation, signé en novembre 2023, et à travers une contribution financière de 1,5 millions d'euros pour l'année 2024. La contribution prévue vise à renforcer davantage notre collaboration, notamment le volet digital mais également à travers la médiation humanitaire dans le Sahel central.

Un peu plus d'un an après l'inauguration de la « *Delegation for Cyberspace* » du **Comité International de la Croix-Rouge (CICR)** fin 2022, le 19 septembre 2023, en marge du Sommet des Objectifs de Développement Durables (ODD) à New York, le ministre Franz Fayot, a rencontré Mme Mirjana Spoljaric Egger, Présidente du CICR, pour un échange bilatéral, qui a notamment permis de faire évoluer la Délégation pour le cyberspace du CICR à Luxembourg vers un « *Global Cyber Operational Hub* », renforçant le potentiel et la portée de cette initiative pionnière. Cette réunion bilatérale fait suite à la première visite officielle de Mme la Présidente, Mirjana Spoljaric Egger, au Luxembourg du 25 au 26 avril 2023, depuis son entrée en fonction en octobre 2022. L'année 2023 fût également marquée par les préparatifs concernant la deuxième édition du « *Symposium on Cybersecurity and Data Protection in Humanitarian Action* ».

En 2023, l'action humanitaire luxembourgeoise, via **emergency.lu**, a continué à fournir des services de télécommunications en soutien aux organisations humanitaires en République centrafricaine, au Nigéria, au Niger, au Chad, aux Tonga, au Venezuela et en Syrie, ceci sur demande du PAM, de l'ETC, de l'UNHCR et de l'UNICEF.

Dans le cadre d'emergency.lu, le Luxembourg a également contribué au projet « *services for communities Sahel* » de l'ETC, visant à combler la fracture numérique au Sahel central et à répondre aux besoins d'informations et de communication des communautés. Grâce à la fourniture de services de télécommunications de base, l'ETC veillera à ce que les communautés du Niger, du Burkina Faso et du Mali, aient accès aux outils nécessaires pour accéder à des informations potentiellement « *life-saving* » ainsi qu'un réseau de communication de base. Le premier site est opérationnel à Diffa depuis mi 2023.

La crise au Soudan et le conflit au Darfour ont entraîné le pillage et la destruction d'un grand nombre de bureaux des Nations Unies, des maisons d'hôtes et des entrepôts dans toute la région, ainsi que l'évacuation du personnel international et la réinstallation du personnel national. Ainsi, les Nations Unies ont lancé des activités à Farchana, au Tchad, à une heure de la frontière. Pour donner suite à une demande initiale d'OCHA, le réseau IHP a envoyé une mission d'évaluation sur les lieux. L'équipe était composée d'un collaborateur du Ministère et d'un membre du groupe chargé de missions humanitaires du CGDIS. En outre, le Ministère a mis à disposition un « *light base camp* » de son stock et un système de communication par satellite emergency.lu a été installé à Farchana. L'équipe d'évaluation a recommandé l'installation d'une infrastructure semi-permanente (conteneurs) qui est prévu d'être implémentée début 2024 par le Luxembourg et la Suède.

Enfin, en 2023, le Ministère a pu accueillir 159 participants de 24 différentes organisations humanitaires de huit **formations en technologies d'information et de la communication (TIC) et de Coordination pour les opérations humanitaires** organisées au Grand-Duché. L'organisation et le financement de ces cours est un apport en nature du Luxembourg au bénéfice de l'ETC, du PAM, de l'UNHCR et d'OCHA.

5.5. Finance inclusive et innovante, coopération avec le secteur privé et la Recherche , Digital for Development (D4D)

En capitalisant sur l'expertise du Luxembourg en tant que leader mondial dans le domaine financier et en adoptant des approches intégrées pour le développement local, la Coopération luxembourgeoise vise, à terme, l'éradication de la pauvreté et la mise en œuvre des Objectifs de développement durable (ODD) à travers la **finance inclusive et innovante**.

En 2023, la direction a notamment élargi ses activités dans les marchés des capitaux avec la signature d'un Protocole d'accord avec la Bourse de Luxembourg, dans le but de faciliter le développement d'activités en matière de finance inclusive et innovante dans le contexte de la coopération au développement. Ce protocole d'accord suit le co-financement d'un programme d'assistance technique en faveur d'émissions obligataires du *Global Green Growth Institute* (GGGI) conjointement avec le ministère de l'Environnement, du Climat et de la Biodiversité et le ministère des Finances.

En 2023, la Coopération luxembourgeoise a également poursuivi son appui à divers acteurs actifs dans le domaine de la finance inclusive et innovante.

Une nouvelle convention de trois ans a été signée avec l'*Alliance for Financial Inclusion* (AFI), un réseau global composé d'une centaine de régulateurs des secteurs financiers dont le Secrétariat Européen est basé à Luxembourg.

En partenariat avec le ministère des Finances, la Coopération luxembourgeoise a renouvelé son engagement dans le *Financial Inclusion Fund* (FIF) avec la Banque européenne d'investissement (BEI). Ce fonds multi-bailleurs permet d'appuyer les institutions de microfinance (IMF) africaines à ajuster

leurs services aux besoins de leurs clients, notamment des jeunes entrepreneurs, et à mobiliser les ressources nécessaires au refinancement du secteur.

L'année 2023 était également marquée par la Semaine Européenne de la Microfinance, un rendez-vous annuel d'experts du secteur, qui a eu lieu du 15 au 17 novembre 2023 et a été organisé par la plateforme européenne de microfinance (e-MFP) et l'*Inclusive Finance Network Luxembourg* ASBL (InFine.lu), avec le soutien de la direction. Le 16 novembre 2023, dans le cadre d'une cérémonie présidée par S.A.R. la Grande-Duchesse à la BEI, le « Prix européen de la Microfinance » a été décerné à Yikri, IMF basé au Burkina Faso, en reconnaissance de ses efforts dans le domaine de l'inclusion financière pour la sécurité alimentaire et la nutrition.

Un autre événement-phare était la « Semaine Africaine de la Microfinance (SAM) », qui a été organisée par l'ONG ADA conjointement avec la Direction de la coopération au développement et de l'action humanitaire et le Gouvernement Togolais à Lomé du 16 au 20 octobre 2023, et qui a vu la participation de plus de 1000 personnes. Le thème de cette 6^{ème} édition était celui d'une finance inclusive et durable. La conférence s'est notamment intéressée au rôle que peut jouer la finance inclusive non seulement dans la réduction des risques et vulnérabilités, mais aussi dans l'accompagnement de la transition vers une économie verte et résiliente aux changements climatiques.

Concernant l'engagement du **secteur privé**, la direction a lancé en 2023 un nouveau projet global qui comprend trois instruments de co-financement ciblant les entreprises innovantes à différents stades de maturité, qui proposent des solutions visant à accélérer l'atteinte des ODD. Dans ce cadre, un premier appel du *LuxAid Challenge Fund* a été lancé simultanément au Sénégal, Mali et Burkina Faso, visant des jeunes entreprises innovantes dans les domaines de la sécurité alimentaire et de la formation à distance. Pour le *LuxAid Demonstration Fund*, qui cible des entreprises plus matures, une première sélection d'entreprises a eu lieu au Rwanda dans le domaine de la production de protéines alternatives, la restauration des terres et l'agroforesterie. Dans le cadre de la *Business Partnership Facility*, instrument qui existe déjà depuis 2016 et qui encourage les partenariats entre entreprises luxembourgeoises et entreprises dans les pays en développement, deux appels à projets ont été organisés et huit projets ont été financés.

Dans le cadre de la coopération avec la **Recherche et le monde académique**, la Coopération luxembourgeoise et le Fonds national de la Recherche (FNR) ont lancé en 2023 un premier appel à projets du programme *LuxAid BRIDGES*, qui finance des projets de recherche innovants entre chercheurs luxembourgeois et partenaires dans les pays en développement. Par ailleurs, les activités se sont poursuivies en 2023 dans le cadre de la cellule d'évaluation d'impact des politiques de coopération au développement du *Luxembourg Institute of Socio-Economic Research* (LISER). Enfin, un MoU a été signé le 19 avril 2023 avec le *Luxembourg Institute of Science and Technology* (LIST), et des efforts ont été entrepris en vue du renforcement et de la structuration du partenariat avec l'Université de Luxembourg.

Dans le cadre du **Digital for Development (D4D)**, la Coopération luxembourgeoise favorise l'intégration des outils numériques dans l'aide au développement, touchant notamment l'éducation, la gouvernance, l'agriculture et la santé. Priorisant une transformation numérique inclusive et centrée sur l'humain, elle œuvre dans des domaines clés comme les services financiers numériques, les technologies de l'information et de la communication, et la cybersécurité et tire profit de l'expertise luxembourgeoise dans ces domaines, en partenariat notamment avec le *Luxembourg House of Cybersecurity*.

En 2023, le Luxembourg a continué à participer activement au D4D Hub de la Commission européenne, une initiative servant de plateforme stratégique multipartite et favorisant la coopération numérique entre les Etats et les organisations membres du Hub travaillant dans une configuration « Equipe Europe » et ses partenaires mondiaux. La Coopération luxembourgeoise contribue notamment aux activités au sein de la branche Afrique ainsi qu'au groupe de travail Cyberspace, dont le Luxembourg assure la co-présidence, ensemble avec la France et la Commission européenne. Dans ce sillage, la Coopération luxembourgeoise s'engage également dans le UA-UE D4D Hub, visant à réduire la fracture numérique en Afrique, et soutient le Cabo Verde parmi d'autres pays partenaires.

En 2023, le projet *Information and Communication Technology Policy and Regulation – Institutional Strengthening (iPRIS)*, porté notamment par l'Institut de Régulation Luxembourgeois (IRL) et la Coopération luxembourgeoise, ensemble avec la Coopération suédoise et la Commission européenne, a été lancé. Le projet vise à améliorer une connectivité significative, inclusive et durable en Afrique subsaharienne en renforçant la capacité des instituts nationaux de régulation à mettre en œuvre des projets stratégiques. Il constitue un exemple d'une mise à profit d'une expertise luxembourgeoise dans les pays en développement.

A travers son adhésion au *Global Forum on Cyber Expertise* en 2021 et au réseau *EU CyberNet* en mai 2023, le Luxembourg démontre son engagement en matière de cybersécurité, collaborant avec plus de 115 membres internationaux. Ces plateformes multi-acteurs ont pour objectif le renforcement des capacités et d'expertise en matière de cyber sécurité, en facilitant la collaboration internationale. Les efforts visant à intégrer de manière transversale ces domaines dans les programmes bi- et multilatéraux ainsi qu'au niveau de l'action humanitaire, seront poursuivis au-delà de 2023.

5.6. Evaluation et Contrôle de qualité

En 2023, la direction a évalué des activités relevant du *D4D*, de la recherche et de la finance inclusive et innovante, ainsi que de plusieurs aspects de sa coopération avec le secteur privé. La direction a également procédé à un audit financier d'une ONGD luxembourgeoise.

Conformément à la convention entre l'Etat du Grand-Duché de Luxembourg et SES Techcom, a eu lieu l'évaluation externe de la plateforme de télé-médecine SATMED 2.0. L'objectif de cette évaluation à mi-parcours et prospective était d'analyser les changements entrepris sur la plateforme, d'identifier et apprécier des possibles réorientations du projet en cours, de revoir l'articulation de ce programme par rapport aux axes d'intervention de la coopération bilatérale luxembourgeoise, et de conseiller la direction quant à son engagement dans une éventuelle suite du projet.

Le projet *Luxembourg/West-Africa Lab for Higher Education Capacity Building in CyberSecurity and Emerging Topics in ICT4Dev (LUXWAYS)* a également été évalué à mi-parcours, conformément à la convention signée avec l'Université du Luxembourg (Uni.lu). L'objectif de cette évaluation externe était d'identifier les orientations nécessaires à prendre pour une extension et mise à l'échelle du projet.

Le projet *emergency.lu* a lui aussi été évalué, conformément au contrat signé avec les partenaires privés SES Techcom, HITEC Luxembourg et Luxembourg Air Ambulance. Cette évaluation externe à mi-parcours portait d'une part sur les obligations et activités couvertes par ledit contrat, et d'autre part sur la mise en œuvre des recommandations issues de la dernière évaluation externe dudit projet datant d'avril 2017.

L'évaluation externe à mi-parcours du plan stratégique pluriannuel 2021-2026 du *Inclusif Finance Network (InFiNe)* s'est faite sur base de la convention entre l'Etat du Grand-Duché de Luxembourg et

l'InFiNe. L'évaluation était orientée vers le futur afin de permettre à l'InFiNe de réajuster éventuellement ledit plan stratégique pluriannuel de manière informée et d'adopter une approche axée sur les résultats pour maximiser la valeur ajoutée que le réseau pourra apporter à ses membres, avec des recommandations prenant en compte leurs besoins et priorités.

En réponse à un besoin en information sur les états financiers de l'ONGD luxembourgeoise Bonnievale Projects a.s.b.l. (BVP), la direction a procédé à un audit financier externe du programme *Educations beats poverty* (EBP). L'objectif de l'audit était de passer en revue l'audit financier du programme précédent de BVP et de vérifier la conformité des dépenses et du dispositif de contrôle interne du programme EBP.

Le Service Evaluations de la direction a également poursuivi son travail dans les réseaux dont le Grand-Duché de Luxembourg est membre. Il a participé aux réunions du réseau du CAD de l'OCDE sur l'évaluation du développement (EVALNET), de la Coalition mondiale d'évaluation de la Covid-19 et du Réseau de mesure des performances des organisations multilatérales (MOPAN). Il a en outre organisé la réunion du Réseau germanophone de l'évaluation (DACH) au Luxembourg du 15 au 16 juin 2023, et a co-organisé, avec la Société luxembourgeoise de l'Evaluation et de la prospective (SOLEP) et le Réseau Francophone de l'Evaluation, le Forum International Francophone de l'Evaluation (FIFE) dans la Chambre du Commerce du 4 au 6 juillet 2023.

5.7. Comité interministériel pour la coopération au développement

En 2023, le Comité interministériel pour la coopération au développement (CID) s'est réuni à six reprises. Outre des points d'informations réguliers sur les activités phares de la Coopération luxembourgeoise lors de chaque réunion, les travaux du CID ont mis un accent particulier sur la cohérence des politiques.

La première réunion du CID de l'année 2023 a été une réunion conjointe du CID et de la Commission interdépartementale pour le développement durable (CIDD) avec une présentation des conclusions de l'OCDE en matière de cohérence des politiques pour un développement durable. Des représentants du Cercle des ONGD ont été invités aux réunions du CID pour toutes les discussions portant sur la cohérence des politiques, dont une a été facilitée par le Cercle même.

D'autres réunions ont porté sur la politique étrangère féministe (PEF), afin de promouvoir l'égalité des genres dans les institutions internationales et européennes, mais aussi dans les accords avec nos pays partenaires en renforçant l'accès des femmes à la vie professionnelle et scolaire, ainsi que l'accès aux services de santé par exemple.

Le CID a également évoqué la dimension culturelle dans le développement durable en démontrant que la culture et l'accès à la culture peuvent aider à atteindre les objectifs de développement durable, en sensibilisant un plus grand nombre de personnes aux problématiques diverses.

Une réunion du CID, ayant été facilitée par le Cercle des ONG, a eu comme sujet la présentation par SOS Faim du rapport Afrique de l'Ouest – Union Européenne : Faire germer une coopération et des échanges agricoles équitables et durables entre l'Afrique de l'Ouest et l'Union européenne.

5.8. Appui aux programmes

L'appui aux programmes concerne le déploiement de ressources humaines au service de la Coopération luxembourgeoise. En 2023, environ 3,9 millions d'euros ont été investis par la mise à disposition d'agents de la coopération (ACO), de *Junior Professional Officers* (JPO) ou *UN Volunteers* (UNV) auprès des Nations Unies, de « Jeunes Professionnels en Délégations » (JPD) au niveau de la Commission européenne et du Service européen pour l'action extérieure et d' « Assistants Techniques Juniors » (ATJ) auprès de LuxDev, ainsi que pour couvrir les frais de coopérants engagés par les ONG luxembourgeoises dans le cadre de projets de coopération initiés dans des pays en développement.

5.9. Réunions et déplacements du ministre de la Coopération et de l'Action humanitaire Franz Fayot et du ministre de la Coopération et de l'Action humanitaire Xavier Bettel en 2023

20-28 janvier	Visite de travail au Costa Rica
02 février	Cérémonie de signature des Accords-cadres développement
09 février	Entrevue avec M. Baruch et M. Al Ajrami
10 février	VTC avec SEM Vincent Biruta, Ministre des Affaires étrangères et de la Coopération
7 mars	22ème Commission de Partenariat entre la République du Cabo Verde et le Grand-Duché de Luxembourg à Praia
9 mars	Déjeuner de travail avec Dr. Alfred Hannig de AFI (Alliance for Financial Inclusion)
10 mars	Déjeuner avec le Rapporteur spécial sur l'extrême pauvreté et les droits de l'homme, M. Olivier De Schutter
27 mars	Signature Convention 2022-2026 - Signature de la 2ème phase de financement de l'Alliance for Financial Inclusion
30 mars	Discours de clôture au workshop « L'Impact des Politiques de Développement – La coopération entre le Luxembourg et le Sénégal »
18 avril	Conférence diplomatique 2023
19 avril	Conférence de presse - Sur l'initiative citoyenne européenne « Good Clothes Fair Pay » avec l'ONG Fairtrade Lëtzebuerg
19 avril	Entrevue de courtoisie avec SEM Edna Maria Monteiro Marta
19 avril	Rencontre avec M. Thomas Kallstenius, CEO du LIST - Signature d'un MoU
20 avril	4. Edition de la BNE Foire au Forum Geesseknäppchen (BNE = Bildung fir Nohalteg Entwécklung)

20 avril	Entrevue avec Mme Tlaleng Mofokeng, Rapporteuse spéciale des Nations Unies sur le droit à la santé
17 mai	VTC avec SE Mme Mazamesso Assih, ministre de l'Inclusion financière et de l'organisation du secteur informel du Togo
21 mai	Session de printemps de l'assemblée parlementaire de l'OTAN
26 mai	Financing Innovation Tool chez Arendt&Medernach
30 mai	VTC avec Mme Yuliia Svyrydenko, Première Vice-Première Ministre et Ministre de l'Economie de l'Ukraine
31 mai	VTC avec M. Oleksandr Kubrakov, Vice-Premier Ministre de la Restauration et Ministre des Territoires, des Communautés et des Infrastructures de l'Ukraine
9 juin	Global Green Growth Institute (GGGI) au Luxembourg House of Financial Technology (LHoFT)
13 juin	Réunion annuelle du Microinsurance Network (MiN) June Member Meeting
16 juin	Visite de travail de M. Philippe LAZZARINI, Commissaire général de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA)
22 juin	Visite Sommet à Paris et rencontre avec Mme Esther Duflo
28 juin	Humanitarian Innovation Accelerator
29 juin	Entrevue avec Amnesty International
30 juin	Lët'z Cooperate (Evénement SENS)
3 juillet	Signature convention D5 - LHC Luxembourg House of Cybersecurity (CEO M. Pascal Steichen)
4 juillet	Entrevue bilatérale avec M. Jagan CHAPAGAIN, Directeur général et Secrétaire général de la Fédération internationale de la Croix-Rouge (FICR)
4 juillet	15eme Commission de Partenariat entre le Niger et le Luxembourg
5 juillet	Forum International Francophone de l'Evaluation 2023
5 juillet	Signature d'un Memorandum of Understanding relatif à la contribution luxembourgeoise au Fonds pour la Jeune Création Francophone avec le Film Fund Luxembourg
12 juillet	Entrevue avec M. Maxime Katz

12 juillet	VTC avec M. Oleksandr Kubrakov, Vice-Premier Ministre de la Restauration et Ministre des Territoires, des Communautés et des Infrastructures de l'Ukraine
13 juillet	Accord entre le Grand-Duché de Luxembourg et le Comité International de la Croix-Rouge (CICR) concernant le statut juridique et les privilèges et immunités du CICR au Luxembourg
17 juillet	Signature de l'Accord-cadre de coopération avec le Costa Rica à Bruxelles
18 juillet	Fonds pour l'inclusion financière (FIF) - Cérémonie de signature des accords de contribution
19 juillet	16ème Commission de Partenariat entre la République du Sénégal et le Grand-Duché de Luxembourg
19 juillet	Entrevue avec M. Ambassadeur du Laos - H.E. Mr. Phoukhong SISOUATH
11 août	Humanitarian Mission Kick Off » avec l'asbl LUKRAINE à Luxembourg
18 août	Réunion de travail avec Mme Anja NITZSCHE, Responsable de la division des partenariats et de la mobilisation des ressources du Bureau de la coordination des affaires humanitaires (OCHA)
7-9 septembre	Voyage de travail en Ukraine
13 septembre	Visite de Halo Trust et Signature d'un Memorandum of Understanding (MoU) avec le HALO Trust
18-20 septembre	Voyage de travail à New York
20 septembre	Vernissage exposition EDULINK – Athénée Action Humanitaire à l'Athénée de Luxembourg
29 septembre	Conférence de presse - Bilan des activités de la Coopération luxembourgeoise pour 2020-2023
3 octobre	VTC – Commission bilatérale avec le Kosovo
3 octobre	Conférence de presse - Sur les nouveaux vêtements de travail SOCOM avec l'ONG Fairtrade Lëtzebuerg dans le cadre du mandat « Rethink Your Clothes III
15-19 octobre	Voyage de travail au Togo
12 décembre	Voyage de travail à Genève

6. LA DÉFENSE

6.1. Mise en œuvre des Lignes directrices de la Défense luxembourgeoise à l'horizon 2025 et au-delà

En 2023, la Défense luxembourgeoise a poursuivi les efforts de taille entamés en matière d'augmentation substantielle de l'effort de défense envers 1% du PIB vers 2028 allant de pair avec la création de nouveaux postes au sein de l'Armée et de la direction de la Défense.

L'éclatement de l'ordre de sécurité européen par la guerre d'agression menée par la Fédération de Russie contre l'Ukraine, mais aussi au-delà des frontières européennes, et ses implications ont imposé une réévaluation réfléchie de la politique de défense luxembourgeoise. À cela, se sont ajoutés la menace asymétrique persistante du terrorisme et la compétition croissante entre les grandes puissances. Par ailleurs, les technologies émergentes et de rupture, porteuses d'opportunités, mais aussi de risques, figurant parmi les principaux champs de la compétition internationale, méritent une attention croissante.

Le ministre de la Défense, François Bausch, a présenté début mai le fruit des réflexions menées se présentant sous forme des nouvelles Lignes directrices de la Défense luxembourgeoise. Ce nouveau document de référence, approuvé par le gouvernement, décrit le contexte, le cadre et les orientations de la politique de défense luxembourgeoise à l'horizon 2035.

Dans ce contexte géopolitique profondément bouleversé, la Défense luxembourgeoise doit et devra rester capable d'agir et de contribuer aux efforts communs en matière de dissuasion et de défense collective, de prévention et de gestion de crise. Ces nouvelles Lignes directrices visent à communiquer de façon transparente sur les intérêts, objectifs et moyens envisagés par la Défense luxembourgeoise à travers la mise application d'une approche intégrée ou pangouvernementale à la hauteur des défis actuels et prochains.

a. Travaux législatifs en cours

Déposée le 7 septembre 2021, la nouvelle loi sur l'organisation de l'Armée luxembourgeoise a été adoptée par la Chambre des députés le 21 juillet 2023 et a pu entrer en vigueur le 14 août 2023.

Avec la loi du 7 août 2023 sur l'organisation de l'Armée luxembourgeoise, l'Armée dispose d'un cadre moderne pour relever les défis actuels et futurs. Elle introduit de nouvelles carrières militaires (groupes de traitement B1 et A2), porte une modernisation des statuts du personnel militaire, une refonte de la structure de l'Armée et la prolongation du service volontaire de 3 à 4 années.

Parallèlement, les différents projets de règlements grand-ducaux nécessaires à l'exécution de la nouvelle loi ont été finalisés en concertation avec les associations professionnelles. Le règlement relatif au recrutement et à la formation du personnel militaire de carrière, le plus urgent en vue du recrutement dès janvier 2024 des premiers militaires dans le groupe de traitement B1, a été publié en novembre 2023. Les autres règlements grand-ducaux sont en instance et devraient être publiés à fur et à mesure en 2024.

Le 10 juillet 2023 a été déposé le projet de loi 8270 relative aux juridictions militaires et portant 1° modification de la loi modifiée du 7 mars 1980 sur l'organisation judiciaire 2° abrogation de la loi du 31 décembre 1982 concernant la refonte du code de procédure militaire. Le projet de loi vise à remplacer la Cour militaire, telle que prévue par la loi du 31 décembre 1982 concernant la refonte du code de procédure militaire, par un tribunal militaire et une chambre d'appel militaire, faisant partie de l'ordre judiciaire. Ce changement est devenu nécessaire suite à la révision constitutionnelle qui ne prévoit plus de juridictions militaires indépendantes.

La réforme des juridictions militaires engendrera des travaux législatifs complémentaires, nécessaires à la modernisation des infractions pénales militaires et de la procédure y afférente. Les projets en question seront élaborés en collaboration avec la justice et les auditeurs militaires.

La Défense a entamé en 2023 les travaux pour créer un statut de vétéran de l'Armée, ceci notamment afin de permettre aux militaires ayant participé à des opérations pour le maintien de la paix de bénéficier notamment de la prise en charge de soins relatifs aux conséquences des troubles de stress post-traumatique.

Dans le cadre de l'exploitation de la flotte belgo-luxembourgeoise d'avions A400M, composée d'un aéronef luxembourgeois et de sept aéronefs belges, un projet de loi a été déposé début 2022, visant à ratifier le Traité signé le 31 août 2021 entre le Grand-Duché de Luxembourg et le Royaume de la Belgique concernant l'exploitation commune des aéronefs de transport A400M au sein de l'unité binationale. Ce Traité vise à apporter une base légale plus solide afin de couvrir les procédures de déploiement de l'aéronef A400M et des pilotes luxembourgeois lors d'opérations ne tombant pas sous le champ d'application de la loi OMP. Le traité a finalement été ratifié début 2023 avec la loi du 1^{er} mars 2023 portant approbation du Traité entre le Grand-Duché de Luxembourg et le Royaume de Belgique concernant l'exploitation commune des aéronefs de transport A400M au sein d'une unité binationale, fait à Luxembourg, le 31 août 2021.

Pour le volet capacitaire de la défense, et notamment les domaines d'importance stratégique croissante de l'espace et du cyber, deux lois de financement ont été introduites en procédure début de l'année et sont entrées en vigueur en été 2023. Il s'agit notamment de la loi du 9 juin 2023 autorisant le Gouvernement à financer le programme « *Medium Earth Orbit Global Services* » (MGS) et la loi du 14 juillet 2023 autorisant le Gouvernement à financer l'acquisition, l'opération et la maintenance d'environnements cloud spécialisés, dénommés « *Luxembourg Cyber Defence Cloud* », ainsi que ses composantes et services connexes.

En 2023, quatre règlements grand-ducaux ont été pris dans le cadre de la loi modifiée du 27 juillet 1992 relative à la participation du Grand-Duché de Luxembourg à des opérations pour le maintien de la paix et des opérations de prévention, ainsi que de gestion de crise (loi dite « OMP »). Ces règlements visent la participation de l'Armée luxembourgeoise au groupement tactique allié en Roumanie dans le cadre des activités de vigilance renforcée (*Enhanced Vigilance Activities* – eVA) de l'OTAN, la prolongation de la participation de l'Armée luxembourgeoise à la présence avancée renforcée (*Enhanced Forward Presence* – eFP) de l'OTAN en Lituanie, la prolongation de la participation de l'Armée luxembourgeoise à la mission de formation militaire de l'Union européenne (EUTM) au Mozambique, la participation du Luxembourg à la Force opérationnelle interarmées (*Joint Task Force* – JTF) 2024 de l'OTAN dont le déploiement effectif pourra avoir lieu suivant une prise de décision conformément à la procédure définie à l'article 1^{er}, paragraphes 4 et 5, et à l'article 2, paragraphe 3, alinéa 2 de la loi OMP.

b. Infrastructures de la Défense

La direction de la Défense a collaboré en 2023 avec l'Armée, l'Administration des bâtiments publics, la NSPA et d'autres partenaires, organisations et instances, dans le cadre du lancement et de la poursuite des études et des chantiers relatifs aux projets d'infrastructures de la défense. En ce qui concerne les sites de l'Armée, les projets qui sont en fin d'études, voire en travaux, s'inscrivent dans un contexte plus large de modernisation des infrastructures militaires nationales dont une grande partie se présente dans un état vétuste. Dans cette démarche de refonte nécessaire, citons à titre d'exemple, le vaste programme de réhabilitation et d'extension de la caserne Grand-Duc Jean au Härebiërg, tel que prévu par la loi de financement du 21 août 2018, et dont le chantier de la première phase est actuellement en cours. Les études relatives au réaménagement du champ de tir au Bleesdall ainsi qu'au réaménagement du dépôt de munition de l'Armée au Waldhaff ont progressé et les avant-projets détaillés ont pu être clôturés en 2023. Les lois de financement y relatives ont été déposées à la Chambre des députés en mai respectivement en octobre 2023, le travail législatif étant

actuellement en cours. Au-delà des projets de modernisation des infrastructures militaires nationales, les projets correspondant à des nouveaux besoins de l'Armée et de l'OTAN se concrétisent au niveau des études. Premièrement, le projet de nouvelles infrastructures logistiques et cyber au Härebiërg, tel que repris dans la motion adoptée le 8 décembre 2022 au sujet des grands projets d'infrastructure réalisés par l'État, a été avisé favorablement en 2023 au niveau de l'étude de faisabilité et sera poursuivi au niveau de l'avant-projet sommaire. Deuxièmement, une étude de faisabilité a été lancée fin 2023 pour définir le programme de construction ainsi que l'empreinte de la composante logistique du bataillon binational à implanter sur le territoire du Grand-Duché. Le programme stratégique d'infrastructure réalisé pour le compte de l'Agence OTAN de soutien et d'acquisition (NSPA) à Capellen, tel que décrit dans la loi de financement du 24 mars 2021, a également connu des progressions. L'année 2023 a été occupée par la soumission et l'attribution du marché de construction de deux bâtiments administratifs, pour un début des travaux en février 2024, ainsi que par les études des phases subséquentes du projet. Pour conclure, la direction de la Défense s'est installée en mai 2023 au quartier du Kirchberg pour occuper des locaux plus fonctionnels, en adéquation avec une diversification continue de ses missions et un renforcement pluriannuel projeté de ses effectifs.

c. Développement capacitaire

Aérien

Au cours de l'année 2023, les capacités aériennes de la Défense luxembourgeoise ont été largement sollicitées dans le cadre des activités militaires liées à la crise en Ukraine. Dans ce contexte, les avions ravitailleurs MRTT (*Multi Role Tanker Transport*) de la Multinational MRTT Unit (MMU), dont le Luxembourg fait partie, ainsi que les 14 avions AWACS sous pavillon luxembourgeois ont effectué de nombreuses missions. Il en est de même pour les cinq aéronefs stratégiques pilotés à distance, du programme OTAN *Alliance Ground Surveillance* (AGS), auquel le Luxembourg participe. La capacité SRTUAS (systèmes aériens tactiques sans pilotes à courte portée), mise à disposition pour la force d'intervention rapide (VJTF) de l'OTAN 2023 dès juin 2022 a été maintenue à disposition de la VJTJ en 2023.

Dans le contexte de l'Opération EUNAVFOR MED IRINI, la Défense continue à mettre à disposition de l'opération un avion de reconnaissance et de patrouille maritime (MPRA) à raison de 150 heures de vol par mois. L'avion est stationné sur la base aéronavale de Sigonella en Sicile. A partir du 2^{ème} semestre 2024, le Luxembourg sera en mesure d'avoir recours temporairement à la base de SOUDA en Grèce pour mener ses opérations. La contribution luxembourgeoise est essentielle au bon déroulement de l'opération, car elle constitue plus de 50% des capacités aériennes allouées à l'opération.

Au niveau de la gestion capacitaire, l'année 2023 a permis de consolider et développer les programmes existants.

Dans le cadre du programme *NATO Alliance Ground Surveillance* (AGS), auquel le Luxembourg participe depuis 2012, les travaux de liquidations de la NAGSMA, l'agence en charge de l'acquisition et de gestion du programme, ont été achevés en 2023 et la gestion opérationnelle du programme est assurée au sein de la *NATO Support and Procurement Agency* (NSPA) à Capellen.

En coordination avec la Police Grand-Ducale, Luxembourg Air Ambulance, la NSPA et Airbus Hélicoptères, la Défense a appuyé au cours de 2023 les opérations des hélicoptères H-145M. Les acquisitions dans le cadre du concept SAR (*Search and Rescue*) ont été initiées en 2023 et la mise à disposition de cette capacité est attendue fin 2024/début 2025. Les travaux législatifs pour le financement de la capacité H-145M pour l'ensemble de sa durée de vie ont été finalisés et la loi de financement votée couvre la période 2023-2039.

La Défense luxembourgeoise a assuré au cours de 2023 son rôle de partenaire fiable au sein du *European Air Transport Command* (EATC) à travers la mise à disposition à nos partenaires de plusieurs types de services de transport aérien ou d'évacuations médicales par avion. Le contrat de service d'évacuations médicales au profit des nations partenaires, de l'EATC et de l'OTAN a permis d'effectuer 22 missions d'évacuation avec Luxembourg Air Ambulance au cours de 2023.

La capacité SRTUAS, exploitée conjointement avec les Pays-Bas et la Belgique, a été mise à disposition de la VJTF de l'OTAN 2023 dès juin 2022. La mise à jour partielle du système a été finalisée en 2023, des mises à jour ponctuelles sont prévues en 2024 et 2025.

La *Multinational MRTT Unit* (MMU) basée à Eindhoven, dont le Luxembourg fait partie, a été IOC « *Initial Operational Capability* » en mars 2023. L'unité est désormais à même de remplir l'ensemble de son spectre de missions (Ravitaillement par Air / MEDEVAC/Transport). L'avion numéro 8 est attendu pour juin 2024.

L'Unité binationale d'avions A400 basée à Melsbroek, a continué ses missions au cours de l'année 2023 en assurant les missions de transport aériens du Luxembourg et de la Belgique. L'infrastructure de l'aéroport militaire de Melsbroek a été marquée par l'inauguration du simulateur de vol. La deuxième phase visant à rénover les infrastructures adjacentes est en phase d'approbation finale au niveau gouvernemental belge.

Avec les travaux de modification sur le premier aéronef E3-A AWACS en 2023 l'organisation de gestion du programme du système aéroporté de détection lointaine et de contrôle de l'OTAN (NAPMO) a continué les efforts de mise en œuvre du programme d'extension final permettant le maintien en service jusqu'en 2035 des 14 avions AWACS sous pavillon luxembourgeois. 16 pays membres de l'Alliance, de part et d'autre de l'Atlantique, financent cette modernisation, et des entreprises basées en Europe et aux Etats-Unis travaillent ensemble pour fournir ces capacités de pointe, devenues maintenant essentielles pour l'OTAN dans le contexte de la guerre en Ukraine.

Le projet de l'OTAN de développement d'une future capacité de surveillance et de contrôle (AFSC), auquel le Luxembourg adhère, a complété sa seconde phase conceptuelle avec les études de risques et de faisabilité effectuées et la publication d'un « *capstone report* » validé par les autorités militaires alliés. La Défense luxembourgeoise a exécuté en 2023 l'arrangement pour une contribution financière volontaire substantielle de 5 millions d'euros, en support du bureau du projet de la NSPA gérant de l'AFSC. Cette contribution est essentielle pour maintenir les ressources humaines expertes auprès de la NSPA et ainsi garantir la gérance adéquate pendant la prochaine et troisième phase du projet jusqu'en 2025.

Additionnellement au projet AFSC en soi, la Défense participe en tant que partenaire dès 2023 au programme multinational d'acquisition « en accéléré » iAFSC (initial AFSC) de l'OTAN afin de procurer une plateforme aérienne de surveillance en remplacement anticipé des aéronefs E3-A AWACS, qui souffrent d'une obsolescence accrue due aux opérations intensifiées en Europe de l'Est et fournissant ainsi à court terme une première composante de la future capacité AFSC. Fin 2023, l'Alliance a décidé d'opter pour l'aéronef de surveillance et de contrôle Boeing E7-Wedgetail. Actuellement 7 nations constituent le programme multinational, dont le Luxembourg qui préside le groupe de travail sur l'accord d'entente MoU. 13 autres nations signataires d'une lettre d'intention rejoindront potentiellement le programme à l'avenir.

En avril 2023, une autorité responsable de l'aviation étatique a été créée avec le vote d'une loi amendant les missions de la Direction de l'aviation civile DAC. Cette autorité a entamé la mise en œuvre d'un cadre réglementaire pour l'aviation étatique et militaire, appuyée par la Défense. La continuation des travaux d'un bureau de la sécurité aérienne conjoint de la Défense et de l'Armée s'inscrit dans ce contexte.

Au niveau du développement capacitaire, la Défense luxembourgeoise a lancé un projet de recherche et développement « *Lightweight Composite Materials* » avec les firmes LEONARDO / SKYDWELLER

(drone solaire) et rejoint le projet EDA « *Future Medium Transport Capability* » en tant qu'observateur.

Dans le contexte de la sécurisation et de la défense de l'espace aérien luxembourgeois, la direction de la Défense a traité en 2023 un total de 739 demandes ou notifications de survol et d'atterrissage d'aéronefs militaires et d'Etat, dont 161 autorisations de survol et d'atterrissage individuelles délivrées pour des demandes spécifiques et 40 autorisations annuelles pour des pays disposant d'un accord bilatéral ou multilatéral avec le Luxembourg.

Cyber

Dans le domaine cyber, la direction de la Défense a continué à développer ses compétences et capacités, en ligne avec les objectifs stratégiques de la stratégie de cyberdéfense.

En 2023, la plateforme *Cyber Range* luxembourgeoise, a continué à être utilisée pour l'hébergement de plusieurs exercices cyber nationaux et internationaux. De plus, la *Cyber Range* a pu être utilisée pour des formations continues ainsi que pour l'évaluation de solutions de cybersécurité. Depuis fin 2023, le Luxembourg est officiellement membre du projet PESCO dénommé *Cyber Ranges Federations*, ayant comme objectif d'améliorer la capacité des *Cyber Ranges* européennes en fédérant les *Cyber Ranges* nationales existantes en un cluster plus important doté d'une plus grande capacité et de services uniques.

En 2023, la direction de la Défense a présenté le projet du *Luxembourg Cyber Defence Cloud* (LCDC). Le LCDC sera hébergé dans des centres de données sécurisés situés au Luxembourg, avec un standard de protection qui répond aux standards internationaux les plus élevés, ce qui permettra de fournir une capacité de calcul et de stockage hautement sécurisée et disponible. Ainsi, le LCDC sera capable de stocker des informations non-classifiées ainsi que des données classifiées, via différents environnements cloud pour les différents niveaux de classification. Le LCDC sera un environnement cloud privé, donc accessible uniquement sur un réseau privé en non via internet. Un budget maximum s'élevant à quelque 250 millions d'euros est prévu pour ce projet qui sera réalisé par l'intermédiaire de la NSPA sur une période de douze ans à partir de l'année 2024.

Début septembre 2023, les résultats du groupe de travail interministériel sur les systèmes d'armes létales autonomes ont été présentés. Ce groupe de travail a été mis en place par le conseil de gouvernement le 22 juillet 2022 sur initiative du ministre de la Défense et a été chargé d'élaborer une proposition relative à la position du Luxembourg par rapport aux SALA ainsi que des actions de suivi visant à définir des principes, règles et mécanismes de contrôles au niveau national en attente de réglementations au niveau international. Les résultats ont été approuvés par le conseil de gouvernement en septembre 2023 et comprennent une définition du terme « Système d'armes autonomes (SAA) », une position et un plan d'action national avec huit recommandations et onze actions de suivi correspondantes. Dans le contexte de cette thématique, la direction de la Défense avait organisé une conférence internationale, la *Luxembourg Autonomous Weapons Systems Conference* (LAWS 2023).

En novembre 2023, la Direction de la Défense et l'Université du Luxembourg ont annoncé le lancement d'un Centre de compétences en recherche sur la cybersécurité et la cyberdéfense (CyberHub). Le CyberHub a pour but de renforcer et d'accroître la capacité du Luxembourg à relever les défis nationaux et internationaux - tels que les cybermenaces de plus en plus élaborées. Par l'intermédiaire du CyberHub, l'université soutiendra la stratégie de cybersécurité IV et la stratégie de cyberdéfense par la recherche, le transfert de technologie et l'éducation. Le CyberHub réunira l'expertise du Centre interdisciplinaire pour la sécurité, la fiabilité et la confiance (SnT) de l'Université du Luxembourg et de la Faculté des sciences, des technologies et de la médecine (FSTM) afin d'agir dans ces trois domaines. Cette initiative est un outil supplémentaire, qui vient s'ajouter à la Chaire de politique de cybersécurité lancée en 2022.

Le système de management de la sécurité de l'information introduite par la direction de la Défense pour préserver la confidentialité, l'intégrité et la disponibilité de ses informations, continue à être développé.

Sur le plan national, la direction de la Défense cherche à participer à des projets nationaux afin de renforcer la résilience nationale contre des menaces cyber. Une initiative, dont la direction de la Défense fait partie depuis 2022, est celle de la mise en place d'un réseau de capteurs ayant comme objectif d'améliorer et de développer les capacités de détection d'attaques du type cyber. Ce projet est sous la gestion du Haut-Commissariat à la protection nationale.

Finalement, en matière de coopération nationale et internationale dans le domaine de la cybersécurité et de la cyber défense, la direction de la Défense a continué à participer à différents exercices cyber, groupes de travail tant au niveau national, comme le comité interministériel de coordination de cyberprévention et de cybersécurité, qu'au niveau international, comme au *Project Team Cyber* de l'Agence européenne de défense et au comité de pilotage du Centre d'excellence pour la cyberdéfense en coopération de l'OTAN (CCDCOE).

Médical

La direction de la Défense a poursuivi le développement du projet de résilience sanitaire avec le ministère de la Santé en tant que chef de projet, et pour lequel la direction de la Défense pourrait éventuellement reprendre les coûts qui seraient éligibles comme dépenses de défense.

En conséquence à un engagement auprès de l'OTAN à mettre en place une ou plusieurs équipes chirurgicales déployables, la direction de la Défense a continué l'élaboration d'un concept de MED-ST avec la Belgique et la France, partenaires internationaux nécessaires à sa mise en œuvre. Le projet devra d'être validé par l'OTAN.

Le Luxembourg a maintenu son soutien financier au fonctionnement de l'hôpital militaire de niveau rôle 2 au camp militaire de l'OTAN à Pristina au Kosovo. Cette structure est une capacité essentielle de la mission KFOR et constitue une garantie indispensable pour le personnel déployé au Kosovo.

Le Luxembourg a continué à mettre des capacités d'évacuations aéro-médicales à disposition du EATC.

Espace

De manière générale, la direction de la défense a poursuivi ses activités de développement capacitaire dans le domaine de l'espace dans le cadre de la stratégie spatiale de défense publiée le 24 février 2022. Pour rappel, l'objectif à long terme de cette stratégie est de consolider à l'horizon 2030 le rôle de la Défense luxembourgeoise, en tant qu'acteur solidaire, de partenaire de référence fiable dans le domaine de l'espace. En développant des capacités spatiales nationales ou en coopération avec des partenaires OTAN/UE et en renforçant la résilience de ces capacités, la Défense satisfera ainsi ses besoins nationaux et pourra contribuer à ceux d'organisations internationales et de pays alliés.

Plus particulièrement, dans le domaine des communications spatiales, le Luxembourg a poursuivi son soutien au programme de l'OTAN AGS (*Alliance Ground Surveillance*) à travers une contribution en termes de capacité satellitaire sur des satellites commerciaux de SES. A côté de cette fourniture de capacité satellitaire, la Défense a également étendu son soutien au programme en fournissant un service de gestion et de maintien des antennes d'ancrage des communications situées à Sigonella. Les Services fournis par la défense au profit du programme OTAN AGS est effectué par le biais d'un contrat avec LuxGovSat et la direction de la Défense assure que la société réponde aux besoins exprimés par l'Alliance.

La mise à disposition de services de communication satellitaire du satellite GOVSAT-1 au profit de partenaires stratégiques a été poursuivie. Il s'agit notamment de contribution pour la NSPA dans le cadre d'exercices de l'Agence en Europe, pour le Grand quartier général des puissances alliées en Europe (SHAPE) dans le contexte de la mission de l'OTAN en Irak ainsi qu'au profit de la marine belge.

La Défense luxembourgeoise a poursuivi son soutien opérationnel avec des services de communication satellitaire intra-théâtre au profit de l'ONU, et plus particulièrement de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA) et ce, jusqu'au terme de la mission en octobre 2023. Finalement, La Défense luxembourgeoise a continué à délivrer des capacités au profit de la mission de formation militaire de l'Union européenne au Mozambique (EUTM Mozambique) et une capacité de communication satellitaire au profit de RENITA (Réseau national intégré de radiocommunication) dans le cadre des futures interventions en situation de crise.

La Défense a activement participé aux différents groupes de travail de l'Agence européenne de défense (AED). La Pologne, la Lituanie, la Lettonie, la Belgique et les Pays-Bas sont aujourd'hui utilisateurs de la capacité du GOVSAT-1 de LUXGOVSAT à travers un arrangement technique dénommé « *GOVSATCOM Pooling and Sharing Demonstration* ».

La direction de la Défense a suivi l'opérationnalisation du programme américain « *WGS (Wideband Global SatCom)* », dont le *Memorandum of Understanding* international a été signé en 2012. Cette capacité est actuellement utilisée par l'Armée, notamment pour ses missions en Lituanie. Au-delà du programme WGS et toujours dans les domaines des communications satellitaires, la Défense luxembourgeoise et le *US Department of Defense* ont créé en 2022 un partenariat de support auprès de l'OTAN, le « *Global Commercially Contracted Satellite Communication Support Partnership* » (NSPA GCC SATCOM SP), pour contracter des capacités de communication satellitaire commerciales par le biais de la NSPA. Ce partenariat a comme objectif d'explorer la manière la plus efficace et économiquement favorable pour acquérir conjointement des capacités de communication satellitaire, des équipements et des services associés. Dans ce contexte, la direction de la Défense a travaillé étroitement avec la NSPA et le *US Department of Defense* pour mettre en place un contrat de service pour des capacités sur la constellation O3b mPOWER. Les travaux sur ce dossier se poursuivront en 2024 pour finaliser le contrat.

La Défense, en étroite collaboration avec l'Armée, a poursuivi les démarches pour un projet d'extension de la station d'ancrage SATCOM actuelle sur le site du Centre Militaire de Diekirch. L'installation de nouvelles antennes sur le site permettra en effet d'ancrer plusieurs liens de différents satellites. Cette extension améliorera la résilience des infrastructures au sol.

En parallèle, le Luxembourg a suivi les programmes de l'OTAN visant à répondre aux besoins en communication satellitaire pour la période 2019 à 2035. A ce titre, la direction de la défense a exprimé son intérêt à fournir une capacité de communication satellitaire stratégique et opérationnelle sur GOVSAT-1 dans le cadre du programme NSS6G (*NATO SATCOM SERVICE 6th Generation*). Il s'agit concrètement de compléter la capacité mise à disposition au profit de l'OTAN par le consortium actuel (France, Italie, Royaume-Uni, Etats-Unis) pour atteindre le *Full Operational Capability* d'ici 2025. Les travaux sur l'amendement au *Memorandum of Understanding* signé initialement par les 4 nations ont été entamés et se poursuivront en 2024, permettant ainsi au Luxembourg de devenir un fournisseur de capacité SATCOM de l'OTAN.

Suite à l'adoption en 2018 de la loi « *LUXEOSys (Luxembourg Earth Observation System)* », autorisant le gouvernement à acquérir, lancer et exploiter un satellite et son segment sol destinés à l'observation de la terre et suite à la signature d'un contrat avec la société OHB-Italy pour l'acquisition du système dénommé NAOS (*National Advanced Optical System*), les travaux ont été poursuivis pour implémenter le système, tant au niveau du segment spatiale que du segment sol. L'année 2023 a permis de finaliser la construction du satellite. Au niveau du segment sol, les antennes à Redu sont maintenant installées et les 2 centres de données équipés des équipements nécessaires pour faire fonctionner l'ensemble du système une fois le satellite en orbite. La direction de la Défense a également travaillé avec l'opérateur industriel LUXEOps (consortium composé de REHA LUX, LuxSpace et OHB-Digital) qui sera en charge de l'opérationnalisation et du maintien en condition du système. Finalement, les échecs successifs de lancements de la fusée VEGA-C (fusée contractée pour le lancement du satellite

LUXEOSys) ont entraîné des conséquences importantes sur la *timeline* prévue, sur le coût des assurances à mettre en place, ainsi que sur la confiance dans la fiabilité du lanceur. La direction de la Défense, ensemble avec la société OHB-Italy a donc été contrainte de changer le lanceur prévu dans le contrat et de contracter un lancement avec une fusée Falcon9 de SpaceX.

Dans le cadre du soutien du Luxembourg à l'OTAN, la Défense s'est engagée à financer la première phase de développement du programme APSS - *Alliance Persistent Surveillance from Space*. Cette nouvelle capacité devra permettre d'obtenir une connaissance de la situation de zones d'intérêts depuis l'espace et garantir des prises de décision rapides grâce notamment à la mise en place d'une constellation virtuelle, nommée AQUILA, qui sera constituée d'un ensemble de satellites gouvernementaux ou commerciaux, mis à disposition de l'OTAN par les partenaires de l'Alliance. La direction de la Défense a suivi l'évolution du dossier au travers de l'Agence d'information et de communication de l'OTAN (NCIA) qui est en charge de ce développement et a participé à l'élaboration du *Memorandum of Understanding* qui permettra aux différentes nations signataires de fournir des données ou un financement ad hoc pour la constellation AQUILA.

Le suivi du développement de la capacité de renseignement, de surveillance et de reconnaissance stratégiques (JISR), appelée « CSD - *Coalition Shared Data* », a été assurée. Pour rappel, cette capacité se traduit en un réseau de données visant à interconnecter l'ensemble des capacités militaires de renseignement des pays de l'OTAN. Grâce à l'appui financier de la direction de la Défense, l'OTAN a pu poursuivre la mise en œuvre du système CSD au travers de l'Agence d'information et de communication de l'OTAN (NCIA).

Faisant suite à la déclaration de l'OTAN reprenant l'espace comme un nouveau domaine opérationnel, le ministre de la Défense François Bausch a approuvé en 2021 le financement d'un projet du *NATO Situation Centre*, appelé NATO 3SAS - *NATO Strategic Space Situational Awareness System*. Ce programme vise à fournir des capacités de monitoring permettant d'améliorer les connaissances actuelles et prédictives des activités spatiales, des fonctions d'alerte visant la mise en œuvre de mesures appropriées en cas de menaces pour les ressources spatiales et un soutien aux « *Joint Operations* » avec une réelle capacité ISR espace aux côtés des capacités actuelles dans le domaine air et terrestre. L'année 2023 a permis au *NATO Situation Center* de poursuivre ses travaux sur ce projet.

L'OTAN a retenu la proposition de la France de mettre en place un Centre d'excellence (COE) dans le domaine de l'Espace à Toulouse. Ce Centre doit permettre de développer une expertise spatiale et ainsi constituer un lien entre l'OTAN et les divers acteurs nationaux et internationaux du domaine Espace. Le Centre a été accrédité lors du Sommet de Vilnius en juillet 2023 et le Luxembourg s'est engagé à fournir en 2024 un représentant pour le poste de *Strategy & Technology Advisor*.

R&D et développement industriel

La direction de la Défense a poursuivi ses efforts d'extensions des activités de recherche et de développement au niveau national et international et a lancé des initiatives cherchant à augmenter la visibilité des acteurs nationaux actifs dans le domaine de la défense. Le but de ces activités étant toujours de faciliter l'accès aux divers marchés de la défense tout en leur permettant d'y apporter des technologies innovantes et nécessaires au paysage technologique de la défense européenne.

Les efforts au niveau national ont été poursuivis avec le soutien financier de l'appel à projets de R&D national, ainsi que le financement de projets bilatéraux avec des entreprises et centres de recherche nationaux. Une nouvelle initiative est née suite à une nouvelle collaboration avec la Chambre de Commerce du Luxembourg, *Luxinnovation* et le Ministère de l'Economie visant à promouvoir les acteurs nationaux actifs dans le domaine de la défense sur un pavillon national à la prochaine foire de l'armement *Eurosatory* à Paris en 2024.

Au niveau international la direction de la Défense a continué ses efforts de soutiens aux acteurs nationaux désirants participer à des projets de R&D dans les différents cadres de financements, tels que :

- les *Capability Technology groups* (CAPTECH) de l'Agence européenne de la défense (AED)
- le Fonds européen de la défense (FED)
- le *Defence Innovation Accelerator for the North Atlantic* (DIANA) de l'OTAN

Le nombre de projets de R&D financés par la direction de la Défense voit une progression constante, tendance que la direction de la Défense tentera de maintenir à l'avenir.

d. Autres développements

Réaction à l'invasion russe en Ukraine

Suivant les livraisons de matériel militaire en 2022, le MAEE et l'Armée ont contribué de manière substantielle au soutien des forces militaires ukrainiennes à travers des fournitures de matériel provenant du stock de l'Armée ainsi que par l'achat de matériel chez l'industrie en faveur de l'Ukraine. Le Luxembourg fait également partie de la coalition d'entraînement pour les avions de chasse F-16, pour laquelle 5 millions d'euros ont été déboursés, et mène, ensemble avec l'Estonie la coalition IT, visant à renforcer et soutenir les capacités informatiques des forces armées ukrainiennes, ayant engagé un montant de 10 millions d'euros à cette fin.

Le Luxembourg contribue à des projets de soutien Benelux, notamment la fourniture de 40 véhicules blindés M113. Le soutien financier de Luxembourg envers l'Ukraine comporte également une contribution de 11,4 millions d'euros au NATO CAP Ukraine et de 1,8 millions d'euros à l'EDA, cette dernière en faveur de l'achat conjoint UE d'obus 155mm.

En 2023, le soutien militaire du Luxembourg en faveur de l'Ukraine remonte à 96 millions d'euros, dont 35 millions d'euros aux fins de matériel létal et 61 millions pour du matériel non-létal.

« Incubation Forum on Circular Economy in European Defence » de l'Agence européenne de la défense cofinancé par le Luxembourg

Le « *Incubation Forum on Circular Economy in European Defence* (IF CEED) » est un groupe de travail qui a été lancé en janvier 2022 par l'Agence européenne de la défense. Il a pour objectif d'initier, de conduire et de mettre en œuvre des projets transnationaux promouvant les principes de l'économie circulaire dans le secteur de la défense européenne et réunit à cet effet des experts issus des départements de la défense des États membres de l'UE, de la recherche et de l'industrie européennes.

Les projets développés dans le cadre de ce forum visent à améliorer le design de capacités et d'engins militaires, de sorte que les composantes, pièces et matériaux de ceux-ci peuvent être réutilisés après un premier cycle de vie. Étant donné les implications scientifiques, techniques, réglementaires et stratégiques, différents sous-groupes de travail se pencheront sur des aspects d'ingénierie, de réutilisation de matériaux rares, de protection de secrets industriels et de brevets, de gestion de données afin de rendre les principes de circularité progressivement opérationnels dans le domaine de la défense. Cofinancé par le MAEE/direction de la Défense et la Commission européenne, il est initialement mis en œuvre par l'Agence européenne de la défense pour une période initiale de deux ans.

L'IF CEED contribue ainsi à la mise en œuvre du *Green Deal* de l'Union européenne, notamment en favorisant une utilisation plus efficiente des ressources et matériaux. Depuis octobre 2023, la DG Environnement de la Commission européenne délègue à l'EDA la gestion du programme "IF CEED 2", afin d'aider et de déclencher la mise en œuvre concrète des 15 idées de projets collaboratifs.

La deuxième conférence annuelle de l'IF CEED les 15 au 17 mai 2023 à Madrid a rassemblé quelque 133 experts, dont des chercheurs et représentants de PME luxembourgeoises.

OTAN - Centre d'excellence sur le changement climatique et la sécurité (Climate Change and Security Center of Excellence - CCASCOE) et Fonds d'Innovation de l'OTAN (NATO Innovation Fund – NIF)

Etant une des nations les plus actives au sein de l'OTAN en matière de changement climatique et de sécurité/défense le Luxembourg s'est vu accordé un siège au *Steering Committee* du Centre d'excellence sur le changement climatique et la sécurité (*Climate Change and Security Center of Excellence – CCASCOE*) dont la première réunion s'est tenue en septembre 2023 à Ottawa.

Le Fonds d'Innovation de l'OTAN (*NATO Innovation Fund – NIF*), lancé en 2022 et domicilié au Luxembourg, a été présenté en détail par le Ministre de la Défense, François Bausch, le 4 septembre 2023.

Soutien à un projet pilote promouvant la gouvernance inclusive des ressources naturelles dans des approches de prévention des conflits et de consolidation de la paix

La Défense luxembourgeoise soutient un premier projet pilote visant à promouvoir la prise en compte des aspects de gouvernance des ressources naturelles dans la prévention et la résolution de conflits dans la région frontalière entre le Burkina Faso, le Mali et le Niger (appelée Liptako Gourma).

Ce projet pilote, mis en œuvre par l'Institut européen de la paix (EIP), *TrustWorks Global* et leurs partenaires locaux pendant une durée de 18 mois, a plus spécifiquement pour objectif de contribuer à prévenir et à réduire les risques de conflits liés au manque d'accès ou à l'accès inéquitable des communautés locales aux ressources naturelles (notamment terres agricoles et pastorales ainsi que ressources en eau). Le projet vise ainsi le rétablissement et la promotion du dialogue entre ces communautés, notamment par la médiation, afin de leur permettre de se mettre d'accord sur des modes de gouvernance inclusifs et durables des ressources naturelles et de faire face conjointement aux pressions et défis environnementaux, tels que les sécheresses récurrentes, la désertification et la perte en biomasse et en biodiversité, accélérés par le changement climatique et l'évolution démographique.

La protection, le partage équitable et la gouvernance durable des terres et des ressources naturelles sont des conditions essentielles pour la paix, le développement et une croissance économique durables dans la région du Sahel.

Communication et relations presse

En 2023, la direction de la défense a continué à répondre à toutes les requêtes de la presse nationale et internationale relevant de la compétence de la direction de la Défense. La direction de la Défense a organisé de multiples conférences de presse et des conférences publiques. Une cinquantaine de communiqués de presse et une dizaine de notes aux rédactions ont été publiés au cours de l'année.

En ce qui concerne les réseaux sociaux, la direction de la Défense a continué à renforcer sa présence en créant des comptes Instagram (janvier), LinkedIn (février) et Facebook (décembre), qui s'ajoutent au profil X (anciennement Twitter) qui existe depuis novembre 2021.

Le site web de la direction de la Défense a été entièrement revisité et le nouveau contenu fut publié en juin 2023. Le nouveau site se veut plus informatif, présentant les différents domaines d'activité et la politique de la Défense luxembourgeoise.

6.2 Armée luxembourgeoise

Les activités de l'Armée luxembourgeoise en 2023 font l'objet d'un rapport d'activités séparé.

a. Missions nationales de l'Armée

Dans le cadre des missions de recollement de munitions de guerre non explosées sur le territoire national, les équipes d'intervention du Service de Déminage de l'Armée (SEDAL) sont intervenues 178 fois.

Dans le cadre du manque temporaire de capacités d'hébergement au sein de l'Office national d'accueil (ONA) pour les demandeurs de protection internationale (DPI), l'Armée, sollicitée par le HCPN, a contribué à l'aménagement temporaire du Hall 7 de la LuxExpo à Luxembourg-Kirchberg grâce à la mise à disposition, au montage et au démontage de lits de campagne. 350 lits de campagne ont été mis à disposition entre le 5 janvier et le 3 avril 2023 et 600 lits de campagne ont été installés en date 15 novembre 2023, leur démontage étant planifié pour le 2 février 2024.

b. Participation à des missions et opérations

Dix ans après la création de cette mission de maintien de la paix de l'ONU, le Conseil de sécurité des Nations Unies, par sa résolution 2690 du 30 juin 2023, a mis fin au Mandat de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation au Mali, MINUSMA. Cette décision intervient à la suite de la demande de retrait formulée par les autorités de transition du Mali le 16 juin 2023. La décision a entraîné le retrait de 13.289 militaires et 1920 policiers qui étaient déployés au Mali dans le cadre de la MINUSMA avant la fin de l'année 2023.

Conformément aux plans de retrait du Département des opérations de paix des Nations Unies, les deux militaires luxembourgeois qui étaient déployés au sein de la MINUSMA ont quitté le pays à la fin du mois d'octobre 2023. Depuis février 2020, le Luxembourg avait fourni de la communication satellitaire via le satellite LUXGOVSAT 1 à la mission, afin d'assurer une communication sécurisée entre les différents camps de la MINUSMA. Les deux militaires luxembourgeois, qui étaient déployés en permanence au sein de la MINUSMA, ont veillé au bon fonctionnement de cette capacité mise à disposition de la mission.

Enhanced Forward Presence (eFP) Lituanie

La présence avancée renforcée (*enhanced forward presence – eFP*) en Lituanie, mise en place en 2017 dans le cadre du stationnement de quatre groupements tactiques en Estonie, Lettonie, Lituanie et en Pologne, a comme objectif stratégique de marquer une présence avancée renforcée de l'OTAN qui est défensive, proportionnée et qui représente un engagement significatif de la part des Alliés en démontrant de manière tangible qu'une attaque contre un Allié est une attaque contre tous.

Le « *Battlegroup* » eFP Lituanie (BG eFP LTU), dont le Luxembourg fait partie, a comme tâche principale d'assurer une présence durable d'unités interarmes, prêtes au combat, s'entraînant conjointement avec les forces nationales de défense du pays hôte et aptes à opérer à leurs côtés, afin de mettre en évidence la force du lien transatlantique. Engagé dans l'eFP depuis 2017, le Luxembourg fournit une capacité de transport (« *light equipment transport* »), dont les missions peuvent se dérouler dans les trois pays baltes et en Pologne. L'Armée luxembourgeoise est présente avec un sous-officier, un caporal et quatre soldats-volontaires qui sont intégrés dans un peloton néerlandais respectivement allemand sous commandement d'une compagnie « *combat service support* » (CSS) multinationale. La participation luxembourgeoise comprend également une contribution sous forme de mise à disposition d'un lien de transmission satellitaire.

Enhanced Vigilance Activities (eVA) Roumanie

En réponse à l'environnement de sécurité plus difficile à l'intérieur et autour de l'Ukraine et aux indications d'une éventuelle invasion armée de la part de la Russie fin 2021, la mise en œuvre d'activités de vigilance renforcée (eVA) a été lancée à l'OTAN.

Dans ce cadre et à la suite de l'invasion à grande échelle de l'Ukraine par la Russie en février 2022, les Alliés ont renforcé les groupements tactiques existants de l'eFP et ont décidé de mettre en place

quatre groupements tactiques multinationaux supplémentaires en Bulgarie, en Hongrie, en Roumanie et en Slovaquie dans le cadre des activités de l'eVA. Cela a porté à huit le nombre total de groupements tactiques alliés déployés, multipliant ainsi par deux le nombre de soldats sur le terrain et étendant la présence avancée de l'OTAN sur tout le flanc est de l'Alliance – de la mer Baltique au nord à la mer Noire au sud.

Les quatre nouveaux groupements tactiques (en Bulgarie, en Hongrie, en Roumanie et en Slovaquie) sont mis en place et intégrés dans la structure de commandement de l'OTAN dans le cadre des activités de vigilance renforcée sur le flanc de l'Est. Le groupement tactique en Roumanie est fort de 4700 militaires et est armé par trois nations, la France, les Pays-Bas respectivement la Belgique; la France étant la nation cadre.

Le Grand-Duché de Luxembourg participe au groupement tactique allié en Roumanie dans le cadre des activités de vigilance renforcée (*enhanced vigilance activities* – eVA) de l'OTAN à partir du 1er mars 2023 avec un maximum de 30 membres de l'Armée luxembourgeoise. La mission des membres de l'Armée luxembourgeoise consiste à participer avec un peloton de reconnaissance léger ainsi qu'éventuellement avec des postes d'état-major ou de soutien opérationnel, administratif logistique ou médical.

Mission d'assistance militaire de l'Union européenne pour l'Ukraine (EU Military Assistance Mission for Ukraine – EUMAM UA)

Six mois après le déclenchement de la guerre d'agression russe en Ukraine, l'Union européenne s'est accordée sur la nécessité de créer une mission d'assistance militaire de l'Union européenne en soutien à l'Ukraine. La mission a été lancée en novembre 2022. Depuis le lancement, l'EUMAM Ukraine a permis de former près de 30.000 membres des forces armées ukrainiennes, un succès important. L'objectif d'entraînement ayant ainsi été atteint, un nouvel objectif sera identifié en 2024.

La participation luxembourgeoise comprend un sous-officier, qui occupe un poste à l'état-major de la mission. Il a été déployé en décembre 2022. De plus, il est prévu que des instructeurs luxembourgeois pourront appuyer les formations et entraînements spécialisés (domaines de la défense contre les matières chimiques, biologiques, radiologiques et nucléaires, déminage, médical, etc.) de l'Armée belge ou d'autres partenaires, ceci moyennant des détachements ponctuels aux centres de formation sur le territoire de l'Union européenne.

Very High Readiness Joint Task Force (VJTF)

Au Sommet du Pays de Galles en 2014, les pays de l'OTAN ont décidé de renforcer la « Force de réaction » (*NATO Response Force* - NRF) – une force multinationale à haut niveau de préparation et à la pointe de la technologie, regroupant des éléments des forces terrestres, aériennes et maritimes et des forces d'opérations spéciales (SOF) que l'OTAN peut déployer rapidement partout où cela est nécessaire et qui peut être utilisée en vue d'une plus grande coopération dans les domaines de la formation et de l'entraînement, d'un recours accru aux exercices, d'un soutien aux secours en cas de catastrophe et d'une meilleure utilisation de la technologie – en créant, en son sein, une « force fer de lance » baptisée « force opérationnelle interarmées à très haut niveau de préparation » (*Very High Readiness Joint Task Force* – VJTF). Apte à opérer depuis 2016, la VJTF est capable de se déployer en quelques jours pour répondre à tout défi susceptible de se présenter. La VJTF comprend des composantes terrestre, aérienne, maritime et forces spéciales de la NRF renforcée. Celle-ci peut compter jusqu'à 40 000 personnes. Le 25 février 2022, au lendemain de l'invasion russe de l'Ukraine, la NRF, et ainsi la VJTF, ont été activées pour la première fois.

La participation à la VJTF 2023 signifie une disponibilité des militaires luxembourgeois du 1^{er} août 2022 jusqu'au 31 décembre 2024 au plus tard. Afin d'assurer une certaine flexibilité de planification au niveau national, il est prévu de participer à la VJTF 2023 avec un maximum de 45 militaires. À noter

que la VJTF se décline en plusieurs composantes. L'Armée luxembourgeoise participe à la composante « Land » pour laquelle la nation-cadre est l'Allemagne, ensemble avec les Pays-Bas et la Norvège. Elle regroupe 11 000 militaires issus de huit pays. L'Armée luxembourgeoise participe avec un détachement de drones, des éléments de soutien médical ainsi que des éléments au sein de l'Etat-major de la Brigade. Le détachement luxembourgeois est intégré dans un bataillon ISR (*Intelligence, Surveillance & Reconnaissance*) multinational sous commandement allemand.

European Union Training Mission (EUTM) Mozambique

Suite à la crise sécuritaire au Cabo Delgado dans le nord du Mozambique, l'Union européenne a lancé fin 2021 la mission de formation militaire au Mozambique (EUTM Mozambique). L'objectif stratégique de l'EUTM Mozambique est de soutenir le renforcement des capacités des unités des forces armées mozambicaines afin qu'elles développent les capacités nécessaires et durables pour rétablir la sûreté et la sécurité à Cabo Delgado. Cette formation comprend la préparation opérationnelle, la formation en contre-terrorisme, avec un accent particulier sur la protection des civils dans le cadre des conflits armés.

Le Luxembourg soutient la mission avec des capacités de communication satellitaires sécurisées LUXGOVSAT, qui servent à relier les deux camps de l'EUTM Mozambique entre eux et avec Bruxelles. Ceci inclut l'envoi ponctuel de personnel de l'Armée luxembourgeoise pour la mise en place, la configuration et la maintenance, mais il n'y a pas de détachement de personnel de l'Armée en permanence sur place. La participation du Luxembourg vient d'être prolongée jusqu'en novembre 2025, sous réserve de la prolongation du mandat de la mission.

EUNAVFOR MED IRINI

L'opération EUNAVFOR MED IRINI est une opération militaire navale lancée en mars 2020 par l'Union européenne aux larges des côtes libyennes. L'opération vise à faire respecter l'embargo des Nations Unies sur les armes à destination de la Libye avec des moyens aériens, spatiaux et maritimes. En outre, elle contribue à l'application des sanctions de l'ONU visant à empêcher l'exportation illicite de pétrole libyen. L'opération IRINI a également comme mission de contribuer au démantèlement des réseaux de trafic de migrants et de traite d'êtres humains, dont la Libye est devenue une plaque tournante.

En 2022, Luxembourg a contribué à l'opération en finançant la mise à disposition d'un avion ISR (intelligence, surveillance et reconnaissance) à hauteur de 100 heures de vol par mois. Depuis février 2023, le Luxembourg a augmenté cette contribution et finance désormais deux avions ISR et 150 heures de vol par mois.

6.3. L'effort de défense

« L'effort de défense sera porté à un pourcent du produit intérieur brut (PIB) jusqu'en 2028. L'objectif de la défense luxembourgeoise est d'accroître, à moyen terme l'effort de défense à la hauteur de deux pourcents du revenu national brut (RNB), et ce en ligne avec la décision prise lors du sommet de l'OTAN à Vilnius en juillet 2023.» (accord de coalition 2023)

Au moment de l'élaboration du budget 2023, l'effort de Défense à atteindre pour l'année 2023 s'élevait à 573 millions d'euros (0,71% du PIB).

Le calcul de l'effort de Défense inclut :

- Le budget de la direction de la Défense du MAEE ;
- Le budget de l'Armée luxembourgeoise ;
- Les dépenses du Fonds d'équipement militaire ;
- 1,6% du budget global de la Police Grand-Ducale (représentant la quote-part de la « *Military Police* ») ;

- Les pensions des militaires retraités et quatre articles budgétaires du MAEE en relation avec des missions OMP ; et
- Certains projets de l'Administration des bâtiments publics.

La mise en œuvre des engagements internationaux du Luxembourg en matière de défense se poursuivront. En étroite concertation avec ses partenaires internationaux, il sera œuvré en faveur du renforcement des capacités de l'Europe à répondre aux défis sécuritaires et à renforcer les capacités militaires des organisations internationales dont le Luxembourg fait partie.

Le Fonds d'équipement militaire sert à financer les grands projets d'investissement de la Défense luxembourgeoise. Il s'agit entre autres du programme MRTT, du satellite LuxEOSys, de l'acquisition de nouveaux véhicules tactiques pour l'Armée ou de la location du Data Center pour des organisations internationales.

6.4. Visites et déplacements du ministre de la Défense François Bausch et de la ministre de la Défense Yuriko Backes en 2023

18 au 20 janvier	Visite de travail au Cabo Verde
14 au 16 février	Participation à la réunion des Ministres de la Défense de l'OTAN à Bruxelles
17 au 19 février	Participation à la Munich Security Conference
13 au 17 mars	Visite de travail à Washington D.C.
20 au 21 mars.	Participation au "Schuman Security and Defence Forum" à Bruxelles
23 mars	Cérémonie de pleine capacité opérationnelle de la flotte multinationale MRTT à Eindhoven
21 avril	Participation au Ukraine Defense Contact Group à la base de Ramstein
15 au 16 juin	Participation à la réunion des Ministres de la Défense de l'OTAN à Bruxelles et au Ukraine Defense Contact Group à la base de Ramstein
11 au 12 juillet	Participation ensemble avec le PM et le MAEE au Sommet de l'OTAN à Vilnius
25 juillet	Participation à la Conférence ETOPIA à Namur
5 septembre	Visite des troupes à Cincu avec M. le Premier ministre
19 septembre	Participation au Ukraine Defense Contact Group à la base de Ramstein
11 au 12 octobre	Participation à la réunion des Ministres de la Défense de l'OTAN à Bruxelles
30 novembre	Visite de travail à Berlin
19 au 20 décembre	Visite de travail à Bruxelles

7. L'ACCUEIL AU LUXEMBOURG

Office national de l'accueil (ONA)

Introduction

A l'instar des pays de l'Union européenne - le Luxembourg ne faisant pas exception à la règle - 2023 constitue pour l'Office national de l'accueil (ONA) une année pour le moins chargée en matière d'hébergement et accélère les tendances constatées les années précédentes, alors même que l'année 2022 était déjà une année inédite. En effet, 2023 a été marquée par un afflux record de demandeurs

de protection internationale (DPI). L'ONA - qui était jusqu'aux élections législatives du 8 octobre 2023 sous la tutelle du Ministère des Affaires européennes et étrangères et qui est aujourd'hui rattaché au Ministère ayant l'Accueil dans ses attributions, à savoir le Ministère de la Famille, des Solidarités, du Vivre ensemble et de l'Accueil - s'est donc vu confronté à une saturation de son réseau, posant de multiples nouveaux défis à l'Administration. En effet, toute personne ayant introduit une demande de protection internationale a droit aux conditions matérielles d'accueil, qui incluent non seulement l'hébergement, les repas, les vêtements ou encore certaines aides financières, mais aussi l'accès aux soins médicaux, la scolarisation des enfants, l'accès à la formation professionnelle ou encore un suivi social individuel. Face au nombre inédit d'arrivées et au nombre limité de sorties des bénéficiaires de protection internationale (BPI) du réseau de l'ONA après l'obtention de leur statut, ce dernier a dû procéder à un certain nombre de modifications au niveau des procédures d'accès aux structures de primo-accueil dans le but de pouvoir continuer à garantir l'hébergement aux plus vulnérables tels que les familles avec enfants. Par conséquent, il ne va pas sans dire que ce contexte particulièrement difficile a affecté et affecte toujours l'Administration dans son quotidien.

a. Chiffres-clés en matière d'accueil des demandeurs de protection internationale

L'ONA dispose de plusieurs types de structures destinées à l'accueil des DPI. Ainsi, outre les structures d'hébergement temporaire pour demandeurs de protection internationale (SHTDPI), le réseau de l'ONA est également constitué de Structures d'Hébergement d'Urgence (SHU), d'un Centre d'Accueil Provisoire (CAP) et d'un Centre de Primo-Accueil (CPA). Toutes présentaient, fin décembre 2023, un taux d'occupation particulièrement élevé.

Taux d'occupation des structures d'hébergement pour DPI de l'ONA fin décembre 2023

Type de structure	Total des personnes hébergées	Capacité maximale	Taux d'occupation brut	Taux d'occupation net
SHTDPI	3.766	4.286	87,87%	96,00%
SHU	847	1.544	54,86%	56,62%
CPA Belair 293	236	267	88,39%	96,33%
CAP: Bât. Principal	97	114	85,09%	96,04%
Total	4.946	6.211	79,63%	85,78%

NB : Le taux d'occupation brut est calculé en divisant le nombre de lits occupés par le nombre total de lits. Le taux d'occupation net est obtenu en divisant le nombre de lits occupés par la somme du nombre de lits occupés et le nombre de lits disponibles.

Le taux d'occupation SHTDPI est resté, tout au long de l'année, à un niveau très élevé. Fin 2023, le taux d'occupation net dans les SHTDPI atteignait 96,00%. Ceci est notamment dû aux regroupements familiaux mais surtout en raison du nombre important des personnes bénéficiaires de protection internationale (BPI) qui sature le réseau d'hébergement pour DPI en raison des difficultés rencontrées pour trouver un logement sur le marché privé et social et à se loger en-dehors des structures d'accueil réservées en principe aux DPI. En effet, au 31 décembre 2023, 2.114 BPI sont toujours hébergés dans les structures d'hébergement de l'ONA.

b. Accueil des demandeurs de protection internationale

Au 31 décembre 2023, l'ONA accueillait un total de 2.605 demandeurs de protection internationale (DPI) dans 56 structures dispersées dans 30 communes. Néanmoins, dans un contexte géopolitique tendu au niveau mondial, le nombre de migrants a battu de nombreux records en 2023. Ainsi, 2.994 nouveaux arrivants demandant une protection internationale sont arrivés sur le territoire luxembourgeois en vue de bénéficier de la protection internationale, entraînant une saturation complète du réseau d'hébergement de l'ONA.

Evolution de l'arrivée de nouvelles personnes dans le réseau d'hébergement de l'ONA pour DPI depuis 2015

Année	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Arrivées	2.447	2.474	3.004	3.428	3.351	1.958	2.134	3.352	2.994

Au total, 2.994 nouvelles arrivées dans le réseau d'hébergement de l'ONA pour DPI ont été comptabilisées en 2023, contre 3.352 en 2022. Face à ces arrivées, et afin de pouvoir garantir l'accueil et la prise en charge de ces nouvelles personnes, l'ONA a dû revoir, au cours de l'année 2023, les conditions d'accès à ses structures d'hébergement et notamment au Centre de Primo-Accueil (CPA), à savoir :

10 août 2023 : Accès au CPA uniquement après le passage à la Direction de l'Immigration

Avant le 10 août 2023, un grand nombre de personnes (30%) arrivées au CPA ne s'adressaient par la suite pas à la Direction de l'Immigration et disparaissaient tout simplement. Par ailleurs, parmi ces personnes, beaucoup ne respectaient pas les exigences de sécurité telles que définies dans le règlement d'ordre intérieur. Ainsi, afin de continuer à garantir l'accès des demandeurs au Centre Primo-Accueil de même que leur sécurité au sein de la structure, une nouvelle procédure a dû être mise en place. Dès lors, l'accès au CPA a été réservé aux personnes ayant déjà sur eux les attestations ou convocations de la Direction de l'Immigration, ceci dans le but d'éviter d'éventuels abus et de garantir l'accès aux personnes vulnérables et ayant fait une demande de protection internationale. Les familles avec enfants mineurs se présentant au CPA ont toujours été acceptées ou orientées vers les services compétents. Le premier accueil des mineurs non accompagnés (MNA) a toujours été garanti 24h/24 et 7j/7 dans une structure d'accueil dédiée.

23 octobre 2023 : Mise en place d'une liste d'attente

Vu l'épuisement de la capacité d'accueil du réseau d'hébergement de l'Etat, couplé à une crise du logement de manière générale, le Luxembourg, à l'instar d'autres Etats membres de l'Union européenne, a été contraint de prendre de nouvelles mesures. Depuis le 23 octobre 2023, les hommes voyageant seuls ne sont plus automatiquement admis au centre de primo-accueil. Ils sont vus individuellement par les services sociaux de l'ONA, qui évaluent quotidiennement la vulnérabilité et les besoins des personnes et établissent une liste d'attente pour les personnes souhaitant être hébergées par l'Etat.

Instauration d'un Guichet d'Accueil d'Urgence

Afin d'assurer la gestion et le suivi de la liste d'attente, l'ONA a mis en place un Guichet d'Accueil d'urgence afin d'accueillir les nouveaux arrivants, les informer et les accompagner dans leurs démarches tout en leur proposant toutes les conditions matérielles d'accueil dues. Une liste comprenant des alternatives à l'hébergement est distribuée à chaque nouvel arrivant sur liste d'attente. Le Guichet d'Accueil d'urgence fonctionne de manière similaire au Guichet Unique mis en

place dans le cadre de la crise en Ukraine. Il s’y ajoute une détection des vulnérabilités, une inscription sur liste d’attente ainsi qu’une distribution de kits d’hygiène ainsi que des bons alimentaires et vestimentaires.

c. Chiffres-clés en matière d’accueil des bénéficiaires de protection temporaire

Evolution de l’arrivée des personnes ayant fui la guerre en Ukraine dans le réseau d’hébergement de l’ONA sur l’ensemble de l’année 2023

Année	Jan.	Fév.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Dec.	Total
Arrivées	78	91	79	90	56	76	110	86	74	73	31	46	890

En 2023, 890 personnes ayant fui la guerre en Ukraine et bénéficiant de la protection temporaire (BPT) sont arrivées dans le réseau de l’ONA. A titre de comparaison, en 2022, l’ONA avait accueilli un total de 3.877 BPT dans son réseau.

d. Accueil des bénéficiaires de protection temporaire

Dès le début de la guerre d’agression russe en Ukraine, les arrivées de personnes fuyant la guerre en Ukraine ont rapidement augmenté. Bien qu’allant en diminuant en 2023, de nouvelles personnes arrivent encore régulièrement pour bénéficier de la protection temporaire au Grand-Duché. Au 31 décembre 2023, 1.335 bénéficiaires de protection temporaire (BPT) résidaient dans les structures de l’ONA.

Taux d’occupation des structures d’hébergement pour bénéficiaires de protection temporaire (SHPT) de l’ONA (fin décembre 2023)

Type de structure	Total des personnes hébergées	Capacité maximale	Taux d’occupation brut	Taux d’occupation net
SHPT	1.741	2.227	78,18%	93,55%

NB : Le taux d’occupation brut est calculé en divisant le nombre de lits occupés par le nombre total de lits. Le taux d’occupation net est obtenu en divisant le nombre de lits occupés par la somme du nombre de lits occupés et le nombre de lits disponibles.

Au total, 1.741 personnes sont hébergées dans les structures pour BPT. Parmi elles, nous comptons 1.335 BPT et 406 DPI. Afin de répondre à la prolongation du statut de BPT jusqu’en mars 2025, l’ONA a commencé dès 2023 à prévoir des structures d’hébergement supplémentaires, à négocier la continuité de la mise à disposition de celles-ci et à planifier les ressources supplémentaires en interne au niveau des ressources humaines.

e. Evolution des chiffres-clés en matière de structures d’hébergement et de personnes encadrées par l’Office national de l’accueil

Evolution de l’arrivée de nouvelles personnes dans le réseau d’hébergement de l’ONA depuis 2015

Année	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Arrivées	2.447	2.474	3.004	3.428	3.351	1.958	2.134	7.229	3.884

Notons ici que, si l’année 2022 a été exceptionnelle au niveau des nouvelles arrivées suite à l’afflux massif de personnes fuyant le conflit armé en Ukraine, le nombre global d’arrivées demeure particulièrement élevé en 2023.

Compte tenu du caractère exceptionnel de la situation, l’Administration s’est efforcée de trouver les bonnes réponses face à ces arrivées, notamment par la mise en place de nouvelles structures d’hébergement :

- Dans la commune de Frisange : SHTDPI Frisange 2-4 : 58 lits
- Dans la commune de Luxembourg : SHTDPI Pfaffenthal 55 : 27 lits ; SHPT Bouillon 59 : 26 lits ; SHPT Dommeldange 12 : 126 lits
- Dans la commune de Differdange : SHTDPI Differdange 24A : 16 lits
- Dans la commune de Niederanven : SHPT Senningerberg 1 : 80 lits
- Dans la commune d’Ettelbruck : SHU Ettelbruck 10 : 64 lits

Au total, 397 lits supplémentaires ont été créés grâce à ces nouvelles structures.

En conséquence du manque de lits dans le réseau, la fermeture prévue de la structure SHTDPI Limpertsberg 162b (Don Bosco) a été remise à une date ultérieure et une augmentation des capacités en lits est prévue.

De plus, à l’instar des années précédentes, le hall 7 de LuxExpo a été équipé de 600 lits afin de pouvoir accueillir en urgence des personnes de fin novembre 2023 à fin janvier 2024 en cas d’évacuation d’autres structures en fonction d’éventuelles intempéries ou conditions hivernales extrêmes.

Evolution de la capacité d’hébergement de l’ONA depuis 2015

Année	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Lits	4.557	4.308	4.131	3.739	4.064	4.252	4.168	7.007	8.438

Taux d'occupation des structures d'hébergement de l'ONA (fin décembre 2023)

Structures d'hébergement de l'ONA	Primo Accueil		SHU						Structures d'hébergement (SHTDPI)	Structures d'hébergement temporaire (SHTPT)	Total
	CPA Route d'Alton 293	Bât. principal CAP	Halls 1 (urgence)	Halls 2 (urgence)	SHU BELAIR 293	SHU ETTELBRUCK 10	SHU Luxexpo Hall 7	SHU KIRCHBERG			
Nombre de structures	1	1	0	0	0	1	1	1	54	12	71
Nombre total de lits	267	114	117	91	72	64	600	600	4.286	2.227	8.438
Nombre de lits occupés	236	97	108	81	71	55	43	489	3.766	1.741	6.687
Nombre de lits disponibles	9	4	3	4	1	0	557	84	158	120	940
Taux d'occupation brut	88,39%	85,09%	92,31%	89,01%	98,61%	85,94%	7,17%	81,50%	87,87%	78,18%	79,25%
Taux d'occupation net	96,33%	96,04%	97,30%	95,29%	98,61%	100,00%	7,17%	85,34%	95,97%	93,55%	87,68%

NB : Le taux d'occupation brut est calculé en divisant le nombre de lits occupés par le nombre total de lits. Le taux d'occupation net est obtenu en divisant le nombre de lits occupés par la somme du nombre de lits occupés et le nombre de lits disponibles.

Fin décembre 2023, l'ONA hébergeait un total de 6.687 personnes dans l'ensemble de ses 71 structures d'hébergement comptant un total de 8.438 lits.

Dans 22 de ces structures, les personnes sont encadrées sur place par l'ONA, tandis que dans 27 structures les personnes sont encadrées sur site par la Croix-Rouge luxembourgeoise et dans 22 par Caritas Luxembourg, via des conventions annuelles avec l'ONA. Dans une structure, à savoir la SHTPT Kirchberg 90 (Bâtiment T) l'encadrement socio-éducatif des personnes hébergées est assuré conjointement par les deux organisations. Outre l'encadrement social des personnes vivant en structure d'hébergement, l'ONA est en charge du suivi social de 638 dossiers (1 dossier par famille) de personnes hébergées en privé.

Les 71 établissements d'hébergement ont bénéficié de prestations de restauration dispensées, soit par le biais de la distribution de repas au sein de la structure, soit par l'acquisition de denrées par les occupants à travers un service d'épicerie mobile, les cartes prépayées de supermarché ou le système "Cash For Food". Les structures ne permettant pas aux résidents de cuisiner eux-mêmes sont approvisionnées par un service de restauration qui a distribué un nombre total de 3.414.447 repas au cours de l'année 2023.

Profil des personnes hébergées

Nationalités des personnes hébergées dans le réseau de l'ONA fin décembre 2023

Pays de nationalité	Nombre	%
Syrienne	2.029	30,34%
Ukrainienne	1.300	19,44%
Erythréenne	1.223	18,29%
Afghane	435	6,51%
Vénézuélienne	273	4,08%
Turque	152	2,27%
Colombienne	106	1,59%
Iraqienne	106	1,59%
Iranienne	105	1,57%
Soudanaise	96	1,44%
Autres	862	12,89%
TOTAL	6.687	100%

Fin décembre 2023, l'ONA a dénombré des personnes de 89 nationalités différentes dans ses structures d'hébergement. Les nationalités les plus représentées, en ordre décroissant, étaient les suivantes : 30,34 % syrienne, 19,44 % ukrainienne, 18,29 % érythréenne et 6,51% afghane.

Caractéristiques socio-démographiques (données fin décembre 2023)

Catégorie d'âge	Femmes		Hommes		Total	
	Nombre de femmes	Taux de femmes	Nombre d'hommes	Taux d'hommes		
0-2 ans	154	2,30%	169	2,53%	323	4,83%
3-17 ans	763	11,41%	944	14,12%	1.707	25,53%
Adultes	1.823	27,26%	2.834	42,38%	4.657	69,64%
Total	2.740	40,98%	3.947	59,02%	6.687	100,0%

Fin 2023, 4,83 % des personnes hébergées étaient des nouveau-nés et des petits-enfants (0-2 ans) ; 25,53 % des mineurs (3-17 ans) et 69,64 % des adultes (18 ans ou plus). 40,98 % des personnes étaient de sexe féminin ; 59,02 % de sexe masculin.

Clé de répartition des personnes hébergées dans le réseau de l'ONA par sexe et statut fin décembre 2023

Statut	Femmes		Hommes		Total	
	Nombre de femmes	Taux de femmes	Nombre d'hommes	Taux d'hommes		
BPI	848	12,68%	1.266	18,93%	2.114	31,61%
BPT	759	11,35%	576	8,61%	1.335	19,96%
Débouté	113	1,69%	161	2,41%	274	4,10%
DPI	885	13,23%	1.720	25,72%	2.605	38,96%
Irrecevable	18	0,27%	23	0,34%	41	0,61%
N/A*	13	0,19%	28	0,42%	41	0,61%
Refus DPI	104	1,56%	173	2,59%	277	4,14%
Total	2.740	40,98%	3.947	59,02%	6.687	100,0%

*Aucun statut applicable et la personne peut encore déposer une demande de protection internationale

Fin décembre 2023, le réseau ONA comptait ainsi 38,96% de DPI, 19,96% de BPT, 31,61% de personnes ayant déjà obtenu leur statut (BPI) et 8,85% de personnes dont la demande a été refusée ou jugée irrecevable.

Clé de répartition par nationalité et par sexe des personnes hébergées dans le réseau de l'ONA fin décembre 2023

Nationalité	Femmes		Hommes	
	Nombre de femmes	Taux de femmes	Nombre d'hommes	Taux d'hommes
Syrienne	686	10,26%	1.343	20,08%
Ukrainienne	757	11,32%	543	8,12%
Erythréenne	524	7,84%	699	10,45%
Afghane	141	2,11%	294	4,40%
Vénézuélienne	126	1,88%	147	2,20%
Turque	59	0,88%	93	1,39%
Colombienne	49	0,73%	57	0,85%
Iraqienne	34	0,51%	72	1,08%

Iranienne	41	0,61%	64	0,96%
Soudanaise	19	0,28%	77	1,15%
Autres	304	4,55%	558	8,34%
Total	2.740	40,98%	3.947	59,02%

f. Evolution des fonctions de soutien de l'Office national de l'accueil

Depuis sa création, l'ONA n'a cessé de se développer. En effet, surtout dans le contexte de la guerre d'agression russe en Ukraine et de l'afflux massif de personnes fuyant la guerre, l'ONA a dû augmenter ses effectifs de manière significative. Ainsi au 31 décembre 2023, l'ONA comptait 268 agents, dont 2/3 en CDI, répartis sur quatre sites : à Luxembourg Ville, Hesperange et Tandel. Parmi eux, nous comptons 64 métiers différents.

Projets en faveur des demandeurs de protection internationale

En 2023, l'ONA a également poursuivi ses efforts en matière d'autonomisation des DPI. En effet, les missions et tâches du personnel encadrant incluent un suivi social et pédagogique en priorisant le bien-être physique et mental des personnes hébergées dans les structures d'hébergement dont une des priorités est de les sortir de l'isolement et d'accompagner ces personnes vers l'autonomisation. Ce besoin est tout aussi important pour les femmes que pour les hommes qui se heurtent à des barrières linguistiques et culturelles qui rendent l'accès aux informations disponibles difficiles et nécessitent une prise en charge spécifique pour affronter les défis du quotidien. Ces défis sont entre autres, la compréhension des procédures et documents administratifs, la pratique des langues courantes du pays, les rencontres sociales et échanges interculturels, la recherche d'un emploi ou encore l'intégration au sein du pays. Dans ce contexte, l'ONA a mis en place un certain nombre de mesures et de projets visant à permettre l'intégration des DPI afin qu'ils puissent mener une vie autonome dès l'obtention de leur statut, à savoir :

Projet « Cash For Food » (CFF)

Dans le but d'autonomiser au maximum les DPI, toutes les aides à l'alimentation pour les personnes résidant dans des structures dotées de cuisines seront, à l'avenir, versées directement sur le compte bancaire des bénéficiaires. Ainsi, les DPI seront responsabilisés et auront la possibilité de s'intégrer à la vie de tous les jours en faisant leurs courses dans le magasin de leur choix. En 2023, 544 DPI ont pu profiter du système CFF dans 22 structures d'hébergement. Face au franc succès de ce projet, CFF devrait être généralisé dans toutes les structures de l'ONA en 2024.

Projet « Dispositif d'Autonomisation au Primo-Accueil » (DAPA)

Lancé à l'automne 2023, le DAPA prévoit quatre modules de formation pour les résidents. Dans un premier module consacré au parcours des DPI, les participants ont pu apprendre à connaître les spécificités des principaux acteurs et leurs missions au Grand-Duché, se familiariser avec les concepts de droits et de devoirs liés à l'accueil au Luxembourg ainsi qu'avec le règlement d'ordre intérieur des structures afin de favoriser un vivre-ensemble harmonieux. Le module Santé quant à lui a permis aux participants de comprendre le système de santé et de prise en charge des soins médicaux alors que le module Famille avait pour objectif d'informer les nouveaux arrivants sur le système scolaire et sur le fonctionnement de la vie de famille au Luxembourg. Pour finir, le module Gestion administrative et mobilité au Luxembourg a permis aux personnes hébergées de se familiariser avec les différentes démarches administratives et leur suivi.

Projet « Dispositif d'Évaluation des Besoins » (DEB)

Afin d'identifier rapidement les vulnérabilités des nouveaux arrivants, l'ONA a commencé à mettre en place un projet de détection des besoins. L'objectif est de faciliter et de structurer les échanges entre les demandeurs de protection et le personnel encadrant, de centraliser les informations et d'assurer un suivi transparent afin de pouvoir intervenir rapidement et efficacement en cas de détection de vulnérabilités.

Projets AMIF

En 2023, quatre projets (sélectionnés en 2022) ont été financés par le Fonds « Asile, Migration et Intégration » (AMIF) : trois pour la santé mentale et un pour l'accompagnement à la naissance. Les projets de santé mentale comprennent "Motirö" (105.395€) pour le bien-être des demandeurs d'asile à travers des activités sportives et culturelles, "Zougang" (69.480,45€) favorisant les rencontres interculturelles, et "Chrysalis" (109.967,64 €) pour renforcer la résilience au stress dans les logements des réfugiés. Le projet d'accouchement, mis en œuvre par l'Initiative Liewesufank (125.457,29€), propose aux mères migrantes des ateliers sur la grossesse, l'accouchement et les soins aux bébés, avec des services de traduction pour faciliter la communication.

Projet « Portail DPI »

En 2023, dans le cadre d'un projet AMIF, l'ONA a créé un portail dédié aux DPI pour les accompagner dans toutes leurs démarches. Ce portail en ligne permet aux DPI et futurs DPI de s'informer sur tous les aspects de leur demande de protection internationale de même que sur les différentes particularités du système d'accueil luxembourgeois.

Digitalisation de l'ONA

Projet « Intranet »

Afin de garantir une meilleure communication en interne, l'ONA a également mis en place son Intranet en novembre 2023. Grâce à cet outil, les agents de l'ONA peuvent retrouver toutes les informations et actualités de l'Administration en un endroit centralisé tout en évitant l'usage excessif de courriels à de larges groupes de diffusion.

Projet « Refonte et migration des systèmes de gestion relatifs à l'accueil des demandeurs de protection internationale »

Afin de pallier à la vétusté de ses applications clés utilisées pour gérer l'accueil et l'hébergement des DPI (gestion du volet social et financier), une mise à jour du système informatique a été lancée fin de l'année 2022 et est en cours.

8. RESSOURCES HUMAINES ET SITUATION FINANCIÈRE

8.1. Personnel du Ministère des Affaires étrangères et européennes

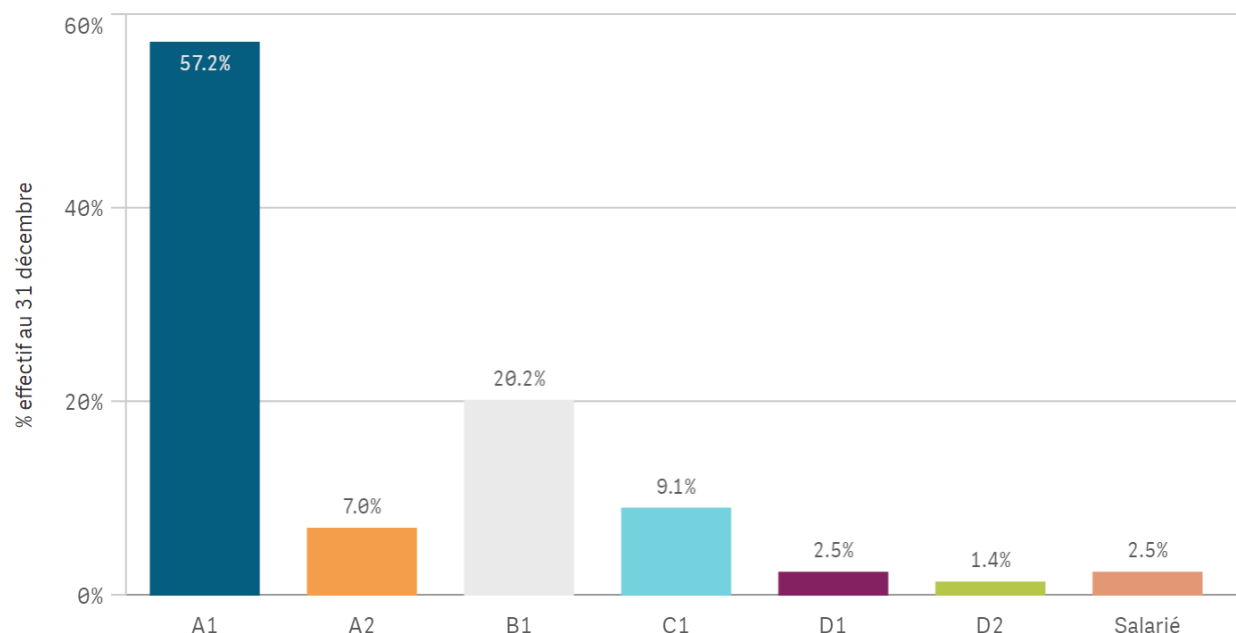
Le MAEE qui comprend le Secrétariat général et 8 directions (les agents de la Direction de la Promotion du Commerce extérieur et des investissements, de même que les agents s'occupant de la Grande Région ne sont pas encore inclus dans ces chiffres, par contre les agents du service de la Promotion de l'Image de marque sont inclus) compte 484 agents³ sur sa liste des effectifs qui sont regroupés comme suit :

58,5 % des effectifs sont des fonctionnaires, 39 % ont le statut d'employé de l'État et 2,5 % sont des salariés de l'État. Les agents du MAEE appartiennent majoritairement à la carrière A1 (57,2 %), suivi

³ Source QlikSense : chiffres au 31/12/2023

de la carrière B1 (20,2 %) et de la carrière C1 (9,1 %). L'âge moyen des agents du MAEE était de 40,3 ans.

Groupe de traitement



L'effectif total des agents de la carrière diplomatique compte 156 personnes, dont 62 femmes (39,7 %) et 94 hommes (60,3 %). 92 agents de la carrière diplomatique sont affectés aux différentes missions diplomatiques du Luxembourg à l'étranger. À l'effectif actif du corps diplomatique s'ajoutent 14 agents de cette carrière qui bénéficient actuellement de congés sans traitement ou de congés spéciaux. 195 agents du MAEE et d'autres départements ministériels sont détachés aux missions diplomatiques du Luxembourg ; ils sont soutenus dans leurs activités par 303 personnes qui sont recrutées localement.

En 2023, le MAEE a pu compter sur les bons services de 10 employés engagés sous le statut du travailleur handicapé.

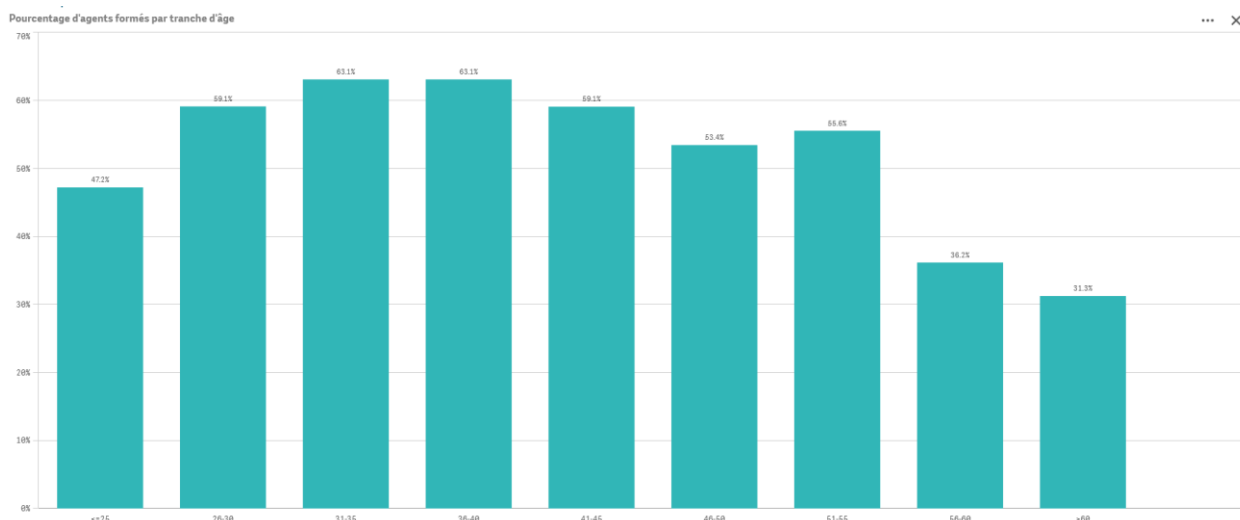
4 agents sont partis au cours de l'année 2023. 11 nouveaux agents de la carrière diplomatique ont pu être recrutés.

À noter aussi que le MAEE a pu compter dans le cadre de sa collaboration avec l'ADEM sur l'appui de 12 jeunes demandeurs d'emploi sous le statut du contrat d'appui-emploi (CAE). 88 stages, dont 57 auprès d'une mission diplomatique luxembourgeoise à l'étranger, ont été offerts à des jeunes étudiants dans le cadre de leur formation universitaire.

Le MAEE était en charge de la gestion de 18 agents de la coopération, 18 « *Junior Professional Officers* » (JPO) auprès des Nations Unies, de 7 « Jeunes Professionnels en Délégation » (JPD) dans les délégations de la Commission européenne et du SEAE, de 3 volontaires des Nations Unies (VNU) et de 14 Assistants Techniques Juniors (ATJ) auprès de Lux-Development.

8.2. Efforts en matière de formation des agents

En 2023, le MAEE a davantage renforcé ses efforts en matière de formation. Ainsi 260 agents ont participé à des formations dispensées par les soins de l'Institut National d'Administration Publique (INAP), dont 130 femmes et 130 hommes.



Outre les formations à l'INAP, la Direction des Finances et des Ressources humaines a organisé 38 séances de formation soit en présentiel ou sous format hybride, avec recours à des formateurs internes et externes. Un total de 408 agents ont participé à ces formations internes.

8.3. Sondage du personnel

Les agents du Ministère des Affaires étrangères et européennes ont participé à un sondage du personnel qui a été envoyé en deux versions, un pour les agents au Luxembourg et l'autre pour les agents détachés. L'objectif du sondage était de recueillir des informations sur le bien-être des agents au travail et leur appréciation de certains services du MAEE. Les agents ont exprimé un fort attachement à l'organisation et au sens du travail, mais le constat était également que les agents travaillent sous une pression du temps avec des délais serrés et une fréquente contrainte du temps.

8.4. La vie en poste

Dans son objectif de mieux accompagner les agents et leur famille lors du détachement, le service du personnel détaché et le Family office de la Direction des finances et des ressources humaines ont mis en place un certain nombre d'innovations en 2023 ; voici quelques-unes.

Un effort important a été fourni afin de mieux informer les agents en amont du mouvement diplomatique sur les postes publiés lors du MODI et sur la vie dans la ville d'affectation, ainsi que sur les démarches liées au déménagement, avec par exemple l'envoi d'un calendrier pre-déploiement.

Une assurance santé complémentaire a été conclue pour les agents détachés en Afrique. Cette assurance comprend également un volet rapatriement en cas d'urgence médicale. De plus, ces mêmes agents ont été invités à se rendre au Gesondheitszentrum afin de faire un examen médical complet avant ou pendant leur détachement. En raison de la situation sécuritaire au Burkina Faso, au Mali et au Niger, des voyages pour raison de santé supplémentaires ont été accordés afin de permettre aux agents de se rendre dans un autre pays à intervalles réguliers

Pour les conjoints des agents détachés, des formations avec l'ADEM, le service du protocole du MAE ainsi que sur nos priorités politiques ont été organisées.

Lors de la conférence diplomatique, la D4 a présenté les services du Family office aux conjoints et à l'ALCAT. La D4 a participé à la réunion annuelle de l'EUFASA (European Union Foreign Affairs Spouses' Partners and Families Association) ainsi qu'aux réunions mensuelles du réseau informel des EU family officers.

8.5. Renforcement de la présence de Luxembourgeois dans les institutions européennes et internationales

En 2023, le ministère a recruté un agent affecté à la direction des Finances et des Ressources humaines en charge à plein temps du dossier de la représentation luxembourgeoise dans les organisations et institutions européennes et internationales.

En octobre, le Secrétaire général a signé un plan d'action conjoint avec la Commission européenne sur l'équilibre géographique qui prévoit des actions à entreprendre par le Luxembourg et par la Commission, ainsi que des mesures conjointes pour remédier à la sous-représentation du Luxembourg au sein des services de la Commission européenne.

En ligne avec l'accord de coalition, la direction des Finances et des Ressources humaines a continué ses efforts de promotion du programme END (Expert national détaché) de l'Union européenne. En 2023, deux END ont pu être mis à disposition du Service européen d'action extérieur (SEAE). La mise à disposition d'un agent auprès du Bureau du Représentant spécial pour les droits humains à Bruxelles a débuté le 24 juillet 2023 pour une durée de 6 mois. Le détachement d'un agent auprès de la délégation de l'Union européenne auprès du Ghana a débuté le 15 avril 2023 pour une durée initiale de 2 ans.

En 2023, un candidat luxembourgeois a été retenu pour le programme de la Commission européenne des Experts nationaux en formation professionnelle (ENFP) au sein de la direction générale INTPA du 1er mars au 31 juillet 2023. Depuis, le Luxembourg a étendu sa participation au programme ENFP, en offrant des contrats de travail de deux ans aux candidats. Au cours de ces deux années, les chargé(e)s passent une période de 5 mois à la Commission européenne pour suivre une formation professionnelle. Ainsi, le Luxembourg assurera sa participation à chaque cycle du programme semestriel.

La direction des Finances et des Ressources humaines a également, avec l'Institut européen d'administration publique (EIPA), proposé une formation en ligne pour la préparation aux concours EPSO de l'Union européenne. Les participants étaient des Jeunes professionnels en délégation (JPD), des ENFP, des stagiaires luxembourgeois dans les institutions européennes ainsi que des chargé(e)s de mission intéressé(e)s du MAEE.

La D4 a en outre organisé quatre formations pour des agents ayant posé leur candidature pour des postes d'END ou d'agent temporaire au sein du SEAE.

En collaboration avec la Représentation permanente du Luxembourg auprès de l'UE à Bruxelles, la D4 a organisé deux rencontres à Bruxelles avec des ressortissants luxembourgeois travaillant dans les institutions européennes.

8.6. Réseau diplomatique

Le MAEE est en charge du réseau diplomatique et consulaire luxembourgeois, qui compte actuellement 63 missions diplomatiques et consulaires, dont 44 Ambassades bilatérales, 13 Représentations auprès d'organisations internationales et 6 Consulats généraux.

Le Luxembourg est accrédité auprès de plus de 70 pays par des Ambassadeurs résidents ou non-résidents, ceci par le biais des missions diplomatiques luxembourgeoises à l'étranger ou bien à partir du Luxembourg.

Le Luxembourg est représenté auprès de 19 organisations internationales, soit à partir d'une Représentation permanente consacrée entièrement aux travaux de l'organisation internationale auprès de laquelle elle est accréditée (RPUE à Bruxelles, dont Représentation auprès du COPS, RPOTAN à Bruxelles, RP auprès de l'Office des Nations Unies, de l'OMC et des Organisations

Internationales à Genève, RPONU à New York, RP Conseil de l'Europe à Strasbourg et RP OCDE et Délégation UNESCO à Paris), ou à partir d'une Ambassade bilatérale résidente qui occupe également des fonctions auprès d'une ou de plusieurs Organisations internationales établies dans la même ville (RP IRENA à Abou Dhabi, RP UA à Addis Abeba, RP OIAC à La Haye, RP OIM à Londres, RP OIF à Paris, RP auprès FAO, FIDA et PAM à Rome, RP OSCE et Mission permanente auprès des Organisations internationales à Vienne) ou encore à travers un Représentant permanent non-résident (RP ANASE à Jakarta, RP PNUE à Nairobi).

Le tableau ci-dessous présente un récapitulatif du réseau diplomatique et consulaire du Grand-Duché de Luxembourg à travers le monde au 31 décembre 2023 :

Mission diplomatique ou consulaire	Pays	Co-accréditation
Abu-Dhabi	Emirats-Arabes Unis	Koweït IRENA (Agence internationale de l'énergie renouvelable)
Addis Abeba *	Ethiopie	UA (Union africaine)
Ankara	Turquie	
Athènes	Grèce	Chypre Roumanie
Bamako *	Mali	
Bangkok	Thaïlande	Indonésie Laos * Malaisie Myanmar Singapour Vietnam ANASE/ASEAN (Association des Nations d'Asie du Sud-Est)
Berlin	Allemagne	
Berne	Suisse	Liechtenstein
Brasilia	Brésil	Chili
Bruxelles	Belgique	OTAN (Organisation du Traité de l'Atlantique Nord)
Copenhague	Danemark	Finlande Norvège Suède
Cotonou**	Bénin	
Dakar	Sénégal	Burkina Faso * Mali * Niger *
Dublin	Irlande	

La Haye	Pays-Bas	OIAC (Organisation internationale pour l'Interdiction des Armes Chimiques) Ethiopie * UA (Union africaine) * PNUE (Programme des Nations Unies pour l'environnement)
Lisbonne	Portugal	Cabo Verde *
Londres	Royaume-Uni	Islande OMI (Organisation maritime internationale)
Madrid	Espagne	Andorre
Moscou	Russie	Belarus Kazakhstan
New Delhi	Inde	Bangladesh Népal Sri Lanka
Niamey *	Niger	
Ouagadougou *	Burkina Faso	
Paris	France	Monaco OIF (Organisation internationale de la Francophonie)
Pékin	Chine	Mongolie Pakistan
Prague	République tchèque	Bulgarie Estonie Ukraine
Praia*	Cabo Verde	
Pristina**	Kosovo	
Rome	Italie	Croatie Malte Saint-Marin FIDA (Fonds international de développement agricole)

		PAM (Programme alimentaire mondial) FAO (Organisation des Nations-Unies pour l'alimentation et l'agriculture)
San-José**	Costa-Rica	
Séoul	Corée du Sud	
Tokyo	Japon	Philippines
Varsovie	Pologne	Lettonie Lituanie
Vienne	Autriche	Hongrie Slovaquie Slovénie OSCE (Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe) ONU : ONUDC, CNUDCI, CUPEEA, ONUDI, OTICE, PNUCID, AIEA
Vientiane *	Laos	
Washington	États-Unis	Canada Mexique Nicaragua El Salvador

**Représenté sur place par un Chargé d'affaires a.i.*

***Représenté sur place par un Chargé d'affaires en pied*

Représentations permanentes auprès d'organisations internationales

RP IRENA à Abou Dhabi : Représentation permanente auprès de l'Agence internationale de l'énergie renouvelable (IRENA)

RP UA à Addis Abeba : Représentation permanente auprès de l'Union africaine (UA)

RP UE à Bruxelles : Représentation permanente auprès de l'Union européenne (UE), dont Représentation auprès du COPS

RP OTAN à Bruxelles : Représentation permanente auprès du Conseil de l'Atlantique Nord (OTAN)

RP OIAC à La Haye : Représentation permanente auprès de l'Organisation internationale pour l'Interdiction des Armes Chimiques (OIAC)

RP OMI à Londres : Représentation permanente du Luxembourg auprès de l'Organisation Maritime Internationale (OMI)

RP à Genève : Représentation permanente auprès de l'Office des Nations Unies, de l'Organisation Mondiale du Commerce et des Organisations internationales à Genève

RP ONU à New York : Représentation permanente auprès de l'Organisation des Nations Unies à New York

RP à Paris : Représentation permanente du Luxembourg auprès de l'Organisation de Coopération et de Développement Economiques (OCDE) et Délégation permanente auprès de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO)

RP à Paris : Représentation permanente du Luxembourg auprès de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF)

RP ONU à Rome : Représentation permanente du Luxembourg auprès des institutions des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO, PAM et FIDA)

RP CdE à Strasbourg : Représentation permanente auprès du Conseil de l'Europe

RP à Vienne : Représentation permanente du Luxembourg auprès de l'Organisation pour la Sécurité et la Coopération en Europe (OSCE) et auprès de l'Organisation des Nations Unies à Vienne (ONUDC, CNUDCI, CUPEEA, ONUDI, OTICE, PNUCID, AIEA)

Consulats généraux

Bruxelles

Genève

New-York

San Francisco

Shanghai

Strasbourg

Luxembourg Trade and Investment Office

Abu Dhabi

Casablanca

New York

San Francisco

Séoul

Shanghai

Taipei

Tel Aviv

Tokyo

Ambassadeurs non-résidents basés à Luxembourg accrédités auprès de :

Albanie, Bosnie-Herzégovine, Macédoine du Nord, Monténégro, Serbie

Arménie, Azerbaïdjan, Géorgie, Moldavie

Saint-Siège

Chargés d'affaires a.i.

Burkina Faso

Cabo Verde

Ethiopie et Union africaine

Mali

Niger

Laos

Chargés d'affaires en pied

Bénin

Costa-Rica

Kosovo

Ambassadeurs itinérants/thématiques basés à Luxembourg

Droit humains

Digital et Sécurité

8.6. Situation financière

a. Le budget

Le budget de fonctionnement 2023 (rémunération du personnel inclus) voté par la Chambre des Députés le 23 décembre 2022 pour l'ensemble des parties constituantes du Ministère des Affaires étrangères et européennes, y compris la direction de l'immigration, la direction de la coopération au développement et de l'aide humanitaire, la direction de la défense, la Défense nationale ainsi que l'Office national de l'accueil, s'est élevé à 1.007.042.568 euros suivant la répartition suivante :

- SECTIONS 01.0 à 01.3	Secrétariat général	112.656.948 euros
	Direction des affaires politiques	
	Direction des relations économiques eur. et int.	
	Direction du protocole et de la chancellerie	
	Direction des affaires consulaires et des relations culturelles internationales	
	Missions lux. diplomatiques et consulaires à l'étranger	
	Contributions à des organismes internationaux	
	Direction des finances et des ressources humaines	
- SECTION 01.4	Direction de l'immigration	39.228.228 euros
- SECTION 01.5	Direction de la défense	122.662.632 euros
- SECTION 01.6	Défense nationale	120.893.479 euros
- SECTION 01.7	Direction de la coopération au développement et de l'aide humanitaire	432.345.658 euros
- SECTION 01.8	Office national de l'accueil	179.255.623 euros

Les crédits des sections 01.0 à 01.3 se répartissaient comme suit :

- Section 01.0 - Dépenses générales : 24.632.026 euros (une hausse de 16,08 % par rapport au crédit du budget 2022);
- Section 01.1 - Missions luxembourgeoises à l'étranger : 69.670.326 euros (une augmentation de 13,13 % par rapport à 2022);
- Section 01.2 - Contributions à des organismes internationaux : 15.142.694 euros (une hausse de 1,65 % par rapport à 2022);
- Section 01.3 - Relations économiques européennes et internationales et autres actions : 3.211.902 euros (un plus de 8,33 % par rapport à 2022).

Les dépenses générales (section budgétaire 01.0) du Ministère ont augmenté de 16,08 % pour les raisons essentielles suivantes :

- Les préparatifs pour la Présidence luxembourgeoise du Conseil de l'Europe.
- Dans le cadre du Pacte national « Entreprises et Droits de l'homme », la prise en charge par l'Etat des frais d'évaluation des rapports des entreprises par un évaluateur externe, ce afin d'assurer l'indépendance du retour confidentiel et du rapport global.

Concernant la section 01.1, les crédits pour les dépenses courantes des missions diplomatiques présentaient une hausse de 13,13 % en raison des éléments suivants :

- Une hausse des frais en relation avec le personnel détaché à l'étranger (scolarité des enfants des agents, déménagements et frais médicaux).
- La mise en place de nouvelles missions diplomatiques à l'étranger, en l'occurrence :
 - ° l'ouverture d'une ambassade à Seoul, San José et Cotonou
 - ° le splitting à Bruxelles (ambassade et RPOTAN) comprenant le détachement d'agents supplémentaires, soit 2 agents par nouvelle ambassade et 1 diplomate pour le poste

du Représentant permanent multilatéral à Bruxelles ainsi que deux recrutements localement, c'est-à-dire un assistant administratif/comptable et un chauffeur.

En ce qui concerne la section budgétaire des contributions internationales (section 01.2), les contributions internationales obligatoires ont progressé de 1,65 % par rapport aux crédits votés 2021.

La section 01.3 (Relations économiques européennes et internationales et autres actions) marque une progression de 8,33 %.

La section 01.4, gérée par la direction de l'immigration et dotée d'une somme totale de 39.228.228 euros, a présenté une hausse de 25,82 % par rapport à 2022.

La section 01.5, gérée par la direction de la Défense et dotée d'une somme totale de 122.662.632 euros, a présenté une hausse de 25,68 % par rapport à 2022.

La section 01.6, gérée par la Défense nationale et dotée d'une somme totale de 120.893.479 euros, a présenté une hausse de 17,79 % par rapport à 2022.

La section 01.7, gérée par la direction de la coopération au développement et de l'aide humanitaire et dotée d'une somme totale de 120.893.479 euros, a présenté une hausse de 13,71 % par rapport à 2022.

La section 01.8, gérée par l'Office National de l'accueil et dotée d'une somme totale de 179.255.623 euros, a présenté une hausse de 101,73 % par rapport à 2022.

b. Les recettes consulaires

En 2023, les recettes consulaires réalisées par les consulats généraux et les sections consulaires des ambassades se sont élevées à 1 061 831 euros par rapport à 589.403 euros en 2022, soit une augmentation de 80,15%. Elles proviennent pour ainsi dire exclusivement de la fourniture de visas à des ressortissants de pays tiers désirant se rendre au Luxembourg, respectivement dans l'espace Schengen.

	2022	2023	Taux de croissance
Abu Dhabi	47 565€	63 397€	33.28%
Ankara	136 341€	346 803€	154.36%
Bangkok	27 648€	28 751€	3.99%
Beijing	20 974€	84 616€	303.43%
Londres	36 887€	70 643€	91.51%
Moscou	61 694€	41 185€	-33.24%
New Delhi	218 822€	297 225€	35.83%
Shanghai	14 210€	76 860€	440.89%
Autres	25 262€	52 351€	107.23%

c. Les immeubles des missions à l'étranger appartenant à l'Etat

Quant aux missions diplomatiques ou consulaires à l'étranger, l'Etat luxembourgeois est propriétaire de 39 immeubles abritant soit la chancellerie soit la résidence ou les deux dans un même bâtiment ainsi que de 5 appartements de service. 23 immeubles sont pris en location pour les locaux de chancellerie d'ambassade ou de consulat général et 22 appartements ou maisons pour des résidences ou logements de service.

La rénovation et la mise aux normes sécuritaires du parc immobilier appartenant à l'Etat luxembourgeois à l'étranger (ainsi que des objets loués) relèvent de la compétence mixte de l'Administration des Bâtiments publics pour ce qui concerne les travaux de grande envergure et de la Direction des finances et des ressources humaines du Ministère des Affaires étrangères quant à l'entretien régulier ainsi que les petits et moyens travaux.

La sécurisation des immeubles d'ambassade a été poursuivie pour ce qui concerne les missions diplomatiques basées à Bamako, Berlin, Bruxelles, Ouagadougou, Pristina et Washington.

La chancellerie à Tokyo a été équipée d'un nouveau système de chauffage et d'air conditionnée.

Après plusieurs années de préparation et de travaux la restauration de la maison de résidence de la Représentation permanente du Luxembourg à New York, le projet a pu s'achever en novembre 2023.

Les deux immeubles (chancellerie et résidence) de l'ambassade à Dublin, acquis en 2023, se trouvent en voie de réaménagement respectivement de rénovation et l'achèvement des travaux est attendu dans quelques mois.

Un nouveau règlement pour la prise en direct d'images faciales pour les demandes VISA devant être mis en œuvre pour le 1^{er} janvier 2025, plusieurs consulats doivent être transformés. La planification des travaux à effectuer est sur le point de se finaliser. Certaines adaptations des locaux ont déjà pu être réalisées.

Les travaux d'aménagement et de mise en sécurité des immeubles de l'ambassade à Cotonou, ouverte en été 2023, sont en cours.

L'aménagement de la nouvelle chancellerie à Pristina vient de s'achever.

Une étude de projet de restauration complète et de modernisation de la résidence à La Haye, entamée en 2022, a pu s'achever. Les marchés sont en cours ; une partie des devis ont déjà été soumis à l'ambassade.

Des travaux de rénovation ont été effectués à la résidence de l'ambassade à Vienne et à Londres.

Des travaux d'entretien de moindre envergure et diverses réparations ont été exécutés dans un certain nombre de missions diplomatiques (Athènes, Lisbonne, Madrid, Varsovie, Washington, Paris etc.) tout au long de l'année 2023.

9. Évènements marquants impliquant la direction du Protocole et de la Chancellerie en 2023

Janvier 2023	
31/01/2023	Ukraine - Luxembourg Business Forum
19/01/2023	Visite de travail de Monsieur Bat-Ulzii Bat-Erdene, Ministre de l'environnement et du tourisme de la République de Mongolie (Visite reportée)
Février 2023	
01/02/2023	Visite de travail de Monsieur Daniel RISCH, Chef du Gouvernement de la Principauté de Liechtenstein
10/02 – 11/02/2023	Visite de travail de Madame Sanna MARIN, Premier Ministre de la République de Finlande
27/02/2023	Réunion informelle des Ministres germanophones de la Culture
27/02/2023	Visite de travail de Monsieur Klaus Werner IOHANNIS, Président de Roumanie
27/02/2023	Visite de travail de Monsieur Alain BERSET,

	Président de la Confédération suisse
--	--------------------------------------

Mars 2023

12/03 – 15/03/2023	Visite d'Etat de S.A.R le Grand-Duc en République de Lettonie
13/03/2023	Visite de travail de Madame Elisa FERREIRA, Commissaire européenne en charge de la Cohésion et des Réformes
20/03/2023	Visite de travail de Monsieur Pedro SÁNCHEZ, Président du Gouvernement du Royaume d'Espagne (Visite reportée)
26/03/2023	Visite de travail de Monsieur Marcelo REBELO DE SOUSA, Président de la République portugaise et de Monsieur António COSTA, Premier ministre de la République portugaise
27/03 – 28/03/2023	Visite de travail de Madame Cina LAWSON, Ministre de l'Économie numérique et de la Transformation digitale de la République togolaise
27/03 – 29/03/2023	Groupe d'amitié parlementaire House of Commons/House of Lords (Visite annulée)
28/03/2023	Visite de travail de Monsieur Franck LEROY, Président du conseil régional du Grand Est de France

Avril 2023

04/04 – 06/04/2023	Visite de travail de Son Éminence le Cardinal Pietro PAROLIN, Secrétaire d'État de Sa Sainteté le Pape
17/04 – 21/04/2023	Conférence diplomatique
24/04/2023	Conférence - débat à l'occasion du 20 ^e anniversaire de l'Institut Pierre Werner
22/04 – 25/04/2023	Visite de travail de Monsieur Iat Seng HO, Chef de l'exécutif de la Région administrative spéciale de Macao
25/04 – 26/04/2023	Visite de travail de Madame Mirjana SPOLJARIC, Présidente du Comité international de la Croix-Rouge

Mai 2023

10/05 – 12/05/2023	WHO – Réunion de haut niveau de l'Initiative des petits États
03/05/2023	Visite de travail de Monsieur Inam KARIMOV, Ministre de l'Agriculture de la République d'Azerbaïdjan (Visite annulée)
11/05 – 12/05/2023	Réunion informelle des Ministres germanophones de l'Environnement
23/05 – 25/05/2023	Assemblée parlementaire de l'OTAN
23/05 – 25/05/2023	Visite d'Etat de Monsieur José Maria PEREIRA NEVES, Président de la République du Cabo Verde
27/05/2023	100 ^{ème} anniversaire Gëlle Fra
30/05/2023	Inauguration du siège de la Juridiction universelle des Brevets

Juin 2023

02/06/2023	Visite de travail de Monsieur Hector ALEXANDER, Ministre de l'Economie et des Finances de la République du Panama (Visite reportée)
15/06 – 16/06/2023	Visite de travail de Monsieur Philippe LAZZARINI, Commissaire général de l'UNRWA
15/06/2023	Visite de travail de Madame Vjosa OSMANI, Présidente de la République du Kosovo
16/06/2023	Visite de travail de Monsieur Leo DOCHERTY, Ministre britannique des Affaires européennes

20/06/2023	Visite de travail de Monsieur Safeen DIZAYEE, Chef du Département des relations extérieures du Kurdistan
23/06/2023	Cérémonie officielle à l'occasion de la Fête nationale

Juillet 2023

04/07/2023	Visite de travail de Monsieur Hassoumi MASSOUDOU, Ministre nigérien des Affaires étrangères et de la coopération
05/07/2023	Visite de travail de Monsieur Luca BECCARI, Ministre des Affaires étrangères, de la Coopération économique internationale et des Communications du Saint-Marin
07/07/2023	Visite de travail de Monsieur HO Duc Phoc, Ministre des Finances de la République Socialiste du Viet Nam
09/07 – 11/07/2023	Visite officielle de Monsieur Frank-Walter STEINMEIER, Président fédéral de la République fédérale d'Allemagne
19/07/2023	Visite de travail de Madame Oulimata SARR, Ministre de l'Economie, du Plan et de la Coopération de la République du Sénégal
19/07/2023	Visite de travail de Monsieur Andrew Griffith, Secrétaire économique du Trésor du Royaume-Uni

Août 2023

28/08/2023	Visite de travail de Monsieur Olivier PAASCH, Ministre-président de la Communauté germanophone de Belgique
28/08 – 29/08/2023	Visite de travail de Madame Martine BIRON, Ministre des Relations internationales et de la Francophonie, Ministre responsable de la Condition féminine du Québec

Septembre 2023

06/09 – 07/09/2023	Visite de travail de Madame Katrín JAKOBSDOTTIR, Première Ministre d'Islande
11/09 – 14/09/2023	Visite de Son Altesse Impériale la Princesse Akiko de Mikasa (Visite annulée)
11/09 – 12/09/2023	Visite officielle de Monsieur Robert GOLOB, Premier Ministre de la République de Slovénie
12/09 – 13/09/2023	Visite de travail de Monsieur Tony EVERS, Gouverneur du Wisconsin
12/09 – 14/09/2023	Visite de courtoisie de Monsieur Min Shik PARK, Ministre des Patriotes et des Anciens Combattants de la République de Corée
25/09 – 26/09/2023	Visite de travail de Monsieur Stefano BONACCINI, Président de la Région Émilie-Romagne
27/09 – 28/09/2023	Visite de travail de Monsieur Jakov MILATOVIC, Président du Monténégro

Octobre 2023

03/10/2023	Visite de travail de Monsieur Oliver SCHENK, Ministre-président de l'Etat libre de Saxe en Allemagne
04/10/2023	Visite de travail de Monsieur Besnik BISLIMI, Vice-Premier Ministre du Kosovo (Visite annulée)
14/10 – 16/10/2023	Visite de travail de Madame Janet YELLEN, Secrétaire au Trésor des États-Unis d'Amérique
15/10/2023	Journée de la commémoration nationale
17/10 – 19/10/2023	Visite de travail de Dr. Najat Maalla M'jid,

	Représentante spéciale du secrétaire général des Nations unies
20/10/2023	Visite de travail de Monsieur Romuald WADAGNI, Ministre d'Etat, Ministre des Finances et de l'Economie de la République du Bénin (Visite annulée)
24/10/2023	Visite de travail de Monsieur Benjamin DIOKNO, Ministre des Finances de la République des Philippines (Visite annulée)
26/10/2023	Visite de travail de Madame Nataša PIRC MUSAR, Présidente de la République de Slovénie
27/10/2023	Visite de travail de Madame Alicia BÁRCENA, Ministre des Affaires étrangères des Etats-Unis mexicains (Visite annulée)

Novembre 2023

12/11 – 13/11/2023	Visite de travail de Madame Helena CARREIRA, Ministre de la Défense de la République portugaise (Visite annulée)
13/11/2023	Conférence UE/DG Santé Keynote Speaker Professor Dr. HRH Princess Chulabhorn Krom Phra Srisavangavadhana (Conférence annulée)

Décembre 2023

20/12/2023	Soirée conviviale présidée par Monsieur le Ministre Xavier Bettel au Château de Senningen
------------	---

Visites d'Etats entrantes:	1	dont reportées /annulées :	0
Visites d'Etats sortantes:	1	dont reportées /annulées :	0
Visites officielles (entrantes) :	2	dont reportées /annulées :	0
Visites de travail (entrantes) :	44	dont reportées /annulées :	11
Réunions/colloques/conférences :	8	dont reportées /annulées :	1
Cérémonies :	3	dont reportées /annulées :	0
Total en 2023 :	59	dont reportées /annulées :	12